

# FEMMES PHILANTHROPES

Catholiques, protestantes et juives dans  
les organisations caritatives au Québec

**YOLANDE COHEN**

**LIBRE ACCÈS**  
PDF et ePub  
gratuits en ligne

CHAMP  
LIBRE



## FEMMES PHILANTHROPES



YOLANDE COHEN

# FEMMES PHILANTHROPIQUES

Catholiques, protestantes et juives  
dans les organisations caritatives au Québec  
1880-1945



Les Presses de l'Université de Montréal

*Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et  
Bibliothèque et Archives Canada*

Cohen, Yolande

Femmes philanthropes : catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec (1880-1945)

(Champ libre)

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 978-2-7606-2236-4

1. Femmes philanthropes – Québec (Province).
  2. Philanthropie – Québec (Province) – Histoire – 20<sup>e</sup> siècle.
  3. Œuvres de bienfaisance – Québec (Province) – Histoire – 20<sup>e</sup> siècle.
- I. Titre. II. Collection : Champ libre (Presses de l'Université de Montréal).

HV1O9.Q84C64 2010

361.7408209714

C2010-941943-X

ISBN (version imprimée) 978-2-7606-2236-4

ISBN (version numérique PDF) 978-2-7606-2690-4

Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Les Presses de l'Université de Montréal, 2010

Les Presses de l'Université de Montréal reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour leurs activités d'édition.

Les Presses de l'Université de Montréal remercient de leur soutien financier le Conseil des Arts du Canada et la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

IMPRIMÉ AU CANADA EN SEPTEMBRE 2010

À mon mari, Marcel Fournier.  
À mes enfants, Sara et Nathan.



## AVANT-PROPOS

Aujourd'hui la philanthropie est synonyme de sommes faramineuses données à des causes humanitaires par des hommes riches et célèbres. Outre la distinction et le prestige que ces dons sont censés leur apporter, ils signalent aussi l'incurie de gouvernements qui ne peuvent pas subvenir aux besoins de leurs citoyens. Derrière cette image, la philanthropie couvre plusieurs domaines et son histoire révèle des pans entiers de l'activité humaine. Les plus importantes organisations de soins de santé (*care*) en Europe et en Amérique du Nord sont philanthropiques. Elles offrent à travers un réseau transnational de centres spécialisés diverses formes de soutien à la petite enfance, aux adolescents en détresse, aux malades, etc. De même, les arts et la culture ne pourraient prospérer sans l'aide des grands mécénats établis dans le monde occidental autour de quelques philanthropes. Pas un secteur d'activité n'échappe aux philanthropes que l'on retrouve partout, mais que l'on a du mal à identifier, car ils agissent de façon collective et souvent anonyme (sauf lorsqu'il s'agit de fondations et d'œuvres qui portent leur nom). La philanthropie s'est largement démocratisée, et ce sont les dons recueillis par petites sommes auprès de bienfaiteurs

anonymes à l'occasion de téléthons et autres collectes de fonds populaires qui alimentent désormais la recherche scientifique la plus pointue, la prévention de maladies et d'épidémies, les campagnes électorales par internet, les fonds de la Croix Rouge, etc. Comment alors distinguer dans cet ensemble de phénomènes complexes le rôle spécifique de la philanthropie dans nos sociétés? Et pourquoi devrait-on se préoccuper de savoir d'où viennent ces sommes qui alimentent des pans entiers de notre économie mondialisée?

Juste partage des richesses entre les nantis et les démunis? Sentiment de culpabilité devant la misère du monde? Volonté de redistribution grâce aux dons de solidarité envers des concitoyens dans la détresse ou la maladie? Mécanisme de régulation sociale et de contrôle? Le don englobe toutes ces dimensions et définit par l'échange qu'il induit des systèmes de relations essentiels au fonctionnement des sociétés.

Ces relations peuvent être des relations marchandes ou des relations dans lesquelles le bénévolat constitue le don. Ainsi, le temps donné par des employés pendant leurs loisirs ou, si leur entreprise les y incite, sur leur temps de travail pour faire un don à des gens est maintenant encouragé comme une activité civique, qui profite aussi bien aux donateurs qu'à ceux qui reçoivent. Cet aspect de la philanthropie, ou du don de soi pour des proches (famille, amis) ou des étrangers, implique majoritairement des femmes. Ce sont elles, toutes les études le montrent, qui longtemps ont été au centre du réseau de soins et d'assistance, avant même que toutes ces questions ne deviennent des préoccupations sociales et politiques. Travail invisible et le plus souvent ignoré par toutes les comptabilités nationales, ce don de soi ou souci des autres s'est aussi traduit en termes de philanthropie et d'action volontaire auprès des plus démunis.

Très liées à la sphère domestique à laquelle les femmes ont été longtemps assignées, ces facettes de l'histoire des femmes

permettent de lever le voile sur leurs actions philanthropiques, pour en analyser les résultats tant en termes de politiques publiques que d'émancipation pour celles qui s'y sont engagées. Nous aborderons ici les aspects particuliers et encore relativement méconnus de ce type d'activité, à la frontière du public et du privé, mais qui rassemble des femmes dans un effort collectif pour améliorer le sort de leurs concitoyens. C'est en effet par l'entremise d'associations philanthropiques qu'elles investissent la sphère publique pour apporter leurs remèdes aux maux de la société.

Tour à tour fascinée par la résilience dont elles ont fait preuve durant des décennies face aux oppressions spécifiques dont elles ont été l'objet, et subjuguée par les ressources qu'elles ont trouvées en elles-mêmes et dans leur milieu pour y faire leur place, j'ai voulu mieux comprendre les mécanismes qui ont conduit une bonne partie d'entre elles à faire leur marque dans l'histoire nationale. Car leur entrée dans la sphère publique en tant que groupe de femmes préfigure et annonce leur reconnaissance comme citoyennes à part entière aujourd'hui.

Cet ouvrage est le résultat de plusieurs années d'étude et de réflexion sur l'histoire des femmes dans la société québécoise contemporaine. On racontera ici l'histoire d'associations philanthropiques féminines qui se sont engagées dans l'assistance aux pauvres, l'accueil aux immigrants et aux réfugiés, l'aide aux mères et aux enfants, et qui ont de ce fait contribué à l'élaboration de politiques publiques canadiennes et québécoises durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Trois d'entre elles ont retenu plus particulièrement notre attention : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, la Young Women's Christian Association et le National Council of Jewish Women. Nous voulons illustrer la participation essentielle de ces groupes de femmes à l'établissement des premières politiques sociales adoptées au Canada, en même

temps que les femmes obtenaient le droit de voter et d'être éligibles. Nous chercherons également à comprendre comment ces associations philanthropiques se sont elles-mêmes transformées au cours de ce processus.

Il peut sembler paradoxal d'inverser ainsi les propositions habituellement admises concernant l'action des femmes et de leurs associations, souvent reléguées dans une non-histoire ou dans les marges de l'histoire. Nous nous en expliquerons longuement au cours de ce travail en nous rapportant aux récits qui en ont été faits. C'est pourtant notre ambition ici que de faire cette démonstration alors que les femmes sont encore tenues à l'écart de la politique ou n'y prennent part que de façon encore très aléatoire, après l'acquisition du droit de vote après la Première Guerre mondiale aux élections fédérales, et au début de la Deuxième pour le Québec.

Cette étude de trois grandes associations de femmes catholiques, protestantes et juives permet aussi de désenclaver une histoire trop souvent partielle et partielle, isolant ces groupes les uns des autres au sein de leurs communautés d'origine, alors même que leur action visait le plus souvent à les en sortir. Toutefois, leur appartenance à des réseaux transnationaux et à la nation canadienne et canadienne-française montre aussi les rapports de pouvoir complexes et mouvants qui traversent leurs regroupements. Cette étude vise à présenter ces différentes facettes de leur action, loin de tout essentialisme, et à illustrer ainsi la diversité des positionnements féministes élaborés à cette époque.

Les rapports étroits, parfois organiques, que ces associations entretiennent avec les trois grandes religions du livre permettent également de montrer les triangulations complexes mises en œuvre avec les différents paliers de gouvernement pour résoudre les questions sociales qui les préoccupent.

L'association philanthropique offre à ces femmes un lieu privilégié d'intervention publique, qu'il s'agira d'analyser pour mieux en comprendre le mécanisme et l'influence sur le politique. Trois questions sont devenues autant de domaines prioritaires d'action politique : l'immigration, la santé et la famille. Nous verrons les angles particuliers à partir desquels les femmes négocient leur contribution citoyenne, développant ainsi des formes d'action publique parallèles aux partis et à la politique électorale dans un premier temps, et puis intégrées à ceux-ci.

Les sources originales consultées pour cet ouvrage offrent une riche moisson d'archives qui rassemblent les trajectoires de militantes, s'illustrant chacune à sa manière et inventant des moyens d'action relativement inédits.



La réalisation de cette enquête s'est échelonnée sur de nombreuses années et a été possible grâce au soutien du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH, subventions de 1999-2007) et au travail des assistants de recherche qui m'ont aidée à contourner les écueils de cette recherche. J'ai publié plusieurs articles dans des revues savantes sur quelques-unes des questions traitées dans cet ouvrage, qui est toutefois entièrement original. Mon intention est bien de rendre cette histoire plus visible et ses protagonistes plus identifiables en tant qu'actrices à part entière de l'histoire du Québec et du Canada.

Comme toujours, un ouvrage est une œuvre collective. J'ai ainsi contracté de nombreuses dettes auprès de personnes qui m'ont accompagnée tout au long de ce parcours : Hubert Villeneuve a contribué à la relecture du texte et y a apporté l'aspect soigneux et méticuleux du bon chercheur qu'il est ; Linda Guerry m'a soutenue dans les processus de

réécriture; Marie-Ève Gagnon, Geneviève Proulx, Brooke Rothman et plusieurs autres m'ont aidée à traquer les références bibliographiques manquantes. Mes étudiants du cours de Méthodologie historique ont également dû discuter longuement des problèmes soulevés par les philanthropies, alors qu'ils n'en voyaient pas toujours l'intérêt... Mes collègues du département d'histoire et de la faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal m'ont apporté leur soutien et une aide à la publication de cet ouvrage. À Paris, où j'ai finalisé la rédaction de cet ouvrage, j'ai trouvé auprès de Yann Scioldo-Zurcher l'émulation et la connivence nécessaires à la discussion intellectuelle, auprès de Liane Mozère l'amitié et la liberté de pensée et auprès de Floran Augagneur l'intensité et l'ardeur des discussions politiques. J'ai également pu trouver écoute et sollicitude auprès de Sara Ray Salomonowicz, de Carmen Robinson, de Monique Lefebvre, de Jeanne Fagnani et de nombreux amis. Qu'ils soient tous ici remerciés sincèrement. Et c'est en pensant à mes enfants, Sara et Nathan, que j'ai écrit ce livre. À eux et à Marcel Fournier mon lecteur infatigable et critique, qui sans cesse m'incite à revoir ma copie, je dédie ce livre.

## CHAPITRE 1

# **Les philanthropies : genre, religion et politique**

L'étude des philanthropies se résume souvent à l'identification de riches bienfaiteurs qui donnent de l'argent aux plus démunis dans un souci d'améliorer leur bien-être. Ces individus, essentiellement de grands hommes, qui se distinguent déjà par leur richesse ou leur appartenance à l'élite, s'adonnent à des œuvres de bienfaisance, signalant ainsi leur compassion envers le monde de la misère. Ainsi la bienfaisance, ce sentiment de sympathie qui pousse à se tourner vers le bien de l'autre et à viser à l'utilité sociale, la bienveillance, ou la *benevolence* britannique, qui cherche à concilier notre bonheur avec celui des autres, sont autant de qualités que les philosophes des Lumières en particulier vont mettre en évidence pour atteindre à l'Humanité tant recherchée. Cet amour du prochain, si fondamental dans les représentations de l'histoire de la chrétienté, se retrouve dans la nouvelle religion de la raison construite par les philosophes. À quelques changements près toutefois, qui indiquent bien qu'une rupture importante a lieu alors : l'amour des hommes n'est plus une grâce divine mais plutôt une inclination de la nature. Celle-ci répond à un souci d'utilité sociale ; soulager la misère est un acte efficace, contrairement à la charité qui

procède de l'amour de Dieu, et n'a pas de caractère d'obligation comme la charité chrétienne. Faire le bien procurerait en soi le bonheur!

Mais les philanthropies ne servent-elles pas aussi les intérêts de leurs initiateurs? C'est là un débat ancien, qui a opposé Fénelon (1712, *Dialogue des Morts*) aux philosophes utilitaristes. Ces derniers, Bentham et Helvétius en particulier, définissent un ensemble de principes qui tentent de donner une dimension nouvelle, rationnelle et utile à la philanthropie. L'abbé Pluquet définit en 1767 les relations du don et de la réciprocité du don, qui seront reprises plus tard par Gérando en 1820 et par Mauss dans son célèbre *Essai sur le don* en 1925. Les systèmes relationnels et d'obligation (donner, recevoir, rendre) qui sont définis par le don et l'échange constituent pour ce dernier «l'un des rocs humains sur lesquels sont bâties nos sociétés<sup>1</sup>». La philanthropie n'est plus considérée comme un acte de charité libre et volontaire des bienfaiteurs aux plus démunis, mais comme instituant une relation durable, établissant un contrat passé entre des hommes et des femmes qui ne sont pas égaux, mais qui entrent dans une relation désormais ritualisée et formelle, définie par un discours moral, social et patriotique. On pourrait dire que le lien social ainsi établi permet de mieux mesurer l'entrelacement du social et du politique. Le don institue un échange, et définit des types de relations. Le caractère volontaire, présumé libre et gratuit du geste, résulterait en fait d'une contrainte et d'une recherche intéressée. Le don serait affirmation de puissance au regard des rivaux ou des inférieurs, moyen d'en obtenir une reconnaissance sociale au double sens du terme. Ces contrats, échanges et alliances sont aussi liés à la morale et au droit (servir la justice), visent des objectifs de paix sociale et s'appuient sur des rites de sacrifice, notamment la crainte des riches devant la colère des pauvres.

**La naissance de la question sociale :  
du corporatisme au solidarisme**

Pour les historiens qui ont tenté d'en étudier les manifestations, la question demeure complexe ; car, bien sûr, si les philanthropies tentent d'apaiser la lutte entre les classes sociales, elles ne peuvent en annuler les effets. On pourrait plutôt dire qu'elles naissent de la peur des riches à l'égard des révolutions et de la colère des hommes et des femmes pauvres. L'éclosion des sociétés philanthropiques en France à la veille de la Révolution ne parvient pas à endiguer le mouvement révolutionnaire. Malgré tous les efforts de ces sociétés de secours et de bienfaisance pour apaiser la colère des pauvres, la révolution éclate, mettant en question l'efficacité des réformes préconisées par les philanthropes et déjouant les considérations sur le prétendu contrôle social qu'ils auraient pu exercer sur eux. Mais l'histoire de la philanthropie en France montre la recrudescence de ses œuvres durant le premier XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Paradoxalement, cette histoire n'est ni celle de la bourgeoisie conquérante, bien qu'elle en recoupe des pans entiers parce que ses membres en sont ses principaux animateurs, ni celle de l'assistance aux plus démunis, qui en sont les récipiendaires. Elle révèle plutôt les mécanismes subtils et indirects du changement social, car « l'examen profond et sensible du malheur des hommes par les élites nouvelles a été l'un des moteurs méconnus du mouvement de l'histoire générale ». Maurice Agulhon considère même que « les philanthropes ont accéléré plutôt que retardé le mouvement espéré de l'histoire vers la Justice et l'Humanité<sup>3</sup> ». Leur action plus large dans des associations philanthropiques, sociétés de secours mutuels, cercles et regroupements informels d'entraide, créés en grand nombre durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, contribue à l'avènement de la III<sup>e</sup> République en France. La socialisation d'un grand nombre d'hommes dans

ces lieux apparaît comme le processus par excellence de politisation et d'éducation à la démocratie. Agulhon entrevoit cette socialisation comme une pédagogie qui vise « la substitution de la voie légale, représentative, réfléchie, réformatrice à la voie violente<sup>4</sup> ». Aux guerres de religion se substituent les guerres politiques par partis, associations et ligues interposés. Plus encore, les associations volontaires permettent un processus de socialisation et d'apprentissage du politique qui, certes, se diffuse de haut en bas de la pyramide sociale, des hommes aux femmes, des experts aux citoyens, des adultes aux jeunes, mais qui néanmoins ouvre un espace nouveau de débat public. C'est dans ce contexte qu'il nous faut apprécier le rôle majeur des philanthropies au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>.

Après la Révolution, la recrudescence de ces associations et leur orientation scientifique sont notables. Centrées sur la prévention et la mendicité, les soins et les secours à domicile, l'assistance aux enfants trouvés, la prévoyance et la réforme du système pénal et sur l'abolition de l'esclavage, ces philanthropies privées rivalisent avec les sociétés catholiques, comme les sociétés Saint-Vincent de Paul mises sur pied par leur fondateur Frédéric Ozanam dans la région lyonnaise. L'action des philanthropes se diversifie, créant dans son sillage études (enquêtes, sciences des faits sociaux, sciences de l'assistance, économie sociale, etc.) et institutions spécialisées dans l'intervention sociale (patronages, sociétés de prévoyance, etc.). Le rôle des philanthropies dans la naissance des sciences sociales est incontestable comme l'est leur rôle dans l'avènement de la III<sup>e</sup> République.

Toutefois, peu d'études sont consacrées à leur rôle collectif et politique, et concernent plutôt les individus, hommes illustres, qui sont à leur initiative et qui rejoignent parfois le panthéon des fondateurs de la III<sup>e</sup> République. L'étude de la philanthropie reste ainsi globalement à la lisière de l'analyse politique, n'y faisant des incursions que de façon ponctuelle.

Or, l'intérêt pour l'histoire des femmes et du genre conduit à ce que l'on découvre l'importance de l'action de femmes philanthropes, souvent filles, épouses ou mères de ces grands hommes. Elles sont vite immortalisées comme ayant été parmi les pionnières de la lutte pour l'émancipation des femmes, communément appelée première vague du mouvement féministe. On s'est longuement attardé à étudier le rôle de ces femmes de la bourgeoisie et de l'aristocratie qui se sont engagées dans l'action philanthropique au cours de la première vague féministe. Tour à tour considérées comme des bourgeoises et des réformistes<sup>6</sup>, ces pionnières du féminisme ont été reconnues pour leur intervention dans les affaires de la cité mais aussi largement critiquées pour leurs activités à caractère trop individuel ou familial par rapport aux propositions plus radicales avancées par quelques figures devenues emblématiques du féminisme égalitaire ou qui ont rallié le mouvement ouvrier dans leur contestation du pouvoir de l'État<sup>7</sup>.

Plus récemment, des chercheurs au Québec ont étudié ce qu'ils appellent les espaces intermédiaires, créés par des associations de femmes, où s'entremêlent les identités des protagonistes, au-delà des stéréotypes<sup>8</sup>. L'étude de plusieurs de ces espaces, comme un abri pour vagabonds ou une association de secours pour marins, montre l'action à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle de ces associations féminines philanthropiques dans un Montréal surtout anglo-protestant. On y voit entremêlés les rapports complexes entre les classes sociales, entre les femmes et les hommes, et entre les franco-catholiques et les anglo-protestants. Ces espaces apparaissent aussi comme des lieux de contrôle social des plus démunis, des marginaux ou des exclus. Soucieux d'établir leur pouvoir, les groupes dominants, hommes et femmes de la bourgeoisie anglo-protestante, modèlent l'architecture de la ville et les espaces où ils se rencontrent, se croisent et échangent finalement entre

eux. Le rôle des philanthropies apparaît alors comme un supplétif à un État notoirement faible, ou même comme une alternative à la formation d'un État, et souvent comme un instrument du contrôle social de la bourgeoisie industrielle sur les classes sociales inférieures. Les valeurs de respectabilité, les modèles culturels qui sont proposés constituent un ensemble de codes et de modes de vie dont les philanthropes se font les fidèles promoteurs. Dans ce contexte, ces groupes de femmes philanthropes déploient leur action plutôt collectivement et dans cette large sphère du social, qu'elles contribuent à définir et enrichir.

En France, après la Révolution de 1789, les associations philanthropiques se multiplient et deviennent des lieux d'expression publique privilégiés par des femmes. Leur influence est déterminante sur les Églises et l'État, allant jusqu'à créer un pouvoir parallèle aux partis politiques. Face à la prolétarianisation de larges couches de la population résultant de la révolution industrielle, la philanthropie sociale connaît au XIX<sup>e</sup> siècle une vigueur sans précédent, notamment vers la fin du siècle sous l'impulsion des premières femmes diplômées des universités. Le début du XX<sup>e</sup> siècle voit, avec la législation consacrant la séparation de l'Église et de l'État, l'explosion des associations de femmes prenant en charge le domaine médico-social<sup>9</sup>. Aux États-Unis, l'action des associations a une influence directe sur la nature de l'État<sup>10</sup>. Des réformatrices comme Florence Kelly, formées dans des institutions d'enseignement supérieur non mixtes et émancipées de la tutelle des religions (grâce à la séparation de l'Église et de l'État qui s'est réalisée à partir de 1776), interviennent auprès de l'État pour faire passer leurs réformes. Cette conjonction entre les initiatives civiles et celles de l'État change la façon dont les problèmes sociaux sont résolus, témoignant d'une porosité entre l'État et les organismes philanthropiques.

Plus encore, ces philanthropes, qui tirent leur légitimité de l'assistance aux personnes vulnérables, déploient un nouveau discours autour des valeurs du *care* — prévenance, responsabilité, attention éducative, compassion, attention aux besoins des autres — construit comme un domaine exclusif des femmes. Elles en font alors un levier d'intervention sociale, établi sur des compétences propres aux femmes, qu'elles revendiquent de différentes manières auprès de leurs églises respectives et auprès de l'État. Elles contribuent à élargir le pouvoir de l'État avec l'adoption des différentes lois sociales durant cette période.

Initialement organisations de philanthropes, ces associations deviennent des lieux de regroupement de femmes des classes moyennes et supérieures qui veulent changer les choses, à partir des domaines qu'elles considèrent de leur compétence<sup>11</sup>. La capacité d'action de ces femmes (*agency*) débouche alors directement sur la mise en place de politiques sociales et sur la construction des États-providence. Leur idéologie, établie sur les compétences des femmes comme mères (maternalisme), vise à faire reconnaître par l'État la valeur et l'expertise spécifiques des femmes dans toutes les tâches de soins aux autres, d'entretien des corps et de moralité publique<sup>12</sup>. Plutôt que de contester les stéréotypes de la féminité, comme le feront de nombreuses féministes durant cette période, ces associations construisent leur mouvement sur ces stéréotypes pour en faire un levier de leur intervention. Le maternalisme est la contribution politique des femmes au changement de nature de l'État, qui devient, comme Skocpol le signale pour les États-Unis des années 1920, un « État maternel ». Cette terminologie rappelle celle de *nanny state* utilisée récemment pour définir un État-providence hyper protecteur (à l'image idéalisée d'une gardienne d'enfants). Elle connaît aujourd'hui un certain retentissement auprès des chercheurs qui travaillent sur la catégorisation

des États-providence, en fonction de leur plus ou moins grande capacité à agir sur la procréation, l'aide aux mères et à la petite enfance, la conciliation travail/famille.

Les avis sont partagés sur la notion de maternalisme utilisée par des historiennes pour caractériser des groupes de femmes qui sont tour à tour qualifiées de féministes, antiféministes, conservatrices, progressistes, radicales, etc. Seth Koven et Sonya Michel<sup>13</sup> parlent de maternalisme là où Karen Offen propose la notion de «féminisme familial» ou de «féminisme relationnel<sup>14</sup>». Lynn Weiner propose, quant à elle, d'envisager le «maternalisme en tant que paradigme<sup>15</sup>». Les significations complexes et le sens des revendications maternalistes, qui avaient été longtemps réduits à un essentialisme féminin (assignant les femmes à la sphère domestique et privée)<sup>16</sup>, sont désormais reconnus comme une stratégie féministe à part entière, établie sur une politique du *care* et utilisée par des femmes dans leur combat pour la reconnaissance des revendications qui y sont associées. Confrontées à la grande crise économique de 1929, ces associations participent à la mise en place de politiques publiques totalement inédites en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

L'action de ces associations en vue de l'amélioration du bien-être social conduit à une transformation de l'État et aux changements dans les régimes de représentation politique avec le passage d'un régime de citoyenneté basé sur les droits politiques à un régime de citoyenneté établi sur des droits sociaux, fort bien décrits par T. H. Marshall dans ses études sur le rôle de l'appartenance de classe dans l'acquisition de la citoyenneté<sup>17</sup>. Leur étude permet de réhabiliter l'analyse qui fait du social le creuset du politique. L'histoire de ces associations met en lumière les idéologies et pratiques des mouvements de femmes et permet de revoir les théories de la société civile pour mieux comprendre ses liens avec les changements dans les régimes de représentation politique.

Elle soulève également la question de leur lien avec les institutions religieuses, qu'elles contribuent à renforcer. Car, si l'éthique du *care* est largement inspirée de la morale religieuse, ces philanthropies vont aussi en faire une prérogative des femmes. On assiste alors à une réappropriation d'une catégorie religieuse par ces associations philanthropiques de femmes, qui en font un élément de la moralisation et de la sécularisation de la société industrielle moderne.

### **De la charité (*caritas*) au *care***

Notre étude porte sur trois associations, qui tout en étant des organisations autonomes, sont liées à des églises. Leur caractère religieux a toujours été considéré comme essentiel et a souvent servi à les considérer comme de simples courroies de transmission de leurs églises respectives, tandis que les rapports entre elles ont été ignorés par les études consacrées aux premières féministes, chacune se contentant de reproduire les divisions confessionnelles établies. Or, au Québec, la présence de diverses dénominations confessionnelles crée un climat favorable à l'émulation et à la compétition. Elles connaîtront des périodes de coopération relative, mais aussi de tensions marquées (comme dans les années 1830 et 1840, avec la montée du prosélytisme protestant et de l'ultramontanisme catholique). À partir de 1840, l'Église catholique met sur pied un réseau étendu d'institutions d'assistance comprenant hôpitaux, écoles, maisons de réforme, hospices, asiles, orphelinats, garderies et refuges. Cette prolifération d'institutions catholiques inquiète les communautés protestantes qui craignent la concurrence et qui encourageront de leur côté la mise en place d'un réseau protestant d'assistance à travers des sociétés nationales, des œuvres privées et de multiples associations de secours, la plupart du temps animées par des laïcs, proches des Églises protestantes.

De son côté, l'Église catholique préfère renforcer son contrôle sur ses institutions en délimitant clairement ses champs de compétence. Des chercheurs considèrent la position de l'Église catholique comme un substitut à l'État provincial, et conçoivent la société civile comme un espace qui lui est étroitement associé, et même subordonné. Selon cette interprétation, la population franco-catholique aurait été victime de l'idéologie cléric-nationaliste répandue par l'Église et les élites politiques. Quand on inclut l'étude des autres dénominations religieuses, cette analyse semble limitée. La prolifération de sociétés nationales anglo-protestantes, de sociétés de secours et d'entraide des trois principales confessions présentes au Canada (juives, protestantes et catholiques) crée au contraire un espace interconfessionnel où se jouent des rapports de pouvoir changeants et paradoxaux entre femmes et hommes, entre classes, entre communautés, etc. Ces processus de croisement et de fécondation mutuels sont au cœur de cette étude, car ils permettent de voir les processus de sécularisation et leur transformation en politiques publiques.

Plusieurs questions prennent alors une nouvelle dimension. Comment s'effectue le transfert des prérogatives privées (au sein de la famille par exemple) dans la sphère publique? Que deviennent les revendications sectorielles une fois reprises dans des législations et politiques sociales? Comment caractériser le recours des associations à l'intervention de l'État, ou encore au refus de son intervention? Ces questions font appel à différents domaines de l'analyse politique (modalités d'action collective, de pouvoir et d'influence) et cela implique d'étudier les femmes comme agentes de changements politiques. Les difficultés méthodologiques et idéologiques sont grandes pour parvenir à conceptualiser ces pratiques (sociales) et à théoriser leurs effets (politiques). Les manières de faire des associations et les relations de causa-

lité entre leurs propositions et les législations sont difficiles à identifier avec certitude. Les rapports de pouvoir dans lesquels elles inscrivent leur action doivent être également pris en compte pour circonscrire avec quelque exactitude toutes ces variables.

L'étude du politique a parfois pris en considération les dimensions participatives de certaines politiques étatiques, en mesurant le degré d'intégration des catégories minorisées ou exclues de la politique. Peut-on alors considérer l'*agency* des femmes en dehors de l'espace restreint de l'activité sociale ou dans sa capacité à influencer l'action politique ? L'existence de cette sphère, ni complètement privée ni totalement publique, dans laquelle ces associations évoluent permet d'étudier au plus près les processus de la délibération, du débat et finalement des transformations sociales en cours d'élaboration. En définir les contours, en mesurer l'étendue, en décrire les impacts est peut-être la tâche qui nous incombe aujourd'hui pour tenter de reconceptualiser les rapports complexes et pas toujours égaux ni harmonieux, souvent asymétriques et paradoxaux entre le privé et le public, le politique et le social, les femmes et les hommes dont nos démocraties contemporaines ont hérité.

Ces questions permettent aussi de renouveler nos interprétations du phénomène religieux. La croyance généralisée depuis Durkheim en la vertu modernisatrice de la séparation du politique et du religieux a conduit à reléguer les autres formes d'organisation dans une configuration politique traditionnelle. Aujourd'hui la résurgence du religieux dans la sphère politique permet de mieux penser sa contribution à la modernité sans pour autant considérer qu'il est nécessaire pour cela que soit achevée la différenciation entre religion et politique, la rationalisation du pouvoir politique (et sa bureaucratisation), ou la reconnaissance du pluralisme religieux. En même temps, les majorités religieuses ont conservé

une influence privilégiée, étant parfois constituées en religion d'État ou mandatées pour des services de nature publique, bénéficiant de certains avantages par exemple fiscaux ou institutionnels, notamment dans les domaines social et scolaire, définissant des rapports complexes entre groupes confessionnels majoritaires et minoritaires. Dans le cas du Québec, la religion catholique joue ce rôle, tandis qu'ailleurs au Canada, ce sont les différentes dénominations protestantes qui le font. Par ailleurs, il se trouve, dans toutes les sociétés des formes de sacralisation ou de divinisation du pouvoir, en même temps que la possibilité paradoxale de leur critique. Bref, des tensions nombreuses traversent la modernité, entre la visée de séparation du politique et du religieux et la gestion effective de divers compromis<sup>18</sup>. Ainsi, une intense pratique religieuse peut certainement coexister avec la modernité comme cela est le cas aujourd'hui aux États-Unis, au Canada ou dans d'autres pays. Dans ce contexte, le pluralisme religieux apparaît comme un trait essentiel de la modernité libérale, marquée par la liberté de choix et la plus ou moins grande séparation des églises et de l'État (ce qui est différent de la laïcité, qui est en quelque sorte la religion de l'État). Le pluralisme religieux est un élément indispensable de la sécularisation de la société, qui permet même le renforcement de la foi individuelle. L'institutionnalisation du pluralisme religieux constitue une garantie contre la domination d'une religion, et préfigure une juste relation entre la religion et la politique. Le pluralisme religieux est rare dans la plupart des pays du monde, car peu appliqué ou factice en raison de la domination d'une religion majoritaire sur les autres (minoritaires). On s'interrogera ici sur les processus qui ont conduit au pluralisme religieux au Canada et au Québec, où les institutions religieuses sont fortes, nombreuses et étroitement imbriquées dans le pouvoir politique.

Le processus de sécularisation continue d'alimenter un large débat entre historiens, mais peu d'études documentent l'apport du pluralisme religieux à la démocratie canadienne; ces religions sont pourtant présentes dès la fondation de la fédération canadienne, avec les Premières nations et leurs différentes religions et les populations de confession juive, protestante ou catholique. Au Québec, en dépit de son apparente immuabilité, le cloisonnement institutionnel reflétant la dualité franco-catholique et anglo-protestante a été fortement ébranlé par les nouvelles réalités migratoires commençant à s'imposer vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'insertion des principaux groupes arrivant à l'époque (tels les Italiens, surtout catholiques, et les Juifs) à l'intérieur des deux principales structures ethnoconfessionnelles fut l'objet d'une négociation sociale et institutionnelle complexe, qui, dès lors, va réactiver les modes du pluralisme religieux<sup>19</sup>.

Aux États-Unis, la présence affirmée de la religion dans la sphère publique (religion civile) et son impact sur certaines politiques publiques ont substantiellement contribué à alimenter l'impression d'une différence fondamentale avec le Canada. L'absence d'une religion civile au Canada fait croire à la sécularisation de ses institutions et à la séparation nette de l'État fédéral et de celui des provinces à l'égard de la religion<sup>20</sup>. Si elle résulte de la dynamique, bien réelle, par laquelle les pouvoirs et les institutions religieuses au Canada ont vu leur influence décliner abruptement peu après la Deuxième Guerre mondiale, l'exemple du Québec étant à cet égard paradigmatique, cette interprétation sous-estime cependant l'influence des Églises protestantes sur la société canadienne au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Certaines d'entre elles ont tenté d'introduire des pratiques d'égalitarisme radical, inspirées de l'expérience américaine, alors que d'autres ont cherché à établir une forme d'hégémonie protestante informelle, dont la

sécularisation de l'État<sup>21</sup>. Plus particulièrement, le volontarisme protestant qui atteint son apogée en Amérique du Nord au cours du premier tiers du xx<sup>e</sup> siècle peut, en imposant graduellement une conception coopérative des rapports sociaux, établir une empreinte durable sur la formulation des politiques publiques canadiennes<sup>22</sup>.

Ainsi des secteurs de la société ont été traversés et travaillés par des influences réciproques qui ont conduit à l'adoption de pratiques laïcisées de part et d'autre des frontières linguistiques, religieuses et ethniques. De nombreuses associations confessionnelles, animées par des femmes, investissent la sphère publique au nom d'une idéologie (ou d'un ensemble de discours) parfois distincte de celle proférée par les gardiens du dogme et de la foi et des pratiques d'assistance qui ont été peu étudiées comme un ensemble dépassant les frontières de chacune des religions. En postulant que ces pratiques définissent cette religion civile<sup>23</sup> au sein de laquelle de nombreux regroupements confessionnels, religieux et laïques, masculins et féminins et de différentes orientations politiques ont pu s'exprimer, on peut commencer à identifier des lieux de rencontre originaux. Mais il nous faut auparavant définir mieux ces modes d'action collective qui permettent aux associations de recourir à un répertoire d'action diversifié et significatif pour influencer les différentes instances de pouvoir.

### **Associations philanthropiques, société civile et capital social**

Lieu privilégié d'étude du politique, à la charnière du privé et du public, de l'action individuelle et de l'action collective, l'association volontaire dans une philanthropie révèle de façon particulière les préoccupations de ses membres et les modalités de leur intervention dans la sphère civile. On doit à Tocqueville sa remarquable analyse sur le rôle de la vie asso-

ciative dans le fonctionnement de la démocratie américaine, et plus largement dans celle des démocraties telles qu'il les entrevoyait. Il souligne le fait courant alors, et encore d'actualité aujourd'hui, que la liberté et l'égalité sont des idéaux essentiels à la cohésion des sociétés démocratiques, même quand les inégalités, les discriminations et l'autoritarisme persistent pour la majorité des citoyens. Et c'est, selon lui, la tension entre ces idéaux démocratiques et la vie quotidienne des gens qui les pousse à se regrouper dans des associations volontaires et à demander des changements. Toutefois, ce qu'il constate en Amérique, c'est l'égalité de conditions qui imprègne la morale et les valeurs de la société civile, ce qu'il appelle les sentiments, les croyances, les idées du cœur et de l'esprit des gens. C'est au sein de cette sphère civile que les idées sont débattues et que sont élaborées les propositions et revendications afin d'améliorer la vie des citoyens.

Les recherches actuelles sur la sphère civile témoignent de cette ambivalence. D'un côté, elle apparaît non plus comme un lieu idéalisé, mais comme le creuset de démarches individuelles et collectives contradictoires<sup>24</sup>. La sphère civile constitue le lieu par excellence où se forge la solidarité et où sont mises en débat les revendications les plus diverses, sur le plan transnational et national<sup>25</sup>. On voit comment se manifestent les différents processus d'intégration des groupes exclus (les Noirs, les femmes et les Juifs) par le prisme de leurs associations. De l'autre côté d'un spectre complexe où bien d'autres positions sont défendues<sup>26</sup>, ces demandes contradictoires et multiples de la part des associations de citoyens, de consommateurs, etc., apparaissent comme des revendications particularistes, conduisant à l'exacerbation de l'individualisme et des intérêts corporatistes, qui mène à cette «anomie sociale» si bien décrite au début du xx<sup>e</sup> siècle par Durkheim. Ce débat a l'avantage de révéler comment de nouveaux acteurs sociaux,

qui se considèrent exclus du débat démocratique, sont conduits à élaborer un répertoire de justifications pour se faire reconnaître et s'intégrer à un éventail d'actions commun<sup>27</sup>.

Ce lieu de la société civile se construit également de façon différente selon les pays et les régimes politiques, résultant le plus souvent de confrontations complexes entre les Églises et les États. Une étude récente montre les différents modèles de fonctionnement des sociétés civiles en Europe : selon que les Églises soutiennent l'intervention de l'État et acceptent de coopérer avec ses instances, la société civile est florissante et influente (les cas de la Suède, du Danemark et de la Norvège) ; ou alors elle est faible et contestée dans les pays où existent des tensions fortes entre les religions et l'État (les cas de la France, de l'Italie, du Portugal et de la Suisse)<sup>28</sup>.

Pour Robert Putnam, tout tourne autour de l'accumulation de capital social : l'engagement de millions de personnes dans des organisations caritatives n'est pas, selon lui, fortuit. Il est un marqueur social important : plus on est riche et plus on se regroupe, et plus on a des réseaux et plus on est puissant. Et d'ailleurs on se regroupe pour mieux se distinguer, car l'association n'est pas nécessairement le creuset de l'action collective, mais le lieu d'exacerbation de l'individualisme (américain), qui a besoin du groupe pour faire avancer des intérêts individuels et de plus en plus particuliers. Ainsi l'action philanthropique des riches leur servirait non pas à devenir plus riches, mais plus célèbres. Cela se traduit par l'ajout d'une plus-value, soit le capital social, à leur richesse. Cette thèse a été largement débattue et les théories du capital social ainsi accumulés dans les réseaux de la philanthropie ou de l'action caritative ont été approfondies à partir des notions de capital symbolique, avancées par Bourdieu et Passeron<sup>29</sup>.

Ainsi, l'action philanthropique fait partie des habitus de classe, ritualisée par l'élite pour assurer sa propre repro-

duction et pour établir sa domination sur les «non-élites». L'intériorisation des pratiques associatives par les «non-élites», anxieuses d'en tirer quelque bénéfice, est envisagée comme l'institutionnalisation des pratiques des élites seulement, mais aussi comme une valeur supplémentaire générée par l'activité des individus et des groupes sociaux. En l'occurrence, l'action philanthropique dans une association volontaire serait considérée comme un investissement social conférant à ses membres une plus-value. Dans ce contexte, les individus qui entrent en relation les uns avec les autres forment la base du capital social, et ces relations ou réseaux produisent des effets ou microconséquences pour eux, et macroconséquences pour la collectivité. Le capital social se trouve alors dans les réseaux ainsi constitués. L'accès aux ressources, et non pas aux biens ou possessions du réseau, constitue l'élément moteur qui définit pour l'individu ou pour les groupes la recherche de capital social.

Ces théories ont été utilisées pour expliquer une grande variété de comportements individuels et collectifs, qui vont de la recherche de statut, à la mobilité sociale, à la participation politique et au bien-être psychologique, etc. Le contexte social apparaît ainsi déterminant pour comprendre le sens des actions individuelles et collectives. Le capital social est défini comme un ensemble de liens entre les individus entraînant la constitution de réseaux sociaux et de normes de réciprocité et de confiance<sup>30</sup>. L'étude d'associations volontaires néerlandaises a permis d'établir que les rapports de confiance et de réciprocité, qui en principe doivent alimenter les réseaux sociaux, ne vont pas toujours de pair avec l'engagement civique, philanthropique ou volontaire et confirme l'inégalité des personnes dans les réseaux sociaux<sup>31</sup>. Si la participation aux associations volontaires est considérée comme un élément du capital social, c'est l'accès aux ressources du réseau et non pas sa fermeture qui crée ce

capital social<sup>32</sup>. L'inégalité de l'accès aux ressources du réseau serait la variable essentielle expliquant le degré de participation des individus. Ainsi, la participation des élites à de multiples réseaux est plus intense — car une telle participation leur procure un plus grand capital social — tandis que celle des non-élites reste moins importante. Ces travaux illustrent les fonctions du regroupement associatif (qui renforce parfois la solidarité et le sentiment de cohésion), sa composition sociale et les mécanismes de stratification qu'il induit, mais en disent peu sur les processus de politisation, que l'engagement dans ces associations peut signaler.

Une étude comparative de deux contextes de mobilisation permet d'en montrer les éléments structurants : celui de pays à forte dominance étatique, comme la France et l'Allemagne, où l'incorporation (*corporateness* ou inclusion de la souveraineté politique avec la société civile) domine<sup>33</sup>. En France, la présence d'un État puissant et centralisé, qui devient instituteur du social et tuteur des citoyens, ne permet pas à l'action des associations de se déployer<sup>34</sup>. Et celui de pays comme la Grande-Bretagne ou les États-Unis, où se sont développées des associations volontaires fortes grâce à une moindre intervention de l'État : l'autonomie est plus grande entre ces deux sphères, la société civile étant le lieu principal de la vie publique. Selon le degré de centralisation ou de décentralisation du pouvoir, la société civile sera plus ou moins contrainte par l'oppression de l'État ou par une simple supervision administrative. Dans ce contexte, les associations volontaires sont encouragées, tandis que la centralisation du pouvoir dans l'État décourage la constitution de tels regroupements. En Grande-Bretagne ou aux États-Unis, l'État existe essentiellement pour servir le bien-être, protéger les droits des individus à leur vie privée et garantir les droits de propriété et les activités commerciales<sup>35</sup>. Les associations suppléent aux carences de l'État, travaillant de concert avec

les administrations publiques. Elles jouent un rôle déterminant dans le déploiement de l'État-providence par exemple<sup>36</sup>. Contrairement aux pays étatistes, où les associations préfigurent l'anomie ou le chaos, et justifient ainsi leur répression par les États puissants (l'Allemagne, la Russie, le Japon ou encore l'Autriche), elles sont souvent autonomes financièrement et remplacent souvent les bureaucraties dans les autres. En Suède par exemple, les constantes négociations entre la société civile et l'État assurent l'établissement de politiques basées sur des consensus entre les parties. Plusieurs hypothèses sont formulées, selon l'étatisation d'une société et le degré d'incorporation des associations en son sein (*corporateness*). 1) Dans les régimes politiques qui ont un faible degré d'étatisme, on trouve un plus haut degré de participation aux associations (*membership*) que dans ceux qui ont des États plus forts. 2) L'étatisme a un fort effet négatif sur la participation aux mouvements sociaux qui sont ainsi découragés. 3) Les régimes qui favorisent l'incorporation induisent un plus grand degré d'associationnisme que ceux qui ne le font pas, car ils privilégient des formes plus inclusives d'intégration politique. 4) L'engagement civil se réalise plutôt dans les anciens mouvements sociaux dans les sociétés où l'incorporation est plus élevée.

Cette tentative de formaliser les différents types d'action collective à partir des résultats de données empiriques recueillies dans de nombreuses parties du monde a au moins le mérite d'identifier des variables clés dans l'analyse du changement social. Les façons dont les gens s'associent dans les différents pays dépendent essentiellement des caractéristiques des régimes politiques. Ainsi, l'étatisme semble contraindre considérablement le développement des associations, de type «nouveaux mouvements sociaux», tandis que le régime d'incorporation encourage l'associationnisme, les syndicats et anciens mouvements sociaux. Plus que l'éducation,

l'emploi ou l'état civil, le régime politique exerce une influence déterminante sur le niveau de l'associationnisme, mais aussi sur le type et les modalités de l'engagement. Ce *credo* du libéralisme, qui mesure le degré de démocratie par la vitalité de la société civile et de ses composantes (les associations), est difficile à transposer de l'extérieur (sanctions par exemple) car l'associationnisme est étroitement dépendant des facteurs endogènes politiques et culturels propres à chaque société. Enfin, il est difficile de mesurer l'acte de l'engagement et les types d'associations auxquelles les gens adhèrent, car ces phénomènes sont inscrits dans des institutions et des cultures qui sont définies sur le plan politique national. Ainsi, si l'engagement dans une association volontaire apparaît comme un choix individuel, ce choix est préalablement défini et structuré par le contexte politique national dans lequel il a lieu<sup>37</sup>. Cela étant, il reste difficile d'apprécier à partir de cette étude le rôle des associations dans la construction des différents types de régimes politiques et des formes particulières d'étatisme (libéral, conservateur, providentiel, etc.) et qui est la question que nous souhaitons élucider ici.

Il nous apparaît important de comprendre le contexte national dans lequel les associations déploient leur action, et de montrer les processus qui mènent à l'étatisme et/ou comment se développe l'incorporation de la société civile à l'État. Notre contribution vise à montrer que l'action des mouvements sociaux, anciens ou nouveaux, est indissociable de la nature de l'État qu'ils contribuent à construire ou qu'ils contestent. Cette étude permettra d'ajouter un élément à cette réflexion en privilégiant l'étude d'associations qui se mobilisent en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'arène publique, ou qui encouragent l'expression publique des femmes.

## CHAPITRE 2

### **Trois associations de femmes philanthropes**

Créées dans la foulée du mouvement de réforme américain et anglais, de nombreuses associations philanthropiques de femmes voient le jour au Canada entre 1880 et 1914. Pour panser les maux de la société industrielle et soutenir les populations démunies, elles se spécialisent dans la question sociale, délaissée selon elles par les gouvernements et les partis politiques. Leurs origines confessionnelles restent marquantes et au Québec, le catholicisme dominant veut imposer une stricte séparation entre elles. Désirant jeter les bases d'une intervention sociale cohérente et efficace pour venir en aide aux pauvres, aux malades et aux immigrants, ces philanthropes deviennent rapidement des actrices incontournables des nouvelles formes d'assistance. Ce faisant, leur action est interprétée différemment, soit comme reproduisant le rôle charitable des femmes des classes dominantes, soit comme visant aussi à l'émancipation de ces dernières de leur milieu social et familial.

Dans ce chapitre, on tentera de présenter chacune de ces caractéristiques précisément pour mieux comprendre le rôle qu'elles ont joué durant les trois grandes périodes envisagées dans cette étude. Durant la première période (1880 à 1914), de

leur fondation au déclenchement de la Première Guerre mondiale, sera clairement identifiée leur implication dans l'émergence d'un mouvement féministe revendicateur (aussi appelé féminisme de la première vague) et comme principales intervenantes sur des questions sociales qu'elles considèrent de leur compétence.

La deuxième période (1914-1931) commence avec le tournant pris par le Québec et le Canada en faveur d'une plus grande intervention de l'État dans des politiques volontaires de soutien aux soldats et veuves de guerre et plus généralement aux femmes/mères/épouses lors du premier conflit mondial. Les revendications égalitaires de ces associations se conjuguent alors aux revendications sociales ou maternalistes adressées à l'État provincial et fédéral. Elles font la promotion d'une politique du *care* en faveur des enfants et des mères de famille, qui interpellent des gouvernements dont le credo libéral a traditionnellement laissé ces initiatives aux Églises. Les associations philanthropiques diversifient alors leurs activités pour élaborer et publier des études sur les questions sociales, faire de l'éducation et de la prévention, offrir des services professionnels de soins ou d'assistance (essentiellement pour les protestantes) et faire pression sur les gouvernements pour faire avancer leurs revendications. Durant la troisième période (1932-1945), devant l'échec de certaines positions maternalistes, l'urgence d'obtenir le droit de vote ainsi que des politiques familiales se traduit par l'adoption de lois pour les pensions aux mères dans le besoin (1937) ainsi que le droit de vote (1940). Les lois sur la protection des enfants, déterminantes dans les revendications féministes au Canada et les revendications ouvrières relayées par des syndicats donneront une autre dimension à l'État-providence canadien, alors en expansion.

On cherchera ici à établir les processus qui relient ces philanthropies entre elles et à l'État. Offrant un modèle

renouvelé de sociabilité, ces associations développent une culture des rapports entre les classes, un discours et des pratiques qui leur octroient des compétences dans le champ du *care*. Intermédiaires autoproclamées des classes les plus démunies et des populations vulnérables, ces philanthropes vont déployer des positionnements révélateurs de leurs conceptions des rapports entre les classes sociales, les générations, les religions et entre les sexes. Si certaines d'entre elles considèrent que le corporatisme hérité de la tradition catholique reste pertinent comme forme d'intervention, d'autres adoptent plutôt la solidarité (entre femmes par exemple) comme méthodologie du lien social à opposer à la lutte des classes. Ainsi, plutôt que de reprendre les différentes théories de la régulation ou du contrôle social, qui trop souvent ont servi à caractériser le rôle des hommes philanthropes, nous explorerons ici davantage le rôle des femmes comme médiatrices du social ou agentes de capital social qui leur convient mieux.

Plusieurs associations philanthropiques de femmes seront présentées dans cette étude, selon leur degré de participation à l'une ou l'autre des politiques examinées ici. L'étude approfondie de trois d'entre elles, pour lesquelles nous avons exploré les archives et sources originales, nous a permis de mener ce travail. Il s'agit de la Young Women's Christian Association (YWCA, anglo-protestante) fondée à Montréal en 1875, du National Council of Jewish Women (NCJW, anglo-juive), fondé en 1897 et de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste créée en 1909 (FNSJB, franco-catholique). Le choix de ces associations répond aux critères habituels de représentation des trois principaux groupes religieux présents au Québec et au Canada. Nous avons aussi voulu étudier des organismes caritatifs qui sont à la fois affiliés et relativement autonomes des instances religieuses, animés par des femmes et qui se perçoivent comme leurs représentantes, et enfin qui ont des liens internationaux ou nationaux. Ces

trois associations, bien que très différentes par leur fonctionnement et leurs objectifs, se sont imposées immédiatement à nous comme des organismes assez représentatifs d'une élite de femmes engagées dans les mouvements de réforme par et pour les femmes. Ces associations sont aussi des fédérations d'associations qui font partie d'un ensemble plus vaste de regroupements ethnoconfessionnels, représentés par des organisations nationales et transnationales. Leur étude permettra de repérer les transformations des questions relevant du privé (du domaine religieux le plus souvent, de la charité privée et du bénévolat) et du *care* (compétences reliées au maternage) dans le domaine politique et au sein de l'État (fédéral, provincial et municipal). On cherchera aussi à comprendre les rapports qu'elles entretiennent entre elles afin d'appréhender les rencontres possibles entre ce que l'on appelle les deux solitudes au Québec.

### **La Young Women's Christian Association**

Initialement fondée en Angleterre en 1855, la YWCA, pendant féminin du Young Men's Christian Association apparu en Angleterre une décennie plus tôt, voit le jour au Canada dans les années 1870, avec la création simultanée de plusieurs sections du groupe dans les principales villes canadiennes : Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) en 1870, Toronto en 1873, Montréal en 1874 et Québec et Halifax en 1875. Expression des églises protestantes de plusieurs dénominations, les sections de la YWCA sont créées à l'initiative de femmes éduquées des élites canadiennes anglo-protestantes. Alors que les villes industrielles croissent rapidement, l'arrivée de jeunes filles ou femmes souvent seules, peu préparées à l'expérience d'une vie urbaine et qui paraissent échapper aux structures sociales — famille, communauté et Église —, suscite la rapide intervention des sections de la Y. Convaincues que ce nou-

veau contexte va mener ces jeunes filles à une indépendance sexuelle et économique (inconnue de leurs aînées), et au déclin progressif des valeurs traditionnelles, les initiatrices des YWCA fournissent une aide aux jeunes femmes seules quelle que soit leur religion, afin de leur offrir « *a substitute for parental and religious influences through practical assistance offered in a wholesome Christian setting*<sup>1</sup> ». Se fondant sur les principes de réforme morale (*social gospel*) qui animent les réseaux philanthropiques destinés aux hommes et aux enfants les plus pauvres, les femmes de la YWCA veulent combattre les conséquences néfastes du système capitaliste, qui jettent ces filles sur la route de l'émigration et de la déchéance. Au contraire d'autres regroupements, qui voient dans la pauvreté une forme d'abdication personnelle des individus face aux exigences de la vie moderne, elles considèrent la nécessité d'une organisation de la charité pour répondre aux transformations dues à la révolution industrielle<sup>2</sup>.

Le mouvement évangéliste, très dynamique en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle, propose un christianisme « revivaliste » et démocratique basé sur la double promesse du salut divin universel et de l'atteinte d'une perfection individuelle. Pour les fondatrices des YWCA qui y participent, il s'agit de trouver des solutions aux problèmes sociaux considérés comme des obstacles à la réalisation de l'individu et de la société dans une optique postmillénariste (entendu ici au sens eschatologique du terme)<sup>3</sup>. Dépassant les nombreux clivages confessionnels du monde protestant, la culture évangéliste encourage la coordination des efforts des églises protestantes au sein d'institutions communes, telles les YMCA et YWCA. La première constitution de la « Y » au Canada mentionne que les organisations existantes et à venir doivent être unies, et que leur but est d'améliorer les conditions sociales, physiques, intellectuelles et spirituelles de toutes les jeunes filles. Parallèlement, d'autres églises et missions protestantes

animent des organismes indépendants tels The Old Brewery Mission créée par les églises méthodistes en 1890, l'Armée du Salut fondée en 1884 ou la Working Women's Home (service d'hébergement à bon marché, de recherche d'emploi pour les femmes de ménage et « maison d'industrie » pour les hommes). Animées par des femmes et des hommes des classes aisées, ces associations philanthropiques signalent leur appartenance de classe et permettent aux hommes surtout de se doter d'une *constituency* sans le nom. La moralisation, et plus tard la « canadienisation » de la population émigrante, est leur objectif, en même temps que s'exerce un contrôle social par l'inculcation d'une discipline de travail et d'une morale bourgeoise propres au développement du capitalisme industriel, alors en plein essor.

Le travail des femmes qui animent les Ladies' Aid Society dans des paroisses est plus invisible puisqu'il se déploie sur le terrain même des pauvres, des plus démunis, des immigrants. Leur regroupement au sein de la Female Benevolent Society (fondée en 1815), qui deviendra en 1832 la Ladies Benevolent Society pour mieux répondre aux besoins créés par l'épidémie de choléra, leur permettra parfois d'atteindre une envergure nationale. Tout comme les femmes catholiques de Montréal, et sans doute sous leur influence, les femmes anglo-protestantes de Montréal vont se doter d'un ensemble d'institutions d'assistance spécialisées dans les soins aux femmes, aux jeunes et aux enfants, créées plus tôt (entre 1815 et 1822) que dans le reste du Canada (dans les années 1850). À l'Église presbytérienne, comme à l'Église anglicane, les groupes de femmes participent de manière active au secours des pauvres, au sein de groupes spécifiques comme Dorcas, la Presbyterian Women's Guild, les Ladies' Aid Societies, la Montreal Woman's Missionary, la Young Women's Association et la Dominion Order of King's Daughters. Tout comme les organisations masculines, ces associations affirment vouloir

maintenir la foi des nouveaux arrivants, et maintenir vivants et actifs les groupes ethnoreligieux et nationaux au Canada. Membres de familles aisées, les pionnières cherchent-elles à conforter la domination de leur classe par l'imposition d'une morale de classe, conservatrice et ethnocentrée<sup>4</sup>? Des historiennes, s'appuyant sur la discrimination qu'elles établissent entre les pauvres méritants et les autres, excluant les mères célibataires et leurs enfants illégitimes ainsi que les délinquants sexuels, considèrent leur action comme une forme de contrôle social exercé par les classes dominantes pour le compte des Églises et de l'État<sup>5</sup>. Si l'on peut en effet faire un tel constat, en ce qui a trait à une analyse macro, l'étude plus attentive de leur contribution permet d'aller plus loin. Notre étude participe à un renouveau qui, visible dans les plus récents travaux qui y sont consacrés, reconnaît aux femmes de la YWCA un rôle déterminant dans le processus de réforme sociale au Canada<sup>6</sup>.

À Montréal, la YWCA créée en 1874 développe rapidement une série de programmes destinés aux jeunes femmes nouvellement arrivées: les accueillir, les conseiller sur les opportunités d'emploi, leur trouver un logement (fourni par la Y pour une durée indéterminée) et leur fournir un accompagnement moral et spirituel. Des programmes éducatifs sont parallèlement mis sur pied et prennent rapidement une expansion notable: cours de *nursing*, d'hygiène, de langue (notamment le français, essentiel pour l'intégration au marché de l'emploi de la clientèle anglophone), phonographie, sténographie, de même que certains cours d'arts. Des institutions affiliées à la YWCA sont créées afin de combler des besoins spécifiques: la Helping Hand Society vise à enseigner aux enfants des milieux défavorisés comment confectionner leurs propres vêtements; le Working Girl's Home est un foyer pour jeunes travailleuses; le Diet Dispensary offre de l'aide alimentaire aux pauvres malades et des services

## Ishbel Hamilton-Gordon, dite Lady Aberdeen

*Mayfair (Angleterre), 14 mars 1857 – Londres, 18 avril 1939*



Celle qui passera à l'histoire sous le nom de Lady Aberdeen voit le jour sous le nom de Ishbel Maria Marjoribanks, dans une famille de l'aristocratie écossaise implantée à Londres. Elle est la fille d'Isabelle Hogg et de Dudley Counts Marjoribanks, banquier et politicien libéral anobli au titre de baron Tweedmouth en 1881. L'éducation formelle plutôt limitée dont elle bénéficie, soit à peine deux ans de cours privés d'éducation fran-

çaise et quelques leçons avec le professeur de littérature anglaise J. M. Meiklejohn, est complétée par la formation qu'elle acquiert grâce à la bibliothèque familiale et son immersion dans un milieu social où figurent d'éminentes personnalités telles que les Gladstone, John Bright ou Benjamin Disraeli. En 1877, elle se marie avec John Campbell Hamilton-Gordon, politicien libéral et septième comte d'Aberdeen, avec lequel elle aura quatre enfants. Le comte d'Aberdeen est nommé administrateur, « lord lieutenant », de l'Irlande en 1886, avant d'être nommé gouverneur général du Canada de 1893 à 1898.

Durant son séjour en tant que « Princess Consort » du Canada, Lady Aberdeen se révèle une militante assidue pour la cause des femmes. Elle et son mari avaient à cœur de faire évoluer le rôle du chef d'État canadien en une institution au service des citoyens du pays. En 1893, elle devient présidente de l'International Council of Women, qu'elle dirigera durant quatre décennies (jusqu'en 1936), et de sa branche canadienne jusqu'en 1898 : le National Council of Women of Canada. En 1897, elle inaugure, en présence du premier

ministre canadien Wilfrid Laurier, le Victorian Order of Nurses (VON), un ordre d'infirmières volontaires qui s'illustre durant les deux guerres mondiales et poursuit ses activités à ce jour. La même année, Lady Aberdeen se voit décerner le titre de « Doctor of Law » par l'Université Queen, le premier diplôme honorifique attribué à une femme au Canada. Elle contribue avec son mari et jusqu'à la fin de son mandat de chef d'État en 1898, au développement de la vie sportive et culturelle, notamment du hockey et du golf. Lorsque son mari est nommé « lord lieutenant » d'Irlande, poste qu'il occupera de 1905 à 1915, Lady Aberdeen s'implique au sein de la Woman's National Health Association en 1907, lancée avec la collaboration du docteur canadien William Osler pour enrayer la tuberculose. Lady Aberdeen demeure active et contribue à obtenir une place accrue pour les femmes dans l'Église presbytérienne écossaise. Lady Aberdeen s'éteint en 1939 à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Des extraits de son journal personnel, *The Canadian Journal of Lady Aberdeen, 1893-1898*, seront publiés après sa mort en 1960<sup>7</sup>.

---

d'infirmières. Cet ensemble de services se diversifie au cours du xx<sup>e</sup> siècle, la vocation éducative de la YWCA apparaissant souvent comme le centre de l'activité de l'organisation. La YWCA offre ainsi des classes selon les besoins particuliers des femmes salariées, tel le cours « *Public Speaking* », offert entre 1923 et 1926. Nous verrons que les formations très diversifiées offertes aux femmes sont un des aspects de son intervention. L'assistance aux chômeuses durant la crise économique des années 1930 en est une autre, complétant une panoplie impressionnante de services et d'interventions auprès des gouvernements en faveur des femmes. La YWCA de Montréal s'implique dans la bataille pour l'établissement d'un salaire minimum et anime des programmes d'éducation à l'emploi,

qui contribuent à rendre plus acceptable l'emploi rémunéré chez les femmes et à favoriser leur intervention publique et politique.

### **Le National Council of Jewish Women**

À l'instar des organisations protestantes (de la Y en particulier), la communauté juive de Montréal se dote d'un réseau d'associations charitables. La Young Men's Hebrew Benevolent Society (YMHBS) et la Ladies Hebrew Benevolent Society (LHBS), créées en 1877, participent à ce mouvement. La charité juive (*tsedakah*), déjà présente au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, va prendre une tout autre ampleur avec l'arrivée de nouveaux contingents d'immigrants juifs chassés d'Europe centrale et orientale par un regain d'antisémitisme. La communauté juive du Canada renforce alors son réseau d'assistance, car elle comprend que des solutions sérieuses et durables pour l'accueil de ces nouveaux venus ne pouvaient venir du gouvernement<sup>8</sup>. Ses différentes composantes se livrent à une vaste campagne de sensibilisation au sort des malheureux réfugiés, victimes des pogroms antisémites en Europe de l'Est. Elles adressent des lettres, font des manifestations publiques, des conférences pour alerter les gouvernements au sort de ces populations. L'obtention de subventions du fonds américain légué par un grand philanthrope juif, le baron de Hirsh, permet l'achat d'un immeuble sur la rue Élisabeth à Montréal, où sera logé l'Institut Baron de Hirsh. Centre d'accueil et de coordination des activités d'assistance, lieu d'éducation où les immigrants peuvent apprendre l'anglais et consulter des livres dans l'imposante bibliothèque, l'Institut Baron de Hirsh est au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme l'a souligné Israël Medresh, le «centre de toute l'activité philanthropique et communautaire» de la communauté juive montréalaise<sup>9</sup>. C'est là que se trouve aussi la branche mont-

réalise du National Council of Jewish Women (NCJW), fondée en 1918. C'est à l'occasion du Congress of Women in the Paliament of Religions at the Worlds' Fair, qui se tient en 1893 à Chicago, qu'est fondée l'organisation mère. À l'initiative de Hannah G. Solomon, des femmes juives de 29 villes fondent 55 sections locales impliquant un total de 7 000 membres, avec pour objectif d'améliorer les conditions de vie des femmes, surtout celle des immigrantes juives.

Au Canada, la première section du NCJW est fondée à Toronto en 1897, et vingt ans plus tard une section montréalaise voit le jour dans un contexte où le réseau philanthropique connaît une expansion au Québec, avec l'Institut Baron Hirsh et la Federation of Jewish Philanthropies. Cet organe central coordonne différentes sections telles que le NCJW, le Herzl Dispensary et la Lady's Hebrew Benevolent Society pour servir une communauté juive montréalaise alors en pleine expansion. Sa population passe entre 1880 et 1920 de quelques centaines à plus de 45 000 personnes (soit environ 6 % de la population totale de Montréal en 1911)<sup>10</sup>.

Tout comme dans les communautés anglo-protestantes et franco-catholiques où l'on observe un phénomène similaire, la philanthropie juive montréalaise est d'abord le fait des femmes des classes moyennes, parfois aisées, qui s'identifiaient à l'élite anglo-protestante montréalaise. Le judaïsme réformé prôné par ses membres témoigne de son souci d'inclusion à la société environnante et contraste substantiellement avec le judaïsme pratiqué par les arrivants d'Europe orientale<sup>11</sup>. À la fin des années 1910, ces derniers pratiquent plutôt un judaïsme reposant sur la langue yiddish et la culture du *shtetl* (village), très soucieux de la préservation d'un héritage hébraïque commun à travers l'éducation, la pratique religieuse et le maintien de pratiques culturelles distinctes. Le Montréal juif du début du xx<sup>e</sup> siècle est ainsi un lieu de

---

## Hannah Greenebaum Solomon

*Chicago, 14 janvier 1858 – Chicago, 7 décembre 1942*



Hannah Greenebaum est née dans l'une des premières familles juives installées dans ce qui était la région-frontière de Chicago au début des années 1850. Elle est la quatrième de dix enfants de Sarah Spiegel et Michael Greenebaum. Son père connaît une certaine réussite dans le commerce au détail. Tous deux sont actifs dans les réseaux juifs : sa mère au sein de la Jewish Ladies Sewing Society de Chicago, où sont confectionnés des

vêtements pour les pauvres, et son père dans la Zion Literary Society. Hannah obtient une très bonne formation grammaticale à l'école de sa synagogue, avant de faire ses études secondaires à l'école publique. À l'âge de vingt et un ans, elle se marie avec l'homme d'affaires Henry Salomon, dont elle aura trois enfants. En 1890, dans la foulée des préparatifs pour l'Exposition universelle de Chicago, l'idée est lancée de créer un organisme rassemblant diverses religions, le World Parliament of Religions. Hannah Solomon organise pour l'occasion le Jewish Women's Congress, qui devient le National Council of Jewish Women (NCJW), dont elle assume la présidence de 1893 à 1905.

À la tête de cette première fédération de femmes juives, Solomon s'engage, tout au long de son mandat, pour la réforme sociale, la défense du judaïsme, l'éducation populaire et l'aide aux immigrantes. Pour elle, l'activité philanthropique constitue la base sociale pour réformer le judaïsme. Son attachement à la tradition juive la conduit à militer, comme son père, pour la réforme du

Sabbath (le samedi) et son déplacement au dimanche dans une perspective d'adaptation à la société américaine (contrairement à la tradition). Grande amie de la réformatrice Jane Adams, elle participe à la fondation de la célèbre Hull House, haut lieu de la philanthropie féminine américaine. Le NCJW connaît durant ses premières années une expansion fulgurante, avec plus de quinze divisions locales et des milliers de membres dès 1896. En 1897, Solomon fonde le Bureau of Personal Service, pour la coordination des philanthropies juives à Chicago, dont elle assure la direction jusqu'en 1910. Après son passage à la direction du NCJW, elle continue de militer pour les réformes de l'hygiène et de la santé publique et pour l'amélioration de la justice juvénile avec la mise sur pied de la première cour juvénile de Chicago. Elle est également présidente de l'Industrial School for Girls, qu'elle transforme en une institution florissante d'aide aux jeunes femmes. En revanche, elle est déçue du rejet en 1917 par le NCJW, dont elle est présidente honoraire, d'une résolution qu'elle avait soutenue, réclamant le suffrage féminin. Elle demeure, durant ses dernières années, une autorité dans la communauté juive et le réseau philanthropique américain. Elle enjoint à ses concitoyens de participer activement à l'effort de guerre allié pendant la Seconde Guerre mondiale. Elle meurt en 1942. Plusieurs de ses articles furent publiés en 1911 dans le livre *A Sheaf of Leaves*, et son autobiographie *Fabric of My Life* est publiée après sa mort, en 1946<sup>12</sup>.

---

rencontre historique entre des traditions culturelles et sociales différentes, où coexistent des traditions libérales, réformatrices et des traditions d'Europe centrale «dont les racines remontent jusqu'au haut Moyen Âge<sup>13</sup>».

Ce dualisme entre les deux principales mouvances du judaïsme montréalais se retrouve dans les organisations féminines juives. Ainsi le NCJW s'inscrit clairement dans une optique réformatrice, plus libérale et séculière, et qui

pratique la philanthropie plutôt que la *tzedakah* (devoir traditionnel incitant à la charité). L'attachement au judaïsme est compris dans un sens large et s'exprime dans la volonté « *to keep alive the spirit of Judaism* », une attitude modérée face à la présence de la religion dans leur organisation (similaire à celle adoptée par la Woman's Christian Temperance Union et le National Council of Women)<sup>14</sup>. Ce réseau philanthropique juif a permis l'affirmation de l'élite libérale de la communauté ainsi que l'homogénéisation de la communauté juive montréalaise à travers une expérience commune (à la fois en tant que bénévole et bénéficiaire) liée au travail social. Toutefois, ces réformes trouvent leurs limites et ce judaïsme est durement ébranlé par le regain d'antisémitisme durant la période des années 1930 et 1940. La Shoah réactualise le besoin de transmettre un judaïsme traditionnel aux jeunes générations, mouvement auquel le NCJW n'échappe pas<sup>15</sup>.

Il demeure que le NCJW, respectant l'impératif de transmission des valeurs associées à la tradition hébraïque, continue de prôner une obligation morale de s'intégrer à la collectivité canadienne. Et parce qu'il se heurte à l'essor de la première vague d'un nationalisme canadien au moment de la Première Guerre mondiale hostile aux immigrants, les femmes juives du NCJW considèrent qu'il leur revient d'aider les femmes immigrantes et de partager avec elles les valeurs de compassion et d'émancipation qui sont les siennes. Cette vision maternaliste, que la section montréalaise partage avec les autres sections canadiennes, celle de Vancouver en particulier fondée en 1924, se traduit par leur forte implication sociale et politique. Réfutant toute tentative qui cherche à maintenir les femmes dans la sphère domestique, ses militantes réitèrent que l'action du NCJW « *must be understood at once as a political institution with public concerns and as a vehicle for expressing a domestic identity, a private self, or a female self*<sup>16</sup> ». Leur programme vise les besoins des femmes, des enfants

et des générations futures, avec une panoplie d'activités centrées sur les jeunes délinquants, les jeunes femmes, les nouvelles mères et les immigrants, auxquels l'organisation prodigue logement, assistance économique et médicale.

Quatre femmes sont à l'initiative de la fondation du NCJW: Mme S. W. Cohen, Mme S. W. Jacobs (Amy Stein, femme de l'avocat Samuel W. Jacobs, et auteure en 1922 d'un livre de recettes kasher publié par le NCJW<sup>17</sup>), qui en devient la première présidente, Mme Victor Michaels et Mme A. E. Morris. Une organisatrice du NCJW-USA, Mme Miriam Arnold, vient de Philadelphie et aide à réunir rapidement une cinquantaine de membres. Cinq comités sont formés au départ: Philanthropy; Settlement Work; Social Service; Juvenile Court; Entertainment. Si l'on connaît bien, grâce aux travaux de Tamara Myers, le rôle très actif du NCJW et de la communauté juive de Montréal dans l'assistance aux jeunes délinquants, il faut noter l'investissement important du Council Camp dans la professionnalisation du service social et dans l'assistance aux immigrants durant toute la période que nous étudions.

L'organisation devient indépendante du NCJW-USA, à qui elle cesse de payer des cotisations annuelles, même si elle garde des liens très étroits avec les organisations américaines. De nouveaux comités sont constitués, dont les deux principaux seront le Hospital Visiting Committee, qui s'occupe des visites médicales et distractions pour les malades juifs des hôpitaux, et celui du Council Camp, qui veillera à la gestion de camps de vacances pour jeunes filles, leur permettant de passer de courtes périodes — généralement deux semaines — loin de la ville. Le premier camp fut inauguré au lac Fournelle dans les Laurentides. Lancées en 1927-1928 à la suite d'une collaboration entre le NCJW et le Protestant School Board, les activités des camps auront lieu sur les terrains de ces écoles en saison estivale. Le camp devient

rapidement l'une des principales activités du NCJW, et son ancienne présidente Mme Jacobs qualifie celui-ci en 1937 de «*our most ambitious philanthropic work*<sup>18</sup>». En 1934, ce sont plus de 120 jeunes filles qui bénéficient des services du Council Camp, et le chiffre gonfle à 160 l'année suivante, à la suite d'une collaboration entre le NCJW et le Bnai Brith, qui fournira une aide logistique à l'entreprise<sup>19</sup>.

Malgré le contexte d'antisémitisme virulent des années 1930 et la grande dépression économique, le NCJW choisit d'orienter ses activités en dehors des cadres de la seule communauté juive pour faire bénéficier de ses nouveaux programmes tous les groupes dans le besoin, de façon «*non sectarian*». Ainsi, il offre une assistance d'urgence aux classes défavorisées et en l'absence de services publics adéquats, devient un recours pour un plus grand nombre de personnes. Il connaît ainsi une augmentation notable de ses activités dûment annoncées dans le bulletin mensuel qu'il fait paraître à partir de 1931<sup>20</sup>. Parmi les nouveaux programmes, notons les différentes aides à la formation des jeunes, le Student Aid and Scholarship Fund (SASF), qui anticipe le rôle ultérieur des gouvernements dans l'aide aux étudiants; la création en 1936 d'une section montréalaise du National Council of Jewish Juniors, destinée à la formation des jeunes femmes en gestion communautaire; la santé et l'hygiène publique, où le conseil devient plus actif durant la crise. Le NCJW prend également une part active à la formulation de politiques publiques sur la santé au Québec et au Canada. En mai 1935, sollicité par le Council of Women pour participer à un groupe d'études destiné à améliorer la qualité des soins infirmiers à Montréal, le conseil appuie la résolution de la League of Women's Rights, réclamant au premier ministre canadien R. B. Bennett et au chef de l'opposition Mackenzie King que des représentantes féminines soient nommées à une commission fédérale sur les soins de santé et infirmiers<sup>21</sup>.

En mars 1936, le conseil adopte une résolution réclamant de la part des autorités municipales et provinciales des soins médicaux adéquats pour les chômeurs. Enfin, les programmes d'aide aux immigrants s'élargissent particulièrement en 1938 avec la création du programme d'aide pour les réfugiés du nazisme. Malgré ces années passées à faire la promotion de la Société des Nations, de la coopération internationale, du pacifisme et de l'antimilitarisme, le NCJW participe aussi vigoureusement à l'effort de guerre canadien, organisant des campagnes de financement pour la Croix-Rouge, distribuant de l'information sur le rationnement, organisant des conférences en l'honneur de la cause alliée et encourageant l'enrôlement militaire. On voit bien que le NCJW est devenu un porte-parole des femmes des tendances plus libérales de la communauté juive, et qu'à ce titre il réussit à faire entendre leur voix dans les forums qui les concernent et plus généralement dans la sphère publique québécoise et canadienne.

### **La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste**

Très liée aux principales organisations féministes nationales du Canada anglais, en particulier au National Council of Women, et influencée par les idées du *social gospel* qu'elles véhiculent, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) est d'abord le fruit d'une scission au sein du Montreal Local Council of Women (MLCW), qui agit dans les domaines de la philanthropie, de l'hygiène et l'éducation.

C'est le Montreal Council of Women (MCW), filiale mont-réalaise du National Council of Women of Canada, qui le premier avance la revendication en faveur du droit de vote des femmes, en 1893. Sous la direction énergique de sa présidente Octavia Grace Ritchie-England, le MCW organise diverses activités et pétitions en faveur du droit de vote, la distribution de la littérature suffragiste et même la visite des

---

## Grace Ritchie-England

*Montréal, 16 janvier 1868 – Montréal, 1<sup>er</sup> février 1948*



Fille de Jessie Torrance Fisher et Thomas Weston Ritchie, l'un des plus importants avocats montréalais, spécialisé en droit commercial (il compte parmi ses clients la Bank of Montreal et la Hudson Bay Company), Grace Ritchie est issue du milieu aisé de la bourgeoisie anglo-montréalaise. Elle se fait connaître à l'âge de 16 ans, lorsqu'elle entreprend avec succès un combat pour être admise dans le premier groupe de jeunes femmes à l'Université McGill en 1884. Elle poursuit

ensuite des études de médecine à l'Université Queen, qu'elle quitte en 1891 car elle ne pouvait supporter le harcèlement qui lui était infligé comme femme, pour faire sa dernière année à l'Université Bishop (un an à peine après que cette institution a à son tour ouvert ses portes aux femmes). Elle est la première femme à obtenir son diplôme en médecine dans l'histoire du Québec, et termine sa formation en allant suivre des cours à Vienne. À son retour, elle pratique la médecine dans une clinique privée pour femmes qu'elle ouvre à Montréal, puis comme gynécologue assistante au Montreal Western Hospital et comme professeure à l'Université Bishop. En 1897, elle se marie avec le chirurgien Frank England, un veuf qui fut son professeur à l'Université Bishop. Leur seule fille, Esther, naît six ans plus tard.

Le travail social et la cause du suffrage féminin sont les deux causes dans lesquelles elle s'engage activement pendant des années. Elle s'implique dans de nombreuses organisations féminines d'assis-

tance auprès des plus démunis. Elle s'implique aussi dans la cause suffragiste en 1899 au sein du Montreal Council of Women, dont elle assume la présidence de 1911 à 1919. En 1913, elle est à l'origine, avec Carrie Derrick, de la Montreal Suffrage Association (MSA), organisation parallèle où collaborent femmes francophones et anglophones pour l'obtention du droit de vote au fédéral. Elle est choisie en 1914 pour être l'une des femmes qui représentent le Canada lors de la rencontre du International Council of Women à Londres. Ardente militante libérale, cousine de Sydney Arthur Fisher, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Laurier, elle organise souvent des rencontres où se retrouvent parmi les invités les premiers ministres Laurier et Mackenzie King. En 1917, son opposition à la conscription militaire et son appui à Laurier dans le cadre des élections provoquent une controverse à l'issue de laquelle ses opposantes tentent infructueusement de la démettre de ses fonctions à la tête du MCW. À partir de 1922, Ritchie-England occupe la présidence de la section anglaise du Club des femmes libérales. Cette année-là, elle fait partie des fondatrices du Comité provincial pour le suffrage féminin. En plus de pratiquer la médecine avec son époux le docteur F. R. England, elle se présente pour le Parti libéral aux élections fédérales de 1930 dans le comté de Mont-Royal<sup>22</sup>.

---

suffragettes britanniques. Un certain niveau de collaboration existe entre ces militantes anglophones et francophones au sein du MCW, et la fondation de la FNSJB en 1907, qui consacre la séparation du groupe initial, ne mettra pas fin à cette relation.

Quelle est l'influence du clergé catholique dans la scission ? À partir de 1902, sous la pression du clergé qui recommande la création d'associations confessionnelles comme en France, les militantes franco-catholiques se désaffilient graduellement du National Council of Women et du MLCW

(essentiellement anglo-protestant) dans l'idée de poursuivre leur action dans une optique francophone et catholique. Cherchant à joindre les femmes catholiques canadiennes-françaises des milieux démunis, elles se regroupent alors au sein d'un comité de dames patronnesses, qui devient en 1906 le Comité d'organisation de la Fédération des femmes canadiennes-françaises et catholiques affilié à la très nationaliste Société Saint-Jean-Baptiste<sup>23</sup>. Épousant l'idéal nationaliste de la Société, elles obtiennent aussi l'aval de l'évêque de Montréal, Mgr Bruchési, pour fonder la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, désormais autonome et qui se constitue en 1907 sur le modèle du MLCW, à l'exception de l'aumônerie.

Comme au MLCW, charité, éducation et action économique (travail des femmes, associations professionnelles) constituent le plan d'action des vingt-deux associations affiliées, qui sont coordonnées par des comités spécialisés et des comités permanents, et qui visent à former une élite féminine. Malgré la scission, la collaboration avec les féministes anglo-protestantes du MLCW se poursuivra durant quelques années dans des actions communes : le combat contre la mortalité infantile et pour le bien-être de la famille (lutte antialcoolique, travail des femmes, éducation des enfants, hygiène, enseignement ménager)<sup>24</sup>. Avec l'appui initial de l'Église, la fédération concentre ses activités sur la mobilisation des femmes canadiennes-françaises, qu'elle compte bien représenter auprès des autorités religieuses et civiles<sup>25</sup>. Ses déléguées rencontrent en 1912 le premier ministre Lomer Gouin pour lui soumettre un programme d'action sociale, inaugurant des pèlerinages réguliers à Québec pour faire valoir leurs vues. Mais contrairement aux femmes anglo-protestantes qui trouvent dans l'élite éclairée des alliés à leur cause, la Fédération réalise rapidement qu'elle devra négocier ses appuis un à un. En effet, dès que ses interventions tou-

chent les secteurs de la santé et du bien-être, qui sont entre les mains des communautés religieuses et de l'Église, elle devra moduler ses demandes. Ainsi, au début des années 1920, son projet de service central de renseignements, sorte de registre général des pauvres assistés dans la ville de Montréal, se heurte à l'hostilité de la part de la Société Saint-Vincent-de-Paul qui considère que cette responsabilité lui revient.

La Fédération doit sans cesse faire preuve de doigté et de prudence, car empreintes d'une authentique piété catholique, ses dirigeantes, et en premier lieu Marie Gérin-Lajoie, tiennent à maintenir des liens très étroits avec le clergé catholique. Elles acceptent volontiers la nomination d'aumôniers à la tête des associations professionnelles liées à la Fédération et privilégient les questions d'ordre social au détriment des questions politiques. Pour autant, doit-on dire que le clergé catholique n'accepte la création de cette Fédération que pour mieux la contrôler<sup>26</sup>? La chose semble exagérée. De nombreux rappels à l'ordre des autorités catholiques sont adressés à la Fédération en réaction à ses initiatives. L'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, voit d'un très mauvais œil une proposition, qui adoptée au deuxième congrès annuel de la FNSJB, recommande l'éducation civique et laïque des femmes, concepts plus que suspects aux yeux du prélat catholique: «Vous savez le sens que l'on donne aujourd'hui en France à ces paroles<sup>27</sup>», écrit-il en guise d'avertissement à Gérin-Lajoie en août 1909. La FNSJB, refusant de modifier le rapport du congrès dans le sens voulu par l'archevêque, les Sœurs de la Miséricorde, membres de la Fédération, annoncent aussitôt qu'elles ne soutiennent plus la proposition.

Bien évidemment, ce sont plutôt des relations généralement harmonieuses que la FNSJB préfère entretenir avec le clergé catholique. Les revendications sociales qu'elle avance sur les questions de santé publique, d'hygiène, de tempérance ont ainsi une efficacité qu'elles n'auraient sans doute

pas eue autrement. C'est ainsi qu'en novembre 1908, Marie Gérin-Lajoie peut écrire aux curés des paroisses de Montréal afin de solliciter leur appui à la cause antialcoolique, notamment en suggérant que les paroissiens constituent des comités de vigilance «et nous signalent les scandales qui se produisent sous leurs yeux<sup>28</sup>». La mesure connaît un certain succès, comme en témoignent les listes de débits de boisson à supprimer que reçoit la Fédération de la part de curés<sup>29</sup>.

La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, à laquelle on reconnaît le mérite d'avoir initié la «première vague» du féminisme au Canada français, a depuis longtemps acquis ses lettres de noblesse. Ce titre honorable de pionnière du féminisme laisse l'impression que l'œuvre de la Fédération est bien connue et qu'on a statué de manière assez définitive sur son rôle dans la société québécoise. Or, la Fédération, si souvent évoquée dans les recherches, n'est pas aussi étudiée qu'on ne le croit. Pendant les deux décennies qui suivent sa fondation, la Fédération sera la plus importante organisation du réseau philanthropique de femmes franco-catholiques au Québec, et, à cet égard, les nombreuses dimensions de son action n'ont pas toutes été également scrutées. Les initiatives de ses représentantes auprès des décideurs publics sont relativement connues lorsque celles-ci ont été effectuées sur certaines tribunes officielles (telles les commissions parlementaires des institutions fédérales ou provinciales), mais moins quand elles étaient faites privément dans le cadre des échanges épistolaires avec les élites politiques et cléricales du Québec. Leurs actions dans la sphère de l'assistance publique, de la santé et de l'hygiène sont maintenant bien mieux connues depuis les premiers travaux historiques portant sur le sujet dans les années 1970<sup>30</sup>. Les interventions de la Fédération dans la sphère politique et civique ont aussi fait l'objet d'une attention croissante, mais certains éléments demeurent à étudier, et l'ouvrage définitif sur l'organisation reste à

faire<sup>31</sup>. Si on s'accorde à dire qu'elle vise l'émancipation des femmes lors de sa fondation en 1907, elle est considérée comme devenant graduellement traditionaliste et conservatrice au fil du temps, notamment après ce que l'on a appelé son échec sur l'obtention du droit de vote des femmes en 1922. Selon cette interprétation, elle connaîtrait un conflit grandissant entre le féminisme «de revendication» et le féminisme «chrétien», qui la lie aux directives de l'épiscopat en matière de suffrage. De ce bilan, résulte un constat d'échec dressé par des historiennes aussi bien sur la question du suffrage féminin, que, par extension, sur l'ensemble de ses activités postérieures. Et même si elles lui reconnaissent le rôle «d'éveilleuse de conscience dans une société sexiste<sup>32</sup>», ces historiennes considèrent que son idéologie repose sur le paradoxe «d'avoir adhéré à une idéologie de la famille basée sur le conservatisme, tout en réclamant des droits politiques pour les femmes<sup>33</sup>». Cette «ambivalence idéologique» constituerait l'un des facteurs du déclin de la Fédération durant les années 1920. Plus récemment, il y a eu une remise en contexte des initiatives de la FNSJB, à la lumière du potentiel émancipateur des théories maternalistes des années 1990. Le terme «maternalisme», proposé par Koven et Michel pour caractériser les mouvements féminins d'action sociale en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, qualifie ainsi «les idéologies qui exaltaient la capacité des femmes d'être mères et étendaient à la société tout entière les valeurs de soins, d'affection, et de moralité. Le maternalisme a toujours opéré à deux niveaux : tout en défendant les vertus de domesticité dans la sphère privée, il permettait simultanément de légitimer la mise en relation des femmes avec le monde politique et l'État, la collectivité, le lieu de travail et le marché. En pratique, les idéologies maternalistes remettaient souvent en question les frontières construites entre le public et le privé,

## Marie Lacoste Gérin-Lajoie

Montréal, 19 octobre 1867 – Montréal, 1<sup>er</sup> novembre 1945



Marie Lacoste voit le jour dans une famille de l'élite franco-montréalaise. Elle est la fille aînée de l'avocat Sir Alexandre Lacoste, un homme impliqué en politique auprès des conservateurs, qui sera tour à tour conseiller législatif, sénateur, président du Sénat et finalement juge en chef de la Cour d'appel fédérale. Sa mère, Marie-Louise Globensky, est membre de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste qu'elle a fondée avec d'autres, après avoir été impliquée dans le National Council of Women of Canada. Marie Lacoste fait ses études au prestigieux Couvent d'Hochelaga jusqu'à l'âge de 15 ans et elle épouse à 21 ans l'avocat Henri Gérin-Lajoie dont elle aura quatre enfants. Éminemment cultivée, elle s'initie au droit de manière autodidacte et elle publie en 1902 un *Traité de droit usuel*, ouvrage de vulgarisation et de simplification du droit civil et constitutionnel sur la condition des femmes. Ses connaissances juridiques en font une personne-ressource fort prisée et elle participera à toutes les luttes des féministes durant cette période, dont l'adoption de la loi du Homestead et de la loi Pérodeau.

Elle est l'une des figures les plus importantes du Montreal Local Council of Women de 1900 à 1908, comme membre du Bureau de 1900 à 1906, présidente du Comité législatif en 1902 et 1903 à titre d'expert légal et vice-présidente honoraire de 1906 à 1908. C'est à la tête de cette organisation qu'elle contribue en 1902 à bloquer un

projet de loi des échevins de Montréal qui proposait de retirer le droit de vote aux femmes propriétaires de la ville. Elle s'implique en même temps au sein du Comité des dames patronnesses de l'Association Saint-Jean-Baptiste, avant de créer avec quelques autres la FNSJB en 1907. Gérin-Lajoie est secrétaire générale de la Fédération de 1908 à 1912 et en devient la présidente, après Caroline Béique, de 1912 à 1933. Elle devient une grande figure de la philanthropie montréalaise et occupe ensuite divers postes, entre autres celui de présidente du Conseil du Comité de l'assistance par le travail (1914), secrétaire de rédaction de *La Bonne parole* (1915), présidente du Comité de lutte contre la mortalité infantile (1916). De 1917 à 1922, elle oriente la Fédération vers la revendication du droit de suffrage, en militant pour le vote féminin à tous les paliers de gouvernement. Elle est aussi l'une des fondatrices du Comité pour le suffrage féminin (CPSF), dont elle est la première présidente. Active dans la lutte pour le droit de vote féminin au palier fédéral, elle concentre ses efforts, après son obtention en 1920, sur le vote provincial, tâche qui monopolise de plus en plus ses énergies jusqu'à ce que la campagne antisuffragiste des élites cléricales québécoises la fasse, en 1922, reculer et démissionner du CPSF. Elle assure cependant sa relève au CPSF/LDF en la personne de la jeune Thérèse Casgrain. Par ailleurs, elle continue ses interventions sociales et politiques à l'intérieur de la FNSJB. Elle participe notamment activement en 1930 à la Commission Dorion sur les droits civiques des femmes au Québec, tout en continuant à jouer un rôle dans la FNSJB jusqu'à sa retraite de la présidence en 1933. Après la mort accidentelle de son mari en 1936, elle se retire définitivement de la vie publique, terminant sa vie au couvent des Sœurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil, la communauté religieuse fondée par sa fille aînée en 1923 (l'homonyme Marie Gérin-Lajoie, 1890-1971, première femme à obtenir un diplôme de l'Université de Montréal en 1911). Elle meurt en 1945<sup>34</sup>.

---

les hommes et les femmes, l'État et la société civile<sup>35</sup>. » Il s'agit donc de mouvements qui prennent appui sur la place traditionnellement assignée aux femmes dans la sphère privée afin de revendiquer, pour ces dernières, une voix et une place dans la sphère publique. Nous avons pour notre part mis en évidence le rôle joué par la Fédération dans l'obtention de droits sociaux pour les femmes canadiennes-françaises, et souligné la nécessité d'étudier plus complètement ses actions pour intégrer sa contribution à l'histoire de la sécularisation du Québec<sup>36</sup>.

La diversité des prises de position de la Fédération sur des questions qui sont loin de faire consensus est frappante. Hormis les questions du suffrage féminin, de l'instruction civique et des pensions aux mères nécessiteuses, qui seront traitées plus amplement dans le reste de l'ouvrage, la FNSJB s'implique dans les grandes réformes du Code civil et en faveur du travail des femmes, témoignant en cela de son intérêt pour l'obtention de droits égaux pour les femmes dans divers domaines.

Nous en détaillerons ici quelques-uns des principaux aspects et nous présenterons également le réseau de femmes que rassemble la Fédération et qui sont des pionnières de la cause de femmes au Québec, avec, en tête, Marie Gérin-Lajoie.

#### *La réforme du Code civil : une victoire pour la Fédération*

En 1913, le nouveau comité des questions civiques de la FNSJB, dont Marie Gérin-Lajoie est présidente, se fait connaître par des articles dans *La Bonne parole*. Il propose de réformer le Code civil dans la composition légale du mariage par l'extension des droits des femmes dans l'administration des biens communs et en donnant le droit aux femmes mariées qui travaillent de gérer leur salaire. La Fédération recom-

mande également l'adoption d'une loi concernant l'héritage des femmes mariées quand le mari décède sans laisser de testament, plaçant la femme du treizième au troisième rang de la succession. Elle recommande que les meubles et immeubles acquis sous le régime de la communauté de biens ne puissent être aliénés par le mari, si ce n'est pas en faveur des enfants communs. Elle propose enfin que les femmes travailleuses mariées puissent contrôler leur salaire. À partir de 1927, la réforme du Code civil sera recommandée. La Fédération ne cherche pas à abolir l'autorité maritale, mais à donner de nouveaux droits aux femmes en fonction de leurs devoirs matrimoniaux. Son but n'est pas de détruire le système de communauté de biens, mais de moderniser les lois françaises (le code Napoléon) au Québec. Le rapport de 1930 est une victoire pour la ligne modérée défendue par la FNSJB, mais est critiqué par des féministes plus radicales, car il ne s'attaque pas à la hiérarchie du pouvoir au sein de la famille soumettant les femmes au mari. Toutefois, les autres mesures adoptées sont maintenues. Dans le régime de la communauté de biens, une catégorie de biens est créée, réservée exclusivement à l'usage de l'épouse au travail: le droit aux femmes d'authentifier comme témoin les testaments, et une restriction est apportée à la possibilité pour le mari de disposer des biens du mariage. Enfin, le droit des femmes mariées à disposer de leur salaire est accordé en 1931.

### *Le travail des femmes*

Deux types de revendications caractérisent la position de la Fédération sur le travail des femmes: les revendications touchant directement les femmes qui travaillent et la Commission sur le salaire minimum des femmes. La Fédération se dote en 1914 d'un comité, l'Assistance au travail, qui se donne pour mandat de fournir du travail aux chômeuses et de

## Florence Fernet-Martel

Woonsocket, 25 juillet 1892 – Montréal, 5 février 1986



Florence Fernet naît à Woonsocket (Rhode Island) en 1892, fille de Joseph Fernet et Emma Aubuchon, petits commerçants propriétaires d'une mercerie. La famille Fernet revient au Québec alors que Florence a huit ans. La crise économique frappe certaines villes industrielles de la Nouvelle-Angleterre vers la fin des années 1890 et les conduit à s'installer à Berthierville, où Florence fera ses études primaires et secondaires chez les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, puis à l'Académie Saint-Denis à Montréal. Elle étudie à l'École d'enseignement supérieur pour jeunes filles, fondée en 1908 et première en son genre, offrant aux jeunes filles les quatre années de cours classique nécessaires à l'obtention du baccalauréat. En 1911, elle remporte un prix de littérature française de l'Université Laval à Montréal et l'année suivante obtient son baccalauréat ès arts de l'Université Laval, devenant ainsi la seconde bachelière québécoise après sa consœur Marie Gérin-Lajoie (fille). Après ses études, elle devient professeure d'anglais à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Elle épouse en 1923 Paul Martel.

Ayant quitté son emploi après son mariage, elle s'implique dans les milieux féministes de Montréal. De 1933 à 1939, elle anime le programme *Fémina* de la Société Radio-Canada, plateforme de revendication pour l'intégration des femmes à la vie publique. Elle se fait connaître pour ses collaborations aux journaux, *Le Canada*, où elle tient une chronique théâtrale durant les années 1920, avant

de signer une chronique féminine dans le journal *La Réforme*, et de collaborer à la revue *Châtelaine*. Elle est élue en 1937 secrétaire de la section française de la Ligue des droits de la femme (poste qu'elle conserve jusqu'en 1942), où elle se révèle comme l'une des activistes les plus efficaces dans la lutte pour le droit de vote. Ayant assisté aux cours de droit de Marie Gérin-Lajoie (mère), elle s'implique dans les luttes majeures que sont la réforme du Code civil et l'admission des femmes au Barreau, ainsi que dans le dossier des allocations familiales pour les femmes mariées. Ses compétences, vite remarquées, de même que le réseau de contacts qu'elle entretient au Parti libéral provincial et fédéral (elle et son mari sont proches de George-Émile Lapalme et de Jean Lesage) lui permettent d'autre part, d'entreprendre durant la Deuxième Guerre mondiale une carrière dans la fonction publique. Nommée en 1940 à la Commission d'assurance-chômage, elle œuvre à partir de 1942 au ministère du Travail à Ottawa. Après la guerre et jusqu'en 1972, elle est membre du conseil arbitral de la Commission d'assurance-chômage de Montréal, et elle est en même temps employée au Bureau de la censure du cinéma du Québec de mars 1961 à octobre 1966. Enfin, Fernet-Martel est vice-présidente de la section féminine de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises en 1949, et figure parmi les fondatrices de la section montréalaise de l'Association des femmes diplômées des universités. Elle publie durant ses dernières années une étude généalogique sur la famille Martel. Nommée membre de l'Ordre du Canada en 1974, elle s'éteint à Montréal en 1986 à l'âge de quatre-vingt-douze ans<sup>37</sup>.

---

distribuer des secours d'urgence. Malgré un discours officiel hostile au travail des femmes mariées, la FNSJB ne cesse de promouvoir les revendications de celles qui n'avaient d'autre alternative que d'occuper un emploi. Marie Gérin-Lajoie obtient des audiences privées avec les ministres du Travail

des deux paliers gouvernementaux pour leur faire part des préoccupations des différentes associations professionnelles de femmes. En 1919, le gouvernement du Québec passe une loi qui institue un salaire minimum pour les femmes. La FNSJB fait des représentations pour obtenir la nomination d'une de ses membres à la Commission du salaire minimum des Femmes. Il faut attendre 1935 pour voir les efforts de la FNSJB récompensés avec la nomination de Mme Laura Robert à la Commission.



Cette brève présentation des activités des trois associations étudiées dans cet ouvrage témoigne à la fois de leur singularité en tant que groupes ethnoconfessionnels, reliés à la fois à des Églises et voulant s'en autonomiser, participant à un faisceau de revendications communes à toutes les femmes et en même temps voulant s'en distinguer, en tant que femmes d'élite. Elles participent, chacune à leur façon, au mouvement féministe transnational, influencées toutes trois autant par les Britanniques que par les Américaines et, dans une moindre mesure, pour la Fédération, par les Françaises. Ces liens étroits avec les deux anciennes métropoles coloniales et avec les États-Unis sont constamment réactivés par des flux migratoires en provenance de ces pays, jusqu'en 1914 au moins, et font de l'aide aux immigrants une extension de leur activité. Nombre de leurs militantes, elles-mêmes récemment immigrées, sont souvent originaires des États-Unis ou du Royaume-Uni. Leurs revendications contribuent à construire ce qu'Anne Révillard appelle la cause des femmes, qui leur ouvre une participation non négligeable au sein d'un nouvel espace public transnational. Pour autant, ce qui distingue les associations de femmes entre elles, celles qui réclament des réformes sociales pour émanciper les femmes,

de celles plus radicales qui rêvent d'une révolution féministe ou de celles qui ne veulent rien changer au statu quo, doit être élucidé; et le sera dans les chapitres qui suivent.

Les propositions qu'elles avancent sur la question cruciale, pour le Canada, de l'immigration témoignent à la fois de la prégnance de la morale familiale et de la désintégration des institutions qui soutiennent les familles dans l'immigration. C'est pourquoi la mise en place de structures d'accueil des immigrants par ces associations s'apparente à une volonté de perpétuer une vision de la famille unie qu'elles s'efforcent de recréer, par delà les frontières, au sein des sphères du *care*. Paradoxales, leurs interventions auprès des immigrants, objet du chapitre qui suit, éclairent leurs façons de penser et faire de la politique au Canada et au Québec.



## CHAPITRE 3

# **L'aide aux immigrants : cloisonnement communautaire et pluralisme religieux**

Pays d'immigration, le Canada attire de nombreux immigrants, qui suivent la plupart du temps des filières familiales et régionales dans leurs parcours migratoires. Les nombreuses associations confessionnelles et sociétés nationales sont ainsi omniprésentes dans ce champ, s'occupant des informations avant et après l'immigration, de l'aide et de l'assistance à leurs coreligionnaires et compatriotes arrivés en sol canadien. Ces réseaux constitués la plupart du temps sur une base ethnoreligieuse ont permis la confrontation de différents modèles d'assistance aux immigrants et d'une forme de pluralisme religieux, sorte de creuset où ces différentes religions doivent coexister dans une ville comme Montréal. Peut-être pourra-t-on y voir une des expressions de la religion civile, qui fait de l'accueil aux immigrants une sorte de devoir civique qui deviendra la marque de l'entraide citoyenne canadienne ?

Un grand nombre d'associations nationales sont, en tout cas, créées très tôt, établissant des liens avec leurs pays et régions d'origine, et ouvrant ainsi un flux continu de migrations transnationales, avec des conséquences majeures sur la configuration des régions d'accueil partout au Canada.

Ces associations visent dans un premier temps l'accueil et l'installation des immigrants, mais évoluent très vite, agissant comme leviers d'intervention auprès des gouvernements pour influencer leurs politiques d'immigration. Les cas des associations anglaises, écossaises, irlandaises et italiennes sont bien connus. Ils montrent l'importance des liens établis et maintenus durant plusieurs générations entre régions d'origine et d'accueil, ce qui ouvre à de nouvelles interprétations du phénomène migratoire et de son impact sur l'histoire nationale. En effet, l'organisation en amont et en aval de ces migrations par des États, comme l'Italie par exemple, et par des associations nationales (*Italy Abroad*) permet de montrer une globalisation du monde bien avant le début du xx<sup>e</sup> siècle et une structuration multiforme et multiethnique des sociétés où s'établissent ces immigrants<sup>1</sup>. Dans une confédération très décentralisée comme le Canada, on comprend que ces associations déterritorialisées jouent un rôle déterminant pour définir les contours de leur propre communauté et leur insertion dans la société. Paradoxalement, une des manifestations du pluralisme religieux au Québec a été l'instauration d'un cloisonnement ethnique et religieux : dès les débuts de la Confédération coexistent ainsi plusieurs communautés déterritorialisées, qui seraient à l'origine de ce que l'on appelle les deux solitudes (anglo-protestantes et franco-catholiques). À y voir de plus près, ce cloisonnement n'est pas aussi étanche que l'on dit, l'accueil des immigrants devenant rapidement une responsabilité que se disputent les administrations locales, provinciales ou fédérales.

Le Travellers' Aid (TA) de Montréal, association créée par la Young Women's Christian Associations (YWCA), est la première et seule association spécifiquement dédiée à l'assistance aux immigrants. Le National Council of Jewish Women (NCJW) s'est certes doté de comités d'aide aux immigrants, mais rien qui ne soit comparable aux TA, et il n'en existe pas

d'équivalent non plus du côté franco-catholique. L'étude de l'intervention de ces associations ainsi que celles des franco-catholiques dans certaines paroisses permet de mieux entrevoir la conception qu'elles se font de leur rôle auprès des immigrants. Comment ces associations considèrent-elles leur rôle d'assistance aux immigrants? Comment l'idéal protestant et sécularisé des réformatrices sociales, avec ses accents féministes, parfois même socialistes, se retrouve-t-il avec celui des évangélistes intransigeantes et militantes d'une pureté canadienne? Comment ces visions contraires trouvent-elles leur expression dans la sphère publique? On se demandera aussi si ces associations, qui préconisent l'entraide privée, charitable et entre soi, sont prêtes à accepter l'intervention de l'État dans leur sphère de compétence et sur quel argumentaire.

L'influence de ces associations sur les questions d'immigration et d'accueil des immigrants en particulier a conduit à une sorte de complémentarité des services rendus par elles et par les différents bureaux des gouvernements, débouchant sur l'adoption de certaines politiques d'immigration. On fait l'hypothèse ici que leur action est bien souvent complémentaire et se fait, non pas dans l'ignorance ou la compétition, mais plutôt en fonction d'une certaine spécialisation de leurs services aux immigrants et des politiques qu'elles préconisent. Ainsi, ces associations identifient des interlocuteurs différents auxquels adresser leurs revendications. Cette démarche reflète leurs réseaux d'influence respectifs et le type d'intervention privilégié par chacune d'entre elles. Les associations anglo-protestantes et juives adressent des pétitions au gouvernement fédéral d'abord et provincial, ensuite. Les associations franco-catholiques font des demandes de subvention au gouvernement municipal, palier d'intervention qui recoupe la structure paroissiale de l'Église catholique, à Montréal surtout. Or, au Québec, ce sont les

municipalités qui mettent en œuvre les politiques fédérales. Il est clair que, dans un tel contexte, le rôle des associations dans l'accueil aux immigrants va être bien différent au Québec par rapport aux autres provinces canadiennes, où elles jouent un rôle prépondérant en l'absence de toute autre aide fournie par les institutions publiques.

À partir de 1910, un double système est mis en place pour accueillir les immigrants, par les municipalités du Québec et par le gouvernement fédéral. D'une part, des bureaux municipaux sont créés pour gérer l'inscription officielle et l'intégration des immigrants, supervisant leurs trois ans de probation, les aidant dans leur recherche de logement et de travail, et vérifiant leur bonne intégration. Ces bureaux sont également autorisés à délivrer les documents nécessaires à leur acceptation finale comme citoyens canadiens. À Montréal, le Bureau de l'assistance municipale, créée par Albert Chevalier, devient ainsi l'organisme le mieux équipé pour transmettre les informations nécessaires à l'application des nouvelles directives concernant les expulsions des indésirables par exemple. Ancien sous-greffier de la cour de Montréal, Chevalier devient rapidement l'une des autorités montréalaises en matière d'assistance publique. Pour réaliser son enquête sur les refuges municipaux, il voyagera dans de nombreuses villes américaines en se faisant souvent passer lui-même pour un sans-abri<sup>2</sup>. Il en reviendra avec un rapport qu'il soumet en 1911, dans le cadre de la commission chargée d'étudier le bien-fondé de l'établissement d'un refuge géré par la municipalité de Montréal, qui conduit en 1914 à la fondation du refuge municipal Meurling.

De son côté, le gouvernement fédéral s'appuie sur un véritable réseau d'associations charitables privées (une cinquantaine environ à Montréal seulement) pour dispenser de l'aide aux immigrants. Certaines d'entre elles sont engagées par la Ville de Montréal pour des services d'hygiène publi-

que, comme les Sœurs Grises et les Sœurs de la Providence, d'autres, comme les Sociétés Saint-Vincent de Paul offrent un soutien à domicile à tous les nécessiteux, quel que soit leur statut. Ce quadrillage communautaire (ethnoreligieux et linguistique) et municipal permet à la fois une diversification des services offerts aux pauvres et aux immigrants et sans doute aussi un contrôle social accru. Les associations d'originaires permettent également de maintenir des liens actifs avec les pays d'origine, qui témoignent d'un brassage important de populations, dû à ces migrations transnationales. L'expertise acquise par les bénévoles dans ces organisations et au service des administrations municipales et fédérales pose très vite la question de la sécularisation de leurs services. L'ensemble des services offerts par ces associations déterritorialisées crée entre elles une certaine émulation ainsi que l'émergence de savoirs experts et professionnels qui traversent les frontières ethnoconfessionnelles et contribuent peut-être à faire tomber ces barrières. La coexistence de ces nombreuses associations, rassemblant des personnes de plusieurs confessions et d'origines nationales diverses, permet de mieux évaluer les modalités du pluralisme religieux, tissant la trame d'une société civile souvent transnationale. Nous tâcherons de comprendre comment se jouent les délicats équilibres interethniques et interreligieux au cours des débats sur l'immigration à la Chambre des communes, et au sein des associations elles-mêmes<sup>3</sup>. Mais commençons d'abord par situer le contexte des politiques d'immigration au Canada, ce qui nous permettra de mieux envisager l'action des philanthropies auprès des immigrants et leur rôle dans l'intervention nouvelle de l'État dans ce domaine.

### Les politiques d'immigration

De la création de la Confédération à l'après-Deuxième Guerre mondiale, l'histoire du Canada se divise, en matière de politique d'immigration, en deux grandes périodes: de 1867 à 1919 et de 1920 à 1946. On verra comment les associations composent avec ces politiques, en suscitant certaines et contestant d'autres, pour faire avancer leurs vues concernant l'accueil aux immigrants.

#### *De l'ouverture à la sélection (1867-1919)*

Le Canada se dote dès 1869 de sa première loi consacrant sa compétence en matière d'immigration, la *Canadian Immigration Act*, à un moment où la population canadienne est très largement constituée des trois grands groupes que sont les nations amérindiennes, les immigrants d'origine britannique et ceux d'origine française<sup>4</sup>. Cette loi, qui ouvre le Canada à l'immigration, amorce une période dite de «laisser-faire» qui va jusqu'en 1895: elle permet aux immigrants d'entrer librement au Canada et sans autre forme de procès<sup>5</sup>. Des agents recruteurs du département d'immigration sont dépêchés dans les grandes capitales européennes et américaines pour susciter l'immigration d'agriculteurs avec un certain capital, de travailleurs agricoles et de domestiques essentiellement. Quelques sociétés charitables semblent chercher à combler les besoins du marché du travail par le recours à de la main-d'œuvre immigrante. Généralement associées au processus de recrutement des immigrants dans leurs pays d'origine, ces sociétés seront reconnues en 1872 par une loi qui en fait des agents de l'État. Ces sociétés d'immigration ont désormais une obligation contractuelle à l'égard des immigrants qu'elles font venir: elles leur payent leur voyage et s'engagent à leur trouver un emploi, tandis que

les immigrants s'engagent, une fois employés, à leur rembourser ces frais.

Les agents d'immigration stationnés dans les ports du pays n'offrent pas d'aide aux nouveaux arrivants, les adressant aux organismes des différentes communautés. Le gouvernement fédéral agit comme un intermédiaire peu encombrant entre les employeurs et leurs futurs employés, mettant à leur disposition des agents de l'État et des subsides qui augmentent avec le temps. Il cherche surtout à ce que les provinces prennent la pleine responsabilité de l'immigration puisqu'il considère que c'est à elles qu'elle profite le plus. Les initiatives en matière d'immigration restent cependant le fait du gouvernement fédéral, qui organise la colonisation des territoires de l'Ouest en recrutant des paysans européens par l'intermédiaire de compagnies<sup>6</sup>. Cette initiative de repeuplement s'avère cependant peu efficace, ce qui pousse Ottawa à reprendre les rênes de la politique d'immigration dès le milieu des années 1890. Sensible à une xénophobie grandissante, surtout envers les immigrants asiatiques, Ottawa adopte plusieurs amendements visant à limiter l'immigration chinoise. En 1885, le gouvernement impose des frais d'entrée de 50 \$ à chaque immigrant chinois («*head tax*»), qui seront doublés en 1900 pour atteindre 100 \$ et quintuplés en 1903 (500 \$). En 1914, on y ajoute une nouvelle taxe de 200 \$ pour l'installation (*landing tax*). Finalement, en 1923, les Communes adoptent le *Chinese Immigration Act* qui met fin à l'immigration chinoise au Canada jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. En 1890, le ministre Clifford Sifton, se disant soucieux de la capacité d'assimilation des immigrants, se fait le chantre de l'immigration dite sélective qui favorise l'installation de Britanniques, d'Américains et de Français par l'offre de terres gratuites. Les justifications sont clairement établies: les élites canadiennes cherchent le plus possible à peupler le Canada de gens qui ont la même culture

qu'eux, c'est-à-dire des «Blancs» d'origine européenne, de préférence anglo-protestants. Or, les objectifs de peuplement ne sont pas atteints et les autorités canadiennes se tournent vers l'immigration en provenance de l'Europe de l'Est, substantiellement non anglo-celtique et non française.

L'arrivée de la plus grande vague d'immigration dans l'histoire du Canada a lieu entre 1902 et 1914, avec plus de trois millions d'immigrants. Si les deux tiers des flux proviennent du Royaume-Uni et des États-Unis, des dizaines de milliers d'immigrants sont originaires d'Europe (Italiens), du Nord et de l'Est (Ukrainiens, Polonais, Hongrois, Roumains et Russes). Une politique de sélection des immigrants est alors élaborée, qui aboutit à l'adoption de l'*Immigration Act* de 1906 et donne à l'État la possibilité d'expulser «les indésirables»: les immigrants devenus une charge publique, ceux qui ont été emprisonnés, des malades, ou des immigrants dépendant d'un organisme charitable pour subvenir à leurs besoins. Cette loi établit ainsi les paramètres de l'identité nationale telle qu'elle était véhiculée par le gouvernement fédéral, mais aussi par les différentes associations caritatives, qui cherchent à protéger le renouvellement de chacune de leurs communautés. Amendée en 1910, la nouvelle loi confère au cabinet un pouvoir illimité et discrétionnaire pour réguler le volume, l'origine ethnique ou l'origine sociale des immigrants qui désirent s'installer au Canada. Le gouvernement peut désormais interdire l'entrée sur le territoire canadien aux immigrants appartenant à des groupes dits «inadaptés» au climat ou aux besoins du Canada. Ce changement dans la politique d'immigration, qui devient de plus en plus sélective, apparaît comme un phénomène international. En effet, les États-Unis, l'Angleterre et d'autres pays mettent en place au même moment des dispositifs similaires de sélection des immigrants<sup>7</sup>. Les partisans d'un contrôle de l'immigration appartiennent soit à l'élite qui, partageant des

représentations semblables sur les immigrants, justifie ainsi sa position sociale et redoute la remise en cause des institutions qu'elle dirige, soit au mouvement ouvrier qui veut protéger le bassin d'emploi et contrer la dégradation des salaires et qui mobilise le thème de l'appartenance nationale dans un souci d'intégration à la scène politique<sup>8</sup>. Dans ce contexte de contrôle de l'immigration au Canada, les fonctionnaires du ministère de l'Immigration accusent les sociétés philanthropiques d'avoir fait venir des « indésirables » au Canada et tentent de restreindre leurs initiatives. S'ils doivent admettre que leur travail auprès des immigrants est important, ils recommandent que le Ministère ne leur donne plus d'encouragement officiel et moins de subventions. La Première Guerre mondiale conforte l'ère du protectionnisme : les débats sont marqués par l'appel au renvoi des ressortissants allemands ou originaires de l'Autriche-Hongrie et de l'Empire ottoman, bien qu'ils soient des citoyens canadiens de longue date. Après la Révolution russe, le gouvernement préconise des mesures d'exclusion envers quiconque serait acquis aux idées subversives prônant le renversement du gouvernement ou la destruction de la propriété privée.

#### *La politique de fermeture (1919-1946)*

De 1921 à 1931, on constate une diminution de l'immigration : de 60 000 à 170 000 immigrants (essentiellement en provenance de l'est de l'Europe) franchissent les frontières chaque année. Puis le Canada ferme ses portes à l'immigration pendant les années 1930. Une bureaucratisation tatillonne s'empare du contrôle du processus d'immigration, ce qui a pour conséquence un resserrement de l'étau administratif sur les organisations qui œuvrent dans ce domaine. La législation relative à l'immigration change à plusieurs reprises au cours des décennies 1920 et 1930. Les réactions hostiles à l'égard

des immigrants sont encore bien présentes et de nouveaux critères de sélection sont adoptés: la révision de la loi sur l'immigration en 1919 interdit l'entrée sur le territoire d'individus appartenant à certains groupes pacifistes; en 1923, l'immigration chinoise est interdite.

Au Québec, face à l'augmentation de la population d'origine non britannique et non française, les Canadiens français «vont se construire une vision soupçonneuse, sinon hostile, des immigrants arrivant à Montréal<sup>9</sup>». Si des politiciens libéraux vantent les bénéfices économiques de l'immigration, le clergé craint une dilution de la société francophone et sa disparition dans un grand *melting pot* américain. De nombreux historiens ont souligné le discours hostile de l'Église catholique à l'égard des immigrants et les positions ouvertement anti-immigration de l'Église catholique<sup>10</sup>. Certains, tel Michael Behiels dans un essai remarqué et fort controversé, n'hésitent pas à affirmer que l'hostilité est la principale caractéristique des élites francophones face à l'immigration durant toute la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Si le cosmopolitisme de Montréal peut faire croire à une intégration des communautés dans la société québécoise, il assure qu'il s'agit moins de formes d'une coexistence de groupes plus ou moins ghettoïsés que d'un creuset de cultures civiques communes. D'autres historiens ont aussi montré la responsabilité de l'Église catholique québécoise dans le repli identitaire des Canadiens français et dans le rejet des immigrants hors de la communauté franco-catholique. Pour l'Église catholique, l'émigration n'est pas souhaitable car elle fait perdre aux individus leurs liens familiaux et communautaires; elle accueille les immigrants (francophones et catholiques) au sein de ses institutions, tout en souhaitant que ceux-ci demeurent dans leurs communautés d'origine, à l'écart des regroupements canadiens-français<sup>11</sup>.

Cette position de l'Église catholique (majoritaire au Québec et bien représentée au Canada) a un impact très important sur celle des autres groupes ethnoconfessionnels minoritaires au Québec, les contraignant à chercher ailleurs des alliances pour influencer sur les politiques d'immigration et d'accueil des gouvernements. Le combat de ces derniers en faveur du pluralisme religieux et de la sécularisation des services d'accueil aux immigrants déstabilisera la position de l'Église. L'analyse de cet ensemble d'interactions permet de mieux comprendre les différentes positions adoptées par les Églises, les gouvernements et les associations impliquées dans ces processus.

#### **L'aide aux immigrants par les associations ethnoconfessionnelles**

Pour le gouvernement du Québec, il revient aux immigrants de chercher à s'intégrer (chose facile s'ils sont de la même origine ethnoreligieuse), de contribuer à la prospérité générale et de ne pas présenter de danger pour la santé publique<sup>12</sup>. N'ayant pas d'agence ou de bureau spécifique pour mettre en pratique ces dispositions, il s'en remet complètement aux Églises pour leur accueil et leur intégration sociale et politique. L'assistance et l'aide apportées par les Églises aux immigrants et les services particuliers qu'elles leur offrent permettent ainsi d'identifier les préoccupations des trois grands groupes ethnoconfessionnels à leur égard, séparément et ensemble.

Du côté des franco-catholiques majoritaires au Québec, les structures d'accueil des immigrants sont peu visibles. Quand elles existent, à l'exception notable des œuvres de Mgr Lartigue et des sociétés Saint-Vincent de Paul (actives surtout auprès des immigrants d'origine anglo-catholique, surtout irlandais, et dont l'action s'étend ailleurs au Canada,

notamment à Toronto)<sup>13</sup>, elles sont intégrées à l'imposant système d'assistance aux pauvres mis en place par l'Église catholique. Ses œuvres restent concentrées à Montréal, Québec et à Grosse-Île (où les immigrants sont placés en quarantaine) et n'offrent pas de secours spécifique aux immigrants. Quelques associations caritatives se constituent bien ici et là pour accueillir les nouveaux immigrants et tenter de prévenir «leur déchéance» face à la pauvreté ou à l'errance. Mais la préoccupation de l'Église à leur égard n'est pas apparente et son intervention, peu planifiée<sup>14</sup>.

En fait, il est très difficile de distinguer l'aide aux immigrants de l'aide aux pauvres qui est offerte par les institutions franco-catholiques dans les nombreuses paroisses. Lorsque Mgr Bourget rassemble en 1866 les immigrants catholiques de différentes origines dans une même paroisse (Notre-Dame en l'occurrence) ou en créant des paroisses bilingues (avec les Irlandais anglo-catholiques à St. Patrick, Sainte-Anne et Sainte-Brigitte), il se heurte à une opposition frontale de la part de sa hiérarchie. En 1872, l'adoption d'un décret sur la Propagation de la foi établit des divisions ethnoreligieuses strictes et exige des paroisses nationales séparées. Cette directive du Vatican sera plus tard étendue à toutes les paroisses d'immigrants par la lettre pontificale *Quam Ærummosa* en 1888, contribuant à renforcer encore davantage les ségrégations ethnolinguistiques des paroisses. De fait, l'application de cette directive pontificale a des répercussions importantes au Québec, car elle justifie l'isolement et la séparation des groupes sur des bases nationales, ethniques, religieuses ou linguistiques. Chacune des sociétés va pouvoir s'occuper de ses immigrants (britanniques, écossais, irlandais, etc.), renforçant le sentiment d'appartenance de ces immigrés à leur pays d'origine plutôt qu'à leur pays d'accueil. C'est le cas des Italiens catholiques qui sont incités non seulement à partir de leurs régions, mais arrivent également en grand

nombre au Canada entre 1880 et 1950 grâce à un réseau fort étendu de sociétés italiennes actives sur ces deux territoires. Ces dernières faciliteront également leur intégration aux communautés anglo-catholiques, essentiellement, échappant ainsi à la sphère d'intervention de l'Église franco-catholique du Québec<sup>15</sup>.

Il est donc très difficile d'identifier clairement et de mesurer l'impact de l'assistance fournie par les différentes paroisses aux immigrants franco-catholiques puisqu'elle passe par les paroisses et les sociétés d'originaires. La FNSJB n'a pour sa part pas de comité particulier qui se préoccupe de cette question et se contente d'aider tous les pauvres, quelle que soit leur origine... Il faut attendre la fin des années 1930 pour que les franco-catholiques commencent à mettre en place un système d'accueil aux immigrants, inspiré du réseau d'accueil anglo-protestant.

Car le modèle canadien de l'accueil des immigrants est sans aucun doute anglo-protestant. Fondées dans les années 1830, de nombreuses sociétés, comme la *St. Andrew's Society* pour les Écossais, la *St. George's Society* pour les immigrants anglais ou la *St. Patrick's Society* pour les Irlandais, offrent de l'aide aux immigrants, des secours immédiats à leur arrivée, et une assistance à domicile. Elles organisent des services de première ligne pour les mois d'été et complètent l'assistance apportée par les Églises par l'aide à domicile durant l'hiver<sup>16</sup>. L'action de chacune de ces sociétés tend rapidement à se spécialiser.

Pour les évangélistes protestants, la pauvreté est considérée comme une forme d'abdication personnelle des individus face aux exigences de la vie moderne. Pour les méthodistes, qui fondent une société de secours, la *Old Brewery Mission* en 1889, ce sont les hommes essentiellement touchés par des circonstances économiques malheureuses qu'il faut secourir. Ne pouvant plus assurer leur rôle de gagne-pain de la

famille (*breadwinner*), les hommes pourront y trouver une possibilité de reconversion et préparer leur réintégration sociale.

D'autres réformateurs sociaux (*social gospel*) ciblent également les hommes pour les aider à faire face à la pauvreté, considérée moins comme une faillite individuelle qu'une conséquence du système capitaliste. Dès les années 1870, les Young Men Christian Associations (YMCA), qui essaient dans toutes les grandes villes canadiennes, favorisent leur participation à des activités religieuses formelles et informelles au sein de leur réseau. Enfin, un troisième groupe considère la charité organisée comme une nécessité pour répondre aux transformations dues à la révolution industrielle. Des réformateurs sociaux éclairés font appel aux méthodes d'investigation scientifiques pour lutter contre la pauvreté et le chômage. Proches des idéaux socialistes, des regroupements tels que le Montreal Local Council of Women (créé en 1893), la Montreal Charity Organisation Society (créée en 1900), le Montreal Council of Social Agencies (créé en 1919) préconisent des interrelations entre l'individu et la communauté organique. Visant d'abord à lutter contre la pauvreté des hommes, ces sociétés animent des associations qui élargiront leur mode d'assistance après la Première Guerre mondiale<sup>17</sup>.

Elles déploient un réseau d'assistance très diversifié et distribuent leurs services de préférence à domicile. Alors que du côté franco-catholique ce sont des institutions qui dominent, avec de grands hôpitaux et des institutions caritatives intégrées, au contraire, les philanthropies protestantes développent, surtout à partir des années 1870, une variété d'organismes spécifiquement dédiés à l'aide auprès des immigrants et dans les quartiers ouvriers pauvres<sup>18</sup>. Avec 41 % de la population protestante à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle, les associations liées à l'Église anglicane développent un réseau d'aide très étendu. Un fonds de bienfaisance administré par la Kirk

Session/Deacons Court est soutenu par l'Église presbytérienne. Ce fonds finance des écoles, les salaires des missionnaires presbytériens et des organismes de charité privés. Ces activités témoignent des liens organiques qui existent entre ces associations et les immigrants. En fait, on pourrait dire que, pour ces derniers, l'intégration à la société d'accueil est entièrement médiatisée et facilitée par ces associations.

Voyons alors comment opèrent les associations de femmes. Leurs modes d'intervention comportent deux dimensions. D'un côté, leur travail quotidien les conduit à une confrontation avec la culture des immigrants, qu'elles semblent le plus souvent vouloir transformer même s'ils appartiennent aux mêmes groupes ethnoconfessionnels et linguistiques. Elles voudraient fonder une nouvelle culture commune. De l'autre côté, le fait d'agir au sein d'associations féminines constitue pour ces militantes un processus d'acculturation à d'autres univers sociaux, de coéducation et de prise de conscience de leur propre place dans la société où elles vivent (comme le fait d'être privées du droit de vote au Québec). Cette double détermination se traduit, selon les cas et les moments, par des injonctions particulières qu'elles projettent sur les nouveaux venus et dans leur propre fonctionnement associatif. L'analyse plus précise de l'action du Traveller's Aid et du comité immigration du National Council of Jewish Women à Montréal nous permettra de mieux appréhender leur intervention et d'analyser les processus qui ont conduit à la professionnalisation de ce secteur d'activité et à sa sécularisation.

#### *Le Traveller's Aid de la YWCA*

À Montréal, la YWCA s'implante en 1874 et développe rapidement une série de programmes destinés aux femmes nouvellement arrivées à Montréal. Dès 1885, plusieurs centaines

de femmes bénéficient de son aide avec des cours d'anglais et plusieurs autres services : par exemple en 1887, à la YWCA de Québec, où l'on offrit des premiers secours aux voyageuses. En créant le Traveller's Aid (TA), la YWCA cherche initialement à protéger les jeunes filles des dangers physiques et moraux dus à leurs migrations. Si les services de TA à Montréal sont, comme dans certaines autres villes, mis sur pied par les bénévoles de la YWCA, le TA est en fait une institution dont l'histoire remonte aux origines de la YWCA. Le premier service de TA apparaît, dans les années 1850, à Saint-Louis, alors passage obligé de milliers d'immigrants affluant vers l'Ouest américain. Brian Mullaphy (1809-1851), riche philanthrope et maire de la ville en 1847-1848, lègue à sa mort un fonds pour aider des immigrants à aller vers l'Ouest. Les TA, créés à l'aide de ce fonds, connaissent alors une expansion dans la plupart des grandes villes nord-américaines, et deviennent rapidement un volet essentiel des services de première ligne fournis aux immigrants par les sociétés philanthropiques locales : Boston a son TA en 1885, New York en 1887, Chicago en 1888, Minneapolis en 1895, et Montréal a finalement le sien en 1913.

Le principe qui anime l'action des TA est simplement l'aide aux immigrants les plus démunis, spécialement les femmes et les enfants pouvant être victimes d'abus dans le contexte de dépossession, de déracinement social, économique et culturel qui accompagnent le plus souvent l'expérience de la migration. Au lieu de simplement attendre que les immigrants se présentent d'eux-mêmes aux portes des réseaux d'assistance appropriés, le personnel des TA va directement à leur rencontre dans les ports et stations ferroviaires des grandes villes nord-américaines. Lorsque ce sont des bénévoles de la YWCA qui interviennent, le TA s'occupe particulièrement des jeunes filles en transit des régions

rurales et se retrouvant souvent seules dans des villes perçues comme dangereuses et immorales. Les immigrantes peuvent ainsi être redirigées, si besoin est, vers la YWCA local, ce qui atteste de la complémentarité de ces organismes souvent gérés par les mêmes personnes. En 1914 et 1915, les TA se rassemblent en une association qui devient « Traveler's Aid International », notamment grâce à l'aide de la philanthrope Grace Hoadley Dodge, fondatrice du TA de New York<sup>19</sup>.

À travers son action dans le TA, la YWCA devient ainsi un des premiers organismes spécialisés dans l'accueil des immigrants. Les bénévoles repèrent dans les registres du département de l'Immigration les noms des jeunes filles immigrantes à leur arrivée. Rapidement un secrétariat général coordonne les services du Traveller's Aid avec ceux d'autres associations<sup>20</sup>. En 1919, l'expérience acquise par la YWCA dans le domaine de l'immigration confère aux femmes des TA une expertise reconnue par le département de l'Immigration à Ottawa<sup>21</sup>. Les services offerts vont des activités récréatives et sociales à des formations à l'emploi, au logement, et bien sûr à des recommandations pour les maintenir dans la foi protestante<sup>22</sup>. Percevant le déclin de la famille comme source de désordre social et de perte de repères, les femmes de la YWCA (Y) considèrent l'intervention précoce auprès des jeunes immigrantes comme relevant de leur devoir de réformatrices<sup>23</sup>. La Y crée un comité chargé de coordonner l'action des organisations de femmes actives dans ce domaine, placé sous la direction de Lady Falconer, présidente nationale de la YWCA. Cette dernière, proche du gouvernement fédéral, donnera son avis au Ministère; ce dernier transférera à la Y le travail d'évaluation des demandes des immigrants, la rédaction des rapports, et la formulation de programmes. Ces femmes deviennent des expertes du travail auprès des immigrants, souvent consultées par les ministères.

Au début des années 1920, la Y publie et distribue aux principaux points d'arrivée des immigrants des guides multilingues qui visent à familiariser les immigrants avec la structure organisationnelle de la Y, les principes qui animent l'association et ses objectifs. L'un d'entre eux est d'aider les immigrants à assimiler les valeurs canadiennes dans un contexte où le Canada paraît très inquiet de la pérennité de sa population majoritairement anglo-protestante et franco-catholique. L'ancien objectif d'évangélisation semble avoir disparu du discours affiché par la Y, remplacé par des objectifs citoyens et pluralistes. On encourage les immigrants à garder leur identité religieuse et à faire les efforts requis pour devenir des citoyens du Canada. La «canadianisation» des immigrants est à l'ordre du jour et semble remplacer la protection de la foi protestante, dans les discours de la Y. La superposition des deux ne saurait toutefois échapper à personne.

À Montréal, cette orientation du TA en faveur d'un accueil non confessionnel et ouvert à tous les immigrants rencontre une vive opposition de la part de l'Église catholique. Cette dernière y est foncièrement hostile, parce qu'elle voit combien cela empiète sur ses prérogatives. Une grande enquête, effectuée par le TA de Montréal entre 1923 et 1925 montre que le domaine de l'assistance demeure la «chasse gardée» des institutions confessionnelles locales, en particulier catholiques. Le rapport déplore le manque de collaboration entre ces dernières et le département de l'aide aux immigrants de la YWCA. Il souligne le manque de coopération des organisations philanthropiques entre elles, qui n'ont que des rapports très superficiels, et souligne la difficulté d'un travail conjoint compte tenu de la division confessionnelle qui se retrouve dans le secteur de l'immigration comme dans celui de l'aide et du bien-être social<sup>24</sup>. Enfin, le rapport note que les associations catholiques sont les seules à bénéficier d'un

soutien financier stable et constant de la ville de Montréal<sup>25</sup>. Le rapport conclut en démontrant que ce climat bloque la professionnalisation du secteur du service social, au moment même où est fondée à l'Université McGill la première école de travail social au Québec.

Sans reprendre en totalité le rapport du TA, le Women's Advisory Council on Immigration, présidé par la Dre Helen Reid, souligne, dans son rapport remis au ministère, la disparité des services, considéré comme le problème principal de l'aide aux immigrants. Critiquant fortement cette division ethnoreligieuse, le rapport recommande que des liens solides soient tissés entre les organisations qui s'occupent des mêmes problèmes à Montréal et avance la perspective d'une aide universelle et professionnelle comme meilleur moyen pour améliorer le sort des immigrants. Les TA y sont donnés comme l'exemple d'une organisation pratiquant déjà ce pluralisme, puisqu'ils accueillent aux ports d'entrée des immigrants de toutes origines.

Implanté nationalement, la Y est la première à pouvoir, durant les années 1920, offrir ces services avec plus de 41 TA dans 23 villes à travers le Canada, alors que toutes les autres associations en ont seulement 11. Les TA sont ainsi rapidement devenus, pour ce qui est de l'accueil aux immigrants, le modèle à suivre partout au Canada<sup>26</sup>. Avec une présence d'associations efficaces sur le terrain et dans les universités pour former des travailleuses sociales, cette campagne en faveur d'aides à l'immigration, menée sur ces deux fronts, aboutit rapidement à la professionnalisation de ce secteur, avec l'aval des administrations publiques, qui elles aussi commencent à se bureaucratiser pour gérer ces nouvelles questions.

*Des services aux immigrantes au service social (1927-1947)*

Bénéficiant d'une implantation tant locale que nationale, et forte de son expérience multiconfessionnelle, la YWCA s'adresse à l'État fédéral en 1927 pour lui demander d'aider l'ensemble des émigrants, sans distinction de religion, car l'ampleur de cette émigration et des problèmes d'insertion qu'elle suscite justifie, selon elle, le besoin de programmes gouvernementaux d'aide. L'association se positionne ici à la fois comme groupe de pression et comme l'interlocuteur privilégié de l'État fédéral. La YMCA s'inscrit dans le processus de sécularisation et d'étatisation des services d'accueil et d'aide aux immigrants, ce qui lui ouvre la possibilité de s'établir comme experte en immigration (un principe qu'elle veut neutre et non confessionnel) face à sa propre communauté ainsi qu'aux institutions (locales et provinciales). Pour les femmes qui y sont engagées, le TA de la YWCA devient le lieu d'exercice d'une influence publique, qui leur confère un certain pouvoir et leur permet de développer une expertise désormais reconnue.

Ainsi, c'est la YWCA qui réalise en 1929 la publication d'un recueil d'une quarantaine de pages, destiné à faire connaître le Canada aux nouveaux immigrants et consolidant sa position comme intervenante officielle dans le domaine de l'immigration. La Y s'y présente comme réalisant le lien entre les différentes communautés et les gouvernements, se propose de poursuivre le travail engagé avec les nouvelles arrivantes et de coopérer autant que possible avec les *leaders* des communautés étrangères de Montréal. Mal informés des conditions de vie canadiennes, les immigrants y sont initiés à la culture de leur nouveau pays. Proposant le pluralisme comme modalité d'intervention, le manuel vise aussi à former les bénévoles qui travaillent au sein des TA et les incite à lutter contre les préjugés défavorables de la société

d'accueil<sup>27</sup>. En 1932, la YWCA du Canada a réussi à former des femmes dans les TA, qui sont devenues des expertes du travail social et les principales agentes du gouvernement en matière d'immigration<sup>28</sup>. Les TA ont ainsi contribué à faire de l'aide à l'immigration une sphère d'intervention des pouvoirs publics et à ouvrir une nouvelle profession d'emploi pour les femmes désireuses de faire rémunérer leur travail. Ce sont bien sûr les femmes anglo-protestantes qui en bénéficient les premières, rendant caduc le travail bénévole dans les TA. Fidèles à leur mission, ces derniers doivent alors réorienter leur action sur des cas plus spécifiques et qui ne bénéficient pas encore de l'aide publique.

#### *Vers une conception humanitaire de l'immigration*

Avec la crise économique des années 1930 et la chute draconienne de l'immigration, le TA redéfinit ses activités. Reconverti en un organisme de vigilance, qui recense et publicise les cas problèmes, il tente d'alerter les instances de la Société des Nations aux cas des milliers de réfugiés qui affluent en Amérique du Nord peu avant la Deuxième Guerre mondiale<sup>29</sup>. Alors que cette catégorie est encore floue et qu'il n'existe pas de statut particulier pour eux, la Y va tenter d'intervenir aussi dans ce contexte. Elle réitère l'importance de travailler en étroite relation avec le département de l'Immigration à Ottawa pour accueillir des immigrants et « assurer le rôle d'agence nationale pour accueillir les immigrants au port de Montréal avec l'intégrité nécessaire à cette tâche<sup>30</sup> ». La Y sera une des seules organisations non juives à soutenir les populations réfugiées et à s'élever contre le traitement « inhumain » réservé aux Juifs par le régime nazi, dès la fin de l'été 1939 : « Deux lettres ont été adressées au gouvernement, l'une le pressant d'admettre les réfugiés, et l'autre le priant de protester officiellement contre le traitement inhumain

réservé aux Juifs par le régime nazi<sup>31</sup>.» Le refus des services d'immigration d'accepter des Juifs d'Allemagne, qui cherchent à tout prix à fuir le nazisme et à trouver refuge au Canada, contraste avec ces vœux. L'administration canadienne ne veut manifestement pas entendre ni les recommandations fort timides de la YWCA, ni celles des autres organismes internationaux qui tentent de leur venir en aide.

Le tournant humanitaire de la Y est résolument pris à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le National Council de la YWCA demande alors au gouvernement du Canada d'admettre un nombre important de « personnes déplacées d'Europe », au nom de la diversité raciale et religieuse, sans discrimination ni favoritisme. Il considère aussi que l'ouverture de l'immigration des Juifs au Canada pourrait aider à réduire la pression démographique et politique en cours sur la Palestine; une position tout à fait semblable à celle, défendue par l'Angleterre dans cette région, qui était encore sous mandat britannique<sup>32</sup>. La YWCA effectue une enquête en 1947 portant sur les lois canadiennes de l'immigration. Elle constate qu'aucune clause ne mentionne la question de l'immigration des jeunes femmes provisoirement installées dans les camps de réfugiés européens et tente de sensibiliser les agences gouvernementales à la question des réfugiés<sup>33</sup>, et en faveur des migrants économiques<sup>34</sup>. La Y amorce ainsi le tournant vers une politique humanitaire de l'immigration au Canada.

À cette conception humanitaire, la section de Montréal de la Y ajoute en 1947 le principe de réunification familiale. Reprenant la position du Local Council of Women of Montreal et d'accord avec un rapport du Sénat sur une *Immigration Law*, la Y recommande d'appuyer la venue des enfants, frères et sœurs, neveux et nièces de toute personne légalement résidente au Canada et en bonne position pour recevoir et prendre soin de ces personnes<sup>35</sup>. Considérée comme un pas de plus dans le déploiement d'une immigration humanitaire,

la YWCA se rallie à la perspective familialiste alors dominante<sup>36</sup>. Le TA devient alors une agence indépendante de la YWCA<sup>37</sup>.

Notre étude confirme la triple implication de la YWCA dans le domaine de l'immigration, du travail social comme extension du champ du *care* des femmes, et de l'avancement de la cause des militantes anglo-protestantes comme médiatrices des réformes de l'État. Son discours de la sécularisation vise, quant à lui, à déjouer le monopole de l'Église catholique sur les services sociaux à Montréal. Les femmes anglo-protestantes se distinguent des femmes juives, bien souvent reléguées à un activisme intracommunautaire, et deviennent pour elles un modèle rapidement imité. Rassemblées au sein du NCJW, elles reprennent le tryptique philanthropie-religion-éducation pour justifier leur intervention nouvelle dans la cité et la transgression de leurs rôles traditionnels, ce que Beth Wenger note comme un moment important de leur émancipation<sup>38</sup>.

#### *Le National Council of Jewish Women*

Les philanthropies juives canadiennes, fondées lors des grandes vagues d'immigration juive qui arrivent à Montréal et à Toronto à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vont agir dans le même sens que les protestantes<sup>39</sup>. En l'occurrence, en ce qui concerne les Juifs, le gouvernement est prompt à leur reconnaître des prérogatives dans un domaine qui relève de sa compétence<sup>40</sup>. L'association qui s'inspire le plus du modèle développé par la YWCA est la section montréalaise du National Council of Jewish Women (NCJW). Aile éclairée du judaïsme réformé, le Conseil fait la promotion d'une place publique des femmes en dehors de la sphère religieuse. Organisme philanthropique formé en 1918 à Montréal, dans des réseaux différents de ceux des associations affiliées à l'Institut Baron de Hirsh,

le conseil ressemble plus aux conseils nationaux affiliés à l'International Feminist Council (féminisme réformateur) qu'aux autres institutions juives du Canada. Cherchant à défendre une intégration des femmes dans la vie politique nationale, le Conseil va lui aussi préconiser un travail «de canadianisation auprès des nouveaux arrivants<sup>41</sup>». L'assistance aux immigrants constitue le plus important champ d'intervention durant ces premières années où les activités et les ressources de l'organisation sont plutôt limitées. Avec l'aide d'une employée à temps partiel, un comité de bénévoles s'engage à aider les familles immigrantes à s'ajuster à la vie canadienne en leur fournissant des informations sur le système de santé, les écoles et la recherche d'un emploi. Cette position en faveur de la canadianisation des immigrants, commune à la YWCA et à de nombreux autres organismes philanthropiques, permet au Conseil de montrer son attachement à l'identité canadienne et sa volonté de participer à la construction de la grande nation canadienne.

Alors que l'immigration des Juifs en provenance de l'Europe de l'Est suscite des vagues d'antisémitisme et de xénophobie, le Conseil se sent investi de la tâche de rendre cette immigration plus acceptable, en justifiant son rôle comme celui d'un médiateur entre des cultures très différentes (à la fois endogènes à une communauté juive très diversifiée et exogènes au sein d'une société québécoise majoritairement catholique).

De fait, la question cruciale qui se pose à la communauté juive de Montréal, alors en formation, est celle des Juifs réfugiés. Après la Première Guerre mondiale, le décret 1203 qui interdit l'immigration de pays ennemis (qui inclut l'Autriche, l'Allemagne, la Bulgarie et la Turquie) touche aussi les populations juives, qui sont pourtant pourchassées par ces gouvernements. Aussi faudra-t-il l'intervention du Congrès juif canadien le 10 novembre 1919 pour que le gouvernement

accepte de lever cette interdiction pour les ressortissants juifs de ces pays<sup>42</sup>. C'est à ce moment qu'est décidée la création d'un organisme spécifique de la communauté, distinct de l'Institut Baron de Hirsh, qui se charge des immigrants juifs. La Jewish Immigration Aid Society of Canada (JIAS), créée le 30 juin 1920, coordonne désormais la pléthore d'organismes qui s'en occupaient (avec des représentants du Congrès juif canadien, du Comité canadien des ICA, de l'Associated War Relief Societies of Canada, de l'Ukrainian Farband, du Romanian Farband, et du Hebrew Ladies' Immigrant Protective Association). Une première campagne de financement permet d'amasser la somme de 18 000 \$ destinée exclusivement à l'aide aux immigrants.

Dès lors, la JIAS devient l'organisation par laquelle transitent tous les dossiers d'immigration, un organisme très puissant et très influent au sein de la communauté, mais aussi auprès des gouvernements, car son expertise est rarement remise en question. Les services de première nécessité prodigués par la JIAS impliquent deux volets distincts, mais complémentaires. En premier lieu, l'aide prend la forme d'interventions auprès des instances gouvernementales afin de faire progresser les dossiers d'immigrants, débouchant souvent sur des tractations avec les services publics d'immigration afin que ceux-ci fassent preuve de flexibilité dans l'application des dispositions législatives. En second lieu, la JIAS essaie de procurer aux nouveaux venus un encadrement adéquat : accueil dès l'arrivée, couverture des besoins économiques les plus pressants et aide à l'emploi à l'intérieur des réseaux socioprofessionnels de la communauté juive si nécessaire. Durant les vingt premières années de son histoire, les paramètres du mandat de la JIAS sont ainsi fixés et ne changent guère en raison d'un manque chronique de fonds et de ressources, typique du milieu associatif de l'époque<sup>43</sup>. Dans un contexte où sa situation financière est toujours difficile

(en 1924, elle doit lancer une vigoureuse campagne pour chercher de toute urgence plus de 2 000 membres et 50 000 \$), la JIAS gagne le respect des autorités gouvernementales auxquelles elle est pourtant régulièrement confrontée. Comme les autres organismes d'assistance, elle bénéficie des marges de manœuvre qui sont plus ou moins larges selon les partis au pouvoir.

En décembre 1921, les conservateurs d'Arthur Meighen sont défaits par les libéraux de MacKenzie King; ce dernier critique sévèrement leur «*autocratic misuse of power*» et propose un retour aux politiques d'immigration plus libérales de l'époque de Laurier. Une période de libéralisation graduelle des lois sur l'immigration s'ensuit, facilitée par la reprise économique qui s'amorce alors à l'échelle nord-américaine, créant ainsi des besoins pressants de main-d'œuvre<sup>44</sup>. Le rapport annuel de la JIAS en 1930 fait état de plus de 41 873 immigrants juifs entrés au Canada pour la période 1920-1930<sup>45</sup>.

Les bénévoles et les autres associations n'ont plus qu'un rôle secondaire dans le traitement de l'immigration, la JIAS concentrant en son sein l'essentiel des ressources tant pour l'aide à prodiguer directement que pour l'influence à exercer sur l'administration des politiques d'immigration. C'est en son sein que se développent tant une expertise d'accueil et de service social auprès des immigrants et de leurs familles (*case work*) que toutes les fonctions d'information, de collecte des données, de tenue des statistiques, et de lobbying auprès des gouvernements. Dès lors, le rôle du Immigration Committee du NCJW devient secondaire. Pour ce dernier, il s'agit plutôt d'aider les immigrants juifs à s'acclimater rapidement à leur nouveau pays, en plus de permettre aux membres du NCJW de montrer publiquement leur attachement aux valeurs de la citoyenneté canadienne. «*The Immigration Committee is doing real Canadianization work among the new arrivals in our*

*country*<sup>46</sup>. » Ainsi privé de ce rôle philanthropique essentiel, le NCJW dirigé par Mme Irène Wolfe en sort affaibli, et ses bénévoles doivent s'impliquer dans d'autres organisations comme la Federation of Jewish Philanthropies ou la Jewish Immigrant Aid Society.

Le NCJW se met ainsi à la remorque des organismes spécialisés et forme la Ladies' Auxiliary de la Jewish Immigrant Aid Society, spécialement conçue pour procurer logement, vêtements et assistance de première ligne aux nouvelles venues. Répondant aux situations d'urgence, cette activité sera à son tour assurée par l'organisme central d'aide aux immigrants, la Jewish Immigrant Aid Society, désormais indépendante. On voit que nombre de ses activités initiales sont rapidement intégrées au service centralisé d'aide aux immigrants, qui devient de ce fait l'interlocuteur central des gouvernements pour tout ce qui concerne l'aide sociale aux immigrants. Comme pour les autres associations, le NCJW offre aux femmes établies de Montréal une plateforme d'intervention publique ainsi qu'un lieu de sociabilité où elles peuvent se distinguer à la fois de leurs maris, de leurs familles et des autres femmes par leur action philanthropique plus que par leur richesse ou leur statut social. Leurs actions les distinguent et leur confèrent un nom propre et une stature internationale. C'est le cas d'Antonia Robinson qui, originaire d'une famille modeste et parlant français, rejoint le NCJW après la Deuxième Guerre. L'expérience traumatisante de la guerre la conduit à changer le niveau de son implication. À partir d'une forme de philanthropie personnelle (accueil d'une jeune fille réfugiée dans sa famille durant cinq ans, réunions dans son salon pour ouvrir une bibliothèque pour des enfants handicapés, etc.), elle réalise l'importance d'une action concertée de défense pour sa communauté au sein d'une association internationale de femmes juives.

## Antonia Robinson

*Gentilly, Québec, 7 mai 1895 – Montréal, 16 avril 1998*



Antonia Robinson est née à Gentilly en 1895 de Wolf (qui a quitté l'Autriche afin d'échapper aux pogroms, pour s'installer à Gentilly, près de Trois-Rivières, en 1890) et Jente Seiden. Peu après sa naissance, ils déménagent à Rigaud, où son père tient un magasin général et où ils sont la seule famille juive locale. La mort accidentelle de son père en 1899 pousse sa famille à partir pour Montréal en 1905. Antonia est alors scolarisée en français au Couvent Marie-Rose, rue

Rachel, dont elle obtient le diplôme de fin d'études secondaires en 1910. En 1917, elle fait partie des premières femmes à être diplômée de l'Université McGill, avec un baccalauréat en langue (BA Honours in Language, en anglais et en français). Elle enseigne ensuite le français dans les écoles publiques anglaises (Cowansville High School et Roslyn School). En 1923, elle rencontre l'avocat Benjamin Robinson (diplômé de Harvard), futur président de la Jewish Immigrant Aid Society (de 1928 à 1943) et de la section de l'est du Canada du Congrès juif canadien. Il sera en 1960 nommé juge à la Cour supérieure du Québec. Les Robinson ont trois enfants, Elaine (1924), David (1927) et Jonathan (1929).

Son implication publique commence au cours de la Deuxième Guerre mondiale, alors qu'elle est à la fin de la quarantaine. Antonia, ou Tony comme l'appelle affectueusement son entourage, s'implique dans le National Council of Jewish Women de Montréal, plus particulièrement dans le comité chargé de venir en aide aux réfugiés du nazisme. En 1942, peu après la décision du gouvernement cana-

dien de relâcher les quelque 2 290 Juifs jusque-là internés comme prisonniers de guerre, notamment dans les camps de Sherbrooke et de l'Île-aux-Noix, Robinson met son énergie et sa famille au service des réfugiés avec une habileté pour l'organisation qui la fait rapidement se démarquer. En 1944, elle devient présidente de la section montréalaise du NCJW, poste qu'elle conservera jusqu'en 1950. Sa présidence est marquée par la fondation d'un club de l'âge d'or qui deviendra la Golden Age Association et d'une bibliothèque qui est intégrée à la Jewish Public Library, deux importantes institutions montréalaises. En 1953, elle devient présidente du NCJW pour l'ensemble du Canada, et, à ce titre, est invitée à la cérémonie de couronnement de la reine Élisabeth II en Angleterre. Elle est la seule femme du réseau associatif juif de tout le Commonwealth à obtenir cet honneur. Durant sa présidence, elle visite chaque section locale du NCJW au Canada et met sur pied un programme de bourses non confessionnelles destinées aux travailleurs sociaux œuvrant dans le domaine gériatrique. En 1957, elle devient la première Canadienne à diriger l'International Council of Jewish Women (ICJW, qui rassemble près de 500 000 membres dans quinze pays), poste qu'elle occupe jusqu'en 1963. Les objectifs du conseil international sont semblables à ceux des conseils nationaux : faire la promotion des valeurs juives, améliorer le statut des femmes au sein des lois juives et civiles, et encourager le bénévolat dans la communauté. Ce poste la conduit à faire valoir la position du conseil en faveur de la protection légale des minorités (religieuses et autres populations vulnérables), y compris à l'UNESCO et aux Nations Unies, et à défendre Israël. Elle participe ainsi à la création de branches de l'ICJW en France, au Brésil et au Chili, et même en Iran, où le sort malheureux de la communauté juive la touchera particulièrement. Elle obtient en 1967 la médaille du centenaire du Canada pour l'ensemble de son œuvre, de même que la médaille Samuel Bronfman en 1985, la plus haute distinction de la communauté juive canadienne. Elle s'éteint en 1998 à l'âge vénérable de 102 ans<sup>47</sup>.

---

Le NCJW, dont le comité d'immigration est désormais mis en veilleuse, poursuit ses activités culturelles et sociales, avec l'organisation de deux clubs pour les jeunes immigrantes juives à l'Institut Baron de Hirsch. Les rencontres hebdomadaires sont l'occasion pour elles de suivre des cours de couture, d'anglais, et de participer à des jeux et à des danses. On leur offre aussi de l'aide pour trouver un travail ou un logement. L'un de ces clubs est dissous après que la plupart de ses bénéficiaires se sont mariées tandis que l'autre est graduellement incorporé aux activités régulières de la Young Women's Hebrew Association (YWHA).

La montée de l'antisémitisme en Europe pousse le Conseil à défendre les Juifs persécutés. Le NCJW s'associe à d'autres associations juives présentes au Québec, comme l'organisation sioniste de femmes juives Hadassah pour mener des campagnes d'information auprès de la population et de lobbying des gouvernements sur le sort des Juifs en Europe et sur la nécessité d'accueillir des réfugiés au Canada. Ces diverses associations participent à Ottawa en décembre 1938 à la conférence nationale du Comité sur les réfugiés et les victimes des persécutions politiques, qui rassemble les principales Églises et associations de femmes, et qui adopte une résolution demandant l'admission des réfugiés au Canada. Un pamphlet sera ensuite publié à 10 000 exemplaires et distribué à travers le Canada<sup>48</sup>. Déçu de ne pouvoir changer les politiques de fermeture du gouvernement canadien à l'égard des réfugiés, le Conseil s'engage résolument avec les autres organisations juives pour tenter de leur trouver un refuge. Dès 1933, le NCJW encourage activement l'immigration de Juifs d'Allemagne vers la Palestine, au coût de 80 \$ par enfant, afin de défrayer les frais de transport, en collaboration avec l'organisation sioniste juive féminine Hadassah<sup>49</sup>. Ce secours aux réfugiés se poursuit tout au long de la Deuxième Guerre mondiale, période pendant laquelle

le NCJW se distingue des autres organisations féminines juives en offrant un secours direct aux réfugiés. Ses membres organisent l'accueil dès l'arrivée des réfugiés à la gare ou au port. Elles leur fournissent de la nourriture, des vêtements, des soins médicaux et les aident à contacter leurs proches par le biais des sections du NCJW établies dans d'autres villes ou par la JIAS, la Hebrew Immigrant Aid Society et les United Jewish Refugee and War Relief Agencies. Malgré les pressions du Congrès juif canadien auprès du gouvernement afin d'augmenter le nombre de réfugiés admis, le Canada ne laissera entrer que 11 005 immigrants juifs entre 1930 et 1940, soit uniquement 5,4% du nombre d'immigrants pour la période. Ce ratio diminuera à 3,6% entre 1940 et 1945, alors que 1 852 réfugiés juifs obtiendront la permission d'entrer au pays<sup>50</sup>. Le faible nombre de réfugiés juifs accueillis par le Canada incite le NCJW à concentrer ses efforts sur l'obtention de la citoyenneté canadienne pour les réfugiés déjà entrés. Le NCJW met sur pied, en collaboration avec la JIAS, des cours d'anglais afin de faciliter l'intégration de ces réfugiés.

Le NCJW participe aussi à l'effort de guerre canadien. Mme Jacobs coordonne les efforts de la section. Parmi ses initiatives, notons les nombreuses campagnes de financement pour l'établissement de bibliothèques et de cliniques de sang mobiles dans les camps militaires, la distribution de livres et journaux aux soldats des forces armées, des campagnes de financement directes au bénéfice de l'Angleterre par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, de même que l'envoi de bénévoles au Ballon Rouge, le centre juif des forces armées.

À partir de 1947, la question des rescapés de l'Holocauste devient un problème majeur dans le monde occidental; c'est alors que le gouvernement canadien accepte de laisser entrer un plus grand nombre d'entre eux. Le NCJW devient alors responsable d'accueillir et de placer les jeunes femmes dans

les services domestiques, de s'occuper de l'adoption ou de la subsistance de plusieurs orphelins provenant d'Europe. De leur côté, les femmes de Hadassah collectent des vêtements et de l'argent pour aider les réfugiés européens à se rendre en Palestine. La politique canadienne reste largement hostile à l'arrivée d'immigrants juifs sur son territoire durant toute la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle et ne change tardivement qu'une fois que la plupart des réfugiés et rescapés juifs ont trouvé asile dans le nouvel État d'Israël. Les pressions des associations philanthropiques juives s'avèrent totalement insuffisantes pour contrer les politiques canadiennes. Tout au plus, elles parviennent à s'insérer dans le tournant humanitaire pris par un grand nombre d'entre elles après cet échec majeur de leur action. Doit-on pour autant en conclure que leur action ne peut dépasser les limites imposées par le pouvoir politique? Comment apprécier l'action des associations philanthropiques à l'égard des immigrants? Quelle est la limite de leurs prérogatives et quelle est leur responsabilité? Il nous faut revenir sur les dynamiques complexes qui sont à l'œuvre pour tenter de répondre à ces questions.

### **Aide aux immigrants et politiques d'immigration**

Derrière l'idée généralement admise d'un âge d'or de l'immigration libre et débridée, suivi d'un repli sur soi et de la peur du bolchévisme après la Première Guerre mondiale, puis d'une ouverture humanitaire et de regroupement familial après la Deuxième, l'étude des associations d'aide aux immigrants permet de tracer un tableau plus nuancé.

On peut distinguer trois grands moments dans l'action déployée par ces associations pour venir en aide aux immigrants au Québec. Durant la première période, l'Église catholique fixe les principaux paramètres de son intervention et, dans une grande mesure, celle des différentes communautés.

En délimitant une frontière ethnoreligieuse stricte entre les trois grandes communautés, elle restreint son propre champ d'intervention exclusivement aux franco-catholiques. Paradoxalement, cette décision de l'Église catholique contribue à consolider l'action des Églises protestantes auprès des immigrants, et à susciter l'organisation d'associations semblables dans d'autres groupes ethnoconfessionnels comme les Juifs, de ce fait à créer leur propre système d'accueil. Le rôle des philanthropies protestantes et juives dans ce contexte a été de mobiliser les ressources financières et humaines de leurs communautés pour accueillir les immigrants et d'en être les porte-parole auprès des différents paliers de gouvernement. Si le NCJW reste confiné à une action au sein de la communauté, le TA devient vite une sorte de relais de la bureaucratie fédérale qui est en train de se mettre en place. Sensibilisés au problème de l'immigration, les différents paliers de gouvernement ne se contentent plus d'être des courroies de transmission des intérêts particuliers des communautés et doivent créer un système de contrôle et de régulation de ces associations, avant d'en intégrer certains services dans l'appareil d'État.

La seconde période est celle de la professionnalisation de l'accueil aux immigrants, qui coïncide avec celle du travail social. Les TA développent un *modus operandi* pour accueillir les immigrants de leur communauté, qui deviendra un modèle suivi par le NCJW et d'autres associations nationales (italiennes et irlandaises surtout). L'instauration d'un système d'experts permet la quantification et l'organisation de l'aide, effectuée d'abord par des bénévoles des TA puis par des travailleuses sociales spécialement formées pour identifier les personnes à aider, évaluer leur situation et traiter leurs dossiers avant d'attribuer l'aide requise (*case work*). Le remplacement des bénévoles se fait donc progressivement,

au fur et à mesure qu'arrivent des professionnelles du service social (qui sont souvent les mêmes au tout début).

Les TA se démarquent des associations d'aide juives et catholiques puisqu'ils cherchent très vite à étendre leurs services à tous les immigrants. La sécularisation et l'étatisation de ces services accompagnent ce processus, qui commence chez les anglo-protestants de Montréal au début des années 1920 et qui se poursuit chez les franco-catholiques dans les années 1930. Alertée par la place qu'occupent ces associations auprès du gouvernement fédéral et dans le contexte particulier des années 1930, l'Église opère un revirement majeur sur la question de l'aide aux immigrants, comme sur bien d'autres questions sociales.

Elle apparaît nettement moins conservatrice après la grande crise économique, et accepte de collaborer avec le gouvernement de Taschereau et celui de Duplessis pour tout ce qui concerne les questions d'assistance sociale<sup>51</sup>. Elle se lance à son tour dans la création de multiples associations spécialisées comme les Jeunesse ouvrière catholique (JOC), Jeunesse agricole catholique (JAC), Jeunesse étudiante catholique (JEC), censées animer un mouvement de « rechristianisation » de la société québécoise. Elle accepte enfin de reconnaître, sinon de soutenir, le mouvement amorcé par les autres groupes ethnoreligieux en faveur d'une sécularisation des services d'assistance et de leur professionnalisation.

La publication de l'encyclique *Quadragesimo Anno* en 1931 marque l'acceptation par le clergé catholique de la nécessité de réformes sociales réalisées conjointement avec l'État, ce qui se traduit au Québec par sa participation à la Commission sur les assurances sociales, dite commission Montpetit, mise en place par le gouvernement Taschereau en 1931. Il faut attendre les initiatives de Mgr Charbonneau, évêque de Montréal de 1940 à 1950, pour que le traitement de l'immigration soit spécifiquement pris en charge par l'Institut Notre-Dame-du-

Bon-Conseil, dirigé par Marie Gérin-Lajoie (fille) et spécialisé dans le service social, et par le centre d'accueil pour immigrants Riballiers des Isles (qui deviendra le Centre social d'aide aux immigrants). Des classes d'accueil pour immigrants sont par la suite créées dans les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal où seront donnés des cours de langue et d'apprentissage, ouvrant ainsi une ère d'intervention concertée de l'Église en faveur du soutien aux immigrants, en vue de leur intégration dans l'ensemble franco-catholique. Trop peu, trop tard? Julien Harvey souligne les effets néfastes de l'absence de l'Église catholique dans un domaine où les Églises protestantes proliféraient et recrutaient pour leur propre compte<sup>52</sup>. Cette analyse ne tient pas vraiment compte de l'intervention de l'Église sur le plan paroissial, qui se traduit bien souvent par sa collaboration au travail réalisé auprès des immigrants avec les municipalités.

En réalité, plusieurs niveaux d'intervention se juxtaposent, témoignant d'une répartition des tâches entre les Églises, selon les affinités des réseaux mobilisés par les associations: les franco-catholiques concentrent leur action auprès des pauvres et des immigrants à l'échelon local (paroissial et municipal); les anglo-protestants et les Juifs s'adressent plutôt aux paliers supérieurs de gouvernement (provincial et fédéral) pour financer ces aides, et en font des interventions professionnelles et séculières. Alors que l'aide des associations franco-catholiques est fournie localement et bénévolement le plus souvent, au moins jusqu'au début des années 1950, les associations anglo-protestantes et juives laissent la place à des agences qui professionnalisent le travail social, le rendant plus impersonnel et bureaucratique. Ainsi, et le cas de la communauté juive le révèle bien, les associations philanthropiques des trois dénominations doivent recentrer leurs activités comme groupes de pression sur les gouvernements pour tenter d'orienter les politiques d'immigration.

Le transfert de leurs prérogatives et le passage de nombre de leurs intervenantes à des agences de l'État réduisent considérablement l'aire d'intervention des TA ou du NCJW. Ne pouvant offrir de services conséquents, compte tenu de l'importance prise par la question de l'immigration dans les politiques gouvernementales, les associations se réorientent dans une activité de lobbying.

Responsables de repérer les immigrants dans leur pays d'origine et de les encourager à immigrer (parfois par familles ou villages entiers), de trouver les ressources pour les intégrer et les représenter, ces associations deviennent des lieux de socialisation, d'éducation et de formation des immigrants à la citoyenneté. Les bénévoles apprennent dans ce processus les mécanismes du lobbying auprès des gouvernements, et agissent ensuite en leur nom pour assister ces immigrants, au sein et en dehors de leurs communautés. Ainsi elles agissent comme un réseau transnational par lequel transitent un grand nombre d'immigrants et à travers lequel s'élaborent des recommandations de politiques publiques.



La décision d'établir des frontières ethnoreligieuses strictes pour l'aide aux immigrants, initialement d'origine catholique, est embrassée avec empressement par les deux autres groupes (protestant et juif), ayant l'effet inattendu de permettre la construction au Québec de communautés minoritaires relativement fortes et structurées. Le pluralisme religieux qui en résulte permet de débattre des différentes façons de faire et de confronter ces pratiques dans un contexte d'émulation. Ainsi peut-on voir un certain mimétisme dans l'accueil aux immigrants, surtout entre les protestants et les juifs, mais aussi avec les catholiques.

Une autre question soulevée par cette action est celle de la nature de l'aide fournie par ces femmes bénévoles aux immigrants. La YWCA insiste sur la spécificité des problèmes liés à l'immigration des femmes. Faut-il déplorer pour autant que ses premières interventions soient restées cantonnées dans des domaines dits féminins — la protection des enfants, des mères, des jeunes filles — parce qu'elles auraient conduit à leur moralisation plutôt qu'à leur émancipation? Faut-il au contraire considérer l'action de ces bénévoles comme ayant contribué à sensibiliser l'État canadien aux préoccupations sociales et humanitaires? Ces questions restent controversées comme celles qui concernent les paramètres religieux pour évaluer la nature de leur engagement. Cependant, il faut noter combien la YWCA joue le jeu de la sécularisation dans l'accueil aux immigrants. Au Québec, la Y souligne la nécessité de sortir de la crispation identitaire, à ses yeux essentiellement franco-catholique, pour revendiquer que les subventions de la Ville soient attribuées à des services d'aide qui soient neutres ou, au moins, pluriconfessionnels. La mise en place quelques années plus tard d'une agence gouvernementale offrant des services professionnels aux immigrants de toutes origines est la réponse à cette proposition.

La présence de plusieurs confessions qui doivent cohabiter sur le terrain permet de constater l'existence d'un certain pluralisme religieux souvent masqué par l'ambivalence de leur intervention. En effet, leurs actions apparaissent conservatrices et étroitement refermées sur leur identité religieuse respective quand il s'agit d'idéologie (le corporatisme et le nationalisme canadien-français; ou le *social gospel* protestant), mais ouvertes et intégratrices quand il s'agit d'intervention civique par le biais d'associations philanthropiques confessionnelles, qui, dans les cas étudiés, représentent des réformateurs de ces groupes ethnoconfessionnels.

De même, il s'agit aussi de changer notre regard concernant les rapports des femmes aux Églises et à la religion. Ne doit-on pas considérer ces liens de façon plus complexe ? Plutôt que de les voir uniquement comme prisonnières de l'idéologie cléricale (ou de leur foi religieuse), ne doit-on pas aussi envisager les influences que ces femmes ont pu avoir sur les institutions et les activités organisées par ces Églises ? Cette étude en témoigne, comme elle montre que l'action caritative de ces associations précède et accompagne l'action de l'État en faveur des immigrants. On a vu que le tournant en faveur d'une ouverture des frontières et d'une aide humanitaire aux réfugiés, amorcé par les protestants et les Juifs dans les années 1930, suivis des catholiques, annonce en quelque sorte l'ouverture humanitaire des frontières canadiennes à la fin des années 1940. Enfin, la rencontre au sein de ces associations d'immigrants de différentes origines sociales, géographiques et familiales, efface pour un temps les clivages entre Canadiens de vieille souche et nouveaux venus, et rompt l'isolement que chacun peut ressentir dans sa communauté. Ces associations constituent ainsi des groupes à fort potentiel d'intégration sociale et politique. Par ce biais, les trois religions réalisent aussi qu'elles peuvent continuer d'assurer leur rôle de gardiennes des identités ethniques et des idéologies des différents groupes d'immigrants présents au Canada et au Québec.

Ainsi, on est loin du constat dressé par Michael Behiels, évoqué plus haut, qui voit dans l'Église catholique la seule responsable de la communautarisation de la société québécoise : les Églises protestantes et les Juifs y participent pleinement. Cette analyse ne permet pas de voir les formes du pluralisme confessionnel pratiqué entre les trois religions au Québec dès le début du siècle, qui contribue à modifier en quelque sorte le pouvoir et la domination de l'Église catholique au Québec. Le pluralisme religieux permet ainsi

l'action concurrente des minorités anglo-protestantes et juives pour développer au Québec un compromis tout à fait particulier, où l'État est convié à intervenir pour imposer la sécularisation de secteurs entiers de l'action charitable des Églises. Ce pluralisme permet à l'État d'intervenir comme arbitre entre les groupes confessionnels et aboutit au renforcement de l'État fédéral dans un domaine de juridiction qui ne lui appartient pas d'emblée (l'assistance aux immigrants), expliquant en partie la juxtaposition des interventions des différents paliers de gouvernement dans ce domaine.

Ce chapitre montre à la fois la tolérance religieuse, avec l'acceptation du pluralisme et la sécularisation précoce de la société québécoise dans ce domaine, et l'intolérance dans d'autres cas, avec l'assignation des individus à des sphères communautaires étroites selon leur origine ethnoreligieuse par exemple (en essentialisant leur identité). Dans ce contexte, l'État provincial, alors en construction, est pris à partie par ces différents acteurs pour arbitrer et proposer des compromis. L'État fédéral saisit également l'occasion qui lui est fournie par ces associations pour mieux délimiter et élargir ses champs de compétence. On verra que ce processus bien identifié dans le champ de l'immigration se complexifie encore davantage dans le champ de la santé, qui est de la compétence exclusive des provinces.



## CHAPITRE 4

### **Santé publique, *care* et professions féminines**

L'idée d'agir sur la santé des populations est un des ressorts fondamentaux des mouvements de réforme sociale qui marque depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle leur action en vue de réaliser ce qui deviendra une des utopies de la nation canadienne : une nation en santé. Ce chapitre vise à analyser le rôle joué par les membres des trois associations que nous étudions dans la mise au jour des grands problèmes de santé publique, en particulier l'hygiène des mères et des nourrissons, la mortalité infantile et la nutrition des populations. Pour ces réformatrices, l'éducation des populations, surtout pauvres et immigrantes, à de saines habitudes de vie, à mieux se nourrir, se vêtir et se loger, contribuerait à transformer ces terres de colonisation en un pays prospère, avec une population plus nombreuse et mieux intégrée dans une nouvelle identité nationale canadienne. Alors que la situation sanitaire est marquée par l'importance des maladies infectieuses, elles vont mobiliser spécialistes et bénévoles pour préconiser l'intervention d'urgence des pouvoirs publics au sein d'un système partagé entre la responsabilité privée et l'action gouvernementale. C'est dans ce contexte que les trois associations vont, chacune à sa façon, définir les modalités du

passage du soin privé des femmes dans leurs familles à une éthique de la sollicitude (*care*).

Les interventions sanitaires des trois associations sont inégales et difficiles à repérer tant elles couvrent des domaines nombreux. Ce chapitre présente l'action pionnière de la YWCA, qui se dote d'un organisme spécialisé en nutrition avec la fondation du Montreal Diet Dispensary (MDD) dédié aux soins des personnes pauvres malades. La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) et le National Council of Jewish Women déploient également une panoplie d'actions qui contribuent à élargir le champ de la santé publique aux questions de la santé des mères et des enfants, à travers leur comité de visite des hôpitaux par exemple. L'analyse des activités sanitaires de ces associations, qui se font connaître par des campagnes de sensibilisation à l'hygiène ou à certaines maladies, et par leurs services de soins, permettra de montrer les échanges et les relations entre les sphères scientifique et publique<sup>1</sup>. Connues pour leurs campagnes de financement (parties de cartes, soirées-bénéfices), ces philanthropies sont aussi des lieux d'entraide et de service. L'offre de services professionnels, qui implique leur coopération avec des médecins, des infirmières, des travailleuses sociales et d'autres métiers reliés au *care*, est très diversifiée : elle inclut toutes sortes de services alimentaires et nutritionnels, la distribution de matériel ou de denrées alimentaires essentielles, etc., en plus de formations (pour pallier les carences du système éducatif) qui mènent à de véritables carrières, dans le cas des infirmières, des assistantes maternelles, ou des travailleuses sociales qui s'y engagent.

Comment interpréter les mesures préconisées par ces associations ? Se veulent-elles une réponse aux problèmes entrevus sur le terrain ? En identifiant les besoins de certaines populations cibles et les carences des gouvernements dans l'intervention sanitaire, elles concluent à la nécessité d'exer-

cer des pressions sur les gouvernements pour faire avancer leur cause, malgré des prises de position différentes sur cette question.

On peut dégager deux grandes périodes. La première, de 1900 à 1930, est marquée par la sensibilisation aux questions de santé des femmes, à la maternité et à la pauvreté. On assiste alors à la transformation de la compassion et de la charité privées en offres de services (restreints à la communauté desservie, catholique, protestante ou juive) et à la compétition entre les groupes. Ensuite, de façon plus générale, elles offrent des services intermédiaires entre charité et marché (libre), avec une prédilection pour la mise en place d'un service public de santé. La deuxième période s'étend de 1930 à 1950. La professionnalisation des grands métiers féminins étant bien amorcée, l'offre des associations est plus restreinte et vise à mieux faire connaître les services publics d'assistance (ou rendus par le marché) et à faire du lobbying auprès des ministères et administrations publiques. Voyons donc comment elles font leurs premières armes au sein du mouvement hygiéniste.

### **Un mouvement hygiéniste transnational**

Le mouvement hygiéniste apparaît comme une réponse aux problèmes radicalement nouveaux créés par l'urbanisation et l'industrialisation. Convaincus que les révolutions industrielles représentent un progrès social dont il faut corriger les excès, les tenants de la perspective hygiéniste, non dépourvus d'un certain moralisme, visent l'amélioration des conditions de vie des classes populaires. Ils dénoncent ces conditions et y voient une source de chaos, de calamité sociale, qui facilite la transmission des épidémies mortelles et des maladies infectieuses dévastant les populations urbaines. L'intervention hygiéniste apparaît dans une perspective holiste, qui dépasse

et intègre le champ de la médecine. Pour l'un de ses éminents représentants au Québec, le Dr J. A. Beaudouin, elle doit «prendre place avec les autres forces, religion, législation, philanthropie, etc., qui travaillent au relèvement de la société<sup>2</sup>». La publication de périodiques spécialisés, la mise en place d'un enseignement universitaire (au Québec, le cours d'hygiène publique est créé en 1911 à l'Université de Montréal) et d'institutions spécifiques contribuent à soutenir le mouvement en faveur d'une intervention des pouvoirs publics dans ce domaine.

Au Québec, l'hygiénisme s'implante à partir des années 1870, à travers la conversion graduelle du corps médical à ses principes, et exerce une influence sur l'ensemble du corps médical québécois et des ingénieurs sanitaires qui gravitent autour de lui à partir des années 1880<sup>3</sup>. La fondation en 1883 de la Société d'hygiène de la province de Québec va permettre à ces intervenants de coordonner leur action pour tenter de convaincre les élites politiques et économiques du bien-fondé de leurs revendications. Ils proposent une réorganisation du corps social dont médecins, ingénieurs, avocats et hommes d'affaires seraient les principaux artisans. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'hygiénisme pénètre tous les discours sur la santé publique, et vise à répandre ses idéaux dans la conscience globale de la population. Des associations de femmes réformatrices vont se charger d'en faire la promotion. Sensibles à l'objectif de régénération sociale véhiculé par le message hygiéniste, elles voient dans la lutte contre la mortalité infantile la première application de ce combat, qui figure aussi comme l'un des premiers objectifs des politiques de santé publique au Québec, bien avant qu'il ne le soit sur le plan canadien<sup>4</sup>. Médecins, infirmières, associations féminines conjuguent leurs efforts pour éduquer le grand public à ces nouvelles méthodes de prévention hygiéniste. Cette intervention directe auprès des familles est présentée comme

le prolongement «naturel» des compétences des femmes dans le domaine des soins (*care*). Les associations féminines construisent ce champ de compétence propre aux femmes et participent avec les hygiénistes, médecins et autres experts à faire émerger un consensus autour de l'intervention moderne en santé publique. Ils s'entendent pour traquer les comportements sociaux à risque, définir le type d'intervention sanitaire et mobiliser les moyens pour obtenir une intervention des pouvoirs publics dans le domaine de la santé.

Très vite, ce sont les villes qui sont montrées du doigt et la ville de Montréal fait piètre figure par rapport aux autres grandes agglomérations urbaines nord-américaines, particulièrement en matière de lutte contre la mortalité infantile. On y trouve un des taux les plus élevés de mortalité générale et pour les enfants en bas âge, avec de grandes variations suivant les clivages ethnolinguistiques. Pour la première décennie du xx<sup>e</sup> siècle, le taux de mortalité générale atteint une moyenne de 25 ‰ dans les quartiers majoritairement franco-catholiques situés à l'est de la rue Saint-Laurent, et 15 ‰ dans les quartiers majoritairement anglophones de l'ouest<sup>5</sup>. Désastreuses lorsqu'il s'agit des enfants en bas âge, les statistiques montrent pour Montréal des proportions supérieures à celles des grandes métropoles telles Paris, Londres ou New York. Ainsi, à Toronto, le taux de mortalité infantile atteint en moyenne 160 ‰ entre 1896 et 1914, alors qu'à Montréal, il fluctue pour la même période autour de 260 ‰. Encore ici, les variations en fonction des sous-groupes de population sont importantes. En 1900, le taux de mortalité infantile s'établit à plus de 282,5 ‰ chez les franco-catholiques, et à 102,8 ‰ parmi la population anglo-protestante<sup>6</sup>. Les nombreuses épidémies, particulièrement celles de typhoïde, tuberculose, diphtérie et variole, font des ravages dans une population vivant dans des contextes sanitaires, alimentaires et locatifs largement inadéquats. De son côté, une

commission royale d'enquête en 1910 évaluée à plus de 11 % la part de la tuberculose dans la mortalité générale des populations urbaines québécoises.

Ces études contribuent à convaincre les pouvoirs publics de l'urgence d'agir et de faire de la santé publique l'une des priorités de l'activité philanthropique au début du xx<sup>e</sup> siècle dans toute l'Amérique du Nord. Plus globalement, on commence à prendre conscience de l'importance des soins et de la santé dans le renouvellement des populations.

Au Québec, les discours sur la santé et l'hygiène publique sont fortement imprégnés des préoccupations natalistes et nationalistes de l'Église et des élites canadiennes-françaises. L'idéal de la survivance, qui connaît au début du xx<sup>e</sup> siècle son apogée, fait naître une profonde angoisse quant à la pérennité nationale des Canadiens français. L'émigration massive de centaines de milliers d'entre eux aux États-Unis, la privation de leurs droits linguistiques hors Québec et les taux alarmants de mortalité infantile sont présentés comme les signes précurseurs du déclin appréhendé de ce peuple. Les découvertes médicales, les mesures essentielles d'hygiène et de santé publique sont alors présentées comme autant de moyens d'enrayer la mortalité infantile. L'action conjuguée des philanthropies féminines, des médecins et des infirmières constitue la première campagne significative de lutte contre la mortalité infantile, qui vise aussi bien à modifier les comportements des familles qu'à faire prendre en charge par l'État des interventions concertées dans des services de santé publique.

Ce processus traduit également un changement dans les responsabilités assumées par les femmes durant cette campagne, qui passent du bénévolat à l'expertise dans l'administration des soins. En offrant à leurs membres un éventail de possibilités d'agir dans le champ de la santé, ces associations permettent de mettre en valeur des compétences dites fémi-

nines, telles que celles qui touchent aux soins ou *caring*, ou encore celles qui relèvent de l'entretien domestique. Ces formes de travaux féminins, traditionnellement réservées à la sphère privée et familiale, trouvent une nouvelle valeur dans la sphère publique et deviennent des compétences qui, au bout du compte et après une formation adéquate, seront reconnues comme une expertise et comme la contribution des femmes à une société du *care*. Ainsi, ces associations participent au mouvement de professionnalisation des infirmières et à leur intégration dans le système de santé alors en pleine réforme<sup>7</sup>. On le constate aussi pour les quelques autres professions paramédicales qui émergent durant ces années.

On verra ici comment l'action des trois philanthropies étudiées a été déterminante dans la professionnalisation de domaines entiers des soins de santé, en particulier le service social, la nutrition et la diététique, qui émergent comme de nouvelles préoccupations au cours de cette campagne hygiéniste. Ces actions vont contribuer à structurer le nouveau champ du travail féminin autour des soins aux autres (*caring*). Car si la professionnalisation dans le domaine de la santé a mené à une plus grande spécialisation des tâches de soins, reléguant les bénévoles dans ses marges (comme soutien au système), elle a également ouvert aux femmes un champ d'intervention nouveau dans le secteur paramédical.

L'appréciation de cette ouverture de nouveaux métiers aux femmes fait l'objet d'un débat fort animé entre chercheurs. Souvent critiquée, cette intervention des associations en faveur du *care* a été considérée comme un carcan qui enferme les femmes dans un travail gratuit, sous-estimé, qui maintient la division sexuelle du travail entre hommes et femmes, et contribue à la médicalisation des fonctions liées à l'enfantement et au corps des femmes<sup>8</sup>. Ces critiques sous-estiment toutefois l'importance de l'action de ces philanthropies dans le secteur de la santé des mères et l'intervention (experte ou

amateur) des femmes dans un domaine que l'on a souvent eu tendance à confondre avec sa médicalisation. Comprendre la différence entre les deux permet de réévaluer l'impact qu'elles ont pu avoir dans les débats sur les questions liées à la santé des mères et des enfants, et plus généralement à celle des personnes vulnérables (pauvres, malades, etc.).

**La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste :  
une intervention multiforme**

Au Québec, le mouvement hygiéniste fait ses premières armes en appuyant la campagne en faveur de la tempérance qui bat son plein dans le monde anglo-protestant canadien. Bien que n'approuvant pas la revendication de certains qui désirent la prohibition complète de l'alcool, la FNSJB, qui s'est dotée d'un comité pour la lutte antialcoolique dès sa fondation en 1907, envoie une requête à la municipalité pour restreindre les permis d'alcool. Avec son comité d'hygiène, la FNSJB affiche sa volonté de lutter, modérément, contre l'alcoolisme et le tabagisme, cherchant à alerter la population au sujet de ses droits et de ses obligations morales quant à la tempérance. Un des moyens envisagés est de n'appuyer aux élections municipales que les candidats en faveur de la tempérance. Télégrammes, délégations auprès du gouvernement et affiches antialcooliques font partie de la panoplie des interventions retenues par le comité pour sensibiliser la population aux dangers de l'alcoolisme (des hommes, surtout). Toutefois, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste hésite à aller plus loin, tant en ce qui concerne une demande plus pressante d'intervention des autorités gouvernementales (elle refuse les subventions qui lui sont accordées pour ses affiches) qu'ecclésiastiques (elle demande l'accord de Mgr Bruchési avant de les publier). Cette incursion dans le domaine socio-sanitaire lui fait vite réaliser que ce champ est fortement

institutionnalisé et contrôlé par l'épiscopat catholique d'un côté et de l'autre, par les ordres professionnels, surtout des médecins.

On assiste ainsi à trois types d'intervention pour lutter contre la mortalité infantile : 1) les philanthropies féminines, comme la FNSJB, défendent une perspective maternaliste, qui voit dans la sauvegarde de l'enfance le lieu privilégié de l'action sociale féminine ; 2) les ordres professionnels de la santé, de même que les milieux cléricaux, souhaitent la préservation du caractère charitable, confessionnel et privé du réseau d'assistance à l'enfance ; 3) l'administration municipale considère le problème comme relevant d'une gestion bureaucratique du contrôle de la mortalité dans le territoire sous sa juridiction<sup>9</sup>. La lutte contre la mortalité infantile réunit ainsi diverses institutions et groupes de pression aux objectifs parfois divergents. Hostiles au départ à l'intervention de la FNSJB, les responsables (hommes) de la santé publique en viennent à comprendre l'intérêt d'avoir la Fédération à leurs côtés pour étendre le champ de leur intervention à la santé des mères et des enfants. La mise en place des Gouttes de lait est un des premiers lieux de leur confrontation.

### *Les Gouttes de lait*

Alors que se précise le domaine de la puériculture comme champ d'intervention à part entière, les Gouttes de lait apparaissent comme un des moyens pour diminuer la mortalité infantile. Aux philanthropes, qui en font une cause vitale pour l'avenir des nations, se joignent juristes et médecins pour définir les modalités d'une intervention efficace. Ensemble, ils présentent les Gouttes de lait comme un des moyens pour faire l'éducation des populations les plus à risque et pour fournir des points de service faciles d'accès. Au début des années 1900<sup>11</sup>, plusieurs dépôts de lait sont

## Caroline Dessaulles-Béique

*Saint-Hyacinthe, 13 octobre 1852 – Montréal, 8 août 1946*



Présidente de la FNSJB à ses débuts (de 1907 à 1913), Caroline Dessaulles est issue de l'élite francophone libérale de la Rive-Sud de Montréal. Son père, Louis-Antoine Dessaulles, fils du seigneur de Saint-Hyacinthe et neveu de Louis-Joseph Papineau, est un essayiste et homme politique libéral et fervent anticlérical, dont les fonctions incluent pendant de nombreuses années celles de maire de Saint-Hyacinthe et président de l'Institut canadien de Montréal. Enfant unique, Caroline suit sa famille lorsque celle-ci s'installe à Montréal en 1860, et reçoit son éducation chez les Dames du Sacré-Cœur. Elle se marie en 1874 à Frédéric Liguori-Béique, avocat libéral du comté de Salaberry, bâtonnier du Barreau de Montréal de 1891 à 1893, nommé sénateur en 1902, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de 1899 à 1905, et l'un des fondateurs du journal *Le Canada*. Dix enfants naissent de leur union.

L'engagement social de Béique débute dès 1893, faisant d'elle l'une des premières laïques à avoir intégré les réseaux sociaux d'assistance à une époque où ceux-ci sont encore contrôlés par l'Église catholique. Elle joue alors un rôle important dans la fondation d'une filiale du National Council of Women of Canada (NCWC), le Montreal Local Council of Women (MLCW). Elle sera membre du Bureau de 1906 à 1908 et du Comité exécutif de 1909 à 1910. Parallèlement à sa participation au MLCW, Béique contribue en 1903

à mettre sur pied le Comité des dames patronnesses de l'Association Saint-Jean-Baptiste (ASJB). Elle en devient la première présidente alors que son époux est président de l'ASJB. Dès l'année suivante, elle propose, lors d'une réunion du Comité des dames patronnesses, de convoquer une assemblée générale en vue de créer l'École ménagère provinciale, dont elle devient la première présidente. L'École vise à préparer les jeunes filles à remplir leur rôle traditionnel de femmes de maison, mais aussi à constituer un ensemble de savoirs ménagers. En 1907, Béique et Marie Gérin-Lajoie réussissent à élargir le mandat du Comité des dames patronnesses de l'ASJB en créant la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Elle assume la présidence de la Fédération jusqu'en 1913 en plus de faire partie du premier Comité honoraire de l'Hôpital Sainte-Justine dirigé par Justine Lacoste-Beaubien. Elle sera par la suite membre honoraire du Comité de l'assistance par le travail de la FNSJB (1914) et une des deux présidentes d'honneur de la Fédération (1926-1933). À 60 ans, elle continue de travailler au sein de la Croix-Rouge et de la Ligue Khaki durant la Première Guerre mondiale. On la retrouve en 1922 parmi les fondatrices du comité pour le suffrage des femmes (CPSF/LDF) en compagnie de Thérèse Casgrain, Marie Gérin-Lajoie, Idola Saint-Jean, Grace Ritchie-England, Isabella Scott et Carrie Derrick<sup>10</sup>.

---

ouverts dans divers quartiers de Montréal et offrent leurs services en particulier aux mères des quartiers défavorisés. Considérées comme des personnes à risque, qui souffrent souvent de malnutrition, celles-ci reçoivent en outre des rudiments de formation en nutrition, considérés comme essentiels pour enrayer le taux de mortalité infantile.

Le nouveau programme est rapidement l'objet de plusieurs critiques : médiocre qualité du lait, réglementation municipale concernant la pasteurisation faible ou tardive,

telles sont quelques-unes des critiques adressées publiquement aux administrations. La Fédération organise des rencontres où des conférencières de talent comme Mme Rosaire Thibaudeau prennent la parole et auxquelles assistent plus de deux mille personnes (francophones). La Fédération fait également connaître les premières Gouttes de lait créées, dans l'ouest puis l'est de Montréal, qui distribuent du lait pur, non contaminé par la tuberculose. En 1910, la FNSJB abrite une section féminine de la Commission centrale des Gouttes de lait, et peut ainsi recevoir les subsides de l'administration municipale. Ses dépôts offrent du lait de bonne qualité et font connaître la nourriture à valeur nutritive, devenant des lieux d'éducation et de diffusion du message hygiéniste. On y fait la promotion de l'allaitement et on y enseigne des principes d'hygiène<sup>12</sup>.

À Québec, une dizaine de femmes réunies à l'hôtel de ville par Mme Jules Tessier en 1915 créent deux dépôts, l'un francophone et l'autre anglophone. Elles veillent à leur administration et obtiennent un financement du gouvernement provincial et d'entreprises privées. Avec la collaboration d'un bureau médical, qui s'occupe des soins, ce sont ces femmes qui contrôlent l'ensemble des activités des dépôts. À Sherbrooke, la Fédération des Canadiennes françaises catholiques de Sherbrooke prend avec l'Assistance maternelle l'initiative d'ouvrir en 1922 les premiers dépôts, qui offrent aussi des visites à domicile.

Il est difficile de mesurer les effets de l'action des Gouttes de lait au Québec, même si leur directeur, le Dr Séraphin Boucher, constate un déclin notable de la mortalité infantile depuis leur création. Par contre, il est clair que très vite, les médecins s'approprient leur contrôle et veulent en écarter des associations comme la Fédération. Également, le Bureau central de la Ville de Montréal s'oppose à l'action des sections féminines au sein des Gouttes de lait. La FNSJB se retire alors

de ces instances et propose de fédérer toutes les associations qui s'intéressent au bien-être de l'enfance. Ce projet ne verra pas le jour : la Fédération s'associe plutôt à l'élaboration de la politique de l'enfance préconisée par Helen MacMurchy, chef de division du Child Welfare du département de la santé à Ottawa.

Ainsi, l'action des associations de femmes dans les Gouttes de lait doit être appréciée différemment selon que l'on est à Montréal, où le Bureau médical écarte les femmes de l'organisation et du fonctionnement des dépôts, à Québec et à Sherbrooke, où des bénévoles continuent d'en diriger les destinées. Là, l'expertise masculine et la médicalisation de ces dépôts se conjuguent avec l'action sociale de ces femmes. Il faut noter la coexistence de l'expertise professionnelle, basée sur la science, les savoirs tacites et l'expérience, développée par les bénévoles et plus tard les professionnelles de la santé. On voit aussi la répartition des rôles entre les Gouttes de lait, qui deviennent des points de service du réseau sanitaire municipal sous le contrôle des médecins, et la Fédération, avec ses campagnes d'éducation et de prévention contre la mortalité infantile. Confrontée à cette occasion au puissant lobby des médecins, la Fédération déploie son intervention dans le domaine de la santé des mères et des enfants.

### *L'Hôpital Sainte-Justine*

Au moment de la fondation de l'Hôpital Sainte-Justine en 1907, la FNSJB joue un rôle central et dote Montréal d'une institution spécifique pour soigner les femmes et les enfants. Maître d'œuvre et aussi l'âme de l'hôpital pendant longtemps, Justine Lacoste-Beaubien est membre de la FNSJB (elle est aussi la sœur de Marie Gérin-Lajoie). À ses côtés, Caroline Béique (présidente de la Fédération de 1907 à 1913), y joue également un rôle très actif tant pour la campagne de

financement que pour la mobilisation de son réseau pour y faire du bénévolat.

La Fédération voit d'abord l'hôpital comme une institution de services aux indigents, même s'il accueille une clientèle payante. L'idéologie maternaliste se retrouve dans le fonctionnement de l'hôpital, dépendant, pendant la première moitié du siècle, de l'activité des bénévoles. Les philanthropes de la FNSJB, membres du conseil d'administration de l'hôpital, conçoivent et organisent l'hôpital sur le modèle d'une grande famille, où la plupart des activités, en dehors des soins médicaux, sont accomplies par des bénévoles. En plus de présider aux grandes campagnes de financement, indispensables à la santé financière de l'institution, ce sont elles qui reçoivent, amusent et distraient les enfants. En outre, elle contrôlent leur alimentation, leur prodiguent soins, réconfort et consolation. Elles occupent une place centrale dans toutes les fonctions de l'hôpital, et certaines d'entre elles (170 par année) constituent même un corps d'élite d'infirmières bénévoles. Dûment formées à leurs tâches respectives et dotées d'un comité de bénévoles en 1914, elles travaillent au dispensaire de l'hôpital, préparent les enfants pour les examens médicaux, font des stages dans des cliniques externes spécialisées, exécutent le travail de secrétariat, font même des vaccinations lors des campagnes de prévention. Toutefois, ce type d'organisation, assez fermé, ne peut coexister longtemps avec la spécialisation croissante des fonctions, la professionnalisation et la syndicalisation au sein de l'hôpital. Le Bureau médical et les différents ordres professionnels prennent de plus en plus de pouvoir, au détriment des autres intervenants, en particulier les bénévoles désormais restreintes aux tâches qui ne sont pas du ressort des professionnels. La Fédération voit également son action reléguée à un rôle secondaire, principalement celui d'organiser des comités. Un comité permanent de visites de malades,

créé en 1923, organise plus de 1 000 visites en 1925, chiffre qui passe à 3 129 en 1927. Pour faire écho au School for crippled children du Children Memorial Hospital qui accueillait des protestants, des catholiques et des juifs à son ouverture en 1916, une École des enfants infirmes est également créée en 1926 par la Fédération pour assister les patients franco-catholiques de longue durée. Ses bénévoles y instruisent les 50 enfants hospitalisés, les soignent et leur donnent des cours techniques avant que l'école ne passe, en 1932, sous le contrôle de la CECM.

### *L'Assistance maternelle*

Ce travail en réseau dans des institutions, la FNSJB le mène également avec l'Assistance maternelle, qui distribue des secours à domicile aux mères indigentes. Créé en 1912 à son initiative, ce service, composé de médecins bénévoles comprend aussi un secteur de nursing avec des dames bénévoles et des aides maternelles. En mai 1914, un dispensaire est ouvert rue Christophe-Colomb pour les mères qui requièrent les soins d'un médecin; la consultation et les remèdes y sont gratuits. Les soins médicaux et infirmiers sont aussi offerts à domicile. Les bénévoles qui offrent ce service sont recrutées dans l'entourage de la patiente et supervisées par une garde-malade. En 1925, l'Assistance maternelle se dotera également d'un service social bénévole, consacré exclusivement à la visite des patientes pauvres.

Incorporée en 1917 comme société de bienfaisance, l'Assistance maternelle reçoit des subventions accordées par la Ville aux œuvres philanthropiques, et en 1921 bénéficie de subventions du gouvernement provincial comme organisme placé sous la Loi sur l'assistance publique, pour son travail auprès des familles défavorisées. Là encore, il faut constater l'efficacité du travail effectué par la FNSJB qui obtient, dans

ce cas-ci, le transfert rapide des compétences privées à un organisme de l'administration municipale. D'aucuns critiqueront la dimension symbolique de l'aide aux mères et son caractère essentialisant puisque la FNSJB privilégie encore le recours aux femmes bénévoles plutôt que de faire appel à des salariées, ou à des professionnelles de la santé, déjà fort nombreuses dans ce secteur. Toutefois, cette nouvelle attention aux mères et à leurs besoins particuliers est un élément qui suscitera, dans le milieu franco-catholique, la professionnalisation ultérieure de ces fonctions de maternage. En outre, en sortant le domaine des soins aux mères de la sphère privée (familiale) hors de portée de l'État et du contrôle de l'Église catholique, la FNSJB montre que les questions de la santé mère/enfant doivent être prises en charge par des institutions spécifiques financées par les gouvernements.

Ce faisant, la Fédération ouvre aussi aux médecins et aux autres membres de corporations professionnelles qui se constituent dans le domaine de la santé le champ des soins aux mères et aux enfants. Ceux-ci veulent y intervenir au nom de la science, profitant ainsi du rapprochement entre les médecins et les mères façonné par la FNSJB. Ainsi, même si cette dernière résiste, la marginalisation progressive des bénévoles des instances décisionnelles des organismes qui lui sont affiliés ne peut être évitée.

Distribution alimentaire, confection et distribution de matériel (vêtements surtout), interventions à tous les niveaux de la chaîne de santé: la FNSJB se trouve sur tous les fronts. Elle a réussi à rendre d'innombrables services aux personnes, et en même temps à se placer comme l'organisme incontournable de défense et de promotion de la santé des mères et des enfants auprès des pouvoirs publics. Alliée occasionnelle des médecins et des élites éclairées dans les réformes à apporter dans le domaine de la santé, la FNSJB n'a pas peur de briser des tabous, en préconisant l'intervention des pouvoirs

publics dans un champ encore étroitement contrôlé par les institutions sanitaires dépendant des communautés religieuses (les grands hôpitaux en particulier, les orphelinats, etc.).

Partie prenante du mouvement hygiéniste, la Fédération favorise le transfert de ses activités aux municipalités (pour les Gouttes de lait) et son soutien par les gouvernements (subventions à l'Hôpital Sainte-Justine). Sa participation à l'édification de l'Hôpital Sainte-Justine, qui se dote d'une direction entièrement laïque et majoritairement féminine, signale son engagement en faveur d'une sécularisation des soins. Ses interventions auprès des pouvoirs publics, même timides, vont dans le même sens et sont couronnées de succès, comme dans le cas de l'École des enfants malades, reprise par la CECM. Les réformes sanitaires qu'elle préconise font intervenir les pouvoirs publics à toutes les étapes du processus, triomphant des résistances de l'épiscopat catholique.

Toutes ces réformes contrastent singulièrement avec la vision timorée véhiculée par la FNSJB sur le rôle des femmes mais cadrent bien avec ses préoccupations maternalistes. Ainsi, la Fédération encourage le bénévolat des femmes comme forme majeure d'intervention dans le système de santé car il ne menace pas l'équilibre de la famille. Alors que nombre d'entre elles choisissent d'entrer dans la vie professionnelle et salariée, souvent d'ailleurs à la suite d'activités bénévoles, la FNSJB continue de défendre une image modérée de leur action. Ce discours contraste avec son activité sur le terrain et surtout avec celle des associations anglo-protestantes, qui militent activement en faveur de la professionnalisation des femmes, comme on va le voir avec l'analyse du Montreal Diet Dispensary et du NCJW.

### L'action sanitaire du NCJW

À sa création, le NCJW de Montréal n'est pas réellement actif sur le front de la santé publique. C'est principalement par le biais de l'aide aux immigrants (surtout immigrantes) qu'il s'intéresse à la « *philanthropy* » et au « *social service* ». Sous la présidence de Mme Jacobs, l'aide aux enfants (*child welfare*) et l'accueil des nouveaux arrivants (*service to new Canadians*) mobiliseront ses membres. Comme pour les autres associations, le NCJW s'engage dans l'assistance au seul orphelinat juif de Montréal (le Montreal Hebrew Orphan's Home, fondé en 1909) et dans la distribution de lait gratuitement aux enfants fréquentant les écoles de la Young Men Hebrew Association et aux enfants du Children's Memorial Hospital.

Soulignant les défaillances de l'administration municipale montréalaise en matière de santé publique, le NCJW cherche à alerter la population sur les dangers de ne pas avoir de réglementation municipale pour assurer la sécurité du public. Ainsi, à la suite de l'incendie qui détruit en janvier 1927 le Théâtre Laurier, où des dizaines d'enfants trouvent la mort, le NCJW condamne la réglementation défaillante sur la salubrité et la sécurité des édifices publics. De même, face à l'épidémie de typhoïde, qui fait des centaines de victimes à Montréal en mars et avril de la même année, le NCJW appelle à prendre des mesures urgentes pour protéger les enfants de la communauté. Toutefois, du fait du petit nombre de femmes engagées en son sein, le NCJW se dote de comités qui limitent leur action au Hospital Visiting Committee, qui s'occupe des visites des malades juifs des hôpitaux, et au Council Camp, qui veillera à la gestion de camps de vacances pour jeunes filles, pour leur permettre de passer des périodes — généralement de deux semaines — loin de Montréal et de ses logements insalubres.

Inauguré en 1927 au Lac-Fournelle dans les Laurentides, le camp de vacances devient rapidement l'une des principales activités du NCJW, que son ancienne présidente Mme Jacobs qualifie de « *our most ambitious philanthropic work*<sup>13</sup> ». Plus de 120 jeunes filles bénéficient en 1934 des services du Council Camp (par rotation de 40 personnes à la fois), et 160 l'année suivante, grâce à la collaboration du Bnai Brith, qui fournit une aide logistique<sup>14</sup>.

Durant la crise économique, le NCJW participe à nouveau au Milk Fund, en distribuant du lait aux enfants des écoles de la Young Men Hebrew Association et aux enfants du Children's Memorial Hospital ainsi qu'à ceux des écoles Devonshire, Bancroft et Mont Royal School du Protestant School Board<sup>15</sup>. Ce programme connaît un tel succès que ces organismes se fédèrent en 1934 au sein du School Children Milk Fund<sup>16</sup>. Parallèlement, le Conseil collabore à de nombreuses institutions de santé de Montréal pour prodiguer une assistance financière (dons à la Medical Relief Society ou au School Children's Emergency Relief Committee)<sup>17</sup> ou une aide directe aux patients (distribution de vêtements et de fleurs). La plupart des programmes du NCJW ne sont pas exclusivement destinés aux Juifs<sup>18</sup>. En effet, et malgré le contexte d'antisémitisme violent des années 1930 et la grande dépression économique, le NCJW persiste à offrir ses services à tous les groupes dans le besoin, de façon non confessionnelle. Durant ces années de crise en particulier, et en l'absence de services publics adéquats, ses activités connaissent une forte augmentation, que ce soit dans l'aide d'urgence aux personnes défavorisées ou pour toute autre forme de secours<sup>19</sup>.

Le NCJW a ainsi toute la légitimité pour participer à la formulation de politiques sur la santé publique au Québec et au Canada. Sollicité par le National Council of Women pour améliorer la qualité des soins infirmiers à Montréal<sup>20</sup>, il est

aussi cosignataire d'une résolution adoptée par le Council, à l'instigation de la League of Women's Rights, réclamant au premier ministre fédéral R. B. Bennett et au chef de l'opposition Mackenzie King la nomination de femmes à la commission fédérale sur les soins de santé et infirmiers<sup>21</sup>. L'année suivante, le Council adopte une résolution réclamant des autorités municipales et provinciales des soins médicaux adéquats pour les chômeurs<sup>22</sup>. Participant à la fondation du Child Welfare Committee, dirigée par Mme Louis Notkin et Mme Arthur Cohen, le NCJW élargit son mandat à la protection et au bien-être de l'enfance. Ces dernières participent en 1943 à une série d'évènements destinés à promouvoir « *provincial and civic legislation dealing with child welfare, private boarding nurseries, a provincial public health insurance commission and child protection*<sup>23</sup> ». Le NCJW s'associe enfin à une pétition réclamant du gouvernement provincial une loi sur la protection de l'enfance (« *much-needed Children's Protection Act* »). Le Conseil participe avec les autres associations féminines de Montréal à la défense des mêmes causes, sans toutefois prendre une part aussi active qu'elles à l'offre de services spécifiques. On peut dire qu'il se spécialise plutôt dans une activité de lobbying pour les causes qui touchent l'éducation et le bien-être des jeunes filles et des enfants.

### **Le Montreal Diet Dispensary : une initiative de la YWCA**

Le Montreal Diet Dispensary (MDD) est fondé en 1879 par une poignée de femmes réformatrices de l'élite anglo-protestante montréalaise<sup>24</sup>. Emily DeWitt, responsable du Comité de visite des hôpitaux de la YWCA, constate que la mort d'un mari, pourvoyeur de sa famille, conjuguée à la pauvreté, affecte de façon importante les conditions de vie. Or, il n'existe pas d'instance d'aide ou de prévention en matière de nutrition à laquelle les pauvres peuvent avoir

accès, alors même que la nutrition apparaît comme un facteur déterminant de la santé des populations. Animées d'une idéologie évangéliste, ces militantes du mouvement hygiéniste s'autoproclament médiatrices d'un savoir nouveau sur la nutrition des populations qu'elles visent à établir en amont du système de santé et parallèlement aux services de santé publique.

Le MDD devient vite un véritable laboratoire d'action et d'intervention sociale, établi sur un idéal maternaliste dans la communauté anglo-protestante. Ses principaux organismes d'assistance, le Montreal Charity Organization Society, le Canadian Patriotic Fund (1914 à 1918) et le Montreal Council for Social Agencies (à partir de 1919), réfèrent les pauvres malades au MDD qui, diagnostiqués, sont éduqués par ses bénévoles aux méthodes d'hygiène et de nutrition au sein de leurs familles. De 1879 à la Première Guerre mondiale, le Diet Dispensary soigne des malades qui souffrent de la mauvaise qualité de leur alimentation. Cause importante des «maladies de la misère», la malnutrition va être combattue par quelques dames bénévoles, qui offrent dans un petit local divers services : bouillon, gelée de viande, pouding au lait. Elles se rendent aussi au domicile des personnes pauvres et malades recommandées par une personne compétente (prêtre ou médecin) ou «*other authorized person known to the Committee*<sup>25</sup>».

Dès l'origine, le dispensaire se différencie des soupes populaires ou des dons de nourriture aux indigents par l'Armée du Salut par exemple, en ce qu'il vise une clientèle de pauvres malades, dûment reconnus par une preuve de maladie et d'insuffisance de ressources. Cette spécialisation lui permet de travailler en lien étroit avec les organismes de santé locaux, médecins et infirmières surtout dans les quartiers défavorisés. Emily DeWitt, de la YWCA, n'a pas de mal à convaincre les médecins de la Ville de s'associer à la mission

du dispensaire : « *This charity is one which cannot fail to prove a blessing and comfort to many poor and suffering families*<sup>26</sup>. » Il s'agit de fournir aux familles des services d'alimentation qui respectent les enseignements de l'économie domestique des écoles ménagères, fondées aux États-Unis et au Québec. Trois catégories d'intervenantes sont envoyées au domicile d'un malade : des infirmières pour le soigner, pour aider les enfants d'une mère souffrante et nourrir ceux qui ne peuvent pas se déplacer ; des cuisinières pour préparer les repas ; et enfin des bénévoles pour intervenir à toutes les étapes du processus de soins. Ces dernières s'occupent aussi de la distribution des aliments, de la visite aux malades et de la rédaction de rapports d'observation sur leur état de santé ; leurs fonctions, non formellement définies, touchent toutefois à de nombreux domaines. Une certaine spécialisation commence en 1880, avec l'embauche de femmes salariées : une aide-cuisinière à temps partiel, une cuisinière en chef à temps plein en 1883 et une infirmière en 1885.

Avec les épidémies de grippe espagnole et de tuberculose, le MDD offre ses services à tout le monde, sans distinction de religion, et répond à une demande croissante : 10 000 demandes de diètes dans les années 1900, et 20 000 dans les années 1910. Le nombre de bénévoles augmente (de 9 en 1885 à 37 en 1908) ainsi que le nombre de visites à domicile (de 392 en 1886 à 8 499 en 1902). Le MDD devient ainsi le relais officiel des services de santé publique et fonctionne comme une agence privée charitable dans certains quartiers de Montréal.

En 1922, le Québec se dote du Service provincial d'hygiène, une infrastructure publique, et adopte la même année, bien avant les autres provinces canadiennes, la Loi sur l'assistance publique<sup>27</sup>. Cette loi permet le financement public d'organismes charitables comme le MDD, sous forme de subventions, surtout accessibles aux associations privées. Mais la plupart des associations franco-catholiques, qui sont souvent des

communautés religieuses, propriétaires pour la plupart des hôpitaux et institutions de santé, ne sont pas prêtes à se délester de leurs prérogatives pour devenir des agences de l'État. Les autres organismes, beaucoup moins importants, comprennent l'intérêt de se concerter pour bénéficier de ces aides. Les agences de service social se regroupent alors en fédérations sur des bases confessionnelles afin d'obtenir des subventions de l'État : les œuvres protestantes réunies depuis 1900 au sein de la Montreal Charity Organization Society (MCOS) s'affilient au Social Service Council of Canada (SSCC dominé par les Églises méthodiste et presbytérienne) et les œuvres juives se fédèrent en 1917<sup>28</sup>. Les membres de la MCOS créent en 1919 un organisme autonome et non confessionnel, le Montreal Council of Social Agencies (MCSA) pour s'assurer de la coopération des fédérations de charité catholiques et juives de Montréal. Financés en partie par les municipalités et par le gouvernement, les services offerts par ces associations deviennent alors laïques et professionnels.

#### Case work au MDD

Recommandée par les agences de service social lors des expositions de la Ligue antituberculeuse en 1909 et du bien-être des enfants en 1913, l'approche par cas (*case work*) vise à rationaliser le service social, tout en ciblant et sélectionnant les clientèles. Dans ce contexte, la nouvelle mission du MDD est de répondre aux seuls « cas avancés » de maladie et d'éduquer de façon prioritaire les enfants à la nutrition. Les bénévoles sont toujours les premières sur le terrain, administrant et dirigeant le dispensaire (même si leur nombre diminue, passant de 30 à 20), mais ce sont les professionnelles qui graduellement prennent les décisions en ce qui a trait aux soins. Les distinctions sociales entre, d'un côté, bénévoles et professionnelles qui effectuent les visites et dirigent l'organisme,

et, de l'autre, les femmes qui sont bénéficiaires des services sont volontairement effacées au sein du MDD dans un discours unificateur sur la solidarité entre les femmes. La présence des assistantes sociales marque toutefois la limite de cette solidarité: désormais seules sont considérées aptes à faire le travail auprès des familles/clientes celles qui sont spécialement formées à ce travail et rémunérées. Le discours maternaliste, consacrant l'intervention de femmes professionnelles auprès d'autres femmes, est alors légitimé par la formation aux soins qu'elles acquièrent à l'université ou dans des écoles. Et si revient quelquefois l'idée (essentialiste) qu'elles peuvent mieux travailler entre femmes (depuis que les hommes ne sont plus les seules cibles de l'assistance), les soins aux autres sont tout de même établis sur l'acquisition d'une formation et sont devenus un champ disciplinaire distinct (*social work*, ou travail social en anglais, et service social en français) au sein de l'université.

Le conseil d'administration, nouvellement présidé par la grande philanthrope Mme T. J. Drummond, imprime à partir de 1922 une nouvelle orientation au Montreal Diet Dispensary<sup>29</sup>. Il engage une travailleuse sociale formée à la diététique, Jean Crawford, pour faire des visites à domicile et pour éduquer les familles à préparer des régimes alimentaires à faible coût. Sa tâche est aussi d'encadrer l'aide alimentaire et d'établir un système de suivi de cas professionnel. Elle est remplacée l'année suivante par une autre travailleuse sociale, Mlle Gallagher.

La distribution alimentaire se réalise désormais dans quatre sites auprès de la population anglo-protestante des quartiers ouvriers: Rosemont, Hochelaga, Verdun et Pointe-Saint-Charles. Même si la nourriture, comme le lait, les puddings et bouillons de viande, est distribuée annuellement, les patients font l'objet d'une visite à domicile et doivent se présenter pour continuer l'instruction en consultation.

La plupart de ces patients souffrent de tuberculose ou de malnutrition, dues à une période de pauvreté prolongée.

Ces réformatrices considèrent que l'éducation des femmes, mères, épouses et filles à la nutrition est le meilleur moyen d'aider les patients et leurs familles à faire face à la maladie et à la pauvreté. En autorisant les autres professionnels de la santé à recommander des patients à ses services de diététique, le MDD participe à la professionnalisation du travail de soins. Il s'appuie sur l'expertise des nouvelles professions féminines autour du *care* (infirmières, travailleuses sociales et diététistes) pour promouvoir leur intervention précoce auprès des mères et des familles. La présence de ces professionnelles du *care* au chevet des mères indique une transformation du regard porté sur le « travail de maternage » (accouchement, soins aux enfants, entretien domestique, etc.). Cette fonction passe d'une compétence personnelle et gratuite à un travail salarié basé sur une expertise acquise dans des institutions (écoles), validée par des diplômes et encadrée au sein d'un ordre professionnel. Le MDD participe activement à ce processus de laïcisation et à la constitution d'un champ autonome de santé publique, au sein duquel il rend désormais des services à des patients.

Constituée de vingt et une bénévoles, de trois infirmières et d'une diététiste, l'équipe du MDD fait, en 1922, 939 visites, passe 2 806 entrevues ou consultations et suit 708 patients. Deux ans plus tard, ces chiffres ont doublé avec 1 518 visites, 4 958 consultations et 1 541 patients<sup>30</sup>. Il faut donc engager du personnel qualifié et combler le poste de diététiste en 1924. Mme Drummond et ses collaboratrices retiennent les services d'une diplômée des sciences domestiques du Collège MacDonald, affilié à l'Université McGill, Nan Garvock. Son embauche coïncide avec les débuts de la professionnalisation de la diététique au Québec au milieu des années 1920<sup>31</sup>.

Nan Garvock croit fermement à la mission éducative du dispensaire. Sous sa direction, le MDD réoriente ses services pour les offrir non plus aux dépendants et délinquants de la MCSA mais aux malades et handicapés. Garvock précise également la mission du MDD : aide aux malades et promotion sanitaire. Si en 1927 l'objet du travail des intervenantes du dispensaire est de fournir des aliments aux malades, en 1930 il s'agit aussi de promouvoir la santé par des démonstrations et l'instruction individuelle<sup>32</sup>. Garvock tente enfin de se délester d'une clientèle en majorité composée de tuberculeux, qui exigent des soins lourds et minent les ressources du dispensaire, qui sont adressés aux services de la Ligue antituberculeuse, créée spécialement à cet effet. Préférant consacrer les ressources du MDD aux cas de malnutrition et à l'éducation, Garvock critique les services municipaux et provinciaux qui n'offrent pas de secours direct gratuit aux populations démunies : « *There is a crying need for more accommodations for free patients and we sincerely hope that both the City of Montreal and the provincial government will do their duty and provide free beds for the less fortunate citizens*<sup>33</sup>. » Considérant que l'éducation lors des visites à domicile a une portée limitée, Garvock implante un service de démonstrations culinaires pour rejoindre un nombre plus important de personnes, en particulier les femmes et les jeunes filles qui sont les « *homemakers* » par excellence dans les quartiers pauvres. Les démonstrations sont organisées au dispensaire et dans les points de service associés aux Églises protestantes : Hochelaga, Verdun, Pointe-Saint-Charles, Côte-Saint-Paul et Rosemont. Faible au départ, la fréquentation de ces séances prend de l'ampleur avec les années : d'une quinzaine de femmes en 1927, on en dénombre une centaine en 1930.

Désormais, la majorité des clients du MDD sont adressés par le réseau des organismes de service social et de santé regroupés au sein du MCSA<sup>34</sup>. Cette collaboration entre les

différents acteurs du réseau philanthropique est étroite et soutenue, et permet au MDD de faire face au corps médical en affirmant sa propre orientation professionnelle. Par exemple, le Victorian Order of Nurses comprend très bien la mission du MDD et lui fait des requêtes précises, selon les besoins des communautés desservies. L'éducation dispensée n'est jamais neutre et l'on voit comment se transmet la mission générale de canadianisation de l'organisme qui recommande l'usage des aliments canadiens et tente de rejoindre la population d'origine italienne: «*The VON were very anxious to have the Italian families in the North end of the city learn economical yet nourishing dishes and to be taught to have more of a variety in their meals, also to do less frying, and convince if possible, to use Canadian Cheese*<sup>35</sup>.» La présence d'immigrants italiens au sein de sa clientèle témoigne d'une plus grande porosité des frontières interethniques. Il y a tout lieu de croire que dans les quartiers pauvres, on ne distinguait pas entre les catholiques et les protestants, qui pouvaient ainsi être admissibles aux programmes du VON et du MDD, contrairement aux statuts de ces organismes<sup>36</sup>.

Avec la professionnalisation accrue des services de soins et l'émergence d'institutions hospitalières spécialisées dans le traitement des maladies, le MDD s'inscrit également dans la tendance générale au déplacement des services du domicile des patients à la clinique. De 1923 à 1930, les visites à domicile déclinent au profit des démonstrations et des consultations au dispensaire. En 1923, 2 806 consultations ont lieu sur place pour 939 visites à domicile. En 1930, le nombre de consultations sur place atteint 5 183 pour 753 visites à domicile, tandis que le nombre de cas traités diminue de 708 à 618. Continuant à porter secours aux personnes mal nourries et aux tuberculeux en leur recommandant des régimes alimentaires thérapeutiques (un régime fort en sels minéraux et en fer pour les anémiques par exemple) et des suivis

---

## Nan Garvock

Ottawa, 12 mars 1894 – Ottawa, 24 mai 1983

Fille de Jane Dobson et William Barron Garvock, Nan Garvock naît dans une famille bourgeoise de la région d'Ottawa. Son enfance est marquée par le grand incendie de 1900, qui ravage la capitale canadienne. Architecte engagé par la municipalité, son père participe à la reconstruction de la ville, des écoles en particulier. Après des études secondaires au Lisgar Collegiate à Ottawa, Nan Garvock poursuit à partir de 1914 des études à la nouvelle école de diététique du MacDonald College, ouvert en 1907 à Sainte-Anne-de-Bellevue (et maintenant affilié à l'Université McGill). Première institution au Québec à offrir aux jeunes femmes une formation dite d'« *Institutional administration* », le collège se spécialise dans l'économie domestique, la nutrition et la santé alimentaire des populations. Elle obtient son diplôme en 1917 et travaille comme diététiste au MacDonald College, à la YWCA d'Ottawa et à l'hôpital de Hartford (Connecticut) aux États-Unis. En septembre 1924, elle est embauchée par le Montreal Diet Dispensary comme directrice générale. Elle occupe ce poste jusqu'à sa retraite en décembre 1958, à l'âge de soixante-quatre ans. Garvock ne s'est jamais mariée et n'a pas eu d'enfant.

Pendant les trente-cinq années qu'elle passe à la tête du MDD, le dynamisme et la compétence de cette pionnière de la nutrition communautaire permettent au MDD une rapide expansion, qui le situe à l'avant-garde dans ce domaine en Amérique du Nord. Grâce aux découvertes de la diététique, elle développe, pour éduquer la clientèle défavorisée, de nouvelles pédagogies qui deviennent des modèles appliqués partout au Canada : cours de cuisine (qu'elle dispense elle-même) qui remportent un succès phénoménal durant la crise économique des années 1930 ; publication du livre de recettes abordables *Food and the Family Income*, d'un livre de cuisine

destiné aux pauvres, le *Blue Cook Book* (traduit en français et en hébreu, et utilisé pendant longtemps dans l'ensemble des réseaux d'assistance du Québec); publication à partir de 1932 de la *Food Price List*, première initiative de ce genre au Canada, détaillant sur une base hebdomadaire les meilleurs achats concernant les aliments les plus importants. Elle livre aussi une série d'allocutions radiophoniques, les *Family Nutrition Series*, de 1946 à 1955. Garvock tente parallèlement d'attirer l'attention des gouvernements sur l'importance de la nutrition des populations, émettant régulièrement des recommandations, notamment pour l'accessibilité au lait en poudre dans l'ensemble des épiceries, pour l'enrichissement en vitamine B de la farine et du pain, et pour la distribution de margarine, interdite au Canada jusqu'en 1948. Après sa retraite à la fin de l'année 1958, Nan Garvock revient dans sa ville natale d'Ottawa, où elle demeure jusqu'à sa mort en 1983, à quatre-vingt-neuf ans<sup>37</sup>.

---

individuels, le MDD restreint son offre de services directs à la population.

Durant les années qui suivent, la réorientation de l'action du MDD est vivement recommandée par les médecins du réseau du MCSA et de la Financial Federation (FF), qui décide même, en 1927, de lui supprimer ses subventions: «*Owing to the limitation of our funds by Financial Federation it was impossible to expand our work, and this being the case we increased the educationnal side, deciding that the best method to do so would be to hold Cooking Classes at the various Centres*<sup>38</sup>.» Le MDD va chercher ses propres ressources et continue de fournir de l'aide alimentaire directe aux patients. La FF intensifie ses pressions en tentant de discréditer l'action du MDD et met sur pied en collaboration avec le MCSA un comité d'étude pour évaluer le travail des agences dans le cadre de la réorganisation des responsabilités de l'État en matière de santé. Les

conclusions sont sévères : certaines agences, dont le MDD, ont délaissé l'éducation sanitaire ; les critères d'admission aux services du MDD manquent de clarté. Bref, on remet en question sa mission sociale.

Alors que les médecins pressent le MDD d'adopter les prescriptions médicales dans son programme de prévention, le MDD refuse de se soumettre aux médecins et d'adopter l'orientation médicale que ceux-ci proposent. L'organisme maintient de même, au cours des années 1930, un nombre élevé de visites à domicile et de cas traités (entre 700 et 800 par année), et intensifie les séances de suivi alimentaire (environ 7 000 par année). Il ajoute à ses services la planification du budget familial pour assurer une alimentation minimale aux malades et se joint à la coalition qui recommande le versement d'allocations gouvernementales aux plus démunis d'entre eux.

De fait, l'affirmation de leur autonomie face au corps médical renforce la conviction des animatrices du MDD de persévérer dans la voie de la professionnalisation et de transférer, au profit des professions féminines, une grande partie de ses activités. Libéré en quelque sorte de ces tâches, le MDD s'engage alors dans une véritable campagne d'information (comme en Nouvelle-Écosse), afin de sensibiliser la classe politique aux problèmes de malnutrition des plus démunis<sup>39</sup>.

La publication en 1930 du livre de recettes *Economical Cookery Book*, communément appelé *The Blue Cook Book*, apparaît comme une initiative majeure d'éducation populaire lors de la crise économique. À travers cette initiative et la publication mensuelle à partir de 1932 d'une liste de prix des aliments disponibles sur le marché montréalais, la diffusion à grande échelle des notions de préparation alimentaire à faible coût apparaît dans ce contexte comme le meilleur moyen d'atteindre les familles à faible revenu. Le MDD considère la gestion du budget familial comme un outil important

d'éducation populaire. Également diffusées dans le réseau de la FF, ses interventions sont très prisées, consolidant la place du MDD dans le réseau de services sociaux dont il se fait le défenseur et l'intermédiaire patenté.

Le MDD déploie une intense campagne d'information auprès des gouvernements et de la population et continue de promouvoir des interventions directes auprès de populations ciblées. Ainsi, il propose de donner des allocations aux familles de soldats à partir de 1935 et recommande la baisse du coût des aliments à forte teneur en vitamine C (une carence en vitamine C est la cause de bien des cas de malnutrition). Garvock fait également campagne en faveur de l'augmentation du montant des allocations versées aux plus démunis. On le voit, l'action philanthropique qui a débouché sur la professionnalisation du secteur de la nutrition véhicule une certaine moralisation de la vie publique, qui consiste à faire du bien-être des populations vulnérables un problème de société. Les bénévoles et des professionnelles du MDD se font les éloquentes porte-parole des besoins des populations sans voix et les médiatrices des services à lui fournir.

*La nutrition des populations comme objet  
d'une intervention étatique*

Un réel dialogue s'établit entre les organismes de service social et de nutrition et les gouvernements, le fédéral en particulier, afin de prendre en compte les problèmes sociaux aggravés par la crise. Des programmes d'allocations aux plus démunis sont implantés graduellement au cours de la période: pensions de vieillesse en 1927 (le Québec se joint à ce programme en 1936), aide aux chômeurs avec le *Relief Act* en 1930, allocations aux anciens combattants dont la loi est amendée en 1936 et 1938, allocations aux mères nécessiteuses en 1937 au Québec. Dans ce contexte, les gouvernements, sensibilisés à

l'alimentation des populations, sont instamment priés d'intervenir. La publication en 1936 par la Société des Nations d'un rapport sur l'importance de l'hygiène et de la médecine préventive dans le secteur de l'alimentation contribue à donner un essor décisif à la question de la nutrition<sup>40</sup>. Le Canada crée en 1938, le Conseil canadien de nutrition, composé de scientifiques, de médecins, d'économistes et de travailleurs sociaux<sup>41</sup>. Le Conseil a le mandat de cerner, étudier et discuter les problèmes de nutrition d'intérêt régional et national, et de recommander des solutions<sup>42</sup>. Une de ses principales actions est d'établir, en 1938, l'année même de sa création, les premières «Normes alimentaires pour le Canada». Ces normes, établies sur des données scientifiques, indiquent les quantités d'éléments nutritifs essentiels pour la grande majorité des personnes en santé.

Nan Garvock commente les efforts du nouveau Conseil canadien de nutrition dans les termes suivants: «*the Canadian Government has become conscious of the need to examine the food habits of her [sic] people*». Elle considère que les résultats de l'enquête gouvernementale sur la consommation de lait, diffusés dès 1938, ne font que confirmer ce que le MDD a toujours dit: «*the amount of milk consumed varies in direct proportion to the income. In other words, where the income is low, the amount of milk the family buys is also low*<sup>43</sup>.» Elle rappelle que cette situation est déjà bien connue au MDD, qui a fait de la distribution de lait une de ses activités principales<sup>44</sup>.

En fait, Garvock n'hésite pas à critiquer les efforts gouvernementaux: trop peu, trop tard. Ainsi, lorsque tous les résultats de l'enquête sur l'alimentation des Canadiens sont diffusés en 1941, et bien que la méthodologie lui semble critiquable (car elle n'est menée que dans quatre grandes villes canadiennes: Halifax, Québec, Toronto et Edmonton), elle est consternée: 40% de la population seulement s'alimente de façon adéquate, et les femmes et les adolescents figurent

parmi ceux qui sont les plus mal nourris. Elle s'indigne de voir que c'est toujours les bas revenus qui engendrent la malnutrition mais aussi le manque d'éducation à la nutrition. Elle défend haut et fort l'expertise du MDD, acquise à partir des savoirs-faire et savoirs-être de ses bénévoles et professionnelles, et qui n'est pas prise en considération par l'autorité publique dans ce rapport. Elle comprend qu'il faut continuer de lutter pour faire reconnaître la nutrition aux paliers les plus élevés des pouvoirs publics.

Inlassable porte-parole d'un MDD jaloux de ses prérogatives, Garvock multiplie ses efforts pour défendre ses positions au moment de l'entrée en guerre du Canada. Le succès de son livre de recettes ne se dément pas. La nouvelle édition du *Economical Cookery Book*, publiée en 1941 chez Lippincott et largement diffusée au Canada et aux États-Unis se fait sous le patronage du Nutritional Committee of Health Service of Federated Agencies. Ce comité, dirigé par Garvock, rassemble un impressionnant groupe de spécialistes. La liste des prix des aliments fait l'objet d'une forte demande de la part de divers organismes, notamment du gouvernement, et est publicisée dans une série d'émissions radiodiffusées sur la CBC. Enfin, la campagne de nutrition à l'échelle nationale à laquelle le MDD participe contribue à la création d'une section destinée à la prévention au sein du Département des pensions et de la santé nationale (*Department of pensions and national health*). Le MDD se fait donc connaître pour son travail et les principes alimentaires élaborés par ses soins. Après la guerre, les efforts déployés par le MDD et par sa principale porte-parole vont atteindre une reconnaissance véritablement nationale et ses recommandations contribuent à l'adoption de politiques publiques en matière de nutrition.

### **Intervention sanitaire et professionnalisation des métiers du *care***

Différentes par leur structure et leurs objectifs, les trois associations interviennent, comme on peut le voir, de façon complémentaire dans le domaine de la santé. La Fédération suscite en amont des offres de service, fait des campagnes de financement et du lobbying auprès de l'épiscopat et des gouvernements. Elle contribue à la création d'institutions comme l'Hôpital Sainte-Justine pour les soins aux mères et aux enfants, qui s'ajoute à la structure institutionnelle privilégiée par l'épiscopat catholique, mais qui se différencie, dès sa fondation, par son caractère laïque. Elle soutient des organismes comme l'Assistance maternelle ou les Gouttes de lait qui offrent directement des services aux plus démunis. Elle s'implique, bien que tardivement, dans la professionnalisation des sciences infirmières en particulier et du travail social. De son côté, la Y crée une instance spécifique, le Dispensaire, qui passe d'une instance de service à un regroupement de professionnelles de la nutrition pour renforcer enfin son activité de lobbying en faveur d'une meilleure alimentation. Enfin, pour sa part, le NCJW offre d'abord des services de soutien en service social aux jeunes filles, pour centrer ses actions sur l'information et le lobbying sur les questions générales de santé.

Ainsi ces trois associations s'inscrivent d'abord dans le système d'assistance établi dans chacune de leur communauté respective et contribuent à le transformer par leurs actions particulières. Les femmes qui s'y impliquent apportent un personnel et des ressources nouvelles. Et bien que toutes les trois s'inspirent d'une commune préoccupation envers les populations vulnérables, qui commence par une attention particulière envers les jeunes filles, les mères et leurs enfants, leur action à leur endroit diffère. Pour la Fédé-

ration, le bénévolat reste le pivot de l'assistance, tandis que les deux autres associations adoptent rapidement la pratique de l'offre de services professionnels. Ce n'est donc pas l'idéologie maternaliste dont elles se réclament toutes les trois qui détermine l'offre de services bénévoles ou professionnels (en nutrition, soins infirmiers ou en travail social), mais bien la structure ethnoreligieuse dans laquelle elles œuvrent. Pour les unes, confinées au bénévolat, les compétences des femmes dans le domaine du *care* ne peuvent déboucher sur une formation professionnelle (qui leur est fermée pendant longtemps par les institutions de haut savoir), alors que les autres contribuent à la formalisation de savoirs professionnels sur la base de leur expérience du *care* et participent à la création de la McGill School of Social Work et à la mise en place de programmes universitaires en diététique et en *nursing* à la faculté de médecine dès le début des années 1920. C'est là que seront formées les premières travailleuses sociales, infirmières et diététistes du Québec. De leur côté, ce sont les Sœurs Grises et les Sœurs hospitalières de Saint-Joseph principalement, qui offrent des cours de sciences infirmières dans les grands hôpitaux du Québec, avant que ne soit fondé, dans les années 1930 à l'Université de Montréal, l'Institut Marguerite d'Youville (qui donnera naissance à la Faculté des sciences infirmières). Du côté du travail social, il faut attendre que la fille de Marie Gérin-Lajoie et sa congrégation, les Filles du Bon Pasteur, créent une école de service social pour que les franco-catholiques puissent accéder au service social (encore très marqué par ses origines charitables) et qui deviendra à la fin des années 1920, la profession de travail social. Et la diététique sera offerte par ailleurs comme cours à l'Université de Montréal dans un programme de formation à l'extérieur de la faculté de médecine.

La contribution des trois associations à la mise en place de ces formations, quels que soient les lieux où elles se donnent,

université ou école, est essentielle. Cela commence par les campagnes de sensibilisation à l'hygiène des mères et des nourrissons et débouche sur la nécessité de transmettre les compétences sur le maternage (identifiées aux femmes) au sein d'institutions scolaires, qui donneront une éducation spécialisée établie sur des savoirs scientifiques. Leur contribution respective montre comment ce processus s'est construit.

La FNSJB soutient une formation semi-professionnelle qui débouche sur des emplois semi-qualifiés. À l'Hôpital Sainte-Justine, le comité d'infirmières bénévoles offre un cours pour former des bénévoles au travail de soins. Ce cours de six mois, enseigné par des médecins, couvre des matières médicales de pédiatrie et des éléments de soins aux enfants<sup>45</sup>. Des stages de travail dans différents services y sont ajoutés et donnent droit, après 4 ans de travail bénévole dans l'hôpital, au certificat. Entre 1925 et 1959, un quart des infirmières bénévoles en moyenne (à savoir 25 infirmières chaque année) obtient le certificat. Cette formation de base permet de pérenniser un système de bénévoles diplômées dans l'hôpital, ce qui menace le travail des infirmières salariées, ouvertement critiques à cette situation à partir des années 1930. En fait, le certificat obtenu par les infirmières bénévoles les mène plutôt au métier d'infirmières auxiliaires qui se professionnalise au début des années 1950. Ce programme de formation, centré sur les bénévoles, débouche sur un travail salarié et spécialisé pour une partie d'entre elles, maintenant les autres dans le bénévolat et l'action charitable. L'importance du bénévolat comme mode d'accès à un emploi et à un métier pour des femmes sans autre formation durant cette période est patente, même si le cas de Sainte-Justine ne peut être généralisé du fait de la structure fortement autarcique de cette institution.

L'École et l'Association des aides maternelles, créées par la FNSJB à la fin des années 1920, offrent un autre cas de

figure. Fondée après consultation des supérieures des principales institutions religieuses pour nourrissons et bébés et des directrices anglo-protestantes (Mmes Church et Stratford) de la Trained Attendants' Association, l'Association offre des services d'aide aux femmes qui ne peuvent rétribuer une infirmière. L'aide maternelle, qui n'est ni une infirmière diplômée ni une domestique, a pour mission d'aider la mère de famille à refaire sa santé à domicile après la naissance de son enfant. Les aides maternelles (des jeunes filles de 19 à 25 ans) reçoivent donc une formation d'enseignement ménager, en plus des cours théoriques et pratiques sur l'hygiène, les soins sanitaires et médicaux qui sont dispensés par la Crèche d'Youville, l'Assistance maternelle et l'École ménagère provinciale.

Au cours de l'été 1928, la FNSJB crée l'Association des aides maternelles, qui devient un syndicat professionnel incorporé en janvier 1930. Cette orientation syndicale plutôt que professionnelle, si elle permet une certaine sécularisation de ses services (accessibles à partir de 1935 aux familles anglophones protestantes, et parfois juives), limite son champ d'action. L'Association a du mal à placer toutes ses gardes dans les familles en raison de la crise et de la difficulté à faire reconnaître son expertise. Son créneau est mal défini : bien que les règlements de l'Association stipulent clairement ses fonctions (elles ne sont pas des servantes), les aides maternelles se plaignent d'être engagées comme domestiques. La difficulté de rémunérer des soins non spécialisés, offerts à domicile, dans un espace laissé vacant entre l'infirmière et l'aide ménagère explique partiellement l'échec de cette entreprise. Plus fondamentalement, la FNSJB s'est fourvoyée en maintenant les services aux mères dans la catégorie des soins domestiques, donnés à domicile par des femmes syndiquées et sans grande formation, plutôt que dans celles plus porteuses des soins professionnels. À

la YWCA, une initiative similaire aboutit à un résultat diamétralement opposé. Une infirmière, Mlle Parker, crée une école anglophone d'auxiliaires dans les années 1920 qui offre un cours (12 séances) d'une durée de trois mois, intitulé *Home Nursing* («*A Course which no woman can do without*») et auquel on ajoute certaines matières pour acquérir le titre de Trained Attendants. Ce cours vise à enseigner aux femmes la pratique du nursing, les qualifiant pour les soins des convalescents et des cas légers, et pour l'aide aux médecins et infirmières diplômées. Une grande variété de sujets y sont enseignés, dont la structure du corps et des organes, l'observation des symptômes de l'appendicite, la circulation sanguine et les fonctions respiratoires, urinaires, etc.

Aux matières d'anatomie et de pathologie générales, s'ajoutent des notions de prévention, de remèdes et traitements simples pour les maux quotidiens, comme les engelures, brûlures, évanouissements, rhumes, maux de tête, saignements de nez, infections légères. En 1927, on compte 20 diplômées pour le cours de Trained Attendants, la classe la plus nombreuse depuis le début de la formation, mais leur nombre ira en augmentant. Ainsi la Dre Mary Bird, du département d'éducation rappelle aux diplômées que l'objectif du cours est de les former à soigner les malades, et rappelle les principes des soins: le tact, la bonne santé, la sympathie, l'apprentissage (*training*) et l'amour. À cette instruction formalisée s'ajoute l'affiliation professionnelle nationale: lors de la rencontre annuelle de la Trained Attendants' Association, tenue à la YWCA le 1<sup>er</sup> février 1927, on annonce la Charte fédérale qui incorpore la Trained Attendants' Association of Canada. Éducation spécialisée, constitution d'associations professionnelles, tout cela dénote la volonté de ces femmes de se doter de compétences définies, et de se définir un rôle propre en vue de leur professionnalisation (qui leur sera accordée plus tardivement dans les années 1960 et 1970).

Ainsi, bien qu'ayant des fonctions semblables, la stratégie professionnelle des Trained Attendants (ou aides infirmières) diffère radicalement de celle adoptée par les aides maternelles (davantage des puéricultrices), qui s'oriente plutôt vers la syndicalisation. Tout cela, et le fait que les aides maternelles travaillent également à domicile tandis que les Trained Attendants interviennent dans le système de santé, a des conséquences importantes en termes de statut et de salaire. Lors de l'assemblée du 14 octobre 1929 de l'Association des aides maternelles, la différence de salaire entre les deux catégories suscite la grogne des participantes. Les aides formées en seulement trois mois à la YWCA, représentées par Mlle Stratford (responsable du registre des Trained Attendants), gagnent 1 \$ de plus que les aides maternelles de la FNSJB. Devant cette situation, les dirigeantes de la FNSJB tentent de calmer le jeu en argumentant que les anglophones ont davantage d'argent que les francophones... Ce cas a certainement valeur d'exemple, en ce qu'il révèle la prégnance de modèles confessionnels différents qui structurent les systèmes de soins, alors même que l'idéologie maternaliste qui les sous-tend est semblable. Il est intéressant d'observer que le discours maternaliste permet de justifier aussi bien la professionnalisation des services de *care* que leur subordination aux autres professions de soins. Tout dépend de la stratégie utilisée pour les faire valoir et des institutions auxquelles elles se trouvent confrontées dans leurs communautés respectives. La forme de ces institutions est également une variable à prendre en compte : plus elles sont centralisées, et moins elles laissent de place aux initiatives de la société civile (les institutions franco-catholiques); plus elles sont diversifiées, et plus ces initiatives peuvent se déployer et occuper l'espace public.



Notre analyse de ces associations montre l'étendue de l'implication des femmes dans le développement d'un réseau de santé publique au Québec, avec, à Montréal, une professionnalisation un peu plus tardive des Canadiennes françaises dans le domaine du *care* par rapport aux anglo-protestantes. La modernité de leur intervention réside dans la diversité des services offerts et des stratégies utilisées par chacun des groupes confessionnels pour faire valoir leurs propositions. Outre l'éducation des familles et la professionnalisation des services aux patients, ces associations participent au processus de réforme des services de soins. Les préoccupations des femmes y sont centrales depuis le début : il y a d'un côté les bénévoles et les professionnelles qui soulagent la misère des plus démunis, et de l'autre, les mères qui doivent être secourues en priorité. L'étude des associations révèle une vision commune des soins : un souci des populations vulnérables, dont la santé doit être prise en charge par des institutions publiques. Conscientes des difficultés de cette prise en charge par des administrations, ces associations vont chercher à combler les manques et être à la fois des vecteurs de services et d'expertise. Ce faisant, elles jouent le rôle d'intermédiaires entre les patients et les agences ou administrations gouvernementales (subventions), ce qui permet à nombre de leurs membres de connaître une certaine notoriété et la mobilité sociale qui l'accompagne parfois. On voit bien l'influence du discours maternaliste dans la structuration de ce nouveau champ du *care* avec d'un côté la professionnalisation de ces services au début du xx<sup>e</sup> siècle, alors que les professionnelles écartent graduellement les bénévoles, et de l'autre l'intervention des instances étatiques et le pouvoir complexe qu'elles entretiennent avec les médecins et les administrations dans ce nouveau champ d'action (du *cure* pour les

médecins et du *care* pour les infirmières, sages-femmes, travailleuses et assistantes sociales, etc.).

La YWCA, le NCJW et la FNSJB agissent aussi, on l'a vu, comme des révélateurs des grands problèmes sociaux, en se portant au secours des catégories vulnérables de la population (pauvres, malades, mères pauvres, etc.) et en faisant de cette activité la base de leur lobbying auprès des administrations. Sensibles aux besoins qui ne sont pas desservis par les services sociaux, elles déploient leur action dans la zone complexe constituée à la lisière de l'assistance sociale et de la charité privée. En rapport étroit avec le système de santé, avec le soutien des médecins et des travailleurs sociaux, ces associations ne se laissent pas envahir par les logiques médicales (corporatistes) ou hospitalières (religieuses et bureaucratiques), et ce, même si elles ont largement recours aux logiques professionnelles, dès que leurs services sont mis en place. Ces derniers demeurent centrés sur des fonctions de service aux plus démunis, de formation de leurs membres (au service professionnel mais aussi à la citoyenneté) et de lobby auprès des gouvernements (favorisant ainsi l'accès de femmes comme Garvock à des postes de décision dans la fonction publique). À ce titre, elles sont d'abord et avant tout des organismes philanthropiques, charitables, laïcs et bénévoles qui contribuent à séculariser (et parfois à moraliser) les services de soins et d'assistance.

Ces services spécialisés, dispensés par des femmes bénévoles à partir de savoirs dérivés des fonctions féminines traditionnelles et de l'idéologie maternaliste qui les valorise, deviennent rapidement des services professionnels en nursing, service social et diététique, qui seront rapidement intégrés dans le système de santé et qui contribueront à le réformer en profondeur. De fait, ces associations contribuent au transfert de ressources qui, de bénévoles et gratuites, deviennent

professionnelles et rémunérées dans le cas du MDD, de l'Hôpital Sainte-Justine, et semi-professionnelles dans le cas de l'Assistance maternelle et des Trained Attendants.

Participant à l'élargissement de la sphère de compétence de l'administration publique pendant les quelque vingt années de l'entre-deux-guerres, et sortant du domaine privé et domestique, ces femmes philanthropes de la bourgeoisie juive, anglo-protestante et franco-catholique établissent le lien entre les problèmes d'hygiène et la santé des populations, ce qui leur permet de réclamer une intervention de l'État dans de tout nouveaux domaines de santé publique, comme on l'a vu pour la nutrition. L'intervention ultérieure du gouvernement fédéral dans le champ de l'assistance aux pauvres malades, compétence relevant de l'Église et du gouvernement du Québec, projette alors leur action au-delà de leur propre communauté et devient partie intégrante du développement des services de santé publique à Montréal.

L'appartenance au genre féminin est enfin un aspect essentiel de leur action: ce sont des femmes qui doivent être secourues avant tout, en particulier des milieux défavorisés et ce sont des femmes bénévoles et professionnelles qui dispensent les services d'aide et de soins. C'est au nom des femmes et de la vision maternaliste de la morale familiale que ces associations se font entendre par l'État et se confrontent aux corporatismes nombreux qui balisent déjà le champ de la santé publique. Construisent-elles alors un nouveau lobby tout aussi fermé (féminin et maternaliste), à l'image de ceux qui lui font face, ou sont-elles, comme des historiennes le prétendent, de simples instruments du corporatisme médical et patriarcal?

Il n'y a pas de doute que, comme dans tout effort pour construire cette force d'intervention autour du maternalisme, ces associations gommant les distinctions de classe qui existent entre les philanthropes qui les dirigent, les pro-

fessionnelles qui y travaillent et leurs clients, des pauvres, malades, souvent des immigrants fraîchement arrivés. Ces caractéristiques de genre et de classe, qui redoublent une appartenance ethnoconfessionnelle (pas toujours homogène mais présentée comme telle), peuvent apparaître contradictoires avec le discours émancipateur des réformatrices, dont le maternalisme fut porteur. Si le discours moral de ces associations est fréquent, ce maternalisme se distingue toutefois des entreprises de contrôle social des mères, dont on l'a trop rapidement affublé. On a vu au contraire ces associations s'opposer à de nombreuses reprises à la médicalisation de la santé des femmes par les médecins en particulier. L'ouverture d'un marché de l'emploi salarié pour nombre d'entre elles dans des secteurs entièrement nouveaux de la santé publique est également à porter à leur crédit. Elles inaugurent l'ère d'un « maternalisme d'État » dont les revendications de pensions pour les mères nécessiteuses, qui sont analysées dans le chapitre suivant, signalent l'existence.



## CHAPITRE 5

### **Pensions aux mères et politiques familiales**

L'action de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) en faveur d'un programme de pensions aux mères témoigne de sa contribution à l'une des premières politiques sociales adoptées par le gouvernement du Québec, préfigurant l'avènement d'un État-providence dans la province. Cette politique heurte de front l'emprise traditionnelle de l'Église dans le domaine de l'assistance aux plus démunis et dans celui de la famille (mères dans le besoin). Il aboutira à un compromis entre l'Église catholique et l'État provincial qui contribuera à revoir leurs champs de compétence respectifs. Au cœur de ce compromis se trouvent la FNSJB et ses alliés. En formulant des critiques sur la forme traditionnelle de l'aide sociale aux familles, et en préconisant une intervention de l'État dans ce domaine, ceux-ci contribuent à changer les rapports de force entre l'Église et l'État dans ce domaine<sup>1</sup>. L'Église y est perdante.

Au Québec, l'École sociale populaire (ESP), qui exerce un leadership sur la «question sociale», ouvre une réflexion sur la famille<sup>2</sup>. De son côté, la Fédération, dont plusieurs dirigeantes sont proches de l'ESP, formule les premières propositions en faveur des pensions aux mères. Leurs revendications

combinées se retrouvent, au terme de nombreuses péripéties, dans la loi sur les pensions aux mères. Le programme de pensions aux mères issu de la loi, d'abord ponctuel et peu généreux, soulève plusieurs interrogations. Résulte-t-il de la pression d'associations de femmes comme la FNSJB, du mouvement social et syndical<sup>3</sup> ou de l'extension, « inéluctable », du rôle de l'État ? Contribue-t-il à une individualisation des mères comme femmes ou à leur enfermement dans de nouvelles familles<sup>4</sup> ? Annonce-t-il les politiques d'assistance universelle et l'État-providence qui seront mis en place après la Deuxième Guerre mondiale ? Plus globalement, ces revendications permettent-elles aux femmes l'accès à un régime de citoyenneté active en élargissant leur intervention à la sphère politique ?

Pour des historiennes, de tels programmes d'aide ont plutôt accentué la moralisation des familles. Plus encore, l'intervention de l'État comme substitut du mari au sein des familles aurait contribué à enfermer les femmes dans les familles au lieu de les en émanciper<sup>5</sup>. Mais les avis sont partagés et de nombreuses questions restent en suspens. L'étude du rôle joué par la Fédération dans l'émergence de cette revendication au Québec permet d'apporter un nouvel éclairage sur des questions encore controversées. Il faut distinguer deux grandes périodes dans le mouvement (continental) en faveur des pensions : une première qui émerge dans la foulée de la première vague du mouvement féministe au début du xx<sup>e</sup> siècle et une seconde, marquée par le ressac du féminisme et l'émergence d'un familialisme d'État, dans les années 1930. Selon les périodes et les provinces canadiennes où elles sont adoptées, les lois sur les pensions aux mères sont marquées par les idées qui dominent alors au sein des différents groupes de pression qui constituent la société civile. Voyons concrètement comment la Fédération, sous l'influence du mouvement canadien en faveur des pensions,

va porter ce projet au Québec et se mobiliser pour en faire la première politique familiale.

**Maternalisme : la reconnaissance sociale des mères au Canada (1910-1930)**

Durant cette période, des associations féministes de l'Ouest canadien, soutenues par des prêtres, des travailleurs du Fonds patriotique canadien (*The Canadian Patriotic Fund*), des médecins et des travailleurs sociaux, s'engagent ensemble dans cette lutte. Au Manitoba, la *Mother's Association of Winnipeg*, initiatrice du mouvement en 1910, expérimente sur une base privée la distribution de pensions puis, débordée, s'adresse au gouvernement de la province pour qu'il prenne le relais. À la faveur de la guerre et du mouvement nataliste, les voix qui exigent davantage de soins pour les mères et leurs enfants deviennent crédibles, et une nouvelle attention est portée au sort des veuves, des mères démunies et des épouses de soldats. L'implication du *Canadian Patriotic Fund* pendant le premier conflit mondial contribue à transformer les mentalités, en habituant bon nombre de familles canadiennes à recevoir un soutien d'un organisme extérieur.

Le mouvement des pensions aux mères remporte un succès immédiat qui se traduit par l'adoption, aux États-Unis, du *Sheppard-Towner Act* de 1921, premier acte d'une politique sociale nationale. Au Canada, le programme des pensions émerge dans les provinces au même moment. Après la Première Guerre mondiale, les revendications des associations de femmes prennent de l'ampleur et se focalisent sur la reconnaissance sociale du rôle des mères (maternalisme). Toute une série d'arguments sont invoqués pour justifier un soutien spécifique aux mères : l'éclatement des modèles traditionnels de la famille, le travail salarié des femmes, l'urbanisation et l'industrialisation ; la libéralisation des mœurs ;

l'hécatombe provoquée par le premier conflit mondial et la pandémie de grippe espagnole qui déciment la population. Ces « maux » de la société moderne, ainsi que le nombre alarmant de veuves et d'enfants sans aide parentale, sont présentés comme autant de facteurs qui rendent urgente l'intervention en faveur des mères<sup>6</sup>. Ce mouvement rallie, au Canada anglais, de vastes segments de la classe moyenne, au-delà des divisions idéologiques traditionnelles entre libéraux et conservateurs.

Les provinces canadiennes qui ont, durant la première période de réforme de l'État et d'extension de son rôle social, adopté des programmes de pensions aux mères participent à la construction de ce que Skocpol appelle pour les États-Unis un État maternaliste. Entre 1916 et 1920, cinq provinces créent un programme social destiné à aider les mères. Se présentant sous la forme d'une allocation versée mensuellement, cette aide provinciale soutient matériellement des centaines de femmes qui ont à leur charge un ou plusieurs enfants âgés de moins de seize ans. Ce programme d'aide aux mères est introduit au Manitoba en 1916, en Saskatchewan en 1917, en Alberta en 1919, enfin en Colombie-Britannique et en Ontario en 1920<sup>7</sup>. Tous ces programmes se caractérisent par des critères d'admissibilité sévères qui visent à écarter de l'aide étatique les mères non méritantes sur la base de la nationalité, de la réputation ou de la valeur de leur propriété foncière.

Ces programmes de pensions aux mères sont les premières manifestations d'un système d'assistance publique proprement dite au Canada<sup>8</sup>. Malgré leurs imperfections, ils créent une rupture avec les conceptions charitables de l'assistance et permettent de mobiliser des ressources étatiques pour donner un soutien constant à une catégorie spécifique de bénéficiaires<sup>9</sup>. En ce sens, ils renforcent l'assignation des

femmes à leur rôle de mère (et leur assignation à des fonctions de maternage) et participent à l'accroissement de la responsabilité sociale de l'État. Ainsi, en Ontario, les pensions ont apporté une ressource complémentaire dans les foyers. Ces aides étatiques, auxquelles les femmes ont recours à différentes étapes de leur vie, leur permettent de passer d'un travail rémunéré à des périodes d'enfantement et de maternage (entretien et éducation des enfants). Elles ouvrent la possibilité de penser l'assistance non plus comme une relation de dépendance (ce qui est le cas pour l'assistance charitable), mais comme un droit<sup>10</sup>. Ces aides traduisent clairement l'apparition d'un nouveau droit des mères, en fonction d'un service rendu à la société (service maternel dans ce cas). Les autres politiques sociales, par exemple l'assurance-emploi dans le cas des chômeurs et l'assurance-vieillesse, relèvent de prestations gagnées par les bénéficiaires en fonction de leur participation au travail salarié.

Le programme ontarien de pension aux mères nécessiteuses, mis sur pied en 1920, est d'ailleurs considéré comme une provision octroyant un salaire mensuel aux mères dans le besoin. Ces femmes doivent être des sujets britanniques<sup>11</sup>, et elles sont jugées aptes à recevoir ces aides si elles sont veuves ou mariées à des hommes totalement handicapés. La condition essentielle à remplir est qu'elles ne doivent pas cumuler les allocations avec un salaire pour un travail à temps plein :

*Mothers in receipt of the original mothers' pensions or allowances were encouraged – indeed, often expected – to supplement the low level of the mothers' pension or allowance with income from boarders, taking in laundry or sewing, and other "hearth-bound" activities. But single mothers during this period were not generally expected, and at times were not allowed, to participate in the formal labour market. Full-time employment was viewed as incompatible with their duty to their children<sup>12</sup>.*

Basées sur le principe d'un complément de revenus, ces aides à la personne conduisent à des situations paradoxales pour leurs bénéficiaires: contraintes de trouver d'autres moyens de subsistance, elles sont en même temps maintenues, au nom de leur devoir maternel, hors des emplois salariés qui seuls leur permettraient de sortir de la précarité. Plusieurs historiennes ont également souligné le caractère exclusif et racialisé de ces programmes qui ciblent les seules citoyennes britanniques, d'origine anglo-celtique. Elles considèrent ces programmes comme une forme immorale de marchandisation du travail de maternage, l'État payant de maigres subsides en échange de services de maternage effectués par des mères (célibataires) anglo-celtiques. Pour elles, ces premières politiques familiales perpétuent une vision patriarcale de la famille, où l'homme reste le gagne-pain de la famille (*breadwinner*), tandis que les femmes sont considérées comme une main-d'œuvre précaire, «armée de réserve», accessoirement employées dans les secteurs sous-payés du travail saisonnier et des services. Ces interprétations contradictoires, élaborées pour analyser les programmes adoptés par les provinces de l'Ontario et de Colombie-Britannique, conviennent-elles aux programmes québécois? Car ni le Québec ni la Nouvelle-Écosse n'ont suivi le mouvement initial.

#### *Le mouvement des pensions au Québec (1909-1927)*

Au Québec, la Loi sur l'assistance publique, votée en 1921, est censée répondre aux principaux problèmes de pauvreté. Dans le Montréal des années 1910-1920, les veuves avec enfants, les mères dont le mari est invalide et celles dont le conjoint ne s'acquitte pas de ses responsabilités sont laissées à elles-mêmes. Des organismes de bienfaisance, comme la Société pour la protection de la femme et des enfants, distribuent de maigres subsides, recherchent les maris fautifs et tentent de

les traduire en justice (à la cour du *recorder*) pour enregistrer des plaintes. Quand elles ont lieu, ces poursuites n'aboutissent tout simplement pas, et ces femmes, qui subissent déjà l'opprobre et la déchéance morale, se trouvent sans grand soutien. Dans le cadre de l'assistance aux catégories les plus pauvres, l'allocation aux mères dans le besoin apparaît, dans les milieux réformateurs, comme un moyen efficace de réduire la pauvreté des mères et de leurs enfants.

À son Congrès de 1909, soit deux ans après sa fondation, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste adopte une mesure en faveur d'une pension aux mères<sup>13</sup>. Cette mesure est envisagée comme le moyen idéal de garder les mères au foyer «pour [les] mettre à [leur] place à la tête de leurs enfants<sup>14</sup>». On cite en exemple la démarche des organisations féministes de l'Ouest canadien ainsi que celle de l'Union civique et sociale catholique française en faveur d'une pension aux mères. L'adoption récente de programmes pour les mères démunies dans d'autres provinces canadiennes incite la Fédération à revendiquer une semblable mesure et à s'employer, selon sa propre expression, à «familiariser le public avec les bienfaits qui résulteraient d'une telle législation dans la Province de Québec<sup>15</sup>».

L'action de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB) pour l'adoption d'une loi sur les pensions aux mères nécessiteuses détonne dans un Québec où domine un modèle d'assistance institutionnel, marqué par la méfiance de l'Église face à tout programme étatique. Soucieuse de la protection des mères et des enfants, surtout des milieux défavorisés, la FNSJB dénonce, dès les années 1910, l'insuffisance autant de la philanthropie privée (essentiellement anglo-protestante) que des institutions religieuses (surtout franco-catholiques) dans le domaine de l'assistance aux mères nécessiteuses au Québec. La Fédération dépose en février 1911 un mémoire devant la Commission royale d'enquête sur l'enseignement

industriel et technique, où elle prie le gouvernement d'organiser un système de protection pour les mères de la classe ouvrière qui sont dans le besoin :

Ce mémoire présenté par la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à la Commission royale serait incomplet s'il n'attirait l'attention de messieurs les commissaires sur une catégorie de personnes qui appartiennent elles aussi à la classe ouvrière, mais dont l'activité s'exerce dans l'ombre au sein du foyer, nous voulons parler de la femme de l'ouvrier. Si le gouvernement s'est préoccupé à juste titre de garantir à l'ouvrier un peu de sécurité pour les jours où ses membres raidis se refuseront à manier l'outil, et s'il a institué les caisses de vieillesse, ne peut-on pas aussi demander à ce même gouvernement d'assurer la dignité de la vie à celle qui a épuisé ses forces dans l'héroïque fonction de la maternité. Que voit-on tous les jours, des femmes devenues veuves et dont les enfants requièrent encore les soins, obligées de désertier le foyer, de négliger l'éducation de leurs petits, pour aller chercher au-dehors une bouchée de pain, que l'âpre concurrence les rend souvent impuissantes à atteindre? Le gouvernement ne pourrait-il pas établir une assurance obligatoire en faveur de la femme mariée? [...]<sup>16</sup>

En optant pour un programme gouvernemental d'aide aux mères nécessiteuses, la Fédération est consciente de bousculer le principe sacro-saint de non-intervention de l'État. C'est dans ce contexte que la FNSJB se dote d'un comité pour la pension aux mères sous la direction de Graziella Boissonault. Soutenu par l'influente Charity Organization Society, ce comité reçoit également le soutien du Conseil catholique des femmes américaines, qui s'est prononcé en faveur d'une telle mesure. En 1922, il obtient le soutien des Sœurs de la Providence, mais pas celui des Sœurs Grises, qui n'ont pas encore étudié la question; il rencontre l'hostilité ouverte de M. Chevalier, directeur de l'Assistance municipale, pour qui cette idée socialiste encourage l'imprévoyance. Charlotte Whitton, directrice du Canadian Welfare Council, organisme de défense des familles canadiennes, critique

pour d'autres raisons ces lois provinciales et ce type d'assistance; les pensions dérivent, selon elle, d'une philosophie de secours directs pouvant encourager l'irresponsabilité et la dépendance des bénéficiaires<sup>17</sup>.

On le voit, les avis sont partagés selon des lignes de clivage qui opposent, d'une part, les élites traditionnelles (Églises) et, d'autre part, les nouveaux experts du travail social qui veulent rationaliser ce secteur de l'assistance aux familles. Au Québec, les organisations syndicales, comme la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC), semblent peu concernées par ce dossier des pensions aux mères nécessiteuses. À la différence des syndicats de l'Ouest canadien qui s'associent au Mouvement des pensions aux mères (Mothers' Pension Movement) pour améliorer les conditions de la famille ouvrière, les syndicats catholiques semblent partager le même point de vue que l'épiscopat et s'opposent, du moins jusqu'aux années 1930, à un tel programme<sup>18</sup>.

Une délégation de femmes anglophones et francophones rencontre en mai 1921 le premier ministre pour le presser d'entendre leurs revendications et lui rappeler que le programme des pensions remporte déjà un large succès aux États-Unis et dans les autres provinces canadiennes<sup>19</sup>. Isolée, la FNSJB plaide en faveur de réformes de la famille et l'adoption par l'État provincial de politiques de protection sociale des mères, alors même que le Comité pour la pension aux mères devient temporairement inactif.

Avec le seul soutien de la congrégation des Sœurs de la Providence et l'espoir d'avoir celui des Sœurs Grises, la FNSJB se trouve dans une situation inconfortable, où son engagement en faveur des pensions aux mères la conduit à une alliance avec d'autres organisations féministes, surtout anglo-protestantes, plutôt qu'avec le clergé, dont la position demeure hostile. La grande dépression économique, le fort mouvement nataliste et les idées de réforme sociale des élites éclairées

franco-catholiques, incarnées dans l'École sociale populaire (ESP), vont redonner vie à ce projet.

La contribution de l'ESP est déterminante dans ce débat. Créée dans la foulée de l'encyclique *Rerum Novarum* par laquelle le pape Léon XIII incite les catholiques à l'engagement social, l'école va chercher à trouver des solutions pour pallier les difficultés créées par l'industrialisation et l'urbanisation. C'est ainsi qu'en 1911, les pères Léonidas Hudon et Joseph-Papin Archambault, figures connues du catholicisme social québécois, fondent l'ESP. Fortement influencée par les jésuites français de l'Action populaire de Reims, l'ESP se fait rapidement connaître par la publication de brochures mensuelles et l'organisation de conférences et rencontres sur la doctrine sociale de l'Église catholique. Expriment autant une hostilité au communisme qu'une méfiance à l'endroit du libéralisme et du capitalisme, l'École préconise la restructuration du monde social et ouvrier autour d'associations spécialisées telles que les Cercles de fermières, les syndicats catholiques et les groupes comme la Jeunesse ouvrière catholique, etc., qui harmoniseraient, dans une optique corporatiste, les rapports entre le capital, l'État, l'Église et le social. Le «Programme de restauration sociale», publié en mars 1933 pendant la dépression économique, témoigne de la volonté des dirigeants de l'ESP de formuler un catholicisme social renvoyant dos à dos le capitalisme et les idées socialistes. L'ESP appelle à un renouvellement profond de la société à travers une concertation de ses composantes au nom d'une éthique présentée comme la solution aux conflits sociaux et aux difficultés liées à l'essor du capitalisme. Afin de corriger les défauts du système capitaliste, l'ESP propose donc diverses solutions: le syndicalisme catholique, des mesures d'assistance publique pour mieux répartir la richesse, le retour à une éthique chrétienne de la charité, de la justice et de la modération.

Dans cette perspective de régénération sociale, l'institution familiale constitue la pierre d'assise du corporatisme et elle est l'expression la plus fidèle d'un modèle d'interdépendance humaine basée sur les principes de la solidarité. L'ESP rejette l'égalitarisme et plaide pour le maintien de structures d'autorité et d'une hiérarchie stricte entre les hommes et les femmes. La famille nucléaire est l'environnement idéal pour le développement de l'enfant, et sa protection relève de la responsabilité collective. C'est pourquoi l'ESP propose une extension du champ d'intervention de l'État pour aider des familles. Elle ouvre ainsi la sphère privée aux initiatives publiques dans une perspective de solidarité. Dans cette optique catholique, l'aide étatique permettrait de définir de nouveaux paramètres d'une citoyenneté sociale. C'est ainsi que l'ESP fait la promotion d'un « salaire familial » qui serait versé aux pères de famille afin d'éviter le travail des femmes et des enfants. La proposition la plus importante en matière familiale est cependant la mesure des allocations familiales, reprise à la fin des années 1920, par le père Léon Lebel.

Au cours de la crise économique de 1929, l'idée d'un régime d'allocations familiales généralisées pouvant suppléer à l'insuffisance des salaires fait ainsi son chemin et trouve un certain écho auprès des élites québécoises, y compris au sein de l'Église catholique. Les orphelinats, les écoles d'industrie, les refuges et autres institutions d'assistance sous le contrôle de l'Église catholique apparaissent condamnés aux yeux des nouveaux professionnels du travail social et des réformateurs sociaux<sup>20</sup>. L'idée que des allocations familiales généralisées peuvent suppléer à l'insuffisance des salaires fait ainsi son chemin.

Le débat sur l'assistance publique, où l'ESP a un rôle très actif, conduit à la mise en place de la Commission des assurances sociales du Québec en 1930, dont la direction est confiée, par le gouvernement libéral dirigé par Louis-

Alexandre Taschereau, à Édouard Montpetit<sup>21</sup>. Fondateur de l'École des sciences sociales, économiques et politiques, et secrétaire général de l'Université de Montréal, Montpetit est un membre influent de l'ESP. Avec six autres commissaires, provenant en partie de l'ESP, des milieux patronaux, syndicaux, cléricaux et médicaux, la Commission a d'abord pour mandat de faire l'évaluation des services d'assistance : il s'agit de dresser un bilan des services offerts par les institutions d'assistance, les œuvres confessionnelles et l'État depuis la Loi sur l'assistance publique (1921). Elle doit ensuite procéder à un examen comparatif des législations sociales en vigueur dans les autres provinces canadiennes et dans plusieurs pays étrangers — principalement des pays européens — dans l'intention de recommander au gouvernement les programmes qui semblent les mieux adaptés au contexte québécois.

Aucune femme ne siège comme commissaire, même si elles sont fort actives dans la plupart des instances d'assistance<sup>22</sup>. Nombreuses à demander des audiences et à présenter des mémoires à la Commission, les femmes de la FNSJB et de la Charity Organization Society font valoir leurs positions sur l'assistance aux mères nécessiteuses, le placement familial des enfants adoptés, l'assistance aux familles nombreuses, etc. Elles regrettent que seuls les gouvernements du Québec, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick restent à l'écart du mouvement nord-américain en faveur des pensions. Le président du Comité des syndicats catholiques, A. Blanchard, soutient leur point de vue. Il déplore l'absence au Québec d'une alliance entre les groupes de femmes et les organisations ouvrières, qui a permis l'adoption de ces lois par les États américains et les autres provinces canadiennes. L'un des commissaires, Arthur Tremblay, est acquis lui aussi à ces expériences américaines et canadiennes-anglaises : « C'est un peu les législations qui ont été mises en vigueur dans les provinces anglaises qui ont provoqué cette question

chez nous, à savoir s'il n'y avait pas lieu de faire quelque chose pour nos mères nécessiteuses dans le but de conserver le foyer dans son intégrité<sup>23</sup>. » Les curés de paroisse, interrogés par les commissaires, semblent aussi se rallier à la nécessité d'un tel programme.

C'est donc dans un contexte nettement favorable au changement que la délégation de la FNSJB se présente devant la Commission, le 26 janvier 1931. Marie Gérin-Lajoie, présidente de la Fédération, Mme Alfred Thibaudeau, vice-présidente, Mme Léon Lorrain et des membres de l'Assistance maternelle et des présidentes de sections paroissiales réitérèrent l'urgence d'établir cette législation au Québec. Elles rappellent la position pionnière de la Fédération et son combat pour l'adoption de la législation en faveur des pensions au Québec depuis son congrès de 1909.

Alors qu'en France, la revendication des allocations familiales est défendue par les organisations natalistes et familialistes après la Première Guerre mondiale, la Fédération omet de se référer aux propositions maternalistes (et anglo-protestantes) qui ont inspiré sa revendication en 1909, pour se rapprocher des propositions françaises. Les pensions permettraient de conforter un modèle de famille, établi sur l'unité familiale et le bien-être de l'enfant : « [...] En maintenant le foyer intact, on place les enfants dans des conditions normales de développement, de santé et de moralité<sup>24</sup>. » La Fédération insiste aussi sur l'importance de l'institution du mariage : seules les épouses légitimes seront dignes de l'ocroi, tandis que les filles-mères, assimilées à des prostituées, ne pourront y avoir recours. Ne voulant pas prêter le flanc aux accusations d'immoralité, la FNSJB préconise pour ces dernières la recherche en paternité, quitte à en améliorer la procédure pour la rendre plus efficace.

Ainsi, seules les mères de famille qui le méritent pourront avoir accès à ces pensions, qui seraient doublées, comme

dans le modèle français, d'une assurance spécialement destinée aux mères à la naissance d'un enfant. Grâce à l'Association des aides maternelles, fondée aussi par la Fédération, les mères de famille des classes moyennes pourront ainsi prendre le repos prescrit par la science durant leurs relevailles. Dans les districts ruraux et dans les quartiers ouvriers, à l'instar de la compagnie d'assurance-vie La Métropolitaine, un triple service sanitaire, formé du médecin, de l'infirmière ou de l'aide maternelle, pourra également leur venir en aide. Cet ensemble de services offerts aux mères de famille doit leur permettre à la fois de maintenir les revenus de leurs familles et de veiller à la santé de leurs enfants.

En édulcorant ses premières revendications d'aide aux mères nécessiteuses, la Fédération cherche à se rapprocher de la vision défendue par l'ESP concernant l'assistance aux familles. Consciente de bousculer le principe de la non-intervention de l'État qui sous-tend le système d'assistance institutionnelle aux familles, établi par l'Église catholique, la Fédération propose toutefois une vision originale de la famille, qui n'est pas non plus celle des réformateurs sociaux de l'ESP. Pour certains d'entre eux, l'institution familiale (patriarcale) ne peut être mise en cause et elle s'inscrit dans le modèle plutôt corporatiste qu'ils préconisent, tandis que d'autres prônent un libéralisme individualiste, où l'autonomie des membres de la famille doit être reconnue.

La commission Montpetit demeure prudente devant tout ce qui exige une implication directe et coûteuse de l'État et recommande la prise en charge de l'assistance aux familles par la communauté elle-même. Le Bureau provincial de la protection de l'enfance qu'elle entend créer serait un organisme «léger» supervisant les initiatives privées (confessionnelles). Le respect des traditions et de l'intégrité de la famille est maintes fois réitéré comme principe devant guider les nouvelles initiatives gouvernementales<sup>25</sup>.

Premier forum québécois où la question de l'intervention de l'État dans les affaires sociales est l'objet d'un débat public, la commission Montpetit reste encore très timorée à cet égard. Ses conclusions, bien que modérées, sont en net contraste avec la tendance clairement interventionniste de plusieurs autres gouvernements provinciaux, et signalent les transformations de la question sociosanitaire au Québec. Si la Commission reconnaît la difficulté de concilier la loi avec le système d'assistance en place, la majorité de ses membres se positionne clairement en faveur des allocations aux mères, au nom de la sauvegarde de l'intégrité familiale.

Ces recommandations de la Commission ne sont toutefois pas suivies d'effet. Émanant de la «petite bourgeoisie cléricale traditionnelle», elles ne peuvent aboutir car leur réalisation se heurte, selon plusieurs auteurs, à un double obstacle : celui des institutions charitables privées (reliées à l'Église) et celui de la non-intervention de l'État libéral<sup>26</sup>. En outre, toujours selon ces auteurs, les normes véhiculées par ces recommandations sont celles des philanthropies et ne correspondent pas à la réalité vécue par les femmes démunies<sup>27</sup>. En somme, la Fédération véhiculerait les intérêts des femmes de la bourgeoisie libérale, hostiles à l'émancipation des femmes démunies et ayant tout intérêt à les maintenir dans leurs familles. Ces critiques du programme des pensions, outre leur dimension idéologique, laissent toutefois dans l'ombre plusieurs aspects de ce débat. D'abord, elles sous-estiment le rôle joué par la Fédération dans l'identification du problème des mères nécessiteuses et son articulation comme revendication politique adressée à l'État. Un membre éminent de la Commission, Mgr Courchesne, évêque de Rimouski réputé pour son conservatisme, s'élève d'ailleurs contre des propositions qui favorisent l'ingérence de l'État dans la vie privée. Ensuite, ces critiques ne font pas cas du rôle joué par la Fédération comme intermédiaire privilégié de l'État

auprès des mères, concurrençant directement les actions de l'Église dans ce domaine. Interrogée par Édouard Montpetit sur le fonctionnement pratique de la pension aux mères par rapport aux assurances sociales, Marie Gérin-Lajoie répond que les cadres de la charité privée doivent rester en place «à côté des assurances sociales». La commission Montpetit, se faisant l'écho de la proposition de la Fédération, conclut à la complémentarité des pratiques (État/privé) en ce qui a trait à l'assistance aux mères nécessiteuses. Pour la Commission, «l'institution, le placement familial et l'assistance à domicile sont nécessaires<sup>28</sup>». Enfin, la Fédération plaide pour que les membres des associations de femmes, qui ont déjà l'expérience et le savoir-faire requis, soient les agentes attitrées de l'État auprès des familles à secourir :

L'Assistance maternelle, les Dames de charité et la Saint-Vincent de Paul sont les intermédiaires attitrés qui verseront aux familles les assurances et feront auprès du peuple le service social que comporte l'institution. Ces œuvres ont fourni des preuves de dévouement dans le passé, elles méritent la confiance publique<sup>29</sup>.

En faisant la promotion des œuvres privées en complément de l'intervention étatique, la Fédération cherche à consolider ses prérogatives dans le domaine social. Elle n'hésite pas à s'opposer ouvertement aux tendances conservatrices du clergé, qui tolère mal qu'une brèche soit ouverte dans le monopole qu'il exerce sur l'assistance sociale. Tout cela nous conduit plutôt à penser que la Fédération contribue à éroder ce monopole. Reste à savoir si l'État québécois est disposé à lui reconnaître les prérogatives qu'elle revendique, et si les nombreuses représentations publiques qu'elle fait aboutiront à l'adoption d'une loi provinciale en faveur des mères nécessiteuses, qu'elle défend ardemment. L'adoption d'une telle loi risquerait d'ouvrir une large brèche dans le système d'assistance établi au Québec depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

### **Le familialisme ou le modèle d'assistance institutionnelle de l'Église**

La commission Montpetit ne s'y trompe pas quand elle constate, dans son rapport remis en 1933, que le retard québécois dans le domaine de l'assistance aux mères nécessiteuses est dû à l'existence de nombreuses institutions religieuses qui offrent gratuitement ces services: «La Province de Québec est donc à peu près la seule province du Canada qui n'ait pas apporté de solution législative à la question des mères nécessiteuses. C'est [...] qu'elle avait construit et installé de nombreuses institutions où les enfants sont placés et instruits<sup>30</sup>.» Toutefois, le mode de prise en charge des familles en difficulté par des institutions liées à l'Église catholique est de plus en plus critiqué, même s'il est difficilement remplaçable<sup>31</sup>. Le premier congrès de la protection de l'enfance, tenu à Québec en février 1931, condamne à mots couverts l'abandon ou le placement d'enfants dans ces institutions par de nombreuses familles canadiennes-françaises. À leur tour saisis de ce problème, les commissaires hésitent à demander au gouvernement de légiférer dans ce domaine, pour des raisons «culturelles»:

À la vérité, la chose est assez délicate, pour une partie de notre population tout au moins: la population catholique et française. Les cas de placement des enfants dans les familles sont très nombreux parmi les Canadiens-français [*sic*]: les historiens qui ont retracé notre évolution sociale y ont même reconnu une de nos forces et un remarquable exemple de la plus charitable des solidarités. [...] Faut-il enrayer ce mouvement en préconisant des mesures draconiennes<sup>32</sup>?

En termes économiques, le gain réalisé par les gouvernements en continuant d'avoir recours au travail gratuit des institutions religieuses est majeur! Une enquête conduite, au cœur de la grande dépression, auprès des communautés

religieuses par Arthur Saint-Pierre, professeur à l'Université de Montréal et membre de l'ESP, souligne les avantages économiques du système d'assistance institutionnel. Selon le sociologue, la valeur des services rendus à la population québécoise par les communautés religieuses durant la crise se chiffrerait à «neuf millions de dollars» :

Cette somme représente l'économie réalisée par leur administration dans le coût d'entretien des hospitalisés des orphelinats, des asiles d'aliénés, des hôpitaux, des maternités, des œuvres de protection de la jeune fille, des écoles spéciales, pour aveugles ou sourds-muets, comparé avec celui des institutions pourvues d'un personnel laïque<sup>33</sup>.

La commission Montpetit défend finalement deux formes d'assistance : l'une se pratiquant au sein d'institutions comme les maternités, orphelinats ou écoles d'industrie ; l'autre s'exerçant à domicile, à l'extérieur des institutions charitables, par des associations généralement bénévoles comme la Montreal Ladies Benevolent Society. Ne voulant pas trancher entre deux écoles de pensée qui recouvrent schématiquement l'opposition entre des perspectives canadiennes — française et anglaise —, la Commission fait mieux voir ce qui constitue la «marque d'une des complexités fondamentales du problème de l'assistance dans notre province<sup>34</sup>». Mais c'est aussi la conception de la famille qui est questionnée à l'occasion de ce débat.

#### *La famille : une unité à préserver à l'extérieur des institutions*

La position libérale et non traditionnelle de la Fédération sur le rôle des femmes dans la famille détonne au Québec. En proposant une individualisation des femmes et des enfants au sein de la famille, elle adhère à une vision féministe et maternaliste, répandue au début du siècle dans les milieux réformateurs. En recommandant l'aide à domicile plutôt

qu'en institution, elle opte pour un mode d'intervention laïque dans le champ familial, au nom de la sauvegarde de la famille canadienne-française. Cette position en faveur de l'aide à domicile traduit sa volonté de reconnaître l'expertise féminine, par le biais d'intervenantes laïques et autonomes qui offrent leurs services à domicile. Elle s'appuie en outre sur les élites du milieu médical et universitaire pour ouvrir cette brèche dans les modèles institutionnels d'assistance, au nom des intérêts bien compris des femmes et de la nation, ce qu'elle fait par exemple avec l'Assistance maternelle. Or, l'aide à domicile est un sujet très délicat.

Dans leur mémoire, soumis à la commission Montpetit, le Montreal Children's Bureau et la Family Welfare Association (membres du Montreal Council of Social Agencies) affirment que les dispositions de la loi québécoise sur l'Assistance publique de 1921 favorisent les institutions (catholiques surtout et souvent à bout de ressources) au détriment des œuvres à domicile (protestantes souvent). Ils revendiquent une plus grande latitude dans les dispositions de la loi pour financer des œuvres qui ne sont pas en principe «institutionnelles». Peu enclins à demander des changements dans cette loi, les commissaires recommandent d'utiliser cette «marge de manœuvre» sans qu'il soit nécessaire de réviser en profondeur la loi<sup>35</sup>. Or l'assistance à domicile est la position historique de la communauté anglo-protestante qui, depuis de nombreuses années, critique à la fois le modèle institutionnel et son mode de financement. Ainsi, déjà en 1901, lors de la National Conference of Charities and Correction, la discussion sur l'introduction de programmes d'assistance à domicile révèle cette opposition: «*It is curious, I may add, how the semi-public function performed by these general boards lead to the growth of a feeling which is so often manifested towards public outdoor relief elsewhere; namely the poor considering relief as their right, and not their privilege*<sup>36</sup>.»

Droit plutôt que privilège, l'aide sociale doit aussi secourir et libérer les individus des carcans institutionnels. Ainsi, l'assistance à domicile est le mode le plus répandu au Canada; et ce sont des «*social workers*» qui apportent aux familles atteintes par la misère ou la maladie des secours d'ordre matériel et moral.

Allant à l'encontre des positions défendues par les élites franco-catholiques et par l'Église, la position défendue par la FNSJB est inconfortable. Principale association de femmes francophones et catholiques, elle joue un rôle non négligeable dans la transformation des positions canadiennes-françaises traditionnelles à l'égard de l'intervention de l'État dans les questions sociales. Ni libérale ni corporatiste, la stratégie déployée par la FNSJB s'appuie sur des arguments féministes maternalistes et sur les sciences sociales pour renouveler la vision de la famille au Québec. Elle propose une réforme de l'aide sociale et la laïcisation de l'assistance aux familles, au nom du droit des mères, positions avancées au même moment par d'autres associations féministes maternalistes, tant en Europe qu'en Amérique du Nord et au Canada. L'intervention nouvelle de l'État dans ce domaine en est le dénominateur commun.

Toutefois, et à l'instar d'autres pays (la France en particulier<sup>37</sup>), la loi sur les pensions qui sera adoptée dans la foulée de ce mouvement est très différente des propositions qui ont été avancées par la FNSJB ou des recommandations faites par la commission Montpetit. Les partis politiques au pouvoir ont changé, et le contexte aussi. L'examen de la loi permet de voir que l'on est passé des revendications maternalistes de la FNSJB à un familialisme d'État affirmé sans ambages par le gouvernement Duplessis.

### Le familialisme d'État et les premières politiques familiales

Bien que débattues, les recommandations de la commission Montpetit restent lettre morte durant le mandat du Parti libéral (et plus tard de l'Action libérale nationale), qui en était l'initiateur. La lenteur dans la prise de décision justifie la critique adressée au gouvernement Taschereau par plusieurs libéraux désillusionnés, qui fondent en 1934 l'Action libérale nationale (ALN). Dirigée par Paul Gouin, l'ALN fait sien le « Programme de restauration sociale » de l'ESP, et propose un vaste chantier de réformes sociales et politiques articulées autour d'un corporatisme progressiste. Il prône une extension des prérogatives de l'État par des réformes sociales (incluant les pensions aux mères), agraires, ouvrières, industrielles, électorales, administratives... L'ALN obtient rapidement le soutien des milieux cléricaux et intellectuels progressistes, celui de la Ligue d'Action nationale, des journaux *Le Devoir*, *L'Action catholique* et *Le Droit*, et des syndicats catholiques. Mais conscient de son incapacité à évincer le Parti libéral du pouvoir aux élections de 1935, Paul Gouin s'allie avec Maurice Duplessis, chef du Parti conservateur depuis 1933, afin d'opposer au parti ministériel un front uni, que l'on baptise (temporairement, croit-on) l'« Union nationale ». À l'occasion du scrutin de 1935, les libéraux gardent de justesse le pouvoir, mais s'embourbent rapidement dans une série de scandales qui mènent à la chute du gouvernement et à de nouvelles élections en 1936. Bien que des divergences apparaissent entre Duplessis et Gouin, menant à la rupture définitive de leur alliance peu avant les élections, Duplessis conserve le nom d'« Union nationale » et fait sien le programme de l'ALN. Il propose une série de réformes sociales assez inusitées de la part d'un chef conservateur, qu'il utilise principalement (et plutôt efficacement) comme outil électoral à court terme.

Une fois élu en 1936, le nouveau premier ministre Maurice Duplessis prend ses distances avec les projets réformistes, en particulier celui de la famille. Le précédent chef du Parti conservateur, Camillien Houde, en se référant à l'exemple ontarien, avait inscrit dans son programme électoral de 1931 la pension aux veuves et aux orphelins. Duplessis ne reprend de ce programme que le point sur l'aide aux « mères nécessiteuses » : il affirme ainsi la vision traditionnelle et catholique de la mère comme centre de l'unité familiale et pilier de la société. Pour lui, les mères sont responsables de l'éducation morale et spirituelle de la nation ; celles qui ne peuvent assumer ce rôle doivent être aidées financièrement par des subsides de l'État et leur travail doit être reconnu légalement. Élément essentiel de l'arsenal politique conservateur, cette vision de la famille essentialise le rôle des femmes comme mères et cherche à les maintenir dans un rôle subalterne au sein de la famille patriarcale. Toutefois, contrairement à son prédécesseur, Camillien Houde, qui n'était pas particulièrement préoccupé par les questions familiales, le premier ministre Duplessis considère que la famille est menacée par l'urbanisation, l'industrialisation et la crise économique et que l'État doit venir à son secours, en aidant les mères dans le besoin.

Le programme québécois d'assistance aux mères dans le besoin (*Bill 21*) est donc voté à la fin de 1937, et commence à être appliqué à partir du 15 décembre 1938. L'administration du programme est confiée à l'Office de l'assistance aux mères nécessiteuses, qui relève du ministère du Travail jusqu'en 1947, puis du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse. Comme c'est le cas dans les autres provinces canadiennes, l'organisme chargé d'administrer la loi se présente sous la forme d'un office (ou bureau) qui détermine les critères d'attribution et administre les allocations. Pour Maurice Duplessis, le programme d'aide aux mères nécessiteuses

constitue un retour à la compassion envers les pauvres, représentés par «la mère nécessiteuse», geste symbolique pour un programme qui est moins généreux que celui de la Saskatchewan ou de la Colombie-Britannique.

Ce retour à l'idéologie charitable d'État signale la victoire des conservateurs et de la vision familialiste, sur les réformateurs qui préconisaient une aide aux mères seules (les veuves) ou sans famille (vision maternaliste). L'aide aux mères pauvres est remplacée par un programme d'aide à la famille, précurseur des allocations familiales universelles adoptées après la Deuxième Guerre mondiale. Le rôle social des mères, dont la reconnaissance était au cœur des débats féministes maternalistes, est totalement ignoré au profit d'une vision paternaliste de la famille, qui les maintient dans une double dépendance à l'État et à leurs maris<sup>38</sup>. Au contraire de la vision maternaliste, qui avait tenté de faire valoir leur contribution sociale, cette loi vise à les mettre sous le contrôle de l'État et de ses commettants. Les conditions d'admissibilité au programme et les sommes allouées encadrent un processus entièrement bureaucraté et qui échappe totalement aux associations et groupes de femmes.

Les conditions d'admissibilité au programme, suggérées dans le rapport de la commission Montpetit de 1932 et semblables à celles des autres provinces canadiennes, sont également ignorées. Selon la loi de l'assistance aux mères nécessiteuses, auront droit à une allocation toutes les mères ayant deux enfants de moins de seize ans, qui sont veuves ou épouses d'un mari interné; les sujets britanniques (citoyennes depuis au moins quinze ans); celles qui auront résidé dans la province durant sept années précédant la demande d'allocation; les femmes qui offrent, à la satisfaction de l'Office, des garanties raisonnables d'habileté à donner à leurs enfants les soins d'une bonne mère; et finalement, celles qui n'ont pas les moyens nécessaires pour entretenir leurs

enfants âgés de moins de seize ans. On le voit, les restrictions sont nombreuses. Et, pour la modique somme allouée, il faut présenter une série de preuves de citoyenneté, de bonne conduite et de pauvreté. En outre, il ne suffit pas d'être une mère seule avec enfants pour mériter l'allocation, il faut aussi être d'une moralité irréprochable. Au total, seules les mères pauvres et de grande moralité peuvent prétendre à une aide étatique qui leur est versée parcimonieusement (sur un modèle charitable) pour protéger leurs enfants et leurs familles. Dans ce processus, l'État met en place une bureaucratie tatillonne et spécialisée qui remplace complètement les services bénévoles offerts par les associations, en plus de définir les contours et les limites du périmètre d'action de l'État-providence.



Le programme québécois tel que défini par la loi de 1937 a été fort critiqué par les historiens, qui y ont vu la fausse compassion d'un gouvernement conservateur à l'égard des pauvres. Toutefois, il nous faut revenir sur le processus qui a conduit à l'adoption de la loi pour mieux comprendre les différents mécanismes en ce qui concerne l'action des associations de femmes. Trois moments marquent l'histoire de cette revendication. Durant la première période, la Fédération, à l'instar des associations de femmes canadiennes, s'engage dans la défense du droit des mères, même seules, à une aide de l'État, en fonction des services (maternels) rendus. En s'engageant dans ce processus, la Fédération participe à la laïcisation de la société québécoise, très tôt au début du siècle. Les revendications portées par la FNSJB et d'autres associations maternalistes ont alerté l'opinion et les gouvernements sur la nécessité d'une législation spécifique protégeant les mères. En participant au débat canadien sur les

pensions aux mères, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste contribue à transformer l'idéal familial véhiculé par le clergé (familialisme d'Église) en une politique sociale nécessitant une nouvelle intervention de l'État auprès des familles pauvres (maternalisme d'État). Et même si ces préoccupations ont disparu de la loi, le processus qui conduit au débat sur la famille a permis, en premier lieu, l'acceptation par tous de l'intervention de l'État dans les affaires familiales.

Une deuxième période, marquée par l'alliance du mouvement familialiste avec les groupes pronatalistes soutenus par l'Église, commence dans les années 1930. Les lois sur l'assistance aux mères qui sont adoptées durant cette période (c'est le cas aussi en France avec les allocations familiales en 1937) reflètent la tendance au retour aux valeurs familiales traditionnelles (religieuses et sexistes). Ainsi, elles sont assimilées par de nombreux analystes aux valeurs de domination masculine. L'inégalité des sexes y apparaît comme le fondement des politiques d'assistance, caractéristique que l'on retrouve encore dans les politiques d'assistance publique<sup>39</sup>.

Une troisième période est celle de l'après-Deuxième Guerre mondiale. Le familialisme est déstabilisé par l'effondrement des familles traditionnelles, dont les bases sont sapées par le développement de la scolarisation et de l'activité professionnelle des femmes, sous l'influence du féminisme (désormais plus ouvertement égalitaire). Les interventions sur la fécondité et l'éducation, l'hygiène et la socialisation au travail restent des composantes essentielles du familialisme. Le familialisme d'Église ainsi que les stratégies développées par l'Église pour intervenir dans l'organisation de la société à partir de la famille disparaissent tandis que le familialisme d'État (allocations familiales) confère à l'État encore davantage de nouvelles prérogatives qui sont celles des États-providence.

L'action de la Fédération ouvre une brèche dans la forteresse érigée par l'Église autour de la famille: les affaires familiales relèvent désormais de la sphère publique. Ce passage du privé au public dans le Québec des années 1930 est un changement majeur, qui va durablement affecter la manière qu'auront les femmes d'entrevoir leur contribution. Elle traduit une pratique active de ce que l'on a nommé la citoyenneté sociale, acquise avec les premières politiques sociales. Le programme des pensions aux mères sera rapidement abandonné au profit d'une politique universelle d'aide à la famille adoptée au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, emblématique de l'État-providence canadien. Car en fait, ces premières politiques familiales posent la question de la nature de cet État-providence.

Parce que l'avènement de l'État-providence intègre la famille en tant que catégorie de l'action publique, la famille se trouve instituée tant dans l'ordre juridique que dans celui des politiques publiques. Le familialisme survient certes au moment de la crise de la natalité, surtout après la Première Guerre mondiale, mais aussi d'une volonté corporatiste entrevue par les mouvements familialistes comme le moyen de proposer des politiques publiques en cohérence avec une nouvelle morale familiale. Or, le terrain de la morale familiale est le lieu privilégié de l'intervention de l'Église.

Ainsi, la définition de la morale familiale devient un enjeu essentiel de la rivalité entre Église et État. Le débat entre les associations familiales (natalistes) et maternalistes (féministes) révèle la tension entre le familialisme d'État, qui propose une morale familiale laïque, prenant appui sur les connaissances démographiques, médicales et biologiques, et le familialisme d'Église. Les dispositifs d'aide aux familles avancés par le FNSJB constituent une sorte de compromis entre ces deux formes de familialisme.

Le cas des pensions illustre bien la distinction que nous faisons entre ces différentes propositions : les associations qui revendiquent des pensions aux mères envisagent d'aider les mères, même seules, à faire fonctionner leurs familles. En ce sens, elles visent à améliorer le sort des femmes, puisqu'elles réclament des pensions, y compris aux mères seules (sans familles), ou à celles qui sont dans le besoin. Elles relèvent d'une stratégie maternaliste par la Fédération et par les associations anglo-protestantes durant les trente premières années du xx<sup>e</sup> siècle. Au contraire, les allocations familiales, qui font dépendre l'attribution des subventions aux mères de familles nombreuses en fonction du nombre d'enfants à charge, visent à utiliser les facultés reproductrices des femmes dans une perspective nataliste. Elles s'adressent aux femmes en tant que mères exclusivement et font partie de politiques familiales menées par des intérêts familialistes, antiféministes.

Au-delà de ces questions, essentielles à la problématique féministe, celles plus complexes encore des rapports ethno-religieux doivent également être prises en compte. Le facteur religieux considéré comme un moteur du progrès et de l'individuation des femmes pour le mouvement de réforme anglo-protestant<sup>40</sup> est en général interprété comme un facteur de conservatisme au Québec<sup>41</sup>. Ainsi, selon certains, l'Église catholique aurait non seulement résisté à toute intervention de l'État dans un domaine qui aurait été de sa compétence exclusive, mais aurait aussi découragé les associations féminines de mettre de l'avant des propositions maternalistes progressistes comme ailleurs au Canada ou aux États-Unis<sup>42</sup>. Cette perspective, longtemps dominante dans l'historiographie, est aujourd'hui nuancée par des études qui montrent l'existence de politiques libérales et le rôle d'associations philanthropiques franco-catholiques dans l'adoption du

programme de pensions aux mères<sup>43</sup>. Elle est aussi nuancée par des études qui reconsidèrent la relation des sciences sociales avec la religion, catholique ou protestante<sup>44</sup>. Pour notre part, nous formulons l'hypothèse que la loi de 1937, accordant des pensions aux mères, résulte d'une tension entre la vision traditionnelle de l'Église catholique (familialisme d'Église) et celle de réformateurs sociaux catholiques, rassemblés autour de l'ESP et de la Commission des assurances sociales de Québec (commission Montpetit), qui prônent plutôt l'avènement d'un maternalisme d'État. L'adoption en 1937 d'une loi sur l'assistance aux mères nécessiteuses traduit le compromis passé entre l'Église et les réformateurs sociaux, qui donne naissance à un familialisme d'État et qui signale un des premiers moments d'une intervention de l'État dans les domaines traditionnels de compétence de l'Église (la famille et les questions familiales).

Dans ce processus, l'action de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste a été déterminante dans l'élaboration des propositions de la commission Montpetit et du familialisme d'État. Elle apparaît comme un moment dans l'amorce d'un féminisme d'État qui se déploie vraiment dans les années 1970 et 1980. Notre analyse permet de mieux comprendre comment l'obtention de la citoyenneté sociale pour les femmes précède et accompagne leur combat pour l'obtention de la citoyenneté politique, et l'extension de leurs droits.

## Conclusion

Il nous faut ici voir les implications de l'acquisition par les femmes de la citoyenneté sociale sur la citoyenneté politique (le droit de vote en particulier), pour mieux comprendre le rôle des associations de femmes dans l'élaboration d'une politique du *care* et dans la construction de l'État-providence au Québec et au Canada.

### Genre, suffrage et citoyenneté

Si l'on s'accorde à dire qu'il existe plusieurs régimes de citoyenneté, octroyés à des moments différents selon l'origine sociale, le genre et l'âge, l'interprétation des modalités qui entourent l'obtention/octroi du droit de vote aux femmes est encore l'objet de débat. Dans cet ouvrage, on a montré que la contribution des femmes à la démocratisation de la vie politique canadienne et à la sécularisation de la société québécoise fut amorcée bien avant la Révolution tranquille et alors même que les femmes n'avaient qu'un droit de vote restreint. La reconnaissance de la citoyenneté sociale des mères (qui a débouché, comme on l'a vu dans le chapitre précédent, sur les premières politiques familiales) a permis qu'émerge et que soit entendue la revendication des femmes en faveur du

suffrage. Les processus qui ont abouti à l'obtention du droit de vote des femmes doivent être compris dans ce contexte.

Deux grands moments marquent l'acquisition du droit de vote au Canada : à l'issue de la Première Guerre mondiale (entre 1916 à 1922), le suffrage est accordé aux femmes par le gouvernement fédéral, dans certaines provinces (sauf au Québec et à Terre-Neuve)<sup>1</sup>; durant une deuxième période (1920 à 1940), les femmes du Québec peuvent voter aux paliers fédéral et municipal, tandis que la législature provinciale leur nie ce droit jusqu'en 1940, date à laquelle elles y ont finalement accès. Comment expliquer le décalage chronologique dans l'acquisition du droit de vote au Québec et dans le reste du Canada ?

Pour des historiens, c'est le discours suffragiste qui, porté par un vaste mouvement associatif laïque et appelant à une extension des responsabilités de l'État au domaine social, aurait conduit au Canada à la reconnaissance des services rendus par les femmes (infirmières) et les mères (veuves de guerre) pendant la guerre, tandis que «le retard» du Québec s'expliquerait par la résistance de l'Église catholique à reconnaître leurs contributions. Au Québec, les fonctions sociales dérivées du rôle maternel ont été longtemps confinées à la sphère privée et n'ont donc fourni la base du suffragisme que plusieurs décennies plus tard. On peut dire autrement que la revendication d'une reconnaissance de la fonction sociale de la maternité, constitutive du suffragisme canadien et québécois, est prise en compte à des moments différents par le politique. Dans ce contexte, les représentations qui sont faites par les associations philanthropiques de femmes révèlent des régimes de citoyenneté particuliers à chacune des périodes et des configurations politiques dans chaque province. Ce qui nous conduit à dire que l'action des femmes elles-mêmes, par l'entremise de leurs organisations, a été le déclencheur de l'obtention du droit de vote.

Si les historiens s'accordent à considérer les lois sur le suffrage des femmes comme résultant des revendications suffragistes des Canadiennes anglaises, il n'en va pas de même pour le Québec. L'action des mouvements suffragistes au Québec aurait échoué à reproduire le modèle canadien-anglais: l'octroi plus tardif de ce droit par la législature québécoise ne ferait que redoubler l'hypothèse communément admise du retard dans la modernisation du Québec par rapport aux autres provinces canadiennes<sup>2</sup>. Les rejets du projet suffragiste par les différentes législatures québécoises jusqu'en 1940 sont tour à tour attribués aux dissensions internes au sein des associations de femmes, à l'intense résistance du clergé catholique au suffrage des femmes et au désintérêt des partis politiques à l'égard du vote des femmes<sup>3</sup>. L'action de la Fédération est critiquée pour son conservatisme et ses manques (de féminisme, de modernité, de sécularisme, etc.). S'en détache l'action quasi héroïque de femmes telles Thérèse Casgrain, de la Ligue des droits de la femme (LDF), et Idola Saint-Jean, de l'Alliance canadienne pour le vote des femmes, qui auraient vaincu les obscurantismes (des femmes et le maternalisme de la Fédération) pour participer à la célébration de l'octroi de ce droit finalement en 1940<sup>4</sup>!

Notre étude nous permet de faire une autre interprétation de cette histoire. Plutôt que d'établir une distinction radicale entre le mouvement suffragiste québécois (identifié dès 1922 au Comité pour le suffrage féminin [CPSF] et à partir de 1927 à l'Alliance canadienne pour le vote des femmes)<sup>5</sup> et le mouvement maternaliste incarné surtout par la FNSJB, nous pensons que c'est la combinaison des deux mouvements qui a permis de rendre la revendication suffragiste crédible et audible.

Car, lorsque l'on réintègre dans l'analyse l'ensemble des revendications portées par les associations, la rencontre

## Carrie Derick

*Montréal, 14 janvier 1862 – Montréal, 10 novembre 1941*



Née à Clarenceville dans les Cantons de l'Est, Québec, Carrie Matilda Derick est la fille de Frederick Derick et Edna Colton, enseignante et femme impliquée dans les activités religieuses et caritatives de sa communauté. Suivant les traces de sa mère, elle obtient une formation d'enseignante à la McGill Normal School, la préparant à une carrière d'institutrice qu'elle poursuit d'abord dans sa ville natale, puis à Montréal. En 1889, elle s'inscrit à la Faculty of Arts de l'Université McGill, quatre ans seulement après l'ouverture de l'institution aux femmes. Étudiante brillante, elle obtient l'année suivante son baccalauréat (BA honours), terminant première de sa classe, avec des prix en études classiques et en zoologie. En 1896, Derick obtient sa maîtrise, qui lui ouvre la porte à un poste de professeure à McGill; mais la direction de l'université ne voulant pas de femmes dans ses facultés, elle accepte des postes subalternes et moins rémunérés que ceux de ses collègues masculins pendant des années avant d'être finalement engagée en 1912 comme professeure à temps plein en morphologie botanique. Elle devient la première femme à accéder à ce poste au Canada. Parallèlement, elle poursuit sa formation à Harvard, à la Royal Academy of Science en Angleterre et à l'Université de Bonn en Allemagne. Pionnière, elle l'est aussi par ses articles publiés dans nombre de revues scientifiques qui ne publiaient jusque-là pas de textes de femmes. Ses recherches sur la génétique et l'hérédité sont utilisées par la communauté scientifique mondiale. Cette femme libre et indépendante ne se maria jamais et n'aura pas d'enfant.

Féministe convaincue, elle lutte durant toute sa vie pour l'ouverture de toutes les professions aux femmes, soutenant notamment l'admission des femmes au Barreau du Québec. Elle est en faveur du contrôle des naissances, opinion plutôt minoritaire à l'époque, allant jusqu'à écrire au premier ministre Lomer Gouin à cet effet. Elle produit en 1905 une étude pionnière sur la déficience mentale à Montréal, dont elle présente les conclusions au Montreal Local Council of Women (MLCW). La lutte pour le droit de vote des femmes est cependant la cause qui lui tient le plus à cœur. Elle assume la présidence du MLCW de 1907 à 1911, avant de céder la présidence à son amie Grace Ritchie-England. Les deux femmes vont fonder en 1913 la Montreal Suffrage Association, et Derick en assumera la présidence jusqu'à l'obtention du droit de vote fédéral (objectif de l'association) en 1919. Elle s'implique aussi dans le National Council of Education et la Federation of University Women of Canada. Durant les années 1920, elle s'implique pour le droit de vote au provincial, notamment en militant dans le Comité provincial du suffrage féminin. Elle prend sa retraite de McGill en 1929 pour des raisons de santé. Elle s'éteint en 1941, un an à peine après l'obtention du droit de vote des femmes au Québec<sup>6</sup>.

---

entre les revendications égalitaires des unes et les revendications maternalistes des autres permet de voir comment le suffrage féminin est devenu un élément incontournable de la cause des femmes au Québec. Cette perspective fait également valoir l'aspect multiforme des mouvements féministes qui, comme tout mouvement social, ont leurs personnalités, leurs tendances et leurs conflits.

La convergence entre maternalisme et féminisme se traduit également par la présence des mêmes militantes au sein de ces différentes organisations. Au sein de la FNSJB, Marie Gérin-Lajoie et Caroline Béique figurent parmi les fondatrices

du CPSF, et une militante suffragiste comme Thérèse Casgrain tient un discours maternaliste.

L'action de la FNSJB se situe ainsi au cœur du suffragisme franco-catholique québécois, révélant les rapports étroits qui existent entre féminisme et maternalisme ainsi que les stratégies avancées par les militantes pour obtenir l'égalité des droits entre les femmes et les hommes<sup>7</sup>. En mobilisant des femmes des classes moyennes, ces associations élargissent le répertoire d'actions en faveur de la cause suffragiste<sup>8</sup>. La FNSJB, lieu où ces liens se nouent et où les compromis politiques s'élaborent, participe aux stratégies qui conduisent à faire de l'obtention du droit de suffrage une question incontournable au Québec. Elle révèle le rôle des associations de femmes dans la vie politique québécoise, particulièrement durant la période où elles peuvent voter au palier fédéral, mais demeurent exclues du vote provincial.

L'étude de l'acquisition du droit de vote des femmes à partir de la perspective de la Fédération permet d'éclairer des aspects stratégiques de l'action de la Fédération dans le domaine politique, et plus généralement du rôle politique des organisations de femmes avant l'acquisition du droit de vote universel. Comme pour l'élargissement des droits sociaux des femmes, une coalition extrêmement large d'associations philanthropiques et de groupes de pression de femmes se saisit de cette revendication pour la faire aboutir auprès des différents partis sur la scène fédérale canadienne. La Fédération n'hésite pas à se joindre à cette coalition, composée pour l'essentiel de femmes anglo-protestantes et y trouve même le soutien pour formuler au Québec ses propres revendications pour le suffrage municipal et fédéral. Durant cette première période, il n'y a pas lieu pour ces associations d'envisager une activité purement partisane, même si les clivages partisans commencent à apparaître avec l'élection de Borden. La pression exercée par les associations

philanthropiques au sein de la société civile «suffit» à faire avancer leurs propositions et à les faire prendre en charge par les hommes et partis politiques au pouvoir, selon l'interprétation qu'ils en font. On est ici dans le modèle d'intervention politique de type groupe de pression. De cet exercice, et parce que toutes les associations partagent une vision maternaliste du projet de changement politique, comme ce fut le cas avec le droit de vote à l'échelon fédéral, on peut voir les effets : d'abord, au fédéral, un droit de vote limité aux femmes, veuves et mères de soldats ; ensuite, un droit de vote étendu à toutes les femmes seulement quelques années plus tard. Dans tous les cas, c'est la vision maternaliste (services rendus par les mères à la nation) qui légitime à la fois la revendication des associations et l'octroi par les gouvernements du vote aux femmes.

En ce qui concerne les provinces, seules Terre-Neuve et le Québec semblent échapper à cette pression et n'accordent pas le droit de vote, pourtant revendiqué sur les mêmes bases, dans la foulée de la Première Guerre mondiale. Pour le Québec, l'hostilité des élites nationales et cléricales au vote des femmes est plus tenace sans doute que dans les autres provinces. L'opposition combinée de l'Église et du gouvernement libéral aux revendications de la FNSJB permet en effet de différer l'adoption d'une loi sur le vote des femmes par l'Assemblée nationale.

Toutefois, on constate que la Fédération, qui se bat aussi sur le front des pensions aux mères et des droits civils, a établi une priorité entre ces différentes questions, reléguant à l'arrière-plan le vote des femmes. Également, alors que nombre de ses membres ont des liens très étroits avec le Parti libéral au pouvoir, elle maintient comme position de principe de rester apolitique. On peut comprendre cette stratégie dans le contexte du Québec des années 1930, qui lui permet d'avancer davantage sur les pensions aux mères, mais ultimement,

ce choix engendrera des scissions en son sein. C'est ce que comprennent les plus jeunes membres, qui n'hésitent pas à se lancer dans la bataille partisane pour arracher ce droit. Les regroupements dont elles se dotent, la LDF et le CPSE, ne sont plus des associations philanthropiques mais bien des instruments de lutte pour l'obtention de droits égaux pour les femmes. Antichambres de socialisation des femmes à la vie politique partisane, ces groupes ont une efficacité accrue par rapport à la FNSJB, dont elles se sont séparées, et les préparent à une carrière de femmes politiques, dans différents partis fédéraux.

Le lien de plusieurs de leurs membres avec le Parti libéral du Canada est solidement établi depuis de nombreuses années et le club des femmes libérales Wilfrid Laurier rassemble un grand nombre d'entre elles<sup>9</sup>. En rejoignant le Commonwealth Co-operative Federation (CCF), Thérèse Casgrain montre aussi que l'arène fédérale est beaucoup plus ouverte aux femmes que celle du Québec. Et d'une certaine façon, les difficultés qu'elles rencontrent viennent du peu de liens qui existent entre les partis et les associations de femmes. Il a fallu l'intervention concertée de certaines d'entre elles à un congrès du Parti libéral du Québec pour que la revendication du droit de vote figure dans les résolutions du parti comme un élément de son programme, qui sera mis en œuvre aussitôt qu'il parviendra au pouvoir. On peut dire qu'au moment où le vote est accordé aux femmes au Québec, la carrière de certaines d'entre elles dans la vie politique partisane est déjà bien entamée sur la scène fédérale, alors que tout reste à faire sur la scène provinciale.

Cette étude permet ainsi de repenser les modalités de l'intégration des femmes à la citoyenneté (politique) et les processus de transformation des démocraties. Elle permet aussi de révéler la capacité d'agir des femmes (*agency*) pour établir leurs droits, alors même qu'elles sont exclues du droit

de vote par des hommes de la bourgeoisie dominante<sup>10</sup>. Les études récentes sur les États-providence montrent ainsi l'établissement de différents régimes de citoyenneté, économique, sociale et politique, acquis par elles selon les périodes et les pays<sup>11</sup>. Le statut social, matrimonial, l'âge, la nationalité sont alors des facteurs déterminants qui permettent d'inclure ou d'exclure ces personnes ou groupes de personnes de la citoyenneté, de l'accès au vote, des bénéfices octroyés par les États, etc. Si ces travaux montrent bien les liens entre l'acquisition de la citoyenneté politique et celle des droits sociaux, le rôle joué par les associations philanthropiques, bien que très souvent mentionné, est rarement pris en compte. C'est désormais chose faite pour les cas étudiés dans le présent ouvrage.

Au Québec, plus encore que dans les autres provinces canadiennes, la revendication des philanthropies en faveur du *care* (maternalisme) est concomitante à l'obtention du droit de vote. Elle devient une véritable politique publique du *care* qui sera reprise et déployée par l'État-providence peu après la Deuxième Guerre mondiale. Nous avons montré tout au long de cet ouvrage les principales étapes qui ont conduit les philanthropies à faire du *care* la contribution particulière des femmes à la vie politique. Nous nous attacherons maintenant à expliciter les principales implications (avantages et limites) de cette stratégie pour ce qui concerne l'histoire des femmes et plus globalement l'histoire du Québec.

### **Care, philanthropies et politiques publiques**

Notre analyse de trois grandes associations philanthropiques de femmes juives, protestantes et catholiques nous a permis de montrer le tournant décisif qu'elles amorcent dans les années 1900. Si, pendant le XIX<sup>e</sup> siècle, ces associations apparaissent étroitement liées aux Églises et participent de leur

---

## Thérèse Forget-Casgrain

*Montréal, 10 juillet 1896 – Montréal, 3 novembre 1981*



Thérèse Casgrain, née Forget, grandit dans les milieux les plus fortunés du Québec. Son père, le financier Sir Rodolphe Forget, siège au conseil d'administration de la puissante Montreal Heat and Power. Député fédéral conservateur de Charlevoix de 1904 à 1917, il est l'un des très rares Canadiens français à avoir réussi dans le milieu de la haute finance, alors dominé par l'élite anglo-protestante montréalaise.

Thérèse obtient son diplôme du pensionnat des Dames du Sacré-Cœur, au Sault-au-Récollet. En 1916, elle épouse Pierre Casgrain, avocat et homme politique libéral, qui remplace, mais sous la bannière libérale, son beau-père, Sir Rodolphe Forget comme député fédéral de Charlevoix, de 1917 à 1941. Quatre enfants naîtront de leur union.

Très tôt, elle s'intéresse à la politique. En 1921, elle collabore activement dans Charlevoix à la campagne électorale fédérale de son mari. Dès l'année suivante, elle fonde la Ligue de la jeunesse féminine et le Comité pour le suffrage féminin (qui devient en 1928 la Ligue des droits de la femme) avec la collaboration de Marie Gérin-Lajoie, Caroline Béique, Julia Drummond, Idola Saint-Jean, Grace Ritchie-England, Isabella Scott et Carrie Derick. Elle en sera présidente jusqu'en 1942, année de sa démission. En 1923, elle devient pour dix ans vice-présidente d'honneur de la FNSJB. Elle est présente également lors des séances de la commission Dorion. Casgrain milite pour la réforme du Code civil de 1866, qui désavan-

tage juridiquement et civilement les femmes mariées. Dans les années 1930, elle collabore avec Irène Joly, présidente de l'Association des femmes propriétaires, pour l'obtention du droit de vote municipal des femmes mariées propriétaires de Montréal, droit qu'elles obtiendront en 1932. Bien qu'impliquée dans de nombreuses causes, elle demeure surtout connue pour son rôle-clé dans la bataille pour l'obtention du suffrage des femmes au palier provincial. En 1938, elle prend la tête d'une délégation de femmes au congrès du Parti libéral, qui adopte sous leur pression une résolution faisant du suffrage féminin un article de son programme. Avec le retour au pouvoir des libéraux en 1939, le premier ministre Adélard Godbout accorde le droit de vote aux femmes l'année suivante, en 1940. L'action de Casgrain est également notable en ce qui concerne l'ouverture aux femmes de la pratique du droit et leur admission au Barreau en 1941. À partir de 1942, elle se présente neuf fois, sans succès, comme députée de gauche lors d'élections provinciales et fédérales, presque toutes les fois sous la bannière du Commonwealth Cooperative Federation, qu'elle a rejoint en 1946, et qui devient en 1961 le Nouveau Parti démocratique. Casgrain organise aussi la Commission des prix et du commerce durant la Deuxième Guerre mondiale, et s'associe à la bataille, qui sera victorieuse, pour des allocations familiales versées aux femmes par le gouvernement fédéral. Elle participe en 1965 à la mise en place de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), regroupant les militantes de diverses organisations, dont le MLCW, la CSN, les Dames de Sainte-Anne, l'Union catholique des femmes rurales, l'Association coopérative féminine, et la YWCA. Nommée sénatrice en 1970, elle soutient la Loi sur les mesures de guerre en 1970, et critique les féministes radicales. Elle décède en 1981, peu après avoir connu le dernier moment marquant de sa carrière publique en s'impliquant activement pour le NON lors du référendum de 1980 sur la souveraineté-association<sup>12</sup>.

---

système de domination, l'engagement des femmes dans ces associations au début du *xx<sup>e</sup>* siècle se transforme en un mouvement en faveur d'un réformisme social. Les initiatives de ces dernières pour changer les rapports entre les sexes et entre les classes, en faisant appel à l'intervention de l'État, débouchent sur des réformes tangibles dans les domaines de l'immigration, de la santé publique et de la famille en particulier. Plutôt qu'un rouage de contrôle social, l'action philanthropique de ces femmes se déploie comme un moyen de moralisation de la société autour du *care*, dont on a souvent dit qu'elle était une forme de la domination symbolique de la bourgeoisie, qu'elle soit anglo-protestante ou franco-catholique. Mais l'éthique du *care*, qu'elles vont tenter d'imposer dans les relations entre les hommes et les femmes, mais aussi à l'égard des populations vulnérables (malades, enfants, mères nécessiteuses, nouveaux immigrants, etc.), ne se résume pas à la morale bourgeoise et familiale. Si ces femmes d'une certaine élite (bourgeoisie moyenne composée principalement d'avocats, de commerçants mais rarement d'industriels) participent à leur façon à la reproduction d'une société de classes, elles contribuent aussi à l'émergence d'une autre façon d'entrevoir les rapports à autrui : en faisant reconnaître le souci de l'autre comme une valeur morale et politique, elles signalent la nécessité de changer les rapports au sein de leurs propres familles et dans la société. De plus, leur mobilisation témoigne de leur capacité d'agir sur les grandes institutions religieuses et étatiques alors même que les femmes étaient formellement exclues du droit de vote. C'est au cours de ces mobilisations qu'elles obtiennent ce droit, en échange des services rendus par les mères d'abord et par toutes les femmes durant la première moitié du vingtième siècle.

*De l'action sociale à l'action politique*

Dans notre étude, qui a porté sur des associations nationales et transnationales, nous avons montré comment le contexte particulier à chacune des périodes influe sur leurs positionnements. Trois périodes marquent leur histoire. Fortement imprégnées des religions auxquelles elles sont liées, elles vont d'abord découvrir les vertus de l'action collective au sein d'associations exclusivement féminines, qui se constituent durant la première période, entre 1880 et 1914. En choisissant le mode de l'action philanthropique, elles témoignent des contraintes qui sont alors imposées aux femmes, dans le cadre restreint de la sphère privée ou familiale, et de l'action sociale et religieuse. Ainsi, c'est au cours de leur mobilisation en faveur de l'hygiène publique et de la tempérance qu'elles élaborent un modèle d'action qui va être celui de la première vague du mouvement féministe au tournant du xx<sup>e</sup> siècle : action collective de femmes exclusivement, alliances avec des hommes politiques influents, socialisation à la vie politique. Grâce à une vision pragmatique de l'action, elles ont fait également alliance avec des féministes plus radicales. Ainsi, que ce soit avec celles qui prônent «un féminisme relationnel ou familial» (réformatrices protestantes surtout) ou celles qui défendent un féminisme égalitaire (militantes en faveur de droits égaux), elles constituent un réseau transnational de femmes en faveur du suffrage, des pensions aux mères et de la santé publique.

Se forgent, au cours de cette période fondatrice du féminisme international, des liens très importants entre groupes de femmes de toutes origines ethniques et religieuses. Les associations comme le Conseil international des femmes (CIF) sont les lieux où sont discutées les stratégies ainsi que les revendications prioritaires pour les femmes. Ce sont ces revendications qui sont aujourd'hui critiquées (de façon

souvent anachronique) comme relevant d'une morale bourgeoise, hétérosexuelle, et faisant la promotion des valeurs chrétiennes. Si en effet on peut dire qu'elles participent à l'émergence d'une certaine élite (et d'une bourgeoisie franco-catholique naissante au Québec), le contexte global d'une société dans laquelle ces femmes sont exclues de la vie politique explique, on l'a vu, leur recours à des stratégies qui nous paraissent aujourd'hui difficiles à accepter. Doit-on inclure, dans cette explication historiciste, la stratégie en faveur du *care* ?

### *Caritas, care et humanitaire*

C'est durant cette première période qu'émerge la possibilité d'un combat commun de ces philanthropies autour de compétences «maternelles» que les femmes, qui y ont été assignées pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, pourraient se réapproprier. Si l'action philanthropique n'est pas loin de la *caritas* (charité religieuse), le *care* (soins, souci) devient, à ce moment-là, la spécialité exclusive des philanthropies féminines. L'assistance charitable aux plus démunis et aux pauvres, les soins aux malades et aux enfants, la sollicitude à l'égard des personnes dépendantes, toute une série de questions sociales qui relèvent de la sphère privée (en particulier dans la famille) ou d'institutions religieuses vont être considérées comme relevant de leurs compétences et de leur intervention.

Ce mouvement prend toute son ampleur durant la deuxième période, de 1914 à 1930, avec l'essor du maternalisme comme forme majoritaire de mobilisation des femmes, qui inclut les revendications des droits égaux et de nouveaux droits sociaux pour les mères, même seules (maternalisme d'État). Si durant cette période on assiste aussi à des divergences plus marquées au sein de ces associations, entre féministes égalitaires et féministes maternalistes, entre franco-catholiques

et anglo-protestantes, on peut aussi entrevoir ce moment comme celui d'une plus grande spécialisation de leur action.

Des organismes spécialisés, liés aux philanthropies, sont créés pour offrir des services directs à ces personnes, plutôt qu'une assistance institutionnelle à des groupes. Cette idéologie du *care*, qui est devenue imperceptiblement une idéologie de service, traduit le passage du *care*, comme soins personnels aux proches, au service, comme soins professionnels aux autres. Que ce soit les Traveller's Aid, l'assistance maternelle ou les Gouttes de lait, tous ces organismes vont permettre la professionnalisation des fonctions liées au *care*, dans ce qui sera d'abord considéré comme des métiers exclusivement féminins, établis sur des compétences féminines. C'est le cas du *nursing* surtout, mais aussi du *social work*, qui, d'abord à l'Université McGill puis à l'Université de Montréal (sciences infirmières et travail social), deviennent dans les années 1920 des disciplines qui y sont enseignées et qui débouchent sur des diplômes et une expertise professionnelle. Ces nouvelles filières professionnelles sont déterminantes dans l'ouverture d'un nouveau marché de l'emploi des femmes, à un niveau de qualification et de rémunération qui leur permet d'accéder à une certaine autonomie financière. Ces filières deviendront aussi l'accès privilégié des femmes d'origine sociale plus modeste à la mobilité sociale (ascendante). Elles contribuent ce faisant à la formation d'une bureaucratie municipale et provinciale, surtout, dont la fonction principale est le service aux personnes.

Dessaisies de certaines de leurs prérogatives, certaines grandes associations philanthropiques comme l'Armée du Salut ou la Société Saint-Vincent de Paul se spécialisent davantage encore dans l'assistance à des catégories de personnes, tandis que d'autres doivent restreindre leur offre de services et se spécialiser comme groupes de pression et de socialisation des femmes à la vie politique. Ces dernières

connaissent alors un régime de citoyenneté active parce qu'elles participent à l'avènement des premières politiques familiales qui précèdent de peu celui de l'État-providence. La pratique associative de ces groupes s'exerce plus fortement dans la sphère publique (pressions auprès des gouvernements, pétitions, marches) et peut être analysée comme faisant partie d'une revendication sociale globale avancée par des féministes.

C'est ce que nous avons appelé la politique du maternalisme, à partir des compétences qui sont devenues pour certaines d'entre elles des expertises professionnelles, toujours autour du *care*. L'étude de ces processus nous a permis d'illustrer les façons dont s'effectuent les transferts des prérogatives privées (au sein de la famille par exemple) vers la sphère publique, en particulier par leur recours à tous les échelons du pouvoir de l'État, que ce soit l'administration municipale, provinciale ou fédérale.

Enfin, la troisième période, dans les années 1930 et 1940, est celle durant laquelle le maternalisme ne résiste pas au déferlement d'un familialisme d'Église, qui, opposé à toutes les variantes du féminisme et du maternalisme, finit par triompher, non sans avoir été transformé en familialisme d'État. C'est alors que les femmes, qui ont obtenu la citoyenneté politique avec l'acquisition du droit de vote, entrent plus volontiers dans les partis politiques et que l'action philanthropique cesse d'être pour elles un lieu central d'expression de leurs revendications. À la fin des années 1940, parce que l'État-providence a repris une grande partie des fonctions et services qu'elles assumaient, ces philanthropies se transforment, toujours dans le secteur caritatif, en organisations humanitaires<sup>13</sup>.

Aujourd'hui, l'action humanitaire repose différemment la question du *care*, de même que le féminisme contemporain critique l'assignation du *care* au genre féminin (Tronto,

2009). Car donner des soins aux autres est une responsabilité qui ne repose que sur les femmes est aujourd'hui inacceptable d'un point de vue de l'égalité entre les sexes. Peut-on pour autant comprendre l'usage qui en a été fait par les associations de femmes durant le premier xx<sup>e</sup> siècle ? Notre étude montre que la stratégie maternaliste (que l'on peut appeler aussi « mise en scène d'une performance » pour utiliser le vocabulaire de Judith Butler), associant le *care* au genre féminin, a permis à ces associations philanthropiques catholiques, protestantes et juives de faire du *care* leur domaine d'intervention privilégié. C'est une forme d'action politique des femmes avant qu'elles n'obtiennent le droit de vote.

### **Le genre de l'État-providence**

L'étude de l'action de ces associations philanthropiques permet ainsi de montrer qu'il s'agit d'une construction historique, liée au contexte particulier de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, et d'une intervention politique qui mobilise des modalités d'action collective, de pouvoir et d'influence notamment. Ces groupes de femmes deviennent des agentes de changements politiques importants à travers une politique du maternalisme établie sur les compétences du *care*. Ainsi, nous avons montré que ces associations ont réussi à faire intervenir l'État dans nombre de domaines qui dépendaient de l'activité familiale, de l'assistance institutionnelle (pour l'Église catholique) ou de charités privées (pour les juifs et protestants), avec la socialisation progressive des métiers du *care* (hygiène, nutrition, aide aux malades, assistance maternelle, aux nourrissons et enfants en bas âge, etc.).

À chaque fois, les associations doivent faire la preuve de la compétence des femmes en matière de *care*, ce qui montre bien qu'elles ne considèrent pas ce champ comme étant « naturellement » celui des femmes. L'essentialisation du *care*,

ou l'assignation du genre au *care*, vient de la volonté des églises de contrôler les femmes dans la famille. Cette vision patriarcale n'est pas nécessairement, ni toujours partagée, par l'État. L'exemple de l'adoption des politiques familiales en est une preuve. La politique des pensions aux mères nécessiteuses, adoptée aux États-Unis et au Canada dans les années 1920 relève d'un maternalisme d'État, globalement favorable aux mères. Celle qui est adoptée en 1937 au Québec reflète plutôt un compromis en faveur de la vision de la famille défendue par l'Église, et que j'ai appelé familialisme d'État (qui n'est ni le familialisme d'Église, ennemi de l'intervention de l'État, ni le maternalisme). Ces distinctions ne sont pas que sémantiques, puisque ces politiques familiales, qui sont considérées comme le fondement des premières politiques sociales universelles adoptées par les États-providence, fournissent ainsi un indicateur précis du type d'intervention dont ont été capables ces associations<sup>14</sup>.

Or, sur cette question aussi, les féministes sont divisées. Comment interpréter l'action des mouvements féminins d'action sociale qui, au Canada, en Europe et aux États-Unis, ont mobilisé les femmes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle? Ces groupes qui s'organisent au nom de la réforme sociale et de la pureté morale, sur une base philanthropique au début du XIX<sup>e</sup> siècle et que l'on retrouve plus tard défendant l'idéal de la domesticité et de la maternité pour les femmes, insistent sur la différence entre les femmes et les hommes, sur la dimension religieuse et caritative de leur action. S'ils conçoivent la maternité comme une source de pouvoir, il n'en demeure pas moins qu'ils en ont des visions différentes, qui entrent en conflit les unes avec les autres, empêchant la constitution de coalitions stables entre eux. Selon les périodes et les lieux, leur action débouche sur des résultats différents. Ainsi, au début du XX<sup>e</sup> siècle, les regroupements maternalistes ont généralement eu recours à des alliés masculins pour influen-

cer les politiques, et ont eu le plus de chances d'être efficaces quand leur cause a été relayée par des acteurs politiques poursuivant d'autres buts. En Europe, leurs revendications ont été souvent mêlées aux mouvements familialistes et natalistes, tandis qu'aux États-Unis et au Canada, ce sont les grands syndicats ouvriers et regroupements professionnels qui en ont été les relais (mettant en œuvre une stratégie d'alliances nationales dont les syndicats, plutôt implantés régionalement, profiteront aussi). Au Québec, on trouve une configuration un peu différente du fait de la présence des féministes anglo-protestantes qui en ont fait une question de droit, alors que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste en a fait une question de morale. C'est cette alliance inédite entre groupements de différents horizons qui permit à cette revendication d'être audible, car les syndicats ouvriers, encore sous le contrôle de l'Église, s'opposaient farouchement à l'adoption de politiques qui accordaient des aides de l'état sans passer par l'emploi salarié. Enfin, Koven et Michel observent une relation inverse entre ampleur de ces mouvements et force de l'État: les États forts, définis comme ceux qui ont des bureaucraties développées et une longue tradition d'intervention gouvernementale, ont laissé aux femmes moins d'espace politique pour proposer des politiques sociales que ne l'ont fait les États faibles (ou systèmes de confédérations comme aux États-Unis et au Canada)<sup>15</sup>. C'est le cas du Canada, où l'on a vu que les provinces se dotent de politiques familiales assez rapidement, sous la pression conjuguée de ces différents groupes.

Cette dimension de la capacité d'agir (*agency*) des femmes se trouve dans des revendications maternalistes avancées par ces associations comme une véritable stratégie politique, loin de l'essentialisme dont on l'a dit porteuse. Parce qu'elle contestait le déterminisme biologique en valorisant la maternité en tant que fonction culturelle et sociale et non pas en

tant qu'assignation naturelle des femmes, la stratégie maternaliste a eu un potentiel émancipateur pendant la brève période où elle s'est alliée au féminisme des droits, soit au Québec jusqu'au début des années 1930. Cette stratégie a permis aux nombreuses femmes mobilisées dans ces groupes d'ouvrir des champs nouveaux d'intervention sociale et de transformer les paradigmes qui étaient attachés à la fonction maternelle de façon assez efficace<sup>16</sup>.

De plus, ce débat sur les politiques sociales et le maternalisme a permis de réhabiliter l'étude de la sphère sociale comme creuset du politique. On y voit les associations de la société civile agir en vue d'une transformation de l'État, qui conduisent en retour à des changements dans le régime de représentation politique, avec le passage d'un régime de citoyenneté basé sur les droits politiques à un régime de citoyenneté établi sur des droits sociaux. Avec le maternalisme comme idéologie et pratique d'un mouvement social féminin, il est possible de revoir les théories de la société civile pour mieux comprendre ses liens avec les changements des régimes de citoyenneté en démocratie. Pour en rendre compte adéquatement, nous avons opéré un décloisonnement de la théorie des mouvements sociaux pour y inclure la mobilisation des femmes au sein de ces associations philanthropiques, qui jusque-là avait été réservée à l'analyse des mouvements féministes égalitaires.

En incluant ces femmes, qui par milliers ont utilisé les stratégies maternalistes dans les mouvements féministes, nos interprétations vont à l'encontre d'une certaine vision féministe qui fait des femmes des victimes d'un ordre patriarcal dont elles ne peuvent se défaire. Dans cette perspective, ces militantes philanthropes auraient été parties prenantes de cet ordre, à leur insu ou par stratégie personnelle, et leur action auprès des gouvernements, fédéral, provincial ou municipal, n'aurait fait que conforter la domination masculine.

Selon cette interprétation, la cause défendue par ces philanthropies redoublerait la domination masculine en la masquant derrière la cause des femmes. Et si ces femmes se sont opposées, comme nous l'avons montré, aux idéologies libérales et de laisser-faire de la bourgeoisie canadienne et québécoise (dont nombre d'entre elles étaient issues), leur action est néanmoins globalement qualifiée par certaines théoriciennes féministes, au mieux de réformatrice, au pire de raciste et sexiste.

Ces interprétations ont longtemps dominé l'analyse d'un des moments fondateurs du féminisme occidental contemporain, renvoyant dans le camp de l'antiféminisme toutes les autres revendications, y compris maternalistes. Elles coexistent difficilement avec d'autres interprétations, comme celle que nous avons élaborée dans cet ouvrage, et développent des histoires parallèles du féminisme qui nous semblent erronées. Car ce que l'on observe lorsque ces histoires sont croisées, c'est plutôt la très grande fluidité de la première vague des mouvements de femmes, qui passent du féminin au féminisme, du réformisme au radicalisme dans un continuum avec des ruptures certes, mais dans une discussion et des échanges qu'il nous semble important de restituer. À cet égard, la lutte pour l'obtention de réformes sociales est le gage d'un grand pragmatisme politique, où pour ces militantes, les résultats comptent autant que l'idéologie. Pour certaines d'entre elles, c'est même ce qui leur permet de s'éloigner de leur milieu d'origine.

On pourrait dire aussi que l'étude de ces associations philanthropiques de femmes montre la transformation de leur action. Si elles sont au départ des organismes confessionnels, elles ne le sont plus rapidement et n'hésitent pas non plus à se doter d'instances plus spécifiques à la cause qu'elles défendent. Cela se vérifie pour les trois religions. En principe hostiles à l'intervention de l'État dans les affaires

sociales, les responsables des associations franco-catholiques se montrent, dès leur création, plutôt favorables, tandis que les associations anglo-protestantes voient dans l'État un allié potentiel. Pour ces femmes s'opère une prise de distance : par rapport à leur milieu d'origine et avec l'appartenance confessionnelle qui est la leur et celle des philanthropies dans lesquelles elles s'engagent.

Si l'objectif initial des femmes philanthropes est de faire le bien et de soulager la misère des plus démunis, leur action oblige à repenser la nature de l'État et de ses différentes administrations : très vite, il apparaît que l'intervention des pouvoirs publics ne peut être résiduelle. Elles participent donc à la croissance des prérogatives de l'État, en lui adressant leurs demandes. Il y a, comme l'attestent diverses études, une croissance simultanée de l'action des philanthropies et de l'intervention de l'État dans les secteurs du *care*. Les associations philanthropiques ne se contentent donc pas de l'action privée pour venir en aide aux démunis : elles en font un levier pour sensibiliser les populations aux problèmes d'hygiène, de tempérance, de nutrition, de mortalité infantile et utilisent toute une panoplie de moyens pour promouvoir un programme d'assistance publique, financé par les administrations municipales, provinciales ou fédérales. Très vite, elles ne sont donc plus des philanthropies mais bien des groupes d'action sociale et politique, les deux formes coexistant souvent dans des organisations-cadres comme ceux que nous avons étudiés. Leur rôle dans la naissance de l'État-providence au Québec et au Canada a été déterminant, bien qu'il ait été peu pris en compte, même dans le cadre des études sur le genre des États-providence. Or, notre étude permet d'en identifier clairement les contours et d'envisager différemment l'analyse de la genèse de ces États.

### Du *care* dans une perspective égalitaire

La question des pensions aux mères et plus généralement celle des politiques familiales suscite un large débat sur la nature des États-providence<sup>17</sup> et sur le rapport des femmes au politique<sup>18</sup>. L'interprétation féministe égalitaire soutient que l'État-providence reproduit les inégalités de genre en transposant du privé au public les formes patriarcales de domination des femmes. Les mécanismes de division sexuelle du travail (revenu familial) reproduisent les inégalités qui existent dans la famille patriarcale<sup>19</sup>. L'interprétation féministe d'inspiration socialiste soutient pour sa part que l'État-providence renforce les inégalités sociales, qui incluent les inégalités de genre, avec la pauvreté des mères célibataires en particulier<sup>20</sup>. Enfin, l'État-providence reproduit les inégalités de classe, de genre et d'ethnie, car l'incorporation du genre dans ses politiques reflète les intérêts de la bourgeoisie canadienne anglo-protestante surtout<sup>21</sup> et traduit les intérêts de nature morale ou religieuse de cette élite à travers le Canada<sup>22</sup>.

Par ailleurs, l'analyse qui prend en compte le genre dans une perspective maternaliste (établie sur l'identification du genre féminin au *care*) permet de montrer le paradoxe de la relation des femmes à l'État. Les femmes acquièrent une certaine autonomie comme créatrices des programmes d'aide (politique), comme employées de l'État (expertise professionnelle issue du *care*) et comme bénéficiaires de ses services (économique). Dans les deux interprétations, la question de leur subordination politique et économique reste entière, compte tenu de l'étroitesse ou de l'absence des droits des femmes à l'assistance sociale au cours de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle.

La question du *care* est également centrale dans le débat contemporain sur les États-providence. L'analyse comparative

des régimes d'État-providence oppose des politistes américaines, comme Ann Orloff à Gosta Esping-Andersen en particulier, et révèle des paradigmes différents pour caractériser ces régimes<sup>23</sup>. Les systèmes de protection sociale sont essentiellement évalués par Esping-Andersen en fonction de la marge de liberté qu'ils concèdent aux individus par rapport à la nécessité de vendre leur force de travail pour atteindre un niveau de vie socialement acceptable. Ce dernier retient trois critères pour caractériser les régimes d'États-providence. Le premier prend en compte les caractéristiques des *droits sociaux*, qui peuvent être universels, en fonction de la participation des individus au marché du travail ou encore du revenu. Ces distinctions déterminent le degré d'indépendance des individus par rapport au marché du travail, soit le degré de *démarchandisation*. Ce concept, qui est au cœur du potentiel émancipateur des États-providence pour Esping-Andersen, constitue en réalité la dimension novatrice de son analyse. Le deuxième critère, qui découle dans une large mesure de la définition des droits sociaux, est le type de *stratification sociale* résultant de la redistribution. Enfin, le dernier critère concerne le type de relations s'établissant entre État, marché et famille, dans l'offre du bien-être social (*welfare*). À partir de ces trois critères, Esping-Andersen distingue trois régimes d'État-providence : le régime libéral (américain, canadien, etc.); le régime social-démocrate (les pays scandinaves essentiellement); et le régime conservateur/corporatiste (plutôt français et allemand), avec bien sûr des combinaisons plus ou moins subtiles pour chaque pays étudié.

Comme le montrent les critiques féministes des travaux d'Esping-Andersen, ces critères présentés comme universels sont en réalité fondés sur un modèle masculin et ne tiennent pas compte de la division sexuelle du travail. Pour ces critiques, dont nous sommes, les femmes qui occupent un triple

rôle dans ce système, comme bénéficiaires, employées et créatrices de programmes d'aide, ont contribué à façonner ces États-providence et, inversement, les relations entre les hommes et les femmes étaient à leur tour façonnées par ces politiques sociales (nouveau rôle de l'État comme soutien de famille par exemple). En mettant en évidence l'importance du travail de *care* fourni presque exclusivement par des femmes<sup>24</sup>, au sein de la sphère privée mais pas exclusivement, et de façon non rémunérée, mais pas toujours<sup>25</sup>, on a montré les transferts d'activités autrefois privées des femmes (dans la famille, les associations, etc.) dans le nouveau secteur social. Ces transactions au sein de la famille se retrouvent dans le triptyque famille/État/marché qui a conduit Esping-Andersen à envisager la défamilialisation comme un des effets de la socialisation du *care*, ce que Orloff appelle aussi « l'adieu au maternalisme<sup>26</sup> ».

Or ce travail du *care* aboutit aussi, comme nous l'avons montré, à la professionnalisation des compétences féminines qui, de privées et gratuites, deviennent publiques et rémunérées par l'État ou par des agences de protection sociale ainsi mises en place<sup>27</sup>. Cette contribution des femmes comme individus au *welfare* est essentielle, même si cela n'a pas pour effet l'indépendance des femmes à l'égard de l'État et qu'elle les maintient dans une citoyenneté sociale de seconde zone, elle permet à des milliers de femmes d'accéder plus massivement que par le passé à l'emploi salarié<sup>28</sup>. La division sexuelle du travail y est certes renforcée (nouvelles professions de service essentiellement féminines) et apparaît comme un obstacle pour l'accession des femmes à une pleine citoyenneté. Toutefois, cette participation nouvelle des femmes dans des professions majoritairement féminines (assistantes sociales, infirmières, employées de bureau, etc.), mais bien présentes sur le marché du travail, révèle des changements qui se répercutent dans les régimes de citoyenneté.

Notre interprétation permet ainsi de nuancer le concept de démarchandisation avancé par Esping-Andersen: en faisant de la capacité de se dégager de la nécessité de vendre sa force de travail le critère-clé d'évaluation des politiques sociales, il n'envisage pas les difficultés spécifiques vécues par les femmes pour accéder au marché du travail ou s'y maintenir, du fait de leur assignation prioritaire au travail de *care* dans la famille. Toutefois, à cette critique féministe connue, il faut ajouter un autre élément qui est rarement pris en compte dans ce débat: l'importance de la filière des professions féminines reliées au *care*. L'ouverture de ces nouvelles carrières permet à des femmes d'accéder à un marché de l'emploi beaucoup moins dépendant des politiques étatiques d'assistance, le secteur des professions étant régulé par ses propres normes et critères d'entrée (même si les professions féminines restent dominées, elles le sont sur un autre registre). Ainsi, les liens de dépendance de ces nouvelles professionnelles à l'égard de leurs familles (travail de *care*) se cumulent avec ceux d'un marché du travail qu'elles ont modelé aussi en fonction de leurs compétences. C'est pourquoi ces pionnières du féminisme réclament à la fois une aide de l'État (qui pourrait aussi émanciper les femmes de la famille, ce que Esping-Andersen nomme le processus de défamilialisation, ou l'adieu au maternalisme de Orloff) et une reconnaissance de leur contribution sociale qui leur permettrait un accès exclusif au marché de l'emploi (professions féminines). Leur revendication d'une politique étatique du *care* (que j'ai appelé un maternalisme d'État) a donc des effets importants sur la réorganisation des rapports de genre<sup>29</sup>.

Les politiques du *care*, revendiquées par ces associations, ont en effet des incidences sur les relations de genre car elles contribuent à définir les responsabilités de l'État, du marché, de la famille (et souvent des femmes) et du tiers secteur dans la prise en charge des enfants, des adultes dépendants, etc.,

créant tout un marché du travail social où les femmes sont majoritaires<sup>30</sup>. De fait, ce travail d'entretien (*maintenance*) et de *care* s'ajoute à l'emploi et à la citoyenneté pour fonder les droits sociaux (allocations ou *benefits*) qui seront garantis par l'État-providence<sup>31</sup>.

La prise en considération de la dimension du genre dans l'analyse des politiques sociales débouche ainsi sur de nouvelles classifications des régimes de protection sociale et sur la prise en compte de variables nouvelles dans leur analyse, plaçant les activités du *care* comme des éléments centraux du dispositif. La variable religieuse apparaît également comme élément déterminant des orientations prises par les politiques sociales : solidarisme, assistance, sécurité sociale, assurance se retrouvent de façon particulière dans les différentes politiques sociales selon les rapports qu'entretiennent les Églises entre elles et avec l'État. Leur étude historique permet d'identifier avec précision les origines religieuses de telle ou telle politique. Au Québec, la confrontation entre deux modèles différents, communautaire (libéral) anglo-protestant d'un côté et solidaire (corporatiste) franco-catholique de l'autre, aboutit à un certain type d'État-providence (différent des autres provinces canadiennes). Cet État, considéré comme l'armature du modèle québécois, propose un système étendu de protection étatique, avec des politiques familiales originales en Amérique du Nord, et est établi sur la concertation sociale bien plus que sur la lutte des classes, du moins jusqu'aux années 1950.

Si cette étude nous a permis de constater l'importance des brèches ouvertes par les associations philanthropiques de femmes dans les professions de soins et dans la sphère publique durant le premier xx<sup>e</sup> siècle, grâce à des stratégies faisant de l'activité de *care* un rôle exclusif des femmes, on a aussi montré qu'elles n'ont pas réussi à en faire une activité partagée également entre les hommes et les femmes. Ainsi,

certaines d'entre elles, fort conscientes du problème que posait une profession exclusivement féminine, ont voulu l'ouvrir aux hommes. C'est le cas de l'Association des infirmières du Québec qui, dès 1946, a voulu la mixité de la profession et y a ajouté la fonction d'infirmier, sans grand succès. À court terme, les associations ont réussi à faire reconnaître ce travail de *care* et à en obtenir une rémunération, sans que la plupart des femmes qui exercent ces métiers sortent des catégories d'emploi à bas salaires et d'une position subalterne. En fait, les associations butent sur la question de la valorisation sociale du *care*, dans une société où la force (physique et virile) du travail demeure un critère important. Car c'est le statut des soins aux autres, du souci et de la sollicitude envers un autrui vulnérable (ou du *care*) qui reste problématique, puisque celles qui l'exercent sont presque toujours des femmes, qui, même si elles sont désormais rémunérées, demeurent en bas des échelles salariales et de la reconnaissance publique.

Des philosophes et économistes féministes proposent de désenclaver le *care* du genre (féminin) car cette association se trouve, selon elles, au cœur de la domination masculine<sup>32</sup>. Car en naturalisant le *care* comme une fonction féminine, on ne peut pas penser l'égalité entre les femmes et les hommes, ni penser une société plus attentive aux humains. Tant que l'on continue à assigner un genre au *care*, toute tentative de penser l'égalité et la justice dans nos démocraties reste vaine. Tout comme on l'a vu, ce sont ces associations de femmes qui se sont saisies du *care* pour en faire un des moyens de faire reconnaître leur contribution sociale et politique dans les années 1920 et 1930, alors qu'elles n'avaient pas d'autre moyen de se faire entendre. On doit aujourd'hui penser la prise en charge du *care* également par tous comme le moyen de réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes. Les revendications féministes demandant la mixité femmes/

hommes dans les métiers du *care* dans les années 1950, qui deviennent, dans les années 1980, des demandes d'égalité salariale avec les hommes, et d'équité salariale dans les années 1990, butent toutes sur la réévaluation des fonctions selon des critères qui ne soient pas dépendants du genre de ceux et celles qui les exercent.

Nous avons montré comment les États-providence se sont construits sur l'assignation du genre (féminin) au *care* dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. Le désenclavement des métiers du *care* du genre féminin demeure une des apories des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes aujourd'hui, que ce soit dans les politiques de conciliation travail-famille, dans la revalorisation des métiers de la petite enfance, etc.

À un moment où les crises économiques mondiales mettent au jour les failles dans les systèmes de protection sociale, en particulier pour les retraites et les politiques familiales, des visions alternatives proposent de remplacer les anciennes politiques patriarcales par des politiques égalitaires, plus justes. L'éthique du *care*, préconisée par des philosophes féministes, apparaît comme une nouvelle façon de traduire une question ancienne, celle de l'humanisation de la société, dont l'égalité entre les femmes et les hommes serait un des fondements. L'éthique du *care*, comme celle de l'écologie politique, préconise une vision politique qui se soucie de tous les autrui vulnérables (humains, animaux et végétaux). On y trouverait des rapports fluides entre les êtres et leur environnement, où la domination des uns sur les autres ne serait que passagère et contextuelle et non plus systémique, parce que, tour à tour, les êtres humains sont vulnérables et dépendants les uns des autres.



## NOTES

### CHAPITRE 1

#### Les philanthropies : genre, religion et politique

1. Marcel Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1968, p. 148.

2. Catherine Duprat, *Le temps des philanthropes, 1763-1840*, vol. 1 et 2, Paris, Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, 1993.

3. Maurice Agulhon, *La République au village*, Paris, Seuil, 1999, p. 79.

4. Maurice Agulhon, préface à *ibid.*, p. ix-x.

5. Nancy Bermeo, Philip Nord (dir.), *Civil Society before Democracy. Lessons from Nineteenth-Century Europe*, New York, Rowman and Littlefield, 2000; Charles Tilly (dir.), *The Formation of National States in Western Europe*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

6. Voir Yolande Pinard, «Le féminisme à Montréal au commencement du xx<sup>e</sup> siècle (1893-1920)», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1976.

7. Voir l'excellent panorama des relations entre associations et syndicats dressé dans l'ouvrage collectif sous la direction de Danielle Tartakowsky et Françoise Tétard, *Syndicats et associations: concurrence ou complémentarité?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

8. Bettina Bradbury et Tamara Myers (dir.), *Negotiating Identities in 19th and 20th century Montréal*, Vancouver, University of British Columbia, 2005.

9. Après 1901, selon la périodisation de l'historienne Évelyne Diebolt la philanthropie féminine en France se développa en quatre étapes: de 1901 à 1920, elle put émerger à la faveur du droit d'association octroyé à la société civile par la loi; de 1920 à 1945, elle se sécularisa et put lentement se libérer de l'emprise de l'Église; de 1945 à 1980, elle s'institutionnalisa complètement et fut absorbée par l'État. Depuis, elle put renaître sous la

forme d'associations volontaires autonomes. Évelyne Diebolt, «Women and Philanthropy in France: From the Sixteenth to the Twentieth Centuries», dans Kathleen D. McCarthy (dir.), *Women, Philanthropy, and Civil Society*, Bloomington et Indianapolis, Indiana University Press, 2001, p. 29-64.

10. «*Women's voluntary associations and the state institutions with which they interacted were two sides of the same coin, not two different coins.*» L'historienne souligne l'importance des philanthropies féminines dans le fort mouvement réformateur qui aux États-Unis a conduit à une plus grande intervention de l'État durant la période progressiste (1880-1920). Kathryn Kish Sklar, «Women's History: A Field We Can Lean On», *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 28, n° 4, déc. 1999, p. 513-518.

11. Des théoriciennes comme Ann Phillips et Ann Firor Scott ont ainsi souligné l'importance pour les démocraties d'encourager par tous les moyens possibles l'existence de fortes organisations et associations (*grass-roots movements*) pour développer la vie civique et améliorer la représentation de tous. L'intensité de ces regroupements et leur nombre sert désormais de marqueur d'une vie démocratique appréciable et du recul de l'anomie souvent associée aux sociétés tyranniques et totalitaires. Ann Phillips, *Engendering Democracy*, Cambridge, Polity Press, 1991; Ann Firor-Scott, *Natural Allies, Women's in American History*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 1993.

12. Le terme «maternalisme» a été proposé par Koven et Michel pour caractériser les mouvements féminins d'action sociale en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux États-Unis, à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Koven et Michel qualifient de maternalistes «les idéologies qui exaltaient la capacité des femmes d'être mères et étendaient à la société tout entière les valeurs de soin, d'affection, et de moralité. Le maternalisme a toujours fonctionné sur deux plans: tout en défendant les vertus de la domesticité dans la sphère privée, il permettait simultanément de légitimer la mise en relation des femmes avec le monde politique et l'État, la collectivité, le lieu de travail et le marché. En pratique, les idéologies maternalistes remettaient souvent en question les frontières construites entre le public et le privé, les hommes et les femmes, l'État et la société civile» (Seth Koven et Sonya Michel, *Mothers of a New World: Maternalist Politics and the Origins of Welfare States*, New York et Londres, Routledge, 1993, p. 179). Voir aussi Susan Pedersen, *Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State: Britain and France, 1914-1945*, New York, Cambridge University Press, 1993; Ann Taylor Allen, *Feminism and Motherhood in Western Europe, 1890-1970: The Maternal Dilemma*, New York, Palgrave, 2005. Gisela Bock et Pat Thane (dir.), *Maternity and Gender Policies: Women and the Rise of the European Welfare States, 1880s-1950s*, New York et Londres, Routledge, 1991.

13. Seth Koven et Sonya Michel, *Mother of a New World*, *op. cit.*, 1993.

14. Karen Offen rend compte de la coexistence en France dans les années 1890 de deux types de féminisme, qu'elle qualifie respectivement de « familial » et d'« intégral » (ou d'« individualiste »). Le féminisme familial était, selon elle, fondé sur une vision de la complémentarité hommes/femmes ancrée dans une différence biologique et centrée sur la famille. Il adhérait à la division sexuelle du travail dans la famille et dans la société (même si les frontières de cette division étaient contestées), et toutes les revendications de changement s'appuyaient sur une valorisation de la féminité et de la nature spéciale des femmes. Il ne s'agissait donc pas de renverser la base économique du patriarcat, mais de réorganiser la société existante à l'avantage des femmes. Voir Karen Offen, *European Feminisms, 1700-1950: A Political History*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

15. Lynn Weiner, « Maternalism as a Paradigm. Defining the Issues », *Gender and Society*, vol. 5, n° 2, 1993, p. 96-98.

16. Ann Taylor Allen montre que le maternalisme conteste le déterminisme biologique en valorisant la maternité en tant que fonction culturelle et sociale et a donc contribué à transformer les paradigmes qui étaient attachés à cette fonction de façon assez efficace. Allen, 2005.

17. Thomas Humphrey Marshall, *Citizenship and Social Class and Other Essays*, Cambridge, Cambridge University Press, 1950.

18. Yolande Cohen et Solange Lefebvre (dir.), « Religion et politique dans les sociétés contemporaines », *Sociologie et sociétés*, Montréal vol. 38, n° 1, printemps 2006.

19. L'histoire de la religion reflète à cet égard le double cloisonnement institutionnel ayant longtemps caractérisé les études sur les religions au Québec. Voir Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Boréal, 2000, p. 163-166.

20. Andrew E. Kim, « The Absence of a Pan-Canadian Civil Religion », *Sociology of Religion*, vol. 54, n° 3, 1993, p. 257-275.

21. John Webster Grant, *A Profusion of Spires: Religion in Nineteenth-Century Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 1988; Nancy Christie, « "In These Times of Democratic Rage and Delusion": Popular Religion and the Challenge to the Established Order, 1760-1815 », dans George Rawlyk (dir.), *The Canadian Protestant Experience*, Burlington, Welch, 1990, p. 9-47.

22. Richard Allen, *The Social Passion: Religion and Social Reform in Canada, 1914-1928*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.

23. Ce terme, utilisé comme une façon de fonder une nouvelle appartenance et cohésion morale autour de rituels séculiers par Jean-Jacques Rousseau, va être repris en particulier par des sociologues américains comme Robert E. Bellah, *Broken Covenant: American Civil Religion in a Time of Trial*, Chicago, University of Chicago Press, 1992. Il fait aujourd'hui l'objet d'un débat important parmi les sociologues des religions. Voir Robert Wuthnow, *America and the Challenges of Religious Diversity*, Princeton University Press, Princeton, 2005.

24. Robert D. Putnam, *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000, p. 19.

25. Jeffrey C. Alexander, *The Civil Sphere*, New York et Oxford, Oxford University Press, 2006.

26. Nina Eliasoph, *Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1998; Paul Lichterman, *Elusive Togetherness: Church Groups Trying to Bridge America's Divisions*, Princeton, Princeton University Press, 2005.

27. Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

28. Tiago Fernandes, «The Religious Roots of Civil Society: Western Europe in the Age of Mass Politics, 1870s-1970s», travail présenté à la conférence du Council for European Studies (CES), Montréal, avril 2010.

29. Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *La reproduction*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.

30. Putnam, *Bowling Alone*, *op. cit.*, p. 19.

31. «A theory of social capital, therefore, focuses on the production and returns of social capital and explicates how individual and collective actors invest in social relations through which they gain access to diverse and rich resources for expected returns», Nan Lin et Bonnie H. Erickson, «Theory, Measurement, and the Research Enterprise on Social Capital», dans Nan Lin et Bonnie H. Erickson (dir.), *Social Capital: An International Research Program*, Oxford et New York, Oxford University Press, 2008, p. 4.

32. «Persons with more extensive access to resources through their personal networks are more likely to participate in voluntary associations. A lack of access to resources through networks reduces access to voluntary associations», René Bekkers, Beate Volker, Martin van der Gaag et Henk Flap, «Social networks of participants in voluntary associations», dans *ibid.*, p. 185-205. L'étude ne leur permet pas de conclure comme Putnam le fait que la confiance (*trust*) engendre la participation.

33. Évan Schoffer et Marion Foucarde-Gourinchas, «The structural contexts of civic engagement: voluntary association membership in comparative perspective», *American Sociological Review*, vol. 6, n° 6, déc. 2001, p. 806-828.

34. Pierre Rosanvallon, *La crise de l'État-providence*, Paris, Seuil, 1992; Pierre Rosanvallon, *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 1993.

35. José Harris, «Political Ideas and the Debate on the Welfare State», dans Harold Smith (dir.), *War and Social Change - British Society in the Second World War*, Manchester, Manchester University Press, 1986.

36. Theda Skocpol et Morris P. Fiorina (dir.), *Civic Engagement in American Democracy*, Washington, Brookings Institution Press, 1999.

37. Sur la question du volontarisme aux États-Unis, voir Robert Wuthnow (dir.), *Between States and Markets: The Voluntary Sector in Comparative Perspective*, Princeton, Princeton University Press, 1991; Charles Tilly,

*The Contentious French*, Cambridge, Balknap Press, 1986; Theda Skocpol et P. Fiorina, *Civil Engagement in American Democracy*, op. cit., 1999.

## CHAPITRE 2

### Trois associations de femmes philanthropes

1. Diana L. Pedersen, «Keeping Our “Good Girls” Good: The Young Women’s Christian Association of Canada, 1870-1920», mémoire de maîtrise (histoire), Carleton University, 1981, p. 24-25.

2. Des réformateurs sociaux éclairés font appel aux méthodes d’investigation scientifiques d’inspiration britannique pour lutter contre la pauvreté et le chômage. Proches des idéaux socialistes, des regroupements tels que le Montreal Local Council of Women, la Montreal Charity Organisation Society (1900), le Montreal Council of Social Agencies (1919) préconisent des interrelations entre l’individu et la communauté organique. Ann Perry, Manliness, «Goodness, and God: Poverty, Gender and Social Reform in English-Speaking Montreal, 1890s-1930s», mémoire de maîtrise (histoire), Queen’s University, 1999.

3. Le postmillénarisme est une interprétation eschatologique alors fort répandue dans le monde protestant, établissant le retour du Christ après le «millennium», cet âge d’or de la foi et de l’Église, qui annonce la paix et la prospérité. Voir J. F. C. Harrison, *The Second Coming: Popular Millenarianism, 1790-1850*, Londres, Routledge, 1979. Sur les impacts du millénarisme sur les mouvements de réforme sociale aux États-Unis, voir le classique Timothy L. Smith, *Revivalism & Social Reform: American Protestantism on the Eve of the Civil War*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1980, p. 151-237.

4. Franca Iacovetta et Mariana Valverde (dir.), *Gender Conflicts, New Essays in Women’s History*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.

5. Veronica Strong-Boag, *Lives of Girls and Women in English Canada, 1919-1939*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1988; Mary Elaine Davies, «The Montreal YWCA and Its Role in the Advancement of Women: 1920-1960», mémoire de maîtrise (histoire), Université Concordia, 1991; Anne Firor Scott, *Natural Allies, Women’s in American History*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 1993.

6. Judith Weisefeld, *African American Women and Christian Activism: New York’s Black YWCA, 1905-1945*, Cambridge, Harvard University Press, 1997; Daphne Spain, *How Women Saved the City*, Minneapolis et Londres, University of Minnesota Press, 2001.

7. Doris French Shackleton, *Ishbel and the Empire*, Toronto, Dundum Press, 1988; Ishbel Hamilton-Gordon, «Marchioness of Aberdeen and Temair, 1857-1939», *The Journal of Lady Aberdeen: the Okanagan Valley in the Nineties*, annoté et édité par R. M. Middleton, Victoria, 1986; Ishbel

Gordon, «Marchioness of Aberdeen and Temair, 1857-1939», *The Canadian Journal of Lady Aberdeen, 1893-1898*, édité avec une introduction par John T. Saywell, Toronto, Champlain Society, 1960. Photographie tirée de Isabel Hamilton-Gordon, Archives nationales du Québec, Fonds P653 Montreal Council of Women/Conseil des femmes de Montréal (ci-après ANQ-FMCW/CFM), P653-S1-SS2-SSS1-D002.

8. Simon Belkin, *Through Narrow Gates. A Review of Jewish Immigration, Colonization and Immigrant Aid Work in Canada 1840-1940*, Montréal, CJC and the Jewish Colonization Association, 1966; Yogev Tzug, «A Jewish Communal Welfare Institution in a Changing Society, Montreal 1920-1980», thèse de doctorat, Université Concordia, 1981.

9. Israël Medresh, *Le Montréal juif d'autrefois*, traduction et présentation de Pierre Ancil, Sillery, Septentrion, 1997, p. 45.

10. Linteau, 2000, p. 325.

11. Tamara Myers, «On Probation: The Rise and Fall of Jewish Women's Antidelinquency Work in Interwar Montreal», dans Bettina Bradbury et Tamara Myers (dir.), *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 177-182.

12. Jewish Women's Congress (1893, Chicago, Ill.), *Papers of the Jewish Women's Congress: Held at Chicago, September 4, 5, 6 and 7, 1893* [Introd. by Hannah G. Solomon, Chairman], Philadelphie, Jewish Publication Society, 1894; Hannah G. Solomon, *A Sheaf of Leaves*, Chicago, H. G. Solomon (pub. privée), 1911; Hannah G. Solomon, *Fabric of My Life: The Autobiography of Hannah G. Solomon*, New York, Bloch Publishing Co., 1946.

13. Pierre Ancil, Présentation de l'ouvrage d'Israël Medresh, 1997, p. 23.

14. Wendy Mitchinson, «Early Women's Organisation Social Reform: Prelude to Welfare State», dans Allan Moskovitch et Jim Albert (dir.), *The «Benevolent State»: The Growth of Welfare in Canada*, Toronto, Garamond Press, 1987, p. 77-92.

15. Sarah Filotas, «Les organisations féminines de la communauté juive montréalaise, 1918-1948», mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1998, p. 74.

16. Eliane Leslau Silvermann, «The National Council of Jewish Women: Private Lives, Public People», *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la femme*, vol. 7, n° 4, 1987, p. 49.

17. Elizabeth Driver, *Culinary Landmarks: A Compilation of Canadian Cookbooks, 1825-1949*, p. 170

18. Service des archives du comité des charités du Congrès juif canadien, Fonds 10048 National Council of Jewish Women (ci-après SACJC-ANCJW), J. J. Jacobs, «Twenty Years of Service and Development», *NCJW Scrapbook, Year 1937* – Extraits.

19. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif, 10 octobre 1934.

20. SACJC-ANCJW, «Final issue of the first year of the Council Bulletin, April 22, 1931 – Montreal Section».

21. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif, 22 mai 1935.

22. Tarah Brookfield, 2008; Carlotta Hacker, *The Indomitable Lady Doctors*, Halifax, Formac Publishing, 2001; Douglas Waugh, *Maudie of McGill: Dr. Maude Abbott and the Foundations of Heart Surgery*, Toronto/Oxford, Hannah Institute/Dundurn Press, coll. «Canadian Medical Lives», n° 13, 1992. Photographie de Octavia-Grace Ritchie-England, ANQ-FMCW/CFM, P653-S3-SS1-D1.

23. Et ce, même si comme le démontrent les travaux d'Huguette Lapointe-Roy pour le XIX<sup>e</sup> siècle, les associations charitables ont toujours maintenu une collaboration active dans cette prise en charge du «social» par le privé, Huguette Lapointe-Roy, «Histoire sociale de Montréal, 1831-1871: l'assistance aux pauvres», thèse Ph. D. (histoire), Université Laval, 1985. Voir aussi Yves Vaillancourt, *L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1988 et Serge Mongeau, *Évolution de l'Assistance publique au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1967; Jean-Marie Fecteau, «La construction d'un espace social: les rapports de l'Église et de l'État et la question de l'assistance publique au Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», dans Yvan Lamonde et Gilles Gallichan (dir.), *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommages à Claude Galarneau*, Québec, PUL, 1996, p. 61-90.

24. Janice Harvey, «Le leadership féminin dans les associations privées de charité protestantes», dans *Actes du Colloque les Bâtisseuses de la Cité*, Évelyne Tardy, Francine Descarries, Lorraine Archambault, Lyne Kurtzman et Lucie Piché (dir.), Montréal, Les cahiers de l'ACFAS, 1992, p. 65-78.

25. ANQ-FFNSJB, P120/3-1, Bob. 6819, 156-160, doc. 162. En décembre 1912, la FNSJB écrit directement au premier ministre du Québec Lomer Gouin afin de lui demander que la FNSJB soit officiellement incorporée comme organisme à caractère religieux, tout comme la SSJB et s'élève contre le projet de loi 122. Elle obtient gain de cause le 27 décembre 1912 et est alors incorporée officiellement en préservant son caractère religieux.

26. Pinard, *ibid.*, 1976, p. 87.

27. ANQ-FFNSJB, Mgr Bruchési à Marie Gérin-Lajoie, 5 août 1909, P120/11-1, Bob. 6823, doc. 790. Mgr Bruchési avait aussi antérieurement écrit à Gérin-Lajoie: «Je crois sincèrement qu'il vaudra mieux diriger les membres de la Fédération vers les œuvres sociales et charitables et leur demander moins de discours.» Voir Mgr Bruchési à Marie Gérin-Lajoie, 9 juillet 1909, P120/11-1, Bob. 6818, doc. 760-763.

28. ANQ-FFNSJB, Lettre générique non datée du Comité de Tempérance de la FNSJB, 1908, P120/1-10, Bob. 6818, doc. 671, et Lettre générique de Georgette Lemoyne, 14 novembre 1908, P120/1-10, Bob. 6818, doc. 672.

29. ANQ-FFNSJB, N. Langevin, curé, à la FNSJB, 4 novembre 1909, P120/1-11, Bob. 6818, doc. 848.

30. Pinard, 1976; Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Le Jour, 1992; Denyse Baillargeon, «“Sur les berceaux je veille”. Les aides maternelles de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la professionnalisation des domestiques (1928-1940)», *Sextant, Revue du Groupe interdisciplinaire d'Études sur les Femmes, ULB*, vol. 15-16, 2001, p. 203-234.

31. Yolande Cohen, «L'influence du réformisme protestant sur deux associations féministes en France et Québec: le cas du Conseil national des femmes françaises (CNFF) et de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB)», dans Jean-Pierre Bardet et René Durocher (dir.), *Français et Québécois: le regard de l'autre (Paris, les 7, 8 et 9 octobre 1999)*, Paris, Centre de coopération interuniversitaire franco-québécoise, 1999, p. 385-389; Yolande Cohen et Chantal Maillé, «Les cours d'instruction civique de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste: Une voie d'accès à la citoyenneté politique pour les femmes du Québec», *Recherches féministes*, vol. 12, n° 2, 1999, p. 39-59; Karine Hébert, «Une organisation maternaliste au Québec: la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le droit de vote des femmes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, 1999, p. 315-344; Maryse Beaulieu, «La condition juridique de la femme mariée (1907-1931): Salaire et communauté. Position de Marie Lacoste Gérin-Lajoie», *Recherches féministes*, vol. 14, n° 1, 2001, p. 5-14.

32. Marie Lavigne, Yolande Pinard et Jennifer Stoddart, «La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20<sup>e</sup> siècle», dans Marie Lavigne et Jennifer Stoddart (dir.), *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 215.

33. *Ibid.*, p. 215.

34. Karine Hébert, «Une organisation maternaliste au Québec: la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le vote des femmes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, 1999, p. 315-344; Marie Lavigne, «Marie Lacoste Gérin-Lajoie (1867-1945): Cofondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean Baptiste», dans Maryse Darsigny, Francine Descarries, Lyne Kurtzman et Évelyne Tardy (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal: La petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans*, Montréal, Remue-Ménage, 1994, p. 150-151; Hélène Pelletier-Baillargeon, *Marie Gérin-Lajoie: de mère en fille, la cause des femmes*, Montréal, Boréal, 1985; Anne-Marie Sicotte, *Marie Gérin-Lajoie: conquérante de la liberté*, Montréal, Remue-Ménage, 2005. Photographie de Marie Gérin-Lajoie, Archives nationales du Québec, Fonds Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (ci-après ANQ-FFNSJB), P120-15-PO06.

35. Seth Koven et Sonya Michel, *Mothers of a New World*, op. cit., p. 179. Voir aussi Susan Pedersen, *Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State: Britain and France, 1914-1945*, New York, Cambridge University Press,

1993. Ann Taylor Allen, *Feminism and Motherhood in Western Europe, 1890-1970: The Maternal Dilemma*, New York, Palgrave, 2005. Gisela Bock et Pat Thane (dir.), *Maternity and Gender Policies: Women and the Rise of the European Welfare States, 1880s-1950s*, Londres et New York, Routledge. *Women in European History*, Oxford, Blackwell, 1991/2002.

36. Cohen, *Protestant and Jewish Philanthropes*, 2006.

37. Michèle Jean, «Florence Fernet-Martel, 82 ans: "Il ne faut jamais cesser d'avoir des activités!"», *Les Cahiers de la femme/Canadian Women Studies*, vol. 7, n° 4, hiver 1986, p. 87-88. Photographie de Fernande Fernet-Martel (1979), Université de Montréal, Service de la gestion de documents et d'archives, Fonds Association des femmes diplômées des universités (Montréal), P0107.

## CHAPITRE 3

### L'aide aux immigrants: cloisonnement communautaire et pluralisme religieux

1. Voir Mark I. Choate, *Emigrant Nation: The Making of Italy Abroad*, Cambridge, Harvard University Press, 2008; Donna R. Gabaccia, *Italy's Many Diasporas*, Seattle, University of Washington Press, 2000.

2. Marcela Aranguiz, «Les pouvoirs urbains et la prise en charge des vagabonds à Montréal: le cas du refuge municipal Meurling (1914-1929)», *Médecine et hygiène*, vol. 29, n° 2, 2005, p. 181-189.

3. Ce chapitre s'appuie sur le dépouillement des documents du Parlement du Canada (ci-après PC), Documents de la session 1873, n° 26, «*Report of the Minister of Agriculture of the Calendar Year of 1872*»; PC, Documents de la session 1907, n° 25, «*Annual Report of the Department of the Interior for the Year 1905-1906*: PC, «*Annual Report of the Superintendent of Immigration*»; PC, Documents de la session 1911, n° 25, «*Annual Report of the Department of the Interior for the Fiscal Year Ended March 31, 1910*: PC, *Annual Report of the Superintendent of Immigration*»; PC, Débats de la Chambre des communes, 13<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session, 1918-1921, Ottawa, Publications gouvernementales, 1920.

4. Valerie Knowles, *Strangers at our Gates: Canadian Immigration and Immigration Policy 1540-2006*, Toronto, Dundurn Press, 2007, p. 71.

5. L'immigration en provenance des îles Britanniques représente environ 60% des entrées jusqu'en 1914, alors qu'elle constituait 85% du total des nouveaux venus avant la Confédération (1867).

6. Denise Helly, «Voluntary and Social Participation by People of Immigrant Origin: Overview of Canadian Research», 2<sup>nd</sup> *National Metropolitan Conference – Immigrants and Civic Participation: Contemporary Policy and Research Issues*, Montréal, 2007.

7. Philippe Rygiel, *Le temps des migrations blanches. Migrer en Occident (1840-1940)*, Paris, Aux lieux d'être, 2007.

8. Catherine Collomp, *Entre classe et nation. Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis*, Paris, Belin, 1998.

9. Helly, 1997, p. 72.

10. Michael D. Behiels, *Quebec and the Question of Immigration: From Ethnocentrism to Ethnic Pluralism, 1900-1985, Les groupes ethniques du Canada*, brochure n° 18, 1991.

11. Helly, 1997.

12. Martin Pâquet, *Tracer les marges de la Cité. Étranger, Immigrant et État au Québec 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005.

13. Murray W. Nicolson et John S. Moir, «Charbonnel, Armand-François Marie de», dans *Les Prêtres de Saint-Sulpice au Canada : Grandes Figures de leur Histoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 219-222; Robert Grace, «L'apport de l'immigration: l'exemple des Irlandais», dans Serge Courville et Robert Garon (dir.), *Québec: Ville et Capitale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 184.

14. Julien Harvey, «L'Église catholique de Montréal et l'accueil des immigrants au xx<sup>e</sup> siècle», *Études d'histoire religieuse*, 1993, n° 59, p. 89-103.

15. Matteo Sanfilippo, «Nationalisme, "italianité" et émigration aux Amériques (1830-1990)», *European Review History/Revue européenne d'histoire*, vol. 2, n° 2, automne 1995, p. 177-192; Bruno Ramirez, *Les premiers Italiens de Montréal: L'origine de la Petite Italie du Québec*, Montréal, Éditions Boréal, 1984. Voir aussi Mark Choate, *op. cit.*

16. Janice Harvey, «Les protestants et les origines du réseau des services sociaux protestants de Montréal», dans Guy Lapointe (dir.), *Société, culture et religion à Montréal, xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles*, Montréal, VLB, 1994, p. 98-121.

17. Ann Perry, «Manliness, Goodness, and God: Poverty, Gender and Social Reform in English-Speaking Montreal, 1890s-1930s», mémoire de M.A. (histoire), Queen's University, 1999.

18. Janice Harvey, «Les Églises protestantes et l'assistance aux pauvres à Montréal au xix<sup>e</sup> siècle», *Études d'histoire religieuse*, vol. 69, 2003, p. 51-67.

19. An., «Travelers's Aid Plans National Organization: Cooperative Work by Scores of Societies in Nearly One Hundred Cities of United States is Aim of Directors' Conference», *Christian Science Monitor*, 6 octobre 1915, p. 10.

20. ANQ, Fonds national YWCA (ci-après: ANQ-FNYWCA), MG 28, I 198, vol. 52, dossier 7, Résumé des recommandations nationales, 1907-1940, *Convention Recommendations Foreign-Born*, 1913.

21. Avec la fin de la Première Guerre mondiale, tous les services d'accueil sont mobilisés pour accueillir les 35 000 femmes et enfants de soldats canadiens «*who had to be brought back to Canada*», J. P. Harshaw, *When*

*Women Work Together: A History of the Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1966*, Toronto, National YWCA, 1966, p. 106.

22. Les objectifs évangéliques du Y étaient clairement affirmés, selon Pedersen qui note que pour aider à intégrer les «jeunes femmes perdues» dans la communauté «...matters of dogma often took precedence over the Association's more secular activities», Pedersen, «Keeping Our "Good Girls" Good», 1981, p. 195.

23. Mary Elaine Davies, «The Montreal YWCA and Its Role in the Advancement of Women: 1920-1960», mémoire de M.A. (histoire), Dept. of History, Université Concordia, 1991.

24. ANQ-FNYWCA, MG 28, I 198, vol. 14, Dossier 14-3, *Immigration and Travellers Aid Committee, 1927-1930*.

25. ANQ-FNYWCA, MG 28, I 198, vol. 14, Dossier 14-7, *Immigration & Travellers Aid Survey, 1923-1929*.

26. *Story of YWCA, 1933*, Archives de la YWCA de Montréal, Montréal.

27. ANQ-FNYWCA, MG 28, I 198, vol. 52, Dossier 7, *Résumé des recommandations nationales, 1907-1940*, Immigration, 1929.

28. Il est intéressant de comparer les résultats de notre étude avec celle de Tamara Myers (Myers, 2005) sur le traitement de la délinquance dans la communauté juive de Montréal parce qu'elle confirme l'ancrage ethnoconfessionnel du travail social, en plus de son identité de genre, et j'ajouterai en même temps que ce dernier se professionnalise. Ce qui explique pourquoi les divisions ethnoconfessionnelles persistent alors même que le travail social est largement sécularisé. ANQ-FNYWCA, MG 28, I 198, vol. 52, Dossier 7, *Résumé des recommandations nationales, 1907-1940*, TA, 1932.

29. Ainsi, durant les années 1935 à 1940, les *TA workers* notent que leurs services ont traité plus de 3500 cas d'immigrations posant problèmes. The Canadian Advisory Officer to the League of Nations transmits ses recommandations au *Committee of Experts of the League*.

30. «*We are still vitally interested in immigration policy. Early in 1939 the Government asked us to assume the guardianship of some Greek girls coming to train as nurses in a Canadian hospital. [and] 1938 saw another major change in our migration work. [...] Our port work at Montreal continues to be done by the Montreal Association acting as national agents, with the sympathetic efficiency and integrity that makes it as acceptable to officials as to the migrants which it serves. [...]*»

31. *At the end of the summer of 1939 the number of migrants was increased by those hastening to leave Europe and join relatives here before the storm should break, and at the outbreak of war our National port worker was called upon to render greatly needed assistance to those who had become victims of war en route to Canada. [...] In connection with the grave problem of refugees the Executive has taken four steps. Two letters were written to the Government, one urging the admission of refugees, another begging the Government to make an official pro-*

test against the inhumanity of the treatment of Jewish people under the Nazi regime. The National Executive joined with other organizations in launching the National Committee on Refugees and continue to co-operate closely with it. In 1939 a Bulletin on Refugees was prepared by a member of the Economics Committee as a follow up of the Report of the World's Future Policy Committee on International Relationships. ANQ-FNYWCA, MG 28, I 198, vol. 6, Dossier 6-13, Convention to convention of the YWCA 1935-1940, p. 19-21

32. ANQ-FNYWCA, MG 28, I 198, *Executive Committee Minutes*, p. 11-13.

33. Il nous est cependant difficile de savoir si la préoccupation envers les rescapés juifs de l'Holocauste, énoncée tardivement, aura quelque répercussion sur les politiques adoptées tardivement aussi par le gouvernement du Canada. La question des personnes déplacées est à nouveau soulevée en 1948 et un sous-comité du Travellers' Aid est créé par le YWCA de Montréal pour leur venir en aide; J. P. Harshaw, 1962, p. 111.

34. En 1954, le YWCA de Montréal, en tant qu'organisation internationale, se préoccupe des réfugiés d'après-guerre. Pour eux, l'inscription est gratuite. On leur offre des cours de langues et d'instruction civique et de grands efforts sont faits pour permettre aux nouveaux venus de s'adapter à la vie canadienne; mémoire présenté par le YWCA de Montréal à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1954, p. 4.

35. La modification de la Loi sur l'immigration entend par « personne à charge » acceptée au Canada toute femme ou veuve et enfants biologiques ou d'adoption d'un membre des forces canadiennes, en activité durant la guerre.

36. En février 1942, l'Association s'est prononcée en faveur de critères d'éducation minimum pour l'acceptation des immigrants, ANQ-FNYWCA, Executive Committee Meeting du YWCA de MTL, nov. 1943-1945, fév. 1942.

37. Bertha McCall, directrice générale du National Travellers' Aid Association, est alors chargée en 1950 par le Montreal Council of Social Agencies de considérer cette réorganisation, celle du budget et de la nature du travail propre du TA (qui semble ne pas être remis en question). ANQ-FNYWCA, MG 28, I 240, vol. 28, Travellers' Aid 1949-1950, Travellers Aid Services in Montréal, report and recommendations made by Bertha McCall, juin 1950, Montreal Council of Social Agencies.

38. Beth Wenger, « Jewish Women and Voluntarism: Beyond the Myth of Enablers », *American Jewish History*, vol. 79, n° 1, 1989, p. 18.

39. Plusieurs types d'associations voient alors le jour, qui reflètent la diversité des engagements politiques et religieux de leurs membres. La Jewish Immigration League of Canada, créée à Montréal en 1913, est ainsi une branche locale d'une association nationale (qui deviendra plus tard la Hebrew Aid Association). Elle côtoie la Canadian Jewish Alliance qui est fondée par les groupes travaillistes sionistes ainsi que la Hebrew Ladies' Immigrant Protective Association...

40. Tamara Myers considère que le gouvernement provincial, par le biais de la cour juvénile, partage avec les Jewish Family Services l'administration de ces services dans le cas de la délinquance juvénile. On peut y voir un partage de compétences officialisé entre les deux organismes sur un modèle développé par les Églises anglo-protestantes (Myers, 2005).

41. Sarah Filotas, «Les organisations féminines de la communauté juive montréalaise, 1918-1948», mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1998, p. 26.

42. Simon Belkin, *Through Narrow Gates. A Review of Jewish Immigration, Colonization and Immigrant Aid Work in Canada 1840-1940*, Montreal, CJC and the Jewish Colonization Association, 1966, p. 95.

43. Anne Kilpatrick, «The Jewish Immigrant Aid Services: An Ethnic Lobby in the Political System», mémoire de maîtrise (sociologie), Université McGill, 1995, p. 6.

44. Ninette Kelley et Michael Trebilcock, *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, p. 188-189.

45. Joseph Kage, *With Faith and Thanksgiving: 200 Years of Jewish Immigration and Immigration Aid Effort in Canada, 1760-1960*, Montréal, The Eagle Publishing Company, 1962, p. 90.

46. «*This Committee of energetic ladies, with the assistance of a part time paid worker, follows up every new Canadian family, teach them how to adjust themselves to conditions in this country, advise them about day or night schools, tell them where to procure medical assistance when necessary, show them where to apply for work, indeed do everything in their power to make the newcomers feel that Canada is indeed the Land of Promise and will turn out to be the Land of Plenty as well.*» SACJC-ANCJW, Dossier Infos 1926-1961, texte de Martin Wolff, «*Montreal Council of Jewish Women...*», p. 1.

47. An., «Robinson pioneered projects», *The Canadian Jewish News*, 7 mai 1998; Eli Gottesman, «Mrs. A. Robinson», *Who's Who in Canadian Jewry*, Montréal, Institute of Higher Research, 1965, p. 476; An., «Tony Robinson Honored: Former ICJW Head Gets Highest Reward», *Canadian Jewish News*, 4 juillet 1985, p. 5. Je remercie Carmen Robinson, sa belle-fille et Andréa Robinson sa petite-fille de m'avoir fourni des informations personnelles qui figurent dans cette biographie ainsi que l'autorisation de publier cette photographie d'elle.

48. Y participent la Presbyterian Church of Canada, l'United Church of Canada, la Church of England, la Catholic Women's League of Canada, le National Council of Women of Canada, le National Councils of Canadian YMCA and YWCA, et le Social Service Councils of Canada, Filotas, 1998, p. 78-85.

49. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif, 14 février 1934 et 28 mars 1934.

50. *Ibid.*, Filotas, 1998, p. 69. Joseph Kage, 1962, p. 105 et 109. Au sujet de l'attitude du gouvernement canadien durant cette période, voir Irving Abella et Harold Troper, *None is too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, 5<sup>e</sup> éd., Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1986.

51. B. L. Vigot, «The Québec Government and Social Legislation During the 1930's: A Study in Political Self-Destruction», dans Raymond B. Blake et Jeff Keshen (dir.), *Social Welfare Policy in Canada*, Toronto, Copp Clark, 1995, p. 153-168; Michael Gauvreau, «From Rechristianisation to Contestation: Catholic Values and Quebec Society, 1931-1970», *Church History*, vol. 69, n<sup>o</sup> 4, déc. 2000, p. 803-833.

52. Julien Harvey, 1993, p. 93-100.

## CHAPITRE 4

### Santé publique, care et professions féminines

1. Janine Barbot, «Recherche médicale et mobilisations collectives. Le cas des associations de lutte contre le sida», thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2000.

2. J. A. Beaudouin, «La mission sociale de l'hygiène», *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 8, n<sup>o</sup> 30, 1922, p. 222.

3. Robert Gagnon et Natasha Zwarich, «Les ingénieurs sanitaires à Montréal, 1870-1945: lieux de formation et exercice de la profession», *Urban History Review*, vol. 37, n<sup>o</sup> 1, 2008, p. 3-20.

4. Le mouvement hygiéniste québécois est l'initiateur du mouvement canadien. Voir Yolande Cohen et Michèle Gélinas, «Les infirmières hygiénistes de la Ville de Montréal», *Histoire sociale*, 1989, vol. 22, n<sup>o</sup> 44, p. 219-246; François Guérard «L'hygiène publique au Québec de 1887 à 1939», *Cahiers d'histoire*, vol. 17, n<sup>o</sup> 1-2, p. 76-94; Denis Goulet, Gilles Lemire et Denis Gauvreau, «Des bureaux d'hygiène municipaux aux unités sanitaires. Le conseil d'hygiène de la province de Québec et la structuration d'un système de santé publique, 1886-1926», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n<sup>o</sup> 4, printemps 1996, p. 491-520.

5. Ces chiffres sont tirés de l'étude basée sur les rapports municipaux annuels sur la santé publique à Montréal publiée par Martin Tétreault, «Les maladies de la misère – aspects de la santé publique à Montréal – 1880-1914», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n<sup>o</sup> 4, 1983, p. 506-526.

6. *Ibid.*, p. 515.

7. Yolande Cohen, Jacinthe Pepin, Esther Lamontagne et André Duquette, *Les sciences infirmières: genèse d'une discipline. Histoire de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002; Yolande Cohen, *Profession infirmière: Une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000.

8. Cynthia R. Comacchio, *Nations are Built of Babies: Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993; Denyse Baillargeon, «Gouttes de lait et soif de pouvoir. Les dessous de la lutte contre la mortalité infantile à Montréal, 1910-1953», *Canadian Bulletin of Medical History*, vol. 15, 1998, p. 27-57.

9. Baillargeon, «Gouttes de lait», 1998, p. 29.

10. Jean Cournoyer, *La Mémoire du Québec de 1534 à nos jours: répertoire des noms propres*, Montréal, Stanké, 2001; Maryse Darsigny, «Caroline Béique (1852-1946). Cofondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste», dans Maryse Darsigny (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal. La petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans*, Montréal, Remue-Ménage, 1994, p. 154-155; Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles, 1818-1895: un seigneur libéral et anticlérical*, Québec, Fides, 1994. Photographie de Caroline Béique, ANQ-FMCW/CFM, P653-S6-SS3-SSS1-D2-P001.

11. Le MLCW s'implique dès 1897 dans la «Pure Milk League». En 1901, par l'entremise du «Montreal Foundling and Baby Hospital» qui lui est affilié, le MLCW ouvre le premier dépôt de lait expérimental à Montréal. Ces centres sont financés par des organismes charitables, par des subventions de la Ville et par la Ligue du lait pur.

12. Baillargeon, *op. cit.*, 1998, p. 29-34.

13. SACJC-ANCJW, J. J. Jacobs, «Twenty Years of Service and Development», *NCJW Scrapbook, Year 1937* – Extraits.

14. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW, 10 octobre 1934.

15. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW, 3 janvier et 14 février 1934.

16. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW, 10 octobre 1934.

17. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW, 24 janvier 1934, 5 décembre 1934 et 4 décembre 1935.

18. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW du 6 mars 1935.

19. SACJC-ANCJW, «Final issue of the first year of the Council Bulletin, April 22, 1931 – Montreal Section».

20. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW, 2 janvier et 13 février 1935.

21. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW, 22 mai 1935.

22. SACJC-ANCJW, Minutes du bureau exécutif du NCJW, 4 mars 1936.

23. SACJC-ANCJW, Year book, 1944, p. 45.

24. À l'origine du MDD se trouve l'initiative, lancée par le YWCA en 1874, de former un comité de visites d'hôpitaux. Quelques années plus tard, en 1879, le Diet Dispensary est fondé, en collaboration avec l'American Presbyterian Church.

25. Young Women's Christian Association, Diet Dispensary, *Fifth Annual Report*, 1884, p. 1.

26. AMDD, lettre de Emily DeWitt aux médecins de la Ville de Montréal, 10 juin 1879, reproduite dans Renée Rowan, *Un phare dans la cité. Le dispensaire diététique de Montréal*, Montréal, Ordine, 2000, p. 12.

27. François Guérard, «L'histoire de la santé au Québec», 1996, p. 45, 53.

28. Anne MacLennan, *Red Feather in Montreal: A History*, Montréal, Red Feather Foundation, 1996, p. 15.

29. Elle est accompagnée de Mmes Walker, White, Allen et Hutchison et de Mlles Lightall et Drummond. En plus, 16 femmes constituent le comité bénévole général. MDD, «Annual Report 1922», dans Montreal Council of Social Directories, *Welfare Work in Montreal 1922*, Montréal, Herald Press Limited, 1922, p. 34.

30. MDD, «Annual Report 1922» et «Annual Report 1924», p. 210-214.

31. Les diplômées des écoles de sciences domestiques américaines et canadiennes se sont regroupées en association binationale en 1917. Peu de temps après, des associations canadiennes naissent : l'Association de diététique du Québec est créée en 1924 et celle de l'Ontario est fondée en 1927. La création de l'Association canadienne de diététique se fait plus tard, en 1934. Ces regroupements rassemblent au début des diplômées de la section diététique des sciences domestiques et, à partir de 1942, celles des programmes de nutrition (notamment de l'Université de Montréal), Fahmy-Eid, *Femmes, santé et profession*, p. 41, 80-100.

32. MDD, «Annual Report 1930», dans Montreal Council of Social Agencies, *Welfare Work in Montreal, 1927-1930*, p. 222-226.

33. MDD, «Annual Report 1925», dans Montreal Council of Social Agencies, *Welfare Work in Montreal 1925*, p. 218.

34. Les organismes suivants : le Victoria Order of Nurses, la Child Welfare Association, le Maisonneuve Community Centre, le Griffintown Club, le Rosemont Community Centre, la Family Welfare Association, la Big Sister Association, le Red Cross Group, les services sociaux des hôpitaux (Montreal General, Royal Victoria et Maternity), le Montreal Park and Playground, la Community Garden League, les Wartime Day Nurseries, l'University Settlement, l'Iverley Settlement, la Soldier's Wife League.

35. AMDD, *Report of the Dietician in charge of the Montreal Diet Dispensary*, 1936, p. 1.

36. Toutefois, cette information n'est évoquée que deux fois dans les rapports annuels : l'une en 1897, qui fait référence à une demande de service de la part de «French Protestants» — d'ailleurs, ce service est offert au point de service East End Branch en 1904 —, et l'autre, en 1935 lors d'une enquête effectuée par le MCSA et la Financial Federation (FF) sur les agences : «The services of the Dispensary are limited to those of protestant faith» (Montreal Council of Social Agencies/Financial Federation, *Report of the*

*Survey Committee, Section Four: A Report on Health Services*, Montréal, MCSA/FF, 1935, p. 38).

37. Julian Armstrong, «Nan Garvock Retires: Career Devoted To Good Health», *The Gazette*, mercredi 19 nov., 1958, p. 10; MDD, «Annual Report 1983»; An., «Birth and Death Notices – Garvock, Nan Oliver», *Ottawa Citizen*, samedi 28 mai 1983, p. 58.

38. MDD, «Annual Report 1927», p. 224.

39. Tara Diane Corless, «“Lunch boxes on the march”: Women, Family-feeding, and the Nova Scotia Nutrition Program, 1935-1959», mémoire de maîtrise (histoire), Dalhousie University, 1998. Corless examine les origines nationales du programme de nutrition de la Nouvelle-Écosse dans les années 1940, en relation avec les groupes locaux de femmes bénévoles et de professionnelles. L'adoption d'une politique nutritionnelle par le gouvernement a permis d'élargir la citoyenneté pour les femmes durant la guerre et l'après-guerre, tout en les soumettant à une nouvelle forme d'examen et de contrôle social. En ciblant les femmes, comme mères de famille, le programme de nutrition a fourni la caution idéologique pour renforcer l'imposition d'une identité féminine dans l'après-guerre (p. 3).

40. Final Report of the Mixed Committee of the League of Nations, 1936; «Nutrition and Public Health», *League of Nations Quarterly Bulletin*, juin 1935, cités par C. A. Morrell, «Looking Back over Twenty-five Years at the Canadian Council on Nutrition», *Canadian Nutrition Notes*, vol. 19, n° 5, mai 1963, p. 50.

41. On y trouve un important pourcentage de femmes, avec notamment Marjorie Bell (Visiting Homemakers), Hiltz (University of Manitoba), McCreday (MacDonald Institute), Frances McNally (Acadia University), O'Neil (Catholic Women's League), Pepper (Department of Agriculture, Alberta), Clarke (Ontario Women's Institute), Rosamond Carter et Stevenson Rogers (Canadian Red Cross). *The Dietetic Profession in Canada*, Margaret Lang et Elizabeth Upton (dir.), Toronto, Canadian Dietetic Association, 1973.

42. Morell, «Looking Back Over Twenty-five Years», *op. cit.*, p. 49-50.

43. AMDD, *Report of the Dietician*, 1938, p. 4.

44. Le MDD serait responsable de 90% de la distribution de lait en 1924, MDD, «Annual Report 1924», p. 210-214.

45. Leur formation comprend des cours de médecine générale orientée en pédiatrie (maladies du premier âge, alimentation), des cours de chirurgie et d'obstétrique, et des cours sur les maladies contagieuses. Danielle Nepveu, «Le mouvement de professionnalisation des infirmières-auxiliaires au Québec: 1950-1974», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985.

## CHAPITRE 5

## Pensions aux mères et politiques familiales

1. Les documents d'archives utilisés dans ce chapitre incluent des articles de *La Bonne parole* ainsi que des correspondances et autres documents de la Fédération des Archives nationales du Québec à Montréal (ANQ-M) et en particulier les documents suivants: Graziella Boissonault, «La pension aux mères», *La Bonne parole* X, 1 (janvier 1922): 4; XV, 9 (septembre 1927): 11. «Requête de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à la Commission des assurances sociales», *La Bonne parole* XIX, 2 (février 1931): 3-5.: Correspondance, P120/2-6, #2734, 17 avril 1919. Lettre de L. A. Taschereau, ministre des travaux publics et du travail de la province de Québec à Marie Gérin-Lajoie. / (ANQ-M), Fonds P 120/12-2, #2200, février 1911. /ANQ-M, P120/12-4, bobine 6823, minutes, bureau de direction (cahier V). Procès-verbal de la FNSJB, assemblée du 10 mai 1921 et du 10 janvier 1922. /ANQ-M, P120/50-3, #217 à #230, bobine 6835, Requête de la FNSJB présentée à la Commission des assurances sociales, le 26 janvier 1931, 1-2./ ANQ. Requête de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à la Commission des assurances sociales, séance du 26 janvier, 1931, ANQ, Archives de la FNSJB/Archives de l'archevêché de Rimouski (AAR), Commission des assurances sociales du Québec, Rapport de la séance de Saint-Hyacinthe, 27 octobre 1931.

2. Chantale Quesney, «Quand “la maison signifiait quelque chose”: la famille selon l'École sociale populaire, 1918-1939», *Histoire sociale/Social History*, n° 70, 2002, p. 469-493.

3. Vaillancourt, 1988.

4. Jacques Donzelot, *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.

5. Comme le souligne Veronica Strong-Boag, ces nouvelles mesures rendent presque inévitable le fait que les mères monoparentales deviennent les premières clientes de la nouvelle architecture d'assistance étatique apparaissant au début du 20<sup>e</sup> siècle. Veronica Strong-Boag, «“Wages for Housework”: Mothers' Allowances and the Beginnings of Social Security in Canada», *Revue d'études canadiennes*, vol. 14, n° 1, printemps 1979, p. 25.

6. Dennis Guest, *Histoire de la sécurité sociale au Canada*, Montréal, Boréal, 1995, p. 78-84.

7. Le *Mothers' Pension Act* est adopté en Colombie-Britannique en avril 1920 à la suite des pressions de plusieurs groupes de femmes. Il est pertinent de relever, comme le constate Vaillancourt, que «la législation adoptée en Colombie-Britannique, au début des années 1920, était relativement progressiste, si nous la comparons aux législations et aux programmes en vigueur dans les provinces voisines à la même époque et, surtout, à la

législation et au programme que nous retrouverons au Québec une vingtaine d'années plus tard.» Vaillancourt, 1988, p. 270.

8. Melodie Mason, «Ontario Works and Single Mothers: Redefining "Deservedness and the Social Contract"», *Journal of Canadian Studies*, vol. 34, n° 2, été 1999, p. 89-109. Voir aussi Margaret Jane Hillyard Little et Ian Morrisson, «"The Pecker Detectors are Back": Regulation of the Family Form in Ontario Welfare Policy», *Journal of Canadian Studies*, vol. 34, n° 2, été 1999, p. 110-136.

9. Guest, 1995, p. 96.

10. Patricia Evans, «Single Mothers and Ontario's Welfare Policy: Restructuring the Debate», dans Janine Brodie (dir.), Toronto, Harcourt Brace, 1996, p. 165.

11. Evans n'aborde pas la question du racisme sous-entendu dans les critères de la législation définissant le «sujet britannique». Cependant, Margaret Hillyard Little, dans un article intitulé «Claiming a Unique Place: the Introduction of Mother's Pensions in B.C.» (*BC Studies*, n° 105 et 106, été 1995, p. 80-102), souligne que les groupes de pression pour une pension aux mères de la Colombie-Britannique révèlent des «notions distinctes de citoyenneté». D'abord, il s'agit de savoir si on y inclut les mères célibataires: elles y sont dans les revendications, mais une fois la loi votée, des conditions restrictives s'appliquent. Toutefois, pendant que l'on débattait de ce droit, qui sera étendu finalement aux mères célibataires anglo-celtiques, on excluait du même coup, et de façon parfois véhémement, les autres mères, à savoir les mères d'origine asiatique. La pension aux mères fut comprise comme une cotisation de paiement de l'État en échange des services de maternage effectués par les mères (célibataires) anglo-celtiques. Ainsi, dans cette province, la revendication du droit de citoyenneté apparaît simultanément avec l'exclusion de minorités racialisées.

12. Evans, 1996, p. 153.

13. *La Bonne parole*, février 1931.

14. Graziella Boissonault, «La pension aux mères», *La Bonne parole*, X, 1 (janvier 1922), 4, XV, 9 (septembre 1927), 11, citée par Andrée Lévesque, *ibid.*, p. 45.

15. ANQ, Requête de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à la Commission des assurances sociales, séance du 26 janvier 1931.

16. ANQ-M, P 120/12-2, # 2200, février 1911.

17. Vaillancourt, 1988, p. 271. Voir aussi James Struthers, *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-1970*, Toronto, University of Toronto Press, 1994.

18. L'évolution de la position des CTCC sur la question des pensions aux mères est, à maints égards, semblable à celle de leur position sur le salaire minimum. En mars 1919, l'adoption de lois similaires dans de nombreuses provinces canadiennes conduit le gouvernement Gouin à voter une loi sur le salaire minimum des femmes. Cette demande a longtemps

été formulée, entre autres par la FNSJB qui publie en 1922 une étude de l'Association des employées de manufactures favorable à ce projet et qui demande, sans succès, l'inclusion d'une femme parmi les membres de la Commission du salaire minimum jusqu'à la dissolution de celle-ci en 1937. Les syndicats y sont longtemps hostiles. Voir Éric Leroux, «Un moindre mal pour les travailleuses? La Commission du salaire minimum des femmes du Québec, 1925-1937», *Labour/Le Travail*, n° 51, 2003. <[www.history.cooperative.org/journals/l1t/51/leroux.html](http://www.history.cooperative.org/journals/l1t/51/leroux.html)>, consulté le 8 avril 2009.

19. ANQ-M, P120/12-4, bobine 6823, procès-verbaux FNSJB, minutes, bureau de direction (cahier V), assemblée du 10 mai 1921.

20. Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence : Familles québécoises, obligations scolaires et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 52.

21. La commission est constituée en vertu de la Loi 20, Georges V, chapitre 14, à la suite d'un arrêté en conseil du 29 octobre 1930. Les rapports sont publiés en 1933 sur ordre de l'honorable ministre du travail, J.-N. Francœur. Le mandat de la commission est de réaliser une étude aussi complète que possible sur les questions relevant de l'assistance publique, des assurances sociales et de l'hygiène industrielle.

22. Les femmes constituent, en 1930, 35 % de l'administration du Montreal Council of Social Agencies et 48 % du conseil exécutif, si l'on exclut le service des finances. Anne MacLennan, «Charity and Change: The Montreal Council of Social Agencies. Attempts to Deal with the Depression», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1984, p. 83.

23. Archives de l'archevêché de Rimouski. Commission des assurances sociales du Québec, rapport de la séance de Saint-Hyacinthe, 27 octobre 1931.

24. Requête de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à la Commission des assurances sociales, séance du 26 janvier, 1931, ANQ, Archives de la FNSJB.

25. Pour l'École sociale populaire (groupe de réformateurs catholiques sociaux), la mise en institution des enfants ne devrait être privilégiée qu'en l'absence de l'autorité parentale. Les allocations familiales, le salaire familial, les cités ouvrières et la colonisation des terres permettraient la préservation de l'institution familiale, et les allocations aux mères nécessiteuses et l'implantation de garderies permettraient sa restauration en l'absence du père pourvoyeur. Quesney, 2002, p. 484-488.

26. Dominique Marshall et Marie-Paule Malouin, dans Vaillancourt, 1988, p. 304.

27. Lévesque, 1989, p. 46.

28. Édouard Montpetit, *Commission des assurances sociales de Québec : rapport*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1932, p. 33.

29. ANQ, Requête de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste à la Commission des assurances sociales, séance du 26 janvier, 1931.

30. Montpetit, 1932, p. 33.

31. Lévesque, 1989, p. 48.

32. Montpetit, 1932, p. 30.

33. Lévesque, 1989, p. 47.

34. Montpetit, 1932, p. 44.

35. Montpetit, 1932, p. 29.

36. H. McLean, «Effects Upon Private Charity of the Absence of all Public Relief», *Proceedings of the National Conference of Charities and Correction*, 1901, p. 139-146.

37. Yolande Cohen, «Protestant and Jewish Philanthropies in France: the Conseil National des Femmes Françaises (1909-1939)», *French Politics, Culture and Society*, vol. 24, n° 1, printemps 2006, p. 74-92.

38. Denyse Baillargeon, «Indispensable But Not A Citizen. The Housewife in the Great Depression», dans Robert Adamoski, Dorothy E. Chunn et Robert Menzies (dir.), *Contesting Canadian Citizenship. Historical Readings*, Peterborough, Broadview Press, 2002, p. 180-181.

39. Michael Katz, «Segmented Visions», *Journal of Urban History*, vol. 24, n° 2, janvier 1998, p. 244. Voir également Theda Skocpol, *Protecting Soldiers and Mothers: The Politics Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 1995. Précisons que même si le rapport des femmes aux politiques sociales est une thématique récurrente, Skocpol n'utilise pas une approche féministe classique (women-centred approach).

40. Ramsay Cook, *The Regenerators. Social Criticism in Late Victorian English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1985; Richard Allen, «The Social Gospel and the Reform Tradition in Canada, 1890-1928», *The Canadian Historical Review*, vol. 49, 1968, p. 381-399; William Westfall, *Two Worlds: The Protestant Culture of Nineteenth-Century Ontario*, Kingston, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989; Nancy Christie et Michael Gauvreau, *The Protestant Churches and Social Welfare in Canada, 1900-1940*, Kingston, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996; Strong-Boag, 1979; Mitchinson, 1987.

41. L'historiographie marxiste et féministe notamment. Nadia Fahmy-Eid et Nicole Laurin-Frenette, «Théories de la famille et rapports famille/pouvoir dans le secteur éducatif au Québec et en France, 1850-1960», dans Nadia Fahmy-Eid et Micheline Dumont (dir.), *Maitresses de maison, maitresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal-Express, 1983, p. 339-361; Denyse Baillargeon, *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Remue-Ménage, 1991.

42. Yolande Pinard, Marie Lavigne et Jennifer Stoddard, «La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste au début du 20<sup>e</sup> siècle», dans Yolande

Pinard et Marie Lavigne (dir.), *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 199-216.

43. Comme le suggère Janice Harvey, le modèle d'assistance franco-catholique, exemplaire à bien des égards et envié par de nombreux groupes anglo-protestants, fait une place à côté de ses grandes institutions à une forme d'intervention directe de l'État. Janice Harvey, «The Protestant Orphan Asylum and the Montreal Ladies Benevolent Society: A Case Study on Protestant Child Charity in Montreal, 1822-1900», thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 2001; Gregory Baum, *Catholics and Canadian Socialism: Political Thought in the Thirties and Forties*, New York, Paulist Press, 1980; Jean-Marie Fecteau, «La construction d'un espace social: les rapports de l'Église et de l'État et la question de l'assistance publique au Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», dans Yvan Lamonde et Gilles Gallichan (dir.), *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommages à Claude Galarneau*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 61-90; Bruno Dumons, «Catholicisme français et État-providence (1880-1950)», *Lien social et Politiques*, vol. 33, printemps 1995, p. 77-86; Mariana Valverde, «La charité et l'État: un mariage mixte centenaire», *Liens social et Politiques*, vol. 33, printemps 1995, p. 27-36; Yolande Cohen, «La contribution de Sœurs de la Charité à la modernisation de l'Hôpital Notre-Dame, 1880-1940», *Canadian Historical Review*, vol. 77, n<sup>o</sup> 2, juin 1996, p. 186-220.

44. Marlene Shore, «Religion, sciences et autorité dans le développement des sciences sociales en Amérique du Nord», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n<sup>o</sup> 3, p. 371-388; Gilles Routhier, «La rencontre de la théologie et des sciences sociales au Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n<sup>o</sup> 3, p. 389-405.

## Conclusion

1. Les femmes de l'Ouest canadien sont les premières à obtenir le droit de vote au palier provincial, au Manitoba, en janvier 1916, en Saskatchewan et en Alberta, en avril de la même année, tandis que la Colombie-Britannique et l'Ontario font de même en 1917, suivies de la Nouvelle-Écosse en avril 1918.

2. Les études qui relatent l'accès des Québécoises au suffrage et à la citoyenneté s'accordent pour souligner le retard du Québec sur cet enjeu, et attribuent cet échec à la faiblesse des féministes ou à la toute-puissance de l'Église. Manon Tremblay et Caroline Andrew (dir.), *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-Ménage, 1997; Chantal Maillé, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990; Chantal Maillé, «Le vote des Québécoises aux élections fédérales et provinciales depuis 1921: une assiduité insoupçonnée», *Recherches féministes*, vol. 3, n<sup>o</sup> 1, 1990, p. 83-95.

3. Marie Lavigne, Yolande Pinard et Jennifer Stoddart, «La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et les revendications féministes au début du 20<sup>e</sup> siècle», dans Marie Lavigne et Jennifer Stoddart (dir.), *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 215.

4. Susan Mann Trofimenkoff, «Feminism, Nationalism, and the Clerical Defensive», dans Veronica Strong-Boag et Anita Clair Fellman (dir.), *Rethinking Canada: The Promise of Women's History*, Toronto, Copp Clark, 1997, p. 123-136; Diane Lamoureux, *Entre le féminin et le féminisme*, op. cit.

5. Maryse Darsigny, «Du comité provincial du suffrage féminin à la Ligue des droits de la femme (1922-1940): le second souffle du mouvement féministe au Québec de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1994, chap 1-2.

6. Maryse Darsigny, «Carrie Derick (1862-1941): une féministe devient la première femme professeur à McGill», dans Maryse Darsigny, Francine Descarries, Lyne Kurtzman et Évelyne Tardy, 1994, p. 119-121; Margaret Gillett, *We Walked Very Warily: A History of Women at McGill*, Montréal, Eden Press Women's Publications, 1981; Margaret Gillett, «Carrie Matilda Derick», *Encyclopédie du Canada*, Montréal, Stanké, 1981, p. 534. Photographie de Carrie Derick, ANQ-FMCW/CFM. Photographie de Carrie M. Derick, P653-S3-SS1-D1.

7. Linda Kealey (dir.), *A Not Unreasonable Claim: Women and Reform in Canada, 1880s-1920s*, Toronto, Canadian Women's Educational Press, 1979; Carol Lee Bacchi, *Liberation Deferred?: The Ideas of the English-Canadian Suffragists, 1877-1918*, Toronto, University of Toronto Press, 1983.

8. Veronica Strong-Boag, «Even a "Crusader": Nellie McLung, First Wave Feminist», dans Veronica Strong-Boag et Anita Clair Fellman (dir.), *Rethinking Canada*, op. cit., p. 271-284.

9. Aux élections fédérales de 1930, Grace Ritchie-England se présente pour le Parti libéral dans Mont-Royal tandis que Idola Saint-Jean se présente aussi comme candidate libérale dans le comté de Saint-Denis-Dorion. Il existe une confusion au sujet de cette dernière candidature. Maryse Darsigny soutient que Saint-Jean se présente comme libérale indépendante alors que Pierre Drouilly dit qu'elle était seulement indépendante. Voir Maryse Darsigny, *Du Comité provincial du suffrage féminin...*, op. cit., p. 62 et Pierre Drouilly, *Répertoire du personnel politique québécois féminin, 1921-1989*, op. cit., p. 41. Quant à Mariana Beauchamp-Jodoin (1881-1980), cette fervente libérale a 45 ans lorsqu'elle réunit chez elle, en juillet 1926, un groupe de femmes dans le but de fonder un club de femmes libérales portant le nom de Wilfrid-Laurier, qui sera une pépinière de femmes pour le parti.

10. Thérèse Casgrain, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, 296 pages; Anita Caron et Lorraine Archambault (dir.), *Thérèse Casgrain, une femme tenace et engagée*, colloque sur les leaders politiques du

Québec contemporain, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, 393 p. ; Réal Bertrand, *Thérèse Casgrain*, Outremont, Lidec, coll. « Célébrités canadiennes », 1981, 63 p. Photographie de Thérèse Casgrain (1973), Bibliothèque et Archives Canada/PA-126768 – Fonds Thérèse Casgrain, R7906-0-6-F.

11. Joan W. Scott, *La citoyenne paradoxale: les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998 ; Geneviève Fraisse, *Muse de la raison: Démocratie et exclusion politique des femmes en France*, Gallimard, Folio Histoire, 1995. Voir aussi Yolande Cohen, « Suffrage féminin et démocratie au Canada », dans Christine Fauré (dir.), *La nouvelle encyclopédie politique et historique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 648-668.

12. Jane Jensen distingue ainsi les régimes de citoyenneté pour caractériser les diverses configurations rencontrées selon les États-providence : « Gender and reproduction or babies and the State », *Studies in Political Economy*, n° 20, 1986, p. 9-46. Pour elle, ce sont surtout les facteurs politiques qui jouent un rôle décisif dans la mise en place de ce système : en France on y voit les courants familialistes, en Suède le système est davantage égalitariste, etc.

13. Leur vigilance à l'égard de toutes les nouvelles causes qui ont surgi après la Deuxième guerre mondiale, des réfugiés de la Shoah aux sans-papiers, de la Croix Rouge aux Armées du Salut et à CARE international, les philanthropies deviennent véritablement transnationales, dans un marché du *care* mondialisé. Ainsi, une organisation comme CARE a un budget qui équivaut au budget d'une multinationale. Très flexibles, elles s'adaptent aux marchés et tentent encore d'humaniser le capitalisme. Certains critiquent violemment leur action, car ces organisations non gouvernementales (ONG), ou ce *business* de l'humanitaire, ne feraient que maintenir la domination du capitalisme mondialisé en envoyant des médecins et des travailleurs de l'humanitaire après que la guerre eut décimé les populations et ravagé les pays. L'appel de ces critiques à la *moralisation de l'économie* ne pourrait être entendu que si ces ONG cessaient de servir de cache-misère au capitalisme (ou d'en servir les intérêts). Elles soulèvent la question complexe de la possibilité et du sens de l'intervention de la société civile dans une société mondialisée ; et du rôle du *care* dans une société régie par le marché et la compétition.

14. Yolande Cohen, « Protestant and Jewish Philanthropies in France: the Conseil National des Femmes Françaises (1901-1939) », *French Politics, Culture and Society*, 24.1, 2006, p. 74-92 ; « Genre, religion et politiques sociales au Québec dans les années 1930 : les pensions aux mères », *Canadian Review of Social Policy-Revue canadienne de politique sociale*, 56, p. 87-112.

15. Koven et Michel, *op. cit.* ; voir aussi Theda Skocpol, *Protecting Soldiers & Mothers: The Political Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 2002.

16. Ann Taylor Allen, *Feminism and Motherhood in Western Europe, 1890-1970: The Maternal Dilemma*, New York, Palgrave, 2005.

17. James Struthers, *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-1970*, Toronto, University of Toronto Press, 1994; Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence: familles québécoises, obligation scolaire et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998.

18. Linda Kealey et Joan Sangter, *Beyond the Vote: Canadian Women and Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1989.

19. Strong-Boag, 1979.

20. Ursel, 1992.

21. Little, 1998.

22. Christie, 2000.

23. Ann Shola Orloff, «L'adieu au maternalisme? Politiques de l'État et emploi des mères en Suède et aux États-Unis», *Recherches et prévisions*, n° 83, 2006, p. 9-28; Diane Sainsbury, *Gender, Equality and the Welfare States*. Cambridge, Cambridge University Press, 1996; Gosta Esping-Andersen, *The Three World of Welfare Capitalism*, Cambridge, Royaume-Uni, Polity Press, 1990.

24. «Les activités et les relations impliquées dans le fait de répondre aux besoins physiques et émotionnels des enfants et des adultes dépendants, ainsi que les cadres normatifs, économiques et sociaux à l'intérieur desquels ces activités et ces relations sont définies et réalisées», M. Daly et J. Lewis, «The concept of social care and the analysis of contemporary welfare states», *British Journal of Sociology*, 51(2), 2000, p. 285.

25. Dans ses formulations plus récentes, le concept de *care* a toutefois pour vocation de rendre compte de toutes les facettes de ce travail, qu'il soit rémunéré ou non, formel ou informel (Daly et Lewis, 2000).

26. Ann Shola Orloff, «L'adieu au maternalisme?», *op. cit.*, p. 9-28.

27. Yolande Cohen, *Profession infirmière. Une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec*, *op. cit.*; *Les sciences infirmières. Genèse d'une discipline*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002.

28. De manière plus négative — et parfois dans le même mouvement —, ce travail, dans la mesure où il est effectué de façon non rémunérée dans le cadre de la famille, peut être dénoncé en tant qu'il place les femmes dans une situation de précarité matérielle et de dépendance économique vis-à-vis de leur conjoint.

29. Ce changement d'optique de l'analyse, des liens de dépendance sur le marché du travail aux liens de dépendance dans la famille, conduit à substituer au critère de démarchandisation celui de défamilialisation, défini par Ruth Lister comme «la capacité à s'assurer un niveau de vie socialement acceptable sans avoir besoin de recourir aux relations familiales», Lister, 1997, p. 173.

30. Jane Jenson, «Who cares? Gender and Welfare Regimes», *Social Politics*, vol. 4, n° 2, 1997, p. 182-187.

31. Diane Sainsbury, *Gender, Equality and the welfare states*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996. L'entretien correspond aux droits dérivés du statut des femmes comme dépendantes à l'intérieur de la famille (en général, des droits dérivés de ceux du mari, eux-mêmes liés à l'emploi). Le *care* renvoie aux droits associés à la prise en charge des enfants et des adultes dépendants dans la famille.

32. Joan Tronto, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, traduction Hervé Maury, La Découverte, 2009; Liane Mozère, «Le "souci de soi", Foucault et le souci dans une éthique politique du care», *Le Portique*, 13-14, 2004, mis en ligne le 15 juin 2007, consulté le 24 mai 2010, <leportique.revues.org/index623.html>; Marie Garrau et Alice Le Goff, *Care, justice et dépendance*, Presses universitaires de France, 2008; Patricia Paperman et Sandra Laugier (dir.), *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2005.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### Sources primaires utilisées

#### Bibliothèques et Archives nationales du Québec (BANQ)

#### Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, Fonds P120

Minutes de l'assemblée du bureau de direction de la FNSJB: 8 janv. 1910, P120/11-7, Bo. 6823, Cahier n° 2, p. 6; 7 janvier 1911, P120/11-7, Bob. 6823, Cahier n° 2, p. 20; 2 septembre 1914, P120/11-7, Bob. 6823, Cahier n° 3, p. 74-78; 11 mars 1920, P120/11-7, Bob. 6823, Cahier n° 4, p. 57; 7 septembre 1920, P120/12-4, Bob. 6823, Cahier n° 5, p. 59-61; 10 mai 1921, P120/12-4, Bob. 6823, Cahier n° 5, p. 7-8; 10 janvier 1922, P120/12-4, Bob. 6823, Cahier n° 5, p. 14-15; 9 janv. 1931, P120/12-6, Bob. 6823, doc. 1919-1920; 6 fév. 1931, P120/12-6, Bob. 1919-1920.

Marie Gérin-Lajoie, «Dossier sur le suffrage des femmes dans la province de Québec, compilé par Mme H. Gérin-Lajoie, présidente de la FNSJB, pour être déposé dans les archives de la FNSJB», P120/48-10, Bob. 6835, doc. 241. p. 1.

Lettre générique non datée du Comité de Tempérance de la FNSJB, 1908, P120/1-10, Bob. 6818, doc. 671; S.E.E. MacNutt à la FNSJB, 27 mars 1908, P120/1-10, Bob. 6818, doc. 628; Lettre générique de Georgette Lemoyne, 14 novembre 1908, P120/1-10, Bob. 6818, doc. 672; Mgr Bruchési à Marie Gérin-Lajoie, 9 juillet 1909, P120/11-1, Bob. 6818, doc. 760-763; Mgr Bruchési à Marie Gérin-Lajoie, 5 août 1909, P120/11-1, Bob. 6823, doc. 790; N. Langevin, curé, à la FNSJB, 4 novembre 1909, P120/1-11, Bob. 6818, doc. 848; Lomer Gouin à Mme F.-L. Béique, FNSJB, 18 décembre 1912, P120/1-10, Bob. 6818, doc. 631-632; Marie Gérin-Lajoie et Madeleine G. Huguenin à Sir Lomer Gouin, 8 mars 1914, P120/2-1, Bob. 6818, doc. 1590; F. E. Fontaine à Marie Gérin-Lajoie, 13 mars 1914, P120/2-1, Bob. 6818, doc. 1597; Marie Gérin-Lajoie à F. E. Fontaine, 20 mars 1914, P120/2-1, Bob. 6818, doc. 1598; Marie Gérin-Lajoie et Madeleine Huguenin, lettre de

convocation à l'assemblée du 28 mars, 23 mars 1914, P120/2-1, Bob. 6818, doc. 1603; S. Montet à Marie Gérin-Lajoie, 30 mars 1914, P120/2-1, Bob. 6818, doc. 1610; Louis-Alexandre Taschereau à Marie Gérin-Lajoie, 17 avril 1919, P120/2-6, Bob. 6818, doc. 2734; Louis-Alexandre Taschereau à Marie Gérin-Lajoie, 21 février 1921, P120/3-1, Bob. 6819, doc. 367; Marie Gérin-Lajoie à Louis-Alexandre Taschereau, 5 mars 1921, P120/3-1, Bob. 6819, doc. 382-383; Marie Gérin-Lajoie à «The International Suffrage News», 6 décembre 1921, P120/3-2, Bob. 6819, doc. 674; Hervé Trudel à Georgette Lemoyne, 24 avril 1922, P120/3-3, Bob. 6819, doc. 777-778; Marie Gérin-Lajoie à Mgr George Gauthier, 28 mars 1926, P120/3-4, Bob. 6819, doc. 1284-1286; Lettre anonyme de la FNSJB à Louis-Alexandre Taschereau, 17 juillet 1929, P120/4-3, Bob. 6819, doc. 1985; Marie Gérin-Lajoie à Louis-Alexandre Taschereau, 28 octobre 1930, P120/4-2, Bob. 6819, doc. 2432-2434; Marie Gérin-Lajoie à Joseph Mercure, 28 octobre 1930, P120/3-5, Bob. 6819, doc. 1599-1600.

Photographie de Marie Gérin-Lajoie, P120-15-P006.

#### **Fonds P564 Young Women's Christian Association (YWCA)**

MG 28, I 198, vol. 6, Dossier 6-13, *Convention to Convention of the YWCA 1935-1940*, p. 19-20-21; vol. 14, Dossier 14-3, *Immigration and Travellers Aid Committee, 1927-1930*; Dossier 14-7, *Immigration & Travellers Aid Survey, 1923-1929*; MG 28, I 198, vol. 52, Dossier 7, *Résumé des recommandations nationales, 1907-1940*, Immigration, 1913, Immigration, 1929, TA, 1932; MG 28, I 198, *Executive Committee Minutes*, p. 11-13, 170; MG 28, I 240, vol. 28, *Travellers' Aid 1949-1950, Travellers Aid Services in Montreal*, report and recommendations made by Bertha MaCall, June 1950, Montreal Council of Social Agencies; *Story of YWCA*, 1933, Archives de la YWCA de Montréal, Montréal.

#### **Fonds P653 Montreal Council of Women/Conseil des femmes de Montréal**

Photographie de Ishbel Hamilton-Gordon, P653-S1-SS2-SSS1-D002; Octavia-Grace Ritchie-England, P653-S3-SS1-D1; Photographie de Carrie M. Derick, P653-S3-SS1-D1; Photographie de Caroline Bélique, P653-S6-SS3-SSS1-D2-P001.

#### **Fonds P783 Collection Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal**

Athanase David à Marie Gérin-Lajoie, 11 février 1922, ANQ-*Collection Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil*, P783, S2, SS5, 1; Mgr Paul-Eugène Roy à Marie Gérin-Lajoie, 10 février 1922, ANQ-*Collection Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil*, P783, S2, SS5, 1.

**Archives du Montreal Diet Dispensary de Montréal (AMDD)**

Montreal Diet Dispensary, *Fifth Annual Report*, 1884; *7th Annual Report of the Montreal Diet Dispensary*, 1886; *20th Annual Report of the Montreal Diet Dispensary*, 1899; *41st Annual Report of the Montreal Diet Dispensary*, 1920; Nan O. Garvock, *Report of the Dietician in Charge of the Montreal Diet Dispensary*, 1936; *Report of the Dietician in Charge of the Montreal Diet Dispensary*, 1938. Montreal Dispensary Diet, «Report 1924»; «Annual Report 1929»; «Annual Report 1935»; Montreal Council of Social Agencies/Financial Federation, *Report of the Survey Committee, Section Four: A Report on Health Services*, Montréal, MCSA/FF, 1924; 1929; 1935.

**Service des archives du Comité des charités du Congrès juif canadien (SACJC)****Fonds 10048 National Council of Jewish Women**

Minutes de l'assemblée du bureau de direction du NCJW: 3 janvier 1934, 24 janvier 1934, 14 février 1934, 28 mars 1934, 10 octobre 1934, 5 décembre 1934, 2 janvier 1935, 13 février 1935, 6 mars 1935, 22 mai 1935, 4 décembre 1935, 4 mars 1936.

FINKELSTEIN, Helen et Tzipie FREEDMAN, *History of NCJW Montreal Section 1918-1997*, soumise au NCJW de Montréal, 11 mars 1997.

NCJW, Bulletins annuels: 1931, 1944.

JACOBS, J. J., «Twenty Years of Service and Development», *NCJW Scrapbook*, 1937.

WOLFF, Irene Martin, Dossier Infos 1926-1961, «*Montreal Council of Jewish Women*».

**Université de Montréal : Service de la gestion de documents et des archives**

Photographie de Florence Fernet-Martel, P0107 (1979), Fonds Association des femmes diplômées des universités (Montréal) –/FPO6857.

**Bibliothèques et Archives Canada**

Photographie de Thérèse Casgrain (v. 1973), Bibliothèques et Archives Canada/PA-126768 – Fonds Thérèse Casgrain, R7906-0-6-F.

**Parlement du Canada**

Débats de la Chambre des communes, 13<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session, 1918-1921, Ottawa, Publications gouvernementales, 1920.

Documents de la session 1873, n° 26, «Report of the Minister of Agriculture of the Calendar Year of 1872».

Documents de la session 1907, n° 25, «Annual Report of the Department of the Interior for the Year 1905-1906: Annual Report of the Superintendent of Immigration».

Documents de la session 1911, n° 25, «Annual report of the Department of the Interior for the Fiscal Year Ended March 31, 1910: Annual Report of the Superintendent of Immigration».

### Périodiques

An., «Birth and Death Notices – Garvock, Nan Oliver», *Ottawa Citizen*, samedi 28 mai 1983, p. 58.

An., «Le Suffrage féminin à Québec», *La Bonne parole*, vol. 15, n° 4, p. 2.

An., «Robinson pioneered projects», *The Canadian Jewish News*, 7 mai 1998.

An., «Tony Robinson Honored: Former ICJW Head Gets Highest Reward», *Canadian Jewish News*, 4 juillet 1985, p. 5.

An., «Travelers's Aid Plans National Organization: Cooperative Work by Scores of Societies in Nearly One Hundred Cities of United States is Aim of Directors' Conference», *Christian Science Monitor*, 6 octobre 1915, p. 10.

AMICE (Le Foyer), «Le Suffrage Féminin», *La Bonne parole*, vol. 8, n° 2, février 1920, p. 10.

ARMSTRONG, Julian, «Nan Garvock Retires: Career Devoted To Good Health», *The Gazette*, mercredi 19 novembre 1958, p. 10.

CASGRAIN, Thérèse, *La Bonne parole*, vol. 14, n° 1, janvier 1928, p. 8-9.

DEGREEF, G., «Historique de l'électorat féministe», Extrait du mémoire présenté aux membres de la Commission instituée pour l'examen des questions relatives à l'électorat provincial et communal», *La Bonne parole*, vol. 2, n° 7, septembre 1914, p. 14.

GÉRIN-LAJOIE, Marie, «Entre nous», *La Bonne parole*, vol. 5, n° 10, décembre 1917, p. 1.

GÉRIN-LAJOIE, Marie, «Entre nous», *La Bonne parole*, vol. 7, n° 3, mai 1919, p. 1-2.

GÉRIN-LAJOIE, Marie, «Entre nous: le suffrage féminin», *La Bonne parole*, vol. 10, n° 1, janvier 1922, p. 3.

GÉRIN-LAJOIE, Marie, «La femme et la vie municipale», *La Bonne parole*, vol. 2, n° 2, avril 1914, p. 2.

GÉRIN-LAJOIE, Marie, «Le vote féminin et la question familiale», *La Bonne parole*, vol. 10, n° 2, février 1922, p. 3.

GÉRIN-LAJOIE, Marie, «Rapport du Congrès de l'Union internationale des Ligues catholiques féminines», *La Bonne parole*, septembre 1922, p. 3.

- HUGUENIN, Madeleine, «Entre nous», *La Bonne parole*, vol. 6, n° 3, mai 1918, p. 1.
- JEAN, Michèle, «Florence Fernet-Martel, 82 ans: "Il ne faut jamais cesser d'avoir des activités!"», *Les Cahiers de la femme/Canadian Women Studies*, vol. 7, n° 4, hiver 1986, p. 87-88.
- PERRIN, M. L., «Entre nous: le suffrage des femmes», *La Bonne parole*, vol. 9, n° 11, novembre 1921, p. 3.
- RIBAILLER DES ISLES, Mlle G., «L'Action éducative des Associations féminines catholiques à l'étranger», *La Bonne parole*, vol. 9, n° 10, octobre 1921, p. 4.
- ROY, Mgr Paul-Eugène, «Aux membres du comité de propagande contre le suffrage féminin», *Le Devoir*, 18 février 1922, p. 1.
- SILVERMAN, Eliane Leslau, «The National Council of Jewish Women: Private Lives, Public People», *Canadian Woman Studies/Les Cahiers de la femme*, vol. 7, n° 4, 1987, 49-51.
- TASCHEREAU, Louis-Alexandre, «De l'influence de la femme sur nos destinées nationales», *La Bonne parole*, vol. 9, n° 5, mai 1921, p. 8.

### Brochures

- BEHIELS, Michael D., *Quebec and the Question of Immigration: From Ethnocentrism to Ethnic Pluralism, 1900-1985*, *Les groupes ethniques du Canada*, Société historique du Canada, Ottawa, brochure n° 18, 1991.
- BELKIN, Simon, *Through Narrow Gates. A Review of Jewish Immigration, Colonization and Immigrant Aid Work in Canada 1840-1940*, Montréal, CJC and the Jewish Colonization Association, 1966.
- Jewish Women's Congress (1893, Chicago, Ill.), *Papers of the Jewish Women's Congress: Held at Chicago, September 4, 5, 6 and 7, 1893* [Introd. by Hannah G. Solomon, Chairman], Philadelphie, Jewish Publication Society, 1894, 268 p.
- MDD, «Annual Report 1922», dans Montreal Council of Social Directories, *Welfare Work in Montreal 1922*, Montréal, Herald Press Limited, 1922, p. 34.
- PÂQUET, Martin, *Vers un ministère québécois de l'immigration: 1945-1968*, Ottawa, Société historique du Canada, 1997.
- WHITAKER, Reg, *La politique canadienne d'immigration depuis la Confédération*, Ottawa, Société historique du Canada (Les groupes ethniques du Canada), 1991.

## Bibliographie

- ABELLA, Irving et Harold TROPER, *None Is too Many: Canada and the Jews of Europe, 1933-1948*, 5<sup>e</sup> éd., Toronto, Lester & Orpen Dennys, 1986.
- ADAMOSKI, Robert, Dorothy E. CHUNN et Robert MENZIES (dir.), *Contesting Canadian Citizenship. Historical Readings*, Peterborough, Broadview Press, 2002.
- AGULHON, Maurice, *La République au village*, Paris, Seuil, 1999.
- ALEXANDER, Jeffrey C., *The Civil Sphere*, New York et Oxford, Oxford University Press, 2006.
- ALLEN, Ann Taylor, *Feminism and Motherhood in Western Europe, 1890-1970: The Maternal Dilemma*, New York, Palgrave, 2005.
- ALLEN, Richard, «The Social Gospel and the Reform Tradition in Canada, 1890-1928», *The Canadian Historical Review*, vol. 49, 1968, p. 381-399.
- ALLEN, Richard, *The Social Passion: Religion and Social Reform in Canada, 1914-1928*, Toronto, University of Toronto Press, 1991.
- ARANGUIZ, Marcela, «Les pouvoirs urbains et la prise en charge des vagabonds à Montréal: le cas du refuge municipal Meurling (1914-1929)», *Médecine et hygiène*, vol. 29, n<sup>o</sup> 2, 2005, p. 181-199.
- ARNUP, Katherine, Andrée LÉVESQUE et Ruth Roach PIERSON, *Delivering Motherhood: Maternal Ideologies and Practices in the 19th and 20th Centuries*, Londres et New York, Routledge, 1990.
- BACCHI, Carol-Lee, *Liberation Deferred?: The Ideas of the English-Canadian Suffragists, 1877-1918*, Toronto, University of Toronto Press, 1983.
- BAILLARGEON, Denyse, «Gouttes de lait et soif de pouvoir: les dessous de la lutte contre la mortalité infantile à Montréal, 1910-1953», *Canadian Bulletin of Medical History/Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. 15, 1998, p. 27-57.
- BAILLARGEON, Denyse, «Indispensable But Not A Citizen. The Housewife in the Great Depression», dans Robert Adamoski, Dorothy E. Chunn et Robert Menzies (dir.), *Contesting Canadian Citizenship. Historical Readings*, Peterborough, Broadview Press, 2002.
- BAILLARGEON, Denyse, «Maternalisme et État-providence: le cas du Québec», *Sextant* (Revue du Groupe interdisciplinaire d'Études sur les Femmes, Université Libre de Bruxelles), vol. 20, 2003, p. 113-147, reproduit dans *Labrys, études féministes/estudos feministas*, n<sup>o</sup> 6, août-décembre 2004, <vsites.unb.br/ih/his/gefem/labrys6/quebec/denyse.htm#merci>.
- BAILLARGEON, Denyse, *Ménagères au temps de la crise*, Montréal, Remue-Ménage, 1991.
- BAILLARGEON, Denyse, «“Sur les berceaux je veille”. Les aides maternelles de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la professionnalisation des domestiques (1928-1940)», *Sextant, Revue du Groupe*

- interdisciplinaire d'Études sur les Femmes*, Université Libre de Bruxelles, vol. 15-16, 2001, p. 203-234.
- BAKAN, Abigail et Daiva STASIULIS, «Structural Adjustment, Citizenship, and Foreign Domestic Labour: The Canadian Case», dans Isabelle BAKKER (dir.), *Rethinking Restructuring, Gender and Change in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1996.
- BARBOT, Janine, «Recherche médicale et mobilisations collectives. Le cas des associations de lutte contre le sida», thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2000.
- BARD, Christine, Christian BAUDELLOT et Janine MOSSUZ-LAVAU (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent : Guerre et pouvoir*, Paris, Éditions de la Martinière, 2004.
- BASHEVKIN, Sylvia B., «Independence versus Partisanship: Dilemmas in the Political History of Women in English Canada», dans *Toeing the Lines : Women and Party Politics in English Canada*, 2<sup>e</sup> édition, Toronto, Oxford University Press, 1993, p. 1-39.
- BAUM, Gregory, *Catholics and Canadian Socialism: Political Thought in the Thirties and Forties*, New York, Paulist Press, 1980.
- BEAUDOUIN, J.-A., «La mission sociale de l'hygiène», *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 8, n° 30, 1922, p. 221-228.
- BEKKERS, René, Beate VOLKER, Martin VAN DER GAAG et Henk FLAP, «Social networks of participants in voluntary associations», dans Nan LIN et Bonnie H. ERIKSON (dir.), *Social Capital*, New York et Londres, Oxford University Press, 2008.
- BERKOVITCH, Nitzza, *From Motherhood to Citizenship, Women's Rights and International Organizations*, Baltimore et Londres, Johns Hopkins University Press, 1999.
- BERTRAND, Réal, *Thérèse Casgrain*, Outremont, Lidec, coll. «Célébrités canadiennes», 1981.
- BLACK, Naomi, *Social Feminism*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1989.
- BOCK, Gisela et Pat THANE (dir.), *Maternity and Gender Policies: Women and the Rise of the European Welfare States, 1880s-1950s*, New York et Londres, Routledge, 1991.
- BOLTANSKI, Luc et Laurent THÉVENOT, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.
- BOURDIEU, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz, 1972.
- BOURDIEU, Pierre et Jean-Claude PASSERON, *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit, 1970.
- BRANDT, Gail Cuthbert, «Organizations in Canada: The English Protestant Tradition», dans Paula BOURNE (dir.), *Women's Paid and Unpaid*

- Work: Historical and Contemporary Perspectives*, Toronto, New Hogtown Press, 1985, p. 79-95.
- BROOKFIELD, Tarah, «Divided by the Ballot Box: The Montreal Council of Women and the 1917 Election», *The Canadian Historical Review*, vol. 89, n° 4, décembre 2008, p. 473-501.
- BUTLER, Judith, *Le pouvoir des mots. Politique de performatif*, Paris, Éditions Amsterdam, 2004.
- BUTLER, Judith et Joan Wallach SCOTT (dir.), *Feminists Theorize the Political*, New York, Routledge, 1992.
- CARON, Anita et Lorraine ARCHAMBAULT (dir.), *Thérèse Casgrain, une femme tenace et engagée*, Colloque sur les leaders politiques du Québec contemporain, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993.
- CASGRAIN, Thérèse, *Une femme chez les hommes*, Montréal, Éditions du Jour, 1971.
- CHOATE, Mark I., *Emigrant Nation: The Making of Italy Abroad*, Cambridge, Harvard University Press, 2008.
- CHRISTIE, Nancy, *Engendering the State: Family, Work and Welfare in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2000.
- CHRISTIE, Nancy, *Households of Faith: Family, Gender and Community in Canada, 1760-1969*, Kingston-Montréal, McGill-Queen's University Press, 2002.
- CHRISTIE, Nancy, «"In These Times of Democratic Rage and Delusion": Popular Religion and the Challenge to the Established Order, 1760-1815», dans George RAWLYK (dir.), *The Canadian Protestant Experience*, Burlington, Welch, 1990, p. 9-47.
- CHRISTIE, Nancy et Michael GAUVREAU, *The Protestant Churches and Social Welfare in Canada, 1900-1940*, Kingston, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996.
- CLEVERDON, Catherine, *The Woman Suffrage Movement in Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1974.
- COHEN, Yolande, «Genre, religion et politiques sociales au Québec dans les années 1930: les pensions aux mères», *Revue canadienne de politique sociale*, 2006, p. 87-112.
- COHEN, Yolande, «La contribution de Sœurs de la Charité à la modernisation de l'Hôpital Notre-Dame, 1880-1940», *Canadian Historical Review*, vol. 77, n° 2, juin 1996, p. 186-220.
- COHEN, Yolande, *Profession infirmière: Une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2000.
- COHEN, Yolande, «Protestant and Jewish Philanthropies in France: The Conseil National des Femmes Françaises (1909-1939)», *French Politics, Culture and Society*, vol. 24, n° 1, printemps 2006, p. 74-92.
- COHEN, Yolande, «Suffrage féminin et démocratie au Canada», dans Christine Fauré (dir.), *Encyclopédie politique et historique des femmes:*

- Europe, Amérique du Nord*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 535-550. Mis à jour dans *La nouvelle Encyclopédie historique et politique des femmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2010, p. 648-668.
- COHEN, Yolande et Michèle GÉLINAS, «Les infirmières hygiénistes de la Ville de Montréal», *Histoire sociale*, 1989, vol. 22, n° 44, p. 219-246.
- COHEN, Yolande et Solange LEFEBVRE (dir.), «Religion et Politique dans les sociétés contemporaines», *Sociologie et sociétés*, vol. 38, n° 1, printemps 2006.
- COHEN, Yolande et Chantal MAILLÉ, «Les cours d'instruction civique de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste: Une voie d'accès à la citoyenneté politique pour les femmes au Québec», *Recherches féministes*, vol. 12, n° 2, 1999, p. 39-59.
- COHEN, Yolande, Jacinthe PEPIN, Esther LAMONTAGNE et André DUQUETTE, *Les sciences infirmières: genèse d'une discipline. Histoire de la faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002.
- COLLOMP, Catherine, *Entre classe et nation. Mouvement ouvrier et immigration aux États-Unis*, Paris, Belin, 1998.
- COMACCHIO, Cynthia R., *Nations are Built of Babies: Saving Ontario's Mothers and Children, 1900-1940*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1993.
- COMMAILLE, Jacques et Claude MARTIN, *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard, 1998.
- COOK, Ramsay, *The Regenerators. Social Criticism in Late Victorian English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1985.
- CORLESS, Tara Diane, «“Lunch Boxes on the March”: Women, Family-feeding, and the Nova Scotia Nutrition Program, 1935-1959», mémoire de maîtrise (histoire), Dalhousie University, 1998.
- COURNOYER, Jean, *La mémoire du Québec de 1534 à nos jours: répertoire des noms propres*, Montréal, Stanké, 2001.
- COVA, Anne, *Maternité et droits des femmes en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Anthropos, coll. «Historiques», 1997.
- CUTHBERT BRANDT, Gail, «Organisations in Canada: The English Protestant Tradition», dans Paula BOURNE (dir.), *Women's Paid and Unpaid Work*, Toronto, New Hogtown Press, 1985.
- DARSIGNY, Maryse, «Du Comité provincial du suffrage féminin à la Ligue des droits de la femme (1922-1940): Le second souffle du mouvement féministe au Québec de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1994.
- DARSIGNY, Maryse, Francine DESCARRIES, Lyne KURTZMAN et Évelyne TARDY (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal: la petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans*, Montréal, Remue-Ménage, 1994.

- DAVIES, Mary Elaine, «The Montreal YWCA and its role in the advancement of women: 1920-1960», mémoire de maîtrise (histoire), Université Concordia, 1991.
- DICKINSON, John et Brian Young, *Québec: A Socio-Economic History*, Toronto, Copp Clark, 1994.
- DIEBOLT, Évelyne, «Women and Philanthropy in France: From the Sixteenth to the Twentieth Centuries», dans Kathleen D. MCCARTHY (dir.), *Women, Philanthropy, and Civil Society*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 2001, p. 29-64.
- DONZELOT, Jacques, *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977.
- DRAPER, Paula J. et Janice B. KARLINSKY, «Abraham's Daughters: Women, Charity, and Powers in the Canadian Jewish Community», dans Franca IACOVETTA, Paula DRAPER et Robert VENTRESCA (dir.), *A Nation of Immigrants: Women, Workers and Communities in Canadian History, 1840s-1960s*, Toronto, University of Toronto, 1998.
- DRIVER, Elizabeth, *Culinary Landmarks: A Compilation of Canadian Cookbooks, 1825-1949*, Toronto, University of Toronto Press, 2008.
- DUMONS, Bruno, «Catholicisme français et État-providence (1880-1950)», *Lien social et Politiques*, vol. 33, printemps 1995, p. 77-86.
- DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID, *Les Couventines: L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986.
- DUMONT, Micheline, Michèle JEAN, Marie LAVIGNE et Jennifer STODART, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Éditions Le Jour, 1992.
- DUPRAT, Catherine, *Le temps des philanthropes, 1763-1840*, vol. 1 et 2, Paris, 1993.
- ELIASOPH, Nina, *Avoiding Politics: How Americans Produce Apathy in Everyday Life*, Cambridge et New York, Cambridge University Press, 1998.
- ESPING-ANDERSEN, Gosta, *The Three World of Welfare Capitalism*, Cambridge, Royaume-Uni, Polity Press, 1990.
- EVANS, Patricia, «Single Mothers and Ontario's Welfare Policy: Restructuring the Debate», dans Janine BRODIE (dir.), *Women and Canadian Public Policy*, Toronto, Harcourt Brace, 1996, p. 151-172.
- FAHMY-EID, Nadia et Nicole LAURIN-FRENETTE, «Théories de la famille et rapports famille/pouvoir dans le secteur éducatif au Québec et en France, 1850-1960», dans Nadia FAHMY-EID et Micheline DUMONT (dir.), *Maîtresses de maison, maîtresses d'école. Femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 339-361.
- FECTEAU, Jean-Marie, *La liberté du pauvre: sur la régulation du crime et de la pauvreté au XIX<sup>e</sup> siècle québécois*, Montréal, VLB Éditeur, 2004.

- FECTEAU, Jean-Marie, «La construction d'un espace social: les rapports de l'Église et de l'État et la question de l'assistance publique au Québec dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle», dans Yvan LAMONDE et Gilles GALLICHAN (dir.), *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommages à Claude Galarneau*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 61-90.
- FECTEAU, Jean-Marie, *Un nouvel ordre des choses: la pauvreté, le crime, l'État au Québec, de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à 1840*, Montréal, VLB Éditeur, 1989.
- FILOTAS, Sarah, «Les organisations féminines de la communauté juive montréalaise, 1918-1948», mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 1998.
- FIROR-SCOTT, Anne, *Natural Allies, Women's in American History*, Urbana-Chicago, University of Illinois Press, 1993.
- FOURNIER, Marcel, *L'entrée dans la modernité. Sciences, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986.
- FRAISSE, Geneviève, *Muse de la raison: démocratie et exclusion politique des femmes en France*, Gallimard, Folio Histoire, 1995.
- GABACCIA, Donna R., *Italy's Many Diasporas*, Seattle, University of Washington Press, 2000.
- GAUVREAU, Michael, «From Rechristianisation to Contestation: Catholic values and Quebec society, 1931-1970», *Church History*, vol. 69, n° 4, 2000, p. 803-833.
- GENEST, Jean-Guy, *Godbout*, Québec, Septentrion, 1996.
- GILLET, Margaret, «Carrie Matilda Derick», *Encyclopédie du Canada*, Montréal, Stanké, 1981, p. 534.
- GILLET, Margaret, *We Walked Very Warily: A History of Women at McGill*, Montréal, Eden Press Women's Publications, 1981.
- GORDON, Ishbel, Marchioness of Aberdeen and Temair, 1857-1939, *The Journal of Lady Aberdeen: the Okanagan Valley in the Nineties*, annoté et édité par R. M. Middleton, Victoria, 1986.
- GOTTESMAN, Eli, «Mrs. A. Robinson», *Who's Who in Canadian Jewry*, Montréal, Institute of Higher Research, 1965.
- GOULET, Denis, Gilles LEMIRE et Denis GAUVREAU, «Des bureaux d'hygiène municipaux aux unités sanitaires. Le conseil d'hygiène de la province de Québec et la structuration d'un système de santé publique, 1886-1926», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n° 4, printemps 1996, p. 491-520.
- GRACE, Robert, «L'apport de l'immigration: l'exemple des Irlandais», dans Serge COURVILLE et Robert GARON (dir.), *Québec: Ville et Capitale*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 180-186.
- GRANT, John Webster, *A Profusion of Spires: Religion in Nineteenth-Century Ontario*, Toronto, University of Toronto Press, 1988.

- GUÉRARD, François, *Histoire de la santé au Québec*, Montréal, Boréal, 1996.
- HACKER, Carlotta, *The Indomitable Lady Doctors*, Halifax, Formac Publishing, 2001.
- HALL, Denise, «Les politiques d'immigration au Canada de 1867 à nos jours», *Hommes et migrations*, n° 1200, juillet 1996, p. 6-14.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON, *Histoire du catholicisme québécois: Le xx<sup>e</sup> siècle, Tome 1: 1898-1940*, Montréal, Boréal Express, 1984.
- HARRIS, José, «Political Ideas and the Debate on the Welfare State», dans Harold SMITH (dir.), *War and Social Change – British Society in the Second World War*, Manchester, Manchester University Press, 1986.
- HARRISON, J. F. C., *The Second Coming: Popular Millenarianism, 1790-1850*, Londres, Routledge, 1979.
- HARSHAW, J. P., *When Women Work Together: A History of the Young Women's Christian Association in Canada, 1870-1966*, Toronto, National YWCA, 1966.
- HARVEY, Janice, «Le leadership féminin dans les associations privées de charité protestantes», dans Évelyne TARDY, Francine DESCARRIES, Lorraine ARCHAMBAULT, Lyne KURTZMAN et Lucie PICHÉ (dir.), *Actes du Colloque les Bâtisseuses de la Cité*, Montréal, Les cahiers de l'ACFAS, 1992, p. 65-78.
- HARVEY, Janice, «Les Églises protestantes et l'assistance aux pauvres à Montréal au XIX<sup>e</sup> siècle», *Études d'histoire religieuse*, vol. 69, 2003, p. 51-67.
- HARVEY, Janice, «Les protestants et les origines du réseau des services sociaux protestants de Montréal», dans Guy LAPOINTE (dir.), *Société, culture et religion à Montréal, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, VLB, 1994, p. 98-121.
- HARVEY, Janice, «The Protestant Orphan Asylum and the Montreal Ladies Benevolent Society: A Case Study on Protestant Child Charity in Montreal, 1822-1900», thèse de doctorat (histoire), Université McGill, 2001.
- HARVEY, Julien, «L'Église catholique de Montréal et l'accueil des immigrants au XX<sup>e</sup> siècle», *Études d'histoire religieuse*, n° 59, 1993, p. 89-103.
- HAWKINS, Freda, *Canada and Immigration: Public Policy and Public Concern*, 2<sup>e</sup> éd., Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1988.
- HAWKINS, Freda, *Critical Years in Immigration: Canada and Australia Compared*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989.
- HÉBERT, Karine, «Une organisation maternaliste au Québec: la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste et la bataille pour le droit de vote des femmes», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 3, 1999, p. 315-344.

- HELLY, Denise, «Voluntary and Social Participation by People of Immigrant Origin: Overview of Canadian Research», *2<sup>nd</sup> National Metropolitan Conference – Immigrants and Civic Participation: Contemporary Policy and Research Issues*, Montréal, 2007.
- HÉRITIER, Françoise, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- IACOVETTA, Franca, *A Nation of Immigrants: Women, Workers and Communities in Canadian History, 1840-1960*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.
- IACOVETTA, Franca et Mariana VALVERDE (dir.), *Gender Conflicts, New Essays in Women's History*, Toronto, University of Toronto Press, 1992.
- JENSON, Jane, «Who cares? Gender and welfare regimes», *Social Politics*, vol. 4, n° 2, p. 182-187, 1997.
- JOAS, Hans, «Foi et morale à l'âge de la contingence», *Sociologie et sociétés*, vol. 38, n° 1, 2006, p. 15-29.
- KAGE, Joseph, *With Faith and Thanksgiving: 200 Years of Jewish Immigration and Immigration Aid Effort in Canada, 1760-1960*, The Eagle Publishing Company, Montréal, 1962.
- KATZ, Michael, «Segmented Visions», *Journal of Urban History*, vol. 24, n° 2, janvier 1998, p. 244-255.
- KELLEY, Ninette et Michael TREBILCOCK, *The Making of the Mosaic: A History of Canadian Immigration Policy*, Toronto, University of Toronto Press, 1998.
- KILPATRICK, Anne, «The Jewish Immigrant Aid Services: An Ethnic Lobby in the Political System», mémoire de maîtrise (sociologie), Université McGill, 1995.
- KIM, Andrew E., «The Absence of a Pan-Canadian Civil Religion», *Sociology of Religion*, vol. 54, n° 3, 1993, p. 257-275.
- KNOWLES, Valerie, *Strangers at our Gates: Canadian Immigration and Immigration policy 1540-2006*, Toronto, Dundurn Press, 2007.
- KOVEN, Seth et Sonya MICHEL, *Mothers of a New World: Maternalist Politics and the Origins of Welfare States*, New York et Londres, Routledge, 1993.
- LADD-TAYLOR, Molly, *Mother-Work: Women, Child Welfare and the State, 1890-1930*, University of Illinois Press, 1994.
- LAMONDE, Yvan, *Louis-Antoine Dessaulles, 1818-1895: un seigneur libéral et anticlérical*, Québec, Fides, 1994.
- LAMOUREUX, Diane, «Idola Saint-Jean et le radicalisme féministe de l'entre-deux-guerres», *Recherches féministes*, vol. 4, n° 2, 1991, p. 45-60.
- LANG, Margaret et Elizabeth UPTON (dir.), *The Dietetic Profession in Canada*, Toronto, Canadian Dietetic Association, 1973.
- LANGLAIS, Jacques et David ROME, *Juifs et Québécois français: 200 ans d'histoire commune*, Montréal, Fides, 1986.

- LAPOINTE-ROY, Huguette, *Charité bien ordonnée*, le premier réseau de lutte contre la pauvreté au Québec, Montréal, Boréal Express, 1987.
- LAPOINTE-ROY, Huguette, «Histoire sociale de Montréal, 1831-1871: l'assistance aux pauvres», thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1985.
- LAURIN, Nicole et Danielle JUTEAU, *Un métier et une vocation: le travail des religieuses au Québec de 1901 à 1971*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1996.
- LAVIGNE, Marie, «Marie Lacoste Gérin-Lajoie (1867-1945): Cofondatrice de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste», dans Maryse DARSIGNY (dir.), *Ces femmes qui ont bâti Montréal: la petite et la grande histoire des femmes qui ont marqué la vie de Montréal depuis 350 ans*, Montréal, Remue-Ménage, 1994, p. 150-151.
- LE BRAS-CHOPARD, Armelle et Janine MOSSUZ-LAVAU (dir.), *Les femmes et la politique*, Paris, l'Harmattan, 1997.
- LEGEAY, Guilaïne, «Expulsion des immigrants indésirables à Montréal, 1911-1914», mémoire de maîtrise (histoire), Université d'Angers, Unité de Formation et de Recherche, 1999.
- LENOIR, Rémi, *Généalogie de la morale familiale*, Paris, Seuil, 2003.
- LEROUX, Éric, «Un moindre mal pour les travailleuses? La Commission du salaire minimum des femmes du Québec, 1925-1937», *Labour/Le Travail*, n° 51, 2003, <[www.historycooperative.org/journals/llt/51/leroux.html](http://www.historycooperative.org/journals/llt/51/leroux.html)>, consulté le 8 avril 2009.
- LÉVESQUE, Andrée, *La norme et les déviantes*, Montréal, Remue-Ménage, 1989.
- LICHTERMAN, Paul, *Elusive Togetherness: Church Groups Trying to Bridge America's Divisions*, Princeton, Princeton University Press, 2005.
- LIGHT, Beth et Joy PARR (dir.), *Canadian Women on the Move: 1867-1920*, New Hogtown Press, Toronto, 1983.
- LINTEAU, Paul-André, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, 2<sup>e</sup> édition, Montréal, Boréal, 2000.
- LITTLE, Margaret Jane Hillyard, «Claiming a Unique Place: the Introduction of Mother's Pensions in B.C.», *BC Studies*, n° 105 et 106, été 1995, p. 80-102.
- LITTLE, Margaret Jane Hillyard, «No Car, No Radio, No Liquor Permit»: *The Moral Regulation of Single Mothers in Ontario, 1920-1997*, Toronto, Oxford University Press, 1998.
- LITTLE, Margaret Jane Hillyard et Ian MORRISON, «“The Pecker Detectors are Back”: Regulation of the Family Form in Ontario Welfare policy», *Journal of Canadian Studies*, vol. 34, n° 2, été 1999, p. 110-136.
- MACLENNAN, Anne, «Charity and Change: The Montreal Council of Social Agencies Attempts to Deal with the Depression», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1984.

- MACLENNAN, Anne, *Red Feather in Montreal: A History*, Montréal, Red Feather Foundation, 1996.
- MAILLÉ, Chantal, «Le vote des Québécoises aux élections fédérales et provinciales depuis 1921: une assiduité insoupçonnée», *Recherches féministes*, 3, 1, 1990, p. 83-95.
- MAILLÉ, Chantal, *Les Québécoises et la conquête du pouvoir politique*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1990.
- MARSHALL, Dominique, *Aux origines sociales de l'État-providence: familles québécoises, obligations scolaires et allocations familiales, 1940-1955*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998.
- MAUSS, Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1968.
- MAYSON, Melodie, «Ontario Works and Single Mothers: Redefining "Deservedness and the Social Contract"», *Journal of Canadian Studies*, vol. 34, n° 2, été 1999, p. 89-109.
- MCCARTHY, Kathleen D. (dir.), *Women, Philanthropy, and Civil Society*, Bloomington and Indianapolis, Indiana University Press, 2001.
- MCLEAN, H., «Effects Upon Private Charity of the Absence of all Public Relief», *Proceedings of the National Conference of Charities and Correction*, 1901, p. 139-146.
- MEDRESH, Israël, *Le Montréal juif d'autrefois*, Sillery, Septentrion, 1997.
- MICHEL, Sonya, *Children's Interests/Mother's Rights: The Shaping of America's Child Care Policy*, New Haven, Conn., Yale University Press, 1999.
- MINK, Gwendolyn, *The Wages of Motherhood: Inequality in the Welfare State, 1917-1942*, New York, Cornell University Press, 1995.
- MITCHINSON, Wendy, «Early Women's Organisation Social Reform: Prelude to Welfare State», dans Allan MOSKOVITCH et Jim ALBERT (dir.), *The «Benevolent State»: The Growth of Welfare in Canada*, Toronto, Garamond Press, 1987.
- MITCHINSON, Wendy et Ramsay COOK (dir.), *The Proper Sphere: Woman's Place in Canadian Society*, Toronto, Oxford University Press, 1976.
- MONGEAU, Serge, *Évolution de l'Assistance publique au Québec*, Montréal, Éditions du Jour, 1967.
- MONTPETIT, Édouard, *Commission des assurances sociales du Québec: Rapport*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1932.
- MORRELL, C. A., «Looking Back over Twenty-five Years at the Canadian Council on Nutrition», *Canadian Nutrition Notes*, vol. 19, n° 5, mai 1963, p. 49-54.
- MYERS, Tamara, «On Probation: The Rise and Fall of Jewish Women's Antidelinquency Work in Interwar Montreal», dans Bettina BRADBURY et Tamara MYERS (dir.), *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 175-201.

- NEPVEU, Danielle, «Le mouvement de professionnalisation des infirmières-auxiliaires au Québec: 1950-1974», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1985.
- NICOLSON, Murray W. et John S. MOIR, «Charbonnel, Armand-François Marie de», dans *Les Prêtres de Saint-Sulpice au Canada: Grandes Figures de leur Histoire*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992, p. 217-223.
- NOLL, Mark A., *The Old Religion in a New World: The History of North American Christianity*, Grand Rapids, William B. Eerdmans Publishing Co., 2002.
- OFFEN, Karen, *European Feminisms, 1700-1950: A Political History*, Stanford, Stanford University Press, 2000.
- ORLOFF, Ann, «Gender in the Welfare State», *Annual Review of Sociology*, vol. 22, 1996, p. 51.
- PÂQUET, Martin, *Tracer les marges de la Cité. Étranger, Immigrant et État au Québec 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005.
- PEDERSEN, Diana L., «Keeping Our "Good Girls" Good: The Young Women's Christian Association of Canada, 1870-1920», mémoire de maîtrise (histoire), Carleton University, 1981.
- PEDERSEN, Susan, *Family, Dependence, and the Origins of the Welfare State: Britain and France, 1914-1945*, Cambridge University Press, 1993.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène, *Marie Gérin-Lajoie: de mère en fille, la cause des femmes*, Montréal, Boréal, 1985.
- PERROT, Michèle, «Les femmes et la citoyenneté en France. Histoire d'une exclusion», dans Armelle LE BRAS-CHOPARD et Janine MOSSUZ-LAVAU (dir.), *Les femmes et la politique*, Paris, l'Harmattan, 1997, p. 23-39.
- PERRY, Ann, «Manliness, Goodness, and God: Poverty, Gender and Social Reform in English-Speaking Montreal, 1890s-1930s», mémoire de maîtrise (histoire), Queen's University, 1999.
- PHILLIPS, Anne, *Engendering Democracy*, Cambridge, Polity Press, 1991.
- PINARD, Yolande, «Le féminisme à Montréal au commencement du XX<sup>e</sup> siècle (1893-1920)», mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1976.
- PINARD, Yolande, Marie LAVIGNE et Jennifer STODDART, «La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste au début du 20<sup>e</sup> siècle», dans Yolande PINARD et Marie LAVIGNE (dir.), *Travailleuses et féministes: les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 199-216.
- PUTNAM, Robert D., *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*, New York, Simon & Schuster, 2000.
- QUESNEY, Chantale, «Quand "la maison signifiait quelque chose": la famille selon l'École sociale populaire, 1918-1939», *Histoire sociale/Social History*, n<sup>o</sup> 70, 2002, p. 469-493.
- RAMIREZ, Bruno, *Les premiers Italiens de Montréal: l'origine de la Petite Italie du Québec*, Montréal, Éditions Boréal, 1984.

- RÉVILLARD, Anne, «La cause des femmes dans L'État : une comparaison France-Québec (1965-2007)», thèse de doctorat (sociologie), ENS-Cachan, 2007.
- ROSANVALLON, Pierre, *La République du centre : la fin de l'exception française*, Paris, Calmann-Levy, 1988.
- ROUTHIER, Gilles, «La rencontre de la théologie et des sciences sociales au Québec», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 3, 2004, p. 389-405.
- ROWAN, Renée, *Un phare dans la cité. Le dispensaire diététique de Montréal*, Montréal, Ordine, 2000.
- RYGIEL, Philippe, *Le temps des migrations blanches. Migrer en Occident (1840-1940)*, Paris, Aux lieux d'être, 2007.
- SANFILLIPO, Matteo, «Nationalisme, «italianité» et émigration aux Amériques (1830-1990)», *European Review History/Revue européenne d'histoire*, vol. 2, n° 2, automne 1995, p. 177-192.
- SCHOFER, Evan et Marion FOUCARDE-GOURINCHAS, «The Structural Contexts of Civic Engagement: Voluntary Association Membership in Comparative Perspective», *American Sociological Review*, vol. 6, n° 6, 2001, p. 806-828.
- SCOTT, Joan W., *La citoyenne paradoxale : les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998.
- SCOTT, Joan W. (dir.), *Feminism and History, Oxford Readings in Feminism*, New York, Oxford University Press, 1996.
- SHACKLETON, Doris French, *Ishbel and the Empire*, Toronto, Dundum Press, 1988.
- SHORE, Marlene, «Religion, sciences et autorité dans le développement des sciences sociales en Amérique du Nord», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 3, p. 371-388.
- SICOTTE, Anne-Marie, *Marie Gérin-Lajoie : conquérante de la liberté*, Montréal, Remue-Ménage, 2005.
- SKLAR, Kathryn Kish, «Women's History: A Field We Can Lean On», *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, vol. 28, n° 4, 1999, p. 513-518.
- SKOCPOL, Theda, *Protecting Soldiers and Mothers: The Politics Origins of Social Policy in the United States*, Cambridge, Harvard University Press, 1995.
- SKOCPOL, Theda et Morris P. FIORINA (dir.), *Civic Engagement in American Democracy*, Washington, Brookings Institution Press, 1999.
- SMITH, Timothy L., *Revivalism & Social Reform: American Protestantism on the Eve of the Civil War*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1980.
- SOLOMON, Hannah G., *A Sheaf of Leaves*, Chicago, H. G. Solomon, pub. privée, 1911.
- SOLOMON, Hannah G., *Fabric of My Life: The Autobiography of Hannah G. Solomon*, New York, Bloch Publishing Co., 1946.

- SPAIN, Daphne, *How Women Saved the City*, Minneapolis et Londres, University of Minnesota Press, 2001.
- STRING-BOAG, Veronica, *Lives of Girls and Women in English Canada, 1919-1939*, Toronto, Copp Clark Pitman, 1988.
- STRING-BOAG, Veronica, *The Parliament of Women: The National Council of Women of Canada 1893-1929*, Ottawa, «National Museum of Man Mercury Series», History Division, paper, n° 18, 1976.
- STRING-BOAG, Veronica, «“Wages for Housework”: Mothers’ Allowances and the Beginnings of Social Security in Canada», *Revue d’études canadiennes*, vol. 14, n° 1, printemps 1979, p. 25.
- STRING-BOAG, Veronica et Anita Clair FELLMAN (dir.), *Rethinking Canada: The Promise of Women’s History*, Toronto, Copp-Clark Pitman, 1991.
- STRUTHERS, James, *The Limits of Affluence: Welfare in Ontario, 1920-1970*, Toronto, University of Toronto Press, 1994.
- TARTAKOWSKY, Danielle et Françoise TÉTARD, *Syndicats et associations: concurrence ou complémentarité?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.
- TASCHEREAU, Sylvie, «L’histoire de l’immigration au Québec: une invitation à fuir les Ghettos», *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 41, n° 4, printemps 1988, p. 575-589.
- TÉTREAU, Martin, «Les maladies de la misère – aspects de la santé publique à Montréal – 1880-1914», *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 36, n° 4, 1983, p. 506-526.
- THÉRY, Irène, *La distinction de sexe; une nouvelle approche de l’égalité*, Paris, Odile Jacob, 2007.
- TILLY, Charles, *The Contentious French*, Cambridge, Balknap Press, 1986.
- TOUPIN, Louise, «Une histoire du féminisme est-elle possible?», *Recherches féministes*, vol. 6, n° 1, 1993, p. 25-51.
- TREMBLAY, Manon et Carolyne ANDREW (dir.), *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Remue-Ménage, 1997.
- TRIFIRO, Luigi, «Une intervention à Rome dans la lutte pour le suffrage féminin au Québec (1922)», *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 32, n° 1, 1978.
- TROFIMENKOFF, Susan Mann, «Feminism, Nationalism, and the Clerical Defensive», dans Veronica STRONG-BOAG et Anita Clair FELLMAN (dir.), *Rethinking Canada: The Promise of Women’s History*, Toronto, Copp Clark, 1997, p. 123-136.
- TRONTO, Joan, *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*, traduction d’Hervé Maury, Paris, La Découverte, 2009.
- TZUK, Yogev, «A Jewish Communal Welfare Institution in a Changing Society, Montreal 1920-1980», thèse de doctorat, Université Concordia, 1981.
- URSEL, Jane, *Lives, Public Policy, 100 years of State Intervention in the Family*, Toronto, Women’s Press, 1992.

- VAILLANCOURT, Éric, «La Société Saint-Vincent de Paul de Montréal: reflet du dynamisme du laïcat catholique en matière d'assistance aux pauvres (1843-1933)», thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2005.
- VAILLANCOURT, Yves, *L'évolution des politiques sociales au Québec 1940-1960*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1988.
- VALVERDE, Mariana, «La charité et l'État: un mariage mixte centenaire», *Liens social et Politiques*, vol. 33, printemps 1995, p. 27-36.
- VALVERDE, Mariana, *The Age of Light, Soap and Water, Moral Reform in English Canada, 1885-1925*, Toronto, McClelland and Stewart, 1991.
- VIGOT, B. L., «The Québec Government and Social Legislation During the 1930's: A Study in Political Self-Destruction», dans Raymond B. BLAKE et Jeff KESHEN (dir.), *Social Welfare Policy in Canada*, Toronto, Copp Clark, 1995, p. 153-168.
- WARREN, Jean-Philippe, «Sciences sociales et religions chrétiennes au Canada (1890-1960)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 57, n° 3, hiver 2004, p. 407-424.
- WAUGH, Douglas, *Maudie of McGill: Dr. Maude Abbott and the Foundations of Heart Surgery*, Toronto et Oxford, Hannah Institute & Dundurn Press, coll. «Canadian Medical Lives», n° 13.
- WEATHERFORD, Doris, *Foreign and Female, Immigrant Women in America, 1840-1930*, New York, Schocken Books, 1986.
- WEINER, Lynn, «Maternalism as a Paradigm. Defining the Issues», *Gender and Society*, vol. 5, n° 2, 1993, p. 96-98.
- WEINSEFELD, Judith, *African American Women and Christian Activism: New York's Black YWCA, 1905-1945*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.
- WENGER, Beth, «Jewish Women and Voluntarism: Beyond the Myth of Enablers», *American Jewish History*, vol. 79, n° 1, 1989, p. 16-36.
- WESTFALL, William, *Two Worlds: The Protestant Culture of Nineteenth-Century Ontario*, Kingston, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1989.
- WUTHNOW, Robert (dir.), *Between States and Markets: The Voluntary Sector in Comparative Perspective*, Princeton, Princeton University Press, 1991.
- YOUNG, Brian, «Death, Burial, and Protestant Identity in an Elite Family: The Montreal McCords», dans Bettina BRADBURY et Tamara MYERS (dir.), *Negotiating Identities in 19th and 20th Century Montreal*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2005, p. 101-119.



## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	9
<b>1 Les philanthropies: genre, religion et politique</b>	<b>15</b>
La naissance de la question sociale: du corporatisme au solidarisme	17
De la charité ( <i>caritas</i> ) au <i>care</i>	23
Associations philanthropiques, société civile et capital social	28
<b>2 Trois associations de femmes philanthropes</b>	<b>35</b>
La Young Women's Christian Association	38
Le National Council of Jewish Women	44
La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste	51
<b>3 L'aide aux immigrants: cloisonnement communautaire et pluralisme religieux</b>	<b>67</b>
Les politiques d'immigration	72
L'aide aux immigrants par les associations ethnoconfessionnelles	77
Aide aux immigrants et politiques d'immigration	98
<b>4 Santé publique, <i>care</i> et professions féminines</b>	<b>107</b>
Un mouvement hygiéniste transnational	109
La Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste: une intervention multiforme	114
L'action sanitaire du NCJW	124
Le Montreal Diet Dispensary: une initiative de la YWCA	126
Intervention sanitaire et professionnalisation des métiers du <i>care</i>	140

<b>5 Pensions aux mères et politiques familiales</b>	<b>151</b>
Maternalisme: la reconnaissance sociale des mères au Canada (1910-1930)	153
Le familialisme ou le modèle d'assistance institutionnelle de l'Église	167
Le familialisme d'État et les premières politiques familiales	171
<b>Conclusion</b>	<b>179</b>
Genre, suffrage et citoyenneté	179
<i>Care</i> , philanthropies et politiques publiques	187
Le genre de l'État-providence	195
Du <i>care</i> dans une perspective égalitaire	201
NOTES	209
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	235

DANS LA MÊME COLLECTION

Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites, *Le cannabis. Rapport du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites*

Normand Baillargeon, *Contre la réforme. La dérive idéologique du système d'éducation québécois*

Charles Blattberg, *Et si nous dansions? Pour une politique du bien commun au Canada*

Gérard Boismenu et Guylaine Beaudry, *Le nouveau monde numérique. Le cas des revues universitaires*

Esther Cohen, *Les narrateurs d'Auschwitz*

Joseph Heath, *La société efficiente. Pourquoi fait-il si bon vivre au Canada?*

Ingo Kolboom, *Pièces d'identité. Signets d'une décennie allemande 1989-2000*

Catherine Mavrikakis, *Condamner à mort. Les meurtres et la loi à l'écran*

Éric Méchoulan, *La culture de la mémoire ou comment se débarrasser du passé?*

Alain Noël et Jean-Philippe Thérien, *La gauche et la droite. Un débat sans frontières*

**Q**ui prend soin des plus vulnérables? Sur quelles épaules repose le plus massivement la part altruiste de nos sociétés? Les femmes ont toujours été au cœur des traditions de secours aux pauvres, d'accueil des immigrants et des réfugiés, d'aide aux mères et aux enfants. Ces rôles de solidarité, parce qu'associés au foyer et à la religion, leur ont permis d'agir dans une sphère publique qui leur était par ailleurs largement interdite. Dans la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, l'activité philanthropique organisée a été un moteur essentiel de l'accession des femmes aux pleins droits politiques. Ce livre s'attache à faire l'histoire de trois grandes associations au Québec : la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, la Young Women's Christian Association (YWCA) et le National Council of Jewish Women. Yolande Cohen montre que les femmes qui s'y sont engagées ont apporté une contribution majeure et encore largement ignorée à l'élaboration des politiques sociales canadiennes et québécoises.

*YOLANDE COHEN est professeure à l'Université du Québec à Montréal et membre de l'Académie des arts, des lettres et des sciences de la Société royale du Canada. Elle a publié de nombreux travaux sur l'histoire des femmes, dont Profession infirmière. Une histoire des soins dans les hôpitaux du Québec (PUM, 2000).*

27,95\$ • 25 □

[www.pum.umontreal.ca](http://www.pum.umontreal.ca)

ISBN 978-2-7606-2236-4



9 782760 622364